J.S.

PIERRE LEROUX

SA VIE, SON ŒUVRE, SA DOCTRINE

A LA MÊME LIBRAIRIE

AUTRES OUVRAGES DE M. P.-FÉLIX THOMAS

La Philosophie de Gassendi, 1 vol. in-8 de la *Collection historique des grands écrivains* . . . . 6 fr. »

De Epicuri Canonica, 1 vol. in-8 . . . . 2 fr. »

Éléments de philosophie scientifique et de philosophie morale. 1 vol. in-8, 3e édition . . . . 3 fr. 50

La suggestion, son rôle dans l'éducation, 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 3e édition. . . . 2 fr. 50

L'éducation des sentiments, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales), 2e édition. . . . . 5 fr. »

Morale et éducation, 1 vol. in-12 *de la Bibliothèque de philosophie contemporaine*. . . . . 2 fr. 50

La dissertation pédagogique, 1 vol. in-8. . . . . 4 fr. »

Éléments de morale, 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. »

PIERRE LEROUX

SA VIE, SON ŒUVRE, SA DOCTRINE

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES IDÉES AU XIXe SIÈCLE

PAR

P.-FÉLIX THOMAS

Docteur ès lettres,
Professeur agrégé de philosophie au lycée de Versailles.

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1904

AVANT-PROPOS

> « C'était un grand esprit qu'on ne s'est peut-être jamais donné suffisamment la peine de comprendre. »
>
> Emile FAGUET.

Malgré l'hommage que vient de lui rendre la petite ville de Boussac, Pierre Leroux n'en reste pas moins l'un de nos penseurs les plus méconnus. Combien, en effet, même parmi les historiens de la philosophie et des sciences sociales, savent que Pierre Leroux a laissé plus de vingt volumes, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre, où se trouvent posés et discutés tous les problèmes qui nous passionnent aujourd'hui ? Quant à ceux qui les ont lus et les ont mis largement à profit, comme en témoignent leurs écrits et leurs discours, ils semblent s'être donné le mot pour n'en parler jamais. Or, dans cette indifférence des uns, et dans ce silence peut-être calculé des autres, il entre, croyons-nous, beaucoup d'injustice et d'ingratitude, c'est pourquoi nous nous sommes proposé d'étudier de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'ici la vie et l'œuvre de notre philosophe.

Pour nous guider dans cette tâche, Pierre Leroux s'étant trouvé mêlé à tous les événements importants de notre histoire, depuis 1816 jusqu'en 1871, nous avons cru bon, non seulement de consulter les ouvrages qu'il a publiés et sa correspondance inédite, mais encore d'interroger quelques-uns de ceux qui ont vécu dans

son intimité, se sont intéressés à ses luttes, ont été les confidents de ses pensées. Nous avons ainsi pu recueillir les plus précieux renseignements auprès de George Sand, son disciple le plus enthousiaste et le plus passionné ; de Jourdain qui, à son retour d'exil, oublieux des querelles passées, professait pour Pierre Leroux l'admiration la plus respectueuse et la plus sincère ; de Martin Nadaud que nous trouvons auprès du maître à Boussac, à l'Assemblée constituante et à Londres, après le coup d'Etat ; et, enfin, de M. Émile Ollivier et de M. Joseph Bertrand qui restèrent, dans les bons comme dans les mauvais jours, les amis fidèles et généreux de notre philosophe. Aussi, est-ce sous le patronage de ces auxiliaires que nous plaçons ces pages, tout en regrettant qu'elles ne soient pas plus dignes de leur être dédiées.

P.-Félix Thomas.

Versailles, le 1er octobre 1903.

La correspondance inédite de Pierre Leroux, que son petit-fils Alfred-P. Leroux a recueillie et conserve pieusement, comprend un grand nombre de lettres à ses enfants, à Gustave Sandre, à J. Reynaud, à Émile Ollivier et à Darier. Parmi ses œuvres manuscrites, nous avons remarqué surtout un article inachevé : *La pluie et le beau temps*, où se trouve une très fine distinction entre *les hommes célèbres et les hommes sonores*, et un fragment de poème intitulé : *La vision de Hobbes*. Nous ne saurions trop remercier M. Alfred-P. Leroux de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu mettre toutes ces richesses à notre disposition.

P.-F. T.

ŒUVRES DE PIERRE LEROUX

A. — Revues et journaux auxquels Pierre Leroux a collaboré.

1. *Le Globe*. 1824-1832.
2. *La Revue Encyclopédique*. 1831-1835.
3. *La Revue des Deux Mondes*. 1835-1836.
4. *L'Encyclopédie nouvelle*. 1836-1843.
5. *La Revue indépendante*. 1841-1844.
6. *La Revue sociale*. 1845-1848.
7. *L'Éclaireur*. 1847-1848.
8. Discours de Pierre Leroux à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative : *Le Moniteur officiel*. 1848-1851.
9. *La République*. 1850.
10. *L'Espérance*. 1858. Jersey.

B. — Livres et brochures.

1. *Nouveau procédé typographique*, etc. Paris, Didot, 1822. — Cette brochure a été reproduite dans un article de *La Revue indépendante*, t. VI.

2. Gœthe, Werther : *traduction*. Paris, 1829. Édition nouvelle chez Charpentier, précédée de « *Considérations sur Werther et, en général, sur la poésie de notre époque* ».

3. *Réfutation de l'Éclectisme*. Paris, Gosselin, 1839. Déjà parue dans *L'Encyclopédie nouvelle*. Cette étude est suivie d'un *Appendice sur la philosophie de Jouffroy*.

4. *De l'Égalité*. Étude publiée d'abord dans *l'Encyclopédie nouvelle*. Nouvelle édition, Boussac, 1848.

5. *De l'Humanité*, Paris, 1840. Deuxième édition publiée en 1845. Paris, Perrotin, 2 vol. in-8°.

6. *La vérité sur un procès*. Paris, Ad. Dubois, 1845 ; un fort

vol. in-8°. (Cet ouvrage qui n'a pas été mis dans le commerce est presque introuvable.)

7. *D'une religion nationale ou du culte*. Boussac, 1846, 1 vol. in-16. Extrait de *L'Encyclopédie nouvelle* et de *La Revue sociale*. (Juin 1846, p. 137.)

8. *Discours sur la situation actuelle de l'esprit humain et de la Société*. Boussac, 2 vol. in-16. Publiés déja en partie dans *La Revue Encyclopédique* et, en totalité, dans *La Revue indépendante*. Figurent également dans le volume I des œuvres de Pierre Leroux.

9. *Les engrais et les subsistances*. Article publié d'abord dans *Le Languedocien*, puis dans *L'Éclaireur* du 22 mai 1847 et, enfin, sous forme de brochure dans une « *Lettre aux États de Jersey* ».

10. *Du Christianisme et de son origine démocratique*. Boussac, 1 vol. in-16. 1848. Extrait de *L'Encyclopédie nouvelle* et de *La Revue indépendante*.

11. *Projet d'une Constitution démocratique et sociale*, suivi de notes et d'un appendice. Boussac, 1 vol. in-16, 1848.

12. *Discours sur la fixation des heures de travail*. Paris, Sandré, 1848. Brochure in-4°.

13. *Compte rendu du banquet de Limoges du 2 juin* 1848. Extrait de *L'Éclaireur*. Brochure in-8° (B. N. Lb⁵¹, 4416).

14. *Aphorismes*, par Luc Desages et Auguste Desmoulins. (Écrit et publié sous l'inspiration de Pierre Leroux.) Boussac, 1848.

15. *Aux membres du barreau*, 1849 (B. N. Lb⁵⁵, 1201).

16. *Deux pièces relatives à l'arrestation des citoyens L. Desages et A. Desmoulins*. Paris, in-8° (B. N. Lb⁵⁵, 1234).

17. *Le carrosse de M. Aguado, ou si ce sont les riches qui paient les pauvres*. 1 vol. in-8°, 1848, Boussac. Extrait de *La Revue sociale*.

18. *Discours de Pierre Leroux au banquet typographique du 15 septembre* 1849. Discours publié par les typographes après leur banquet.

19. *De la Ploutocratie ou du gouvernement des riches*. Boussac, 1 vol. in-16, 1849. Extrait de *La Revue indépendante*.

20. *Malthus et les économistes, ou y aura-t-il toujours des pauvres ?* Boussac, 1 vol. in-16, 1849. Publié déjà dans *La Revue sociale* sous ce titre : *De la recherche des biens matériels*.

21. *Jésuitisme et socialisme*. Article publié dans l'almanach du *Nouveau Monde* de Louis Blanc, pour 1850.

22. *Histoire philosophique de la Révolution de février*. Publiée, d'abord, dans *La République*, 1850-1851.

23. *De la Fable*. Préface aux fables de Lachambaudie. Paris, 1851, ccviij pages.

24. *Œuvres de Pierre Leroux*. Paris, Sandré, 1851. Le premier volume contient : 1° Les trois discours aux philosophes, aux artistes, aux politiques ; 2° un appendice à ces discours ; 3° la

traduction de Werther. Le deuxième volume, inachevé, contient trois articles se rattachant à la doctrine de la perfectibilité : 1° de la loi de continuité qui unit le XVIIIe siècle au XVIIe ; 2° de la doctrine du progrès continu : 3° les rapports du christianisme avec la doctrine du progrès.

25. *Quelques pages de vérité*. 1 vol. in-32. Paris, Dentu, 1859. Extrait de la grève de Samarez.

26. *Journal d'un combattant de février*, par Philippe Faure avec fragment de Pierre Leroux. 1 vol. in-16, 1859, Jersey (B. N. Lb^51-52, 5076).

27. *La Grève de Samarez*. 2 vol., Dentu, 1863. Extrait, en grande partie, de *L'Espérance*.

28. *Job*. 1 vol. in-8°, Dentu, 1866.

29. *Le véritable livre de Job*. (Nouvelle édition, réduite à la simple traduction de l'original hébreu.) Genève, 1867.

30. *Conférences sur les religions et la philosophie*, brochure, Lausanne, 1867.

31. *Le véritable livre d'Isaïe*. (La vision. La naissance d'Emmanuel. Ariel ou la cité de David. A Moab. Moab est mort. La mort d'Emmanuel. Le roi Achaz.) Lausanne, 1869.

C. — Principaux ouvrages à consulter sur la vie et l'œuvre de Pierre Leroux.

1. *Exposé sommaire de la doctrine de l'humanité*, par Grégoire Champseix : *Revue sociale*, décembre 1846, janvier, février et mai 1847.

2. *Histoire du communisme*, par Alfred Sudre. Paris, 1850, 3e édit.

3. *Philosophie du socialisme*, par A. Guépin. Paris, Sandré, 1850.

4. *La philosophie du XIXe siècle*, par le même. Paris. Sandré, 1851.

5. Louis Blanc : *Pages d'histoire de la Révolution de février*, 1848.

6. Daniel Stern : *Histoire de la Révolution de* 1848.

7. George Sand . *Correspondance* et *Histoire de ma vie*.

8. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* et *Portraits littéraires*.

9. Alexandre Erdan : *La France mystique*, 2e édit. Amsterdam, 1858.

10. J. Reybaud : *Études sur les réformateurs modernes*.

11. Eugène de Mirecourt : *Pierre Leroux*. Paris, Havard, 1856.

12. Paul Janet : *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. IV ; 1899, t. II et III.

13. Ch. Adam : *La philosophie en France*. Paris. F. Alcan, 1894.

14. Weill : *L'Ecole Saint-Simonienne* et *Histoire du parti républicain*. Alcan, édit.

15. S. Charlety : *Histoire du Saint-Simonisme*. Paris, 1896.

16. Célestin Baillard : *Pierre Leroux et ses œuvres*. Chateauroux. Langlois, 1899.

17. J. Pioger : *Pierre Leroux socialiste*. Paris, Giard et Brière (Brochure).

18. Thureau Dangin : *Histoire de la monarchie de juillet*, t. VI.

19. Cf. également H. Heine (*Lutèce*), Henri Martin et les différents historiens du socialisme.

D

Les traits et la physionomie de Pierre Leroux nous ont été conservés par un admirable médaillon de David d'Angers (1832); un beau buste d'Étex (1843); un très fin croquis de Mme Pauline Viardot (6 février 1841); une lithographie très ressemblante par Carjat; plusieurs photographies de Nadar et enfin, la statue de Dumilâtre, inaugurée à Boussac, le 24 juin 1903. Nous ne parlons pas des innombrables caricatures qui se trouvent dans tous les journaux illustrés de 1848 à 1852.

PIERRE LEROUX

PREMIÈRE PARTIE

VIE DE PIERRE LEROUX

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES. — PIERRE LEROUX TYPOGRAPHE (1797-1824)

I. Sa naissance. Aux Mureaux. Ses premières études. Au lycée de Rennes. Au concours de l'École Polytechnique. A la recherche d'une profession. — II. Pierre Leroux typographe. A l'imprimerie Herhan. Projets d'une typographie nouvelle. — III. Voyage en Angleterre. Première idée du *Globe*. Retour en France. Son mariage. Le Carbonarisme. Sa visite à La Fayette. A l'imprimerie Cellot et Lachevardière. Fondation du *Globe*.

I

Pierre Leroux est né à Paris le 6 avril 1797, quai des Grands-Augustins, n° 40 [1]. Peu de temps après sa naissance, ses parents qui possédaient une petite propriété aux Mureaux, dans Seine-et-Oise, se retirèrent dans ce village où ils

1. Tous les renseignements donnés jusqu'ici sur ce point par les biographes de Pierre Leroux sont inexacts. Les uns le font naître à Bercy (*La Grande Encyclopédie*) ; les autres, à Rennes (Adam), d'un père breton (Raillard), bien qu'en réalité celui-ci fût originaire de Meulan en Seine-et-Oise. En outre, la date de sa naissance est fixée tantôt en 1798 (Dictionnaire de Larousse et Dictionnaire d'Économie politique), tantôt en 1797, soit au 17 avril, soit au 19 août (Eugène de Mirecourt ; Registres d'inscriptions du lycée de Rennes). Peut-être mettrons-nous tout le monde d'accord en reproduisant la pièce sui-

le laissèrent grandir « la bride sur le cou ». Jusqu'à l'âge de huit ans, ce fut la liberté complète et la seule école qu'il connut, fut l'école buissonnière. Un soir cependant qu'un de leurs voisins lui avait lu les *Aventures des quatre fils Aymon*, il fut tellement enthousiasmé qu'il pria avec instance qu'on en recommençât la lecture. Mais le voisin s'y refusa. « Apprends ta croix de par Dieu, mon petit homme, lui répondit-il. Quant tu sauras lire, je te prêterai le volume et tu le recommenceras dix fois si bon te semble[1]. » — Séduit par cette perspective, Pierre étudie l'alphabet et lit couramment en moins de huit jours. Il apporte à ce nouveau travail toute l'ardeur qu'il apportait autrefois au jeu, et il profite si bien des premières leçons qu'un ami lui donne, que ses parents émerveillés de tels succès résolurent de revenir à Paris pour lui faire continuer ses études. Ils quittèrent donc les

vante, dûment légalisée, et que le petit-fils de Pierre Leroux a bien voulu nous communiquer :

Extrait du Registre des actes de naissance de la commune de Paris onzième arrondissement. Du 17 Germinal de l'an cinq de la République française, une et indivisible, acte de naissance de Pierre-Henry, du sexe masculin, né ce jourd'hui et heure de deux du matin, quai des Grands-Augustins, n° 40, fils de Jacques-Charles-Modeste Leroux, limonadier, âgé de trente six ans, natif de Meulan, département de Seine-et-Oise, et de Marie-Claudine Arnaud, âgée de vingt-trois ans, native de Paris, où ils ont été mariés en cet arrondissement.

Premier témoin, Pierre Arnaud, âgé de soixante ans, limonadier, domicilié à Paris, même demeure, aïeul maternel. Second témoin, Marie Henriette Hardouin, femme Lefebvre, teinturier, domiciliée à Paris, rue Tire-Chappe, n° 315.

Sur la réquisition à nous faite dans les vingt-quatre heures, par le père présent qui a signé avec les témoins.

Constaté suivant la loi du 3 ventôse, troisième année républicaine, par nous soussigné.

Signé au registre : Leroux, Lefebvre, Arnaud, Texier Olivier.

Délivré par nous, Greffier en chef du tribunal de première instance du département de la Seine, comme dépositaire des registres, secondes minutes.

Au greffe séant au palais de justice, à Paris ce 8 avril 1847.

Signature...

Greffier assermenté.

Cette pièce est la seule authentique que nous possédions, les registres de l'état-civil de Paris ayant été détruits pendant la Commune.

1. Eugène de Mirecourt : *Pierre Leroux*. Nous n'utiliserons cette étude, où les inexactitudes sont nombreuses, et où l'esprit de parti l'emporte souvent sur l'esprit de justice, qu'après en avoir contrôlé les renseignements, soit dans les autres écrits relatifs à Pierre Leroux, soit dans les témoignages des personnes qui l'ont intimement connu.

Mureaux et s'établirent limonadiers au n° 19 de la place des Vosges, à proximité du lycée Charlemagne.

Pierre Leroux fit-il ses premières études dans ce lycée, comme l'affirment la plupart de ses biographes, ou les fit-il simplement dans une école primaire du quartier Saint-Antoine, comme le pensait M. Joseph Bertrand ? Cette dernière opinion est la plus vraisemblable car le nom de Pierre Leroux ne figure nulle part dans les archives du lycée Charlemagne. Mais quelle que soit l'école où eurent lieu ses débuts, il est certain que ses succès furent remarqués, car, à la mort de son père, la Ville de Paris lui accorda une bourse entière d'interne au lycée de Rennes. — De plus, il aurait eu déjà l'esprit critique beaucoup plus développé que ne l'ont, d'ordinaire, les enfants du même âge, s'il faut en croire l'anecdote suivante que rapporte Eugène de Mirecourt et que Pierre Leroux lui-même a plusieurs fois racontée à ses intimes : Un dimanche on l'amena, paraît-il, à l'église Saint-Louis où il entendit un prédicateur parler de l'enfer et décrire longuement les supplices des damnés. La punition terrible et sans fin infligée aux pécheurs lui parut si inconciliable avec l'idée qu'il se faisait de Dieu, qu'il sortit de là révolté. — Cette impression ne s'effaça jamais et, dès ce jour, des doutes entrèrent dans son esprit touchant les dogmes religieux. Nous verrons plus tard ce qu'il s'est efforcé de substituer, dans sa philosophie, à l'enfer des catholiques.

C'est le 11 décembre 1809 qu'il arriva à son nouveau lycée avec un trousseau des plus modestes, sans correspondant pour le recevoir les jours de sortie, sans un centime pour ses menus plaisirs. Il avait, en effet, énergiquement refusé la petite somme qu'on voulait lui donner, comprenant bien toutes les privations que sa mère, à peu près sans fortune, serait obligée de s'imposer pour élever les trois autres enfants plus jeunes, Achille, Jules et Charles qu'elle gardait auprès d'elle, dans l'appartement très pauvre où, depuis son veuvage[1], elle avait dû se retirer[2]. Ses premiers mois en Bre-

1. Le père de Pierre Leroux était mort le 20 octobre 1808.

2. Ils habitaient alors place Royale, n° 19 au Marais. En 1812, ils furent obligés d'aller habiter un logement plus modeste encore au

tagne furent extrêmement pénibles. La vie d'interne était pour lui, une vie toute nouvelle et bien différente de la vie de famille ; en outre, il était obligé de s'abstenir de tous les plaisirs coûteux de ses camarades et cette abstention qui, à Paris, n'eût surpris personne, en province était remarquée et commentée. Aussi, cinquante ans plus tard, en exil, se rappelle-t-il encore avec tristesse ces épreuves lorsqu'il écrit : « Je n'ai jamais cherché la pauvreté ; je l'ai rencontrée, ou plutôt elle m'a pris dès mon berceau et ne m'a jamais quitté. Tant d'hommes, hélas ! sont comme moi ! » — Heureusement que son travail et ses succès et, plus encore son caractère très doux, très obligeant, très simple, sans ombre de vanité, eurent vite fait disparaître toutes les préventions. — Ses maîtres dont on a conservé les notes au lycée de Rennes, nous le représentent comme un élève admirablement doué, très laborieux et d'une conduite exemplaire [1]. Ses camarades, de leur côté, ne tardèrent pas à devenir ses amis et ils surent si bien intéresser à lui leurs parents, ils mirent tant d'insistance affectueuse à l'inviter à leurs jeux, à leurs

nº 29 de la rue Geoffroy-Lasnier. Enfin nous les trouvons quelques années plus tard, au nº 8 de la place Saint-Sulpice où la mère de Pierre Leroux s'était établie modiste.

1. Voici quelques-unes de ces notes que M. le Proviseur du lycée de Rennes a bien voulu nous communiquer :

1811. Premier trimestre. RELIGION : Il a fait ses Pâques. — PREMIÈRE ANNÉE D'HUMANITÉS : Bonne conduite, travail opiniâtre, progrès les plus grands. — ARITHMÉTIQUE : Application très soutenue, progrès analogues à son travail et à ses dispositions. — COURS DE GREC : Caractère plein de douceur et de docilité ; travail soutenu, progrès satisfaisants. Excellent élève sous tous les rapports. — Deuxième trimestre. PREMIÈRE ANNÉE D'HUMANITÉS : Progrès rapides et *étonnants*. — GÉOMÉTRIE : Conduite exemplaire, application constante, progrès heureux. — COURS DE GREC : Beaucoup de bonne volonté, d'application, de travail et de progrès. — Troisième trimestre. RELIGION : Très louable. — GÉOMÉTRIE ET ALGÈBRE : *Un élève des plus rares*. — HUMANITÉS ET COURS DE GREC : Beaucoup d'ardeur, progrès rapides. — *Note du maître d'études* : Cet élève par toutes les bonnes qualités qu'il réunit s'est rendu digne de l'estime de ses condisciples.

1813. Premier et deuxième trimestres : Conduite très régulière et très sage ; caractère doux. Travail et progrès on ne peut plus satisfaisants. BELLES-LETTRES : *Grands talents*, mais travail inégal, il se fie trop sur sa facilité. Progrès sensibles. — MATHÉMATIQUES TRANSCENDANTES. COURS DE 2e ANNÉE : *Travail assidu à l'étude des mathématiques, beaucoup d'heureuses dispositions* ; il est sage, son travail et ses progrès sont satisfaisants. RELIGION : Très louable. — Le seul professeur qui n'ait point été satisfait, est le professeur de *dessin* qui le qualifie de : Paresseux.

parties de canot, à leurs promenades à la campagne les jours de sortie, faisant eux-mêmes tous les frais, que Pierre Leroux se laissa convaincre, acceptant déjà, comme il dut si souvent le faire dans la suite, l'hospitalité bienveillante d'autrui, mais sans jamais, cependant, sacrifier son indépendance[1]. Parmi ces camarades de collège, les deux avec lesquels il se lia le plus intimement furent Alexandre Bertrand et Dubois. C'est autour de ces trois amis que se groupaient les élèves des hautes classes, discutant, durant leurs heures de liberté, et sur les cours de leurs maîtres, et sur les ouvrages qu'ils avaient lus. Dubois s'y annonçait déjà comme le fin lettré et le polémiste habile et courtois qu'il devait être plus tard. Bertrand qui avait lu de bonne heure J.-J. Rousseau, en avait gardé l'impression la plus profonde, « et cette lecture lui avait donné une exaltation de nobles sentiments qui le rendait remarquable et même étrange au milieu des enfants de son âge. Tous étaient frappés de sa supériorité morale[2] ». Quant à Pierre Leroux, il était le chef incontesté de cette petite Académie où il représentait surtout la philosophie. De ses lectures qui avaient porté principalement sur Épictète, Marc-Aurèle et Lucrèce, trouvés dans la bibliothèque du lycée, et sur quelques ouvrages de Voltaire et de d'Holbach[3], prêtés par M. Leperdit, il avait dégagé l'idée d'un grand poème où, nouveau Lucrèce, il exposerait l'Épicuréisme moderne, « très ressemblant d'ailleurs à l'Épicuréisme ancien ». Mais ce poème eut le sort de celui de Jacques Eyssette :

Religion ! Religion ! mot sublime ! Mystère[4] !...

1. A. Guépin nous apprend que Pierre Leroux fréquentait surtout à Rennes la maison du tailleur Leperdit, ancien maire républicain de cette ville. (*La Philosophie du Socialisme*.)

2. Cf. l'article A. Bertrand, dans l'*Encyclopédie nouvelle*. — La lettre suivante de M. Joseph Bertrand dont les souvenirs nous ont été si utiles, montre bien dans quelle intimité son père vivait avec Pierre Leroux. « J'ai beaucoup connu Pierre Leroux, sans être jamais initié à ses conceptions philosophiques. Je me souviens de lui avoir entendu dire : « Tu as un peu de lumières, mais beaucoup de ténèbres ! » Mes souvenirs sur sa personne sont nombreux : je l'ai connu depuis le jour de ma naissance, et me rappelle avoir chevauché sur ses épaules en jouant avec son épaisse chevelure. » (15 juillet 1899.)

3. Cf. : *L'Espérance*, 2e livraison, juillet 1858. *De l'Extase et de la Magie*

4. Cf. Daudet : *Le Petit Chose*, p. 34.

Son auteur ne put jamais aller au delà de ce premier vers :

Le ciel n'est qu'un peu d'air que le soleil colore.

« Le malheur, nous dit Pierre Leroux, c'est que j'étais né comme Malebranche, incapable de rimer, aussi me fut-il impossible de trouver une rime qui me satisfît, bien que les terminaisons en *ore* soient nombreuses. » — Et cependant il se croyait déjà en possession d'un vaste système où s'expliquaient à la fois Dieu et le monde. Il lui arriva même un jour, à la suite d'exhortations trop pressantes et trop indiscrètes qu'on lui avait adressées « au nom du dogme chrétien », d'en écrire la formule sur le tableau de la classe de mathématiques spéciales, au grand étonnement et au grand scandale de ses professeurs : « Il n'y a que des êtres particuliers. L'Être universel se manifeste dans tous les êtres particuliers; mais il n'y a pas, à titre d'être, d'Être universel [1]. » Cette formule que nous retrouverons plus tard, longuement développée et commentée, est-elle la formule de l'athéisme ? Pierre Leroux s'en défend, mais nous comprenons fort bien que son maître de logique, un peu alarmé, ait pu lui prédire, à cette occasion, « que le christianisme aurait maille à partir avec lui, et qu'il lui ferait un jour ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal ».

Ses études terminées, Pierre Leroux quitta le lycée de Rennes pour se présenter en 1814 au concours de l'École Polytechnique [2], mais il est inexact qu'il y ait été reçu, et reçu dans les premiers rangs, comme l'affirment ses biographes ; son nom, en effet, ne figure sur aucune des listes d'admission qui, toutes, ont été conservées à l'École. La vérité, c'est qu'il ne poursuivit point jusqu'au bout les épreuves du concours. En voyant dans quelle gêne se trouvait sa famille, il comprit qu'il n'avait point le droit de lui rester plus longtemps à charge et qu'il devait, au contraire, lui venir en aide au plus tôt. Il renonça donc à ses rêves et chercha une place qui lui permît de gagner de suite

1. Cf. *La Grève de Samarez*, t. II, p. 301.

2. Pierre Leroux n'est donc resté que cinq ans moins deux mois au lycée de Rennes, du 11 décembre 1809 aux vacances de 1814.

sa vie et, dans une certaine mesure, celle des siens. Comme il n'avait point d'amis puissants, cette place fut difficile à trouver. Il entra, d'abord, comme employé chez un agent de change, aux appointements de dix-huit cents francs par an, mais cette position qu'il aurait pu rapidement améliorer, car on appréciait fort ses services, ne tarda pas à lui déplaire. Plus il s'initiait aux affaires de banque et fréquentait les hommes qui s'y livrent, plus il éprouvait pour elles d'aversion. Il en vint même à penser qu'on ne saurait exercer un tel métier et rester honnête, et ce sont ces idées qui l'inspireront plus tard lorsqu'il écrira ses livres sur *Malthus*, sur *la Ploutocratie* et *le Carrosse de M. Aguado*. Il décide alors qu'il sera ouvrier et nous le voyons entrer chez un entrepreneur de bâtiments où il s'engage pour servir les maçons et où heureusement, il ne fit pas un long séjour.

II

Sa vocation paraît enfin se fixer le jour où il devient ouvrier typographe. Très vite il prend goût à son nouveau métier et, de bonne heure, il s'y révèle avec toutes les qualités et tous les défauts qui expliqueront, par la suite, et ses échecs et ses succès. Une puissance de travail extraordinaire ; un caractère très doux, mais non moins indépendant : une merveilleuse aptitude à s'assimiler l'enseignement qu'on lui donne et la pensée des auteurs qu'il étudie, et, aussi, à les transformer et à les féconder par la méditation ; enfin, et surtout, une inaptitude rare à choisir les meilleurs moyens de réaliser ses projets et, par ces moyens, de s'enrichir. Ce qui lui fait essentiellement défaut, c'est le sens pratique de la vie. Dès l'âge de vingt ans il est déjà « ce *révolutionnaire pacifique*[1], ce révolutionnaire par la pensée », ainsi qu'il se caractérise lui-même, qu'il restera toute

1. Cf. sur cette période de la vie de Pierre Leroux, les détails qu'il nous donne lui-même dans : *Une typographie nouvelle*. *Revue indépendante*, t. VI, p. 260. Cf. également l'intéressant article de M. Faguet sur notre philosophe, le *Gaulois*, 25 février 1896.

sa vie et dont, par crainte, s'écarteront les timides et les satisfaits, et, par impatience, les ambitieux et les violents.

C'est dans une modeste imprimerie de la rue du Caire, appartenant à son cousin Herhan, qu'il eut la bonne fortune de faire son apprentissage. Il trouva dans son nouveau maître, non seulement un guide habile capable de lui apprendre rapidement les secrets du métier, mais encore, ce qui était plus précieux, un esprit curieux et chercheur qui aimait à l'initier à ses projets et à ses travaux. Herhan venait, en effet, d'apporter dans le stéréotypage une idée tout à fait neuve, celle de composer avec des matrices de cuivre, frappées et justifiées à froid, et de stéréotyper par une seule opération de clichage. — L'élève a tôt compris les services que peut rendre une telle invention ; mais, dès qu'il en connaît le mécanisme, il songe déjà à la perfectionner en modifiant à la fois la fonderie, le stéréotypage et l'imprimerie mobile. De là le projet d'une nouvelle typographie qui, dès 1817, s'ébauche dans son esprit et dont il expose les grandes lignes dans une brochure publiée en 1822. Ce projet consiste, d'abord, dans une combinaison très simple qui doit permettre, à l'aide du procédé polyamatype, déjà connu, de fondre à la fois un très grand nombre de caractères ; il consiste, en outre, dans la création d'une machine, le piano-type, sur le clavier de laquelle il suffira de poser les doigts pour que les lettres, d'elles-mêmes, viennent se placer et se ranger à l'endroit convenable. De la sorte, le travail des compositeurs et les frais de l'imprimeur se trouvaient considérablement diminués.

Lorsqu'il se sent bien maître de son idée, tout à la joie de la découverte, Pierre Leroux n'en aperçoit plus que les heureuses conséquences et il se représente d'avance l'atelier et la société métamorphosés. Son invention doit, en effet, permettre « d'émanciper la pensée, en la mettant à l'abri de toutes les censures imaginables ; d'imprimer à volonté les livres les plus libéraux que l'on jugerait utile de répandre ; d'établir même, à l'occasion, entre les membres d'une vaste association répandue sur tout le globe, une correspondance en chiffres, aussi étendue que l'on voudrait et aussi facile à

lire pour les adeptes qu'inexplicable pour les non-initiés [1] ». Elle devenait ainsi un instrument presque tout puissant de *propagande pacifique*, au service de la civilisation et du progrès.

Toutefois, ce ne sont là encore que des rêves et, pour les réaliser, il faut de l'argent et nous savons que Pierre Leroux n'en a pas. — A quels moyens va-t-il recourir pour s'en procurer ? — Aux moins pratiques assurément. Le plus simple était, en effet, de s'adresser à un imprimeur et notre inventeur nous apprend lui-même que P. Didot, l'aîné, lui proposa de prendre en commun un brevet d'exploitation. Mais Pierre Leroux décline les offres qui lui sont faites et il les décline « parce qu'il ne veut pas faire de sa découverte un monopole », quand elle doit être « un instrument au profit de l'idéal ! » C'est pourquoi, écartant les industriels, il va directement aux hommes politiques de son parti qui, d'ailleurs, poliment l'éconduisent. — Sa déception fut grande et il s'en plaignit amèrement, moins, il est vrai, en accusant les hommes politiques dont il n'avait pu se faire comprendre, que la société de son temps, cette société qui ne permet pas, dit-il, « à un inventeur dépourvu des avances qu'on appelle le capital, de réaliser noblement et librement même une pensée industrielle utile à l'humanité ». — Heureusement que Pierre Leroux a la foi robuste et que son découragement dure peu. — Puisqu'il ne peut compter sur les autres, il réussira sans leur concours. Il sait que sa famille possède aux Mureaux une petite maison et quelques champs cultivables, il obtiendra de sa mère et de ses frères qu'on les vende à sa majorité et, ainsi, seront trouvées les ressources dont il a besoin. Et, en effet, l'époque de sa majorité venue, la propriété paternelle est vendue [2]. Du prix touché l'on fait alors deux parts : l'une pour payer les dettes que l'on avait contractées, l'autre pour réaliser l'invention qui devait tous les enrichir.

1. Cf. : *Une typographie nouvelle*, op. cit.

2. Cette propriété était fort peu importante car la maison et les deux champs dont elle se composait furent cédés ensemble pour la somme de 11 417 fr. 63 centimes (acte de vente passé par Me Du Buse, notaire à Meulan, le 25 janvier 1818).

C'est à ce moment que commence une époque de fièvre, d'espoirs insensés et de déceptions cruelles. Pierre Leroux et ses frères, qui n'étant encore que des enfants, se mettent à l'œuvre avec acharnement. Ils s'improvisent menuisiers et fondeurs, s'ingéniant à manier le bois, le fer et le cuivre, multipliant les essais, toujours en quête, pour les appareils, des procédés les plus simples, les plus pratiques et les moins coûteux. — Mais, chaque jour, surgissent des difficultés imprévues et les mois s'écoulent sans que l'œuvre s'achève, et l'argent s'épuise et la détresse de tous est extrême. Une heure vint donc où il fallut, faute de ressources, suspendre les expériences. — L'ami[1] qui avait appris à lire à Pierre Leroux et qui, à la mort de son père, avait été nommé son subrogé-tuteur et celui de ses frères, ayant été informé de ces ennuis, vint le consoler un peu en lui promettant, par sympathie plutôt que par conviction, de lui fournir, plus tard, — « s'il se montrait sage », — les fonds nécessaires pour mener à bien son œuvre. Et, aussitôt, Pierre Leroux se reprend à espérer.

III

Pour montrer à son ami sa sagesse et l'amener à tenir sa promesse au plus tôt, il resolut de faire un voyage en Angleterre où il pourrait étudier l'imprimerie chez nos voisins, leurs procédés de stéréotypage et leurs essais de presse mécanique dont on commençait à parler beaucoup. — De plus, pour créer une diversion à ses ennuis, nous dit-il, il forma un autre projet : celui de fonder un grand journal cosmopolite qu'il appellerait *le Globe* et pour l'organisation duquel son séjour en Angleterre lui devait fournir d'utiles indications. Le voilà donc une fois encore l'imagination en travail, et, avec un de ses camarades, M. Achille Laurent, il part, tout à ses rêves d'avenir.

Ce voyage dont il espérait beaucoup, ne lui procura malheureusement que des déceptions nouvelles. Cette Angleterre

1. Cet ami était M. J.-J. Lehu, employé à Paris, rue de la Fonderie, n° 11.

dont on lui avait dit tant de bien et que, si souvent, à l'atelier, ils avaient exaltée, lui apparut telle qu'il devait la retrouver plus tard, après le coup d'État, inhospitalière et maussade. A Londres, toutes les imprimeries leur sont fermées par la corporation des ouvriers ; à Westminster, les maîtres-imprimeurs auxquels on les avait recommandés sont obligés de leur refuser du travail pour ne pas les exposer aux brutalités des typographes anglais et ne pas les forcer, chaque jour, à se battre. Partout, « une féroce antipathie nationale » ; partout même accueil hostile et glacé et impossibilité absolue de gagner sa vie, de sorte que nos deux compagnons sont contraints de regagner la France avec quelques illusions de moins et plus pauvres encore qu'ils n'étaient partis.

De retour à Paris, Pierre Leroux épousa, en 1821, une jeune ouvrière dont il était épris et eut la douleur, peu de temps après, de perdre sa mère, morte, en grande partie, de privations et de chagrin. Nous le trouvons alors comme employé dans plusieurs imprimeries, mais il semble que son métier ait pour lui moins d'attraits qu'autrefois et qu'il en sente plus vivement les inconvénients : « Quel triste et monotone labeur, écrit-il, que celui de compositeur d'imprimerie ! Il ne peut même pas lire les livres qu'il compose ; la nécessité d'aller vite l'empêche de suivre la pensée dont il est chargé de rendre l'enveloppe. Son temps est mesuré ; dix sous par heure et, pour gagner ces dix sous, il faut être une habile mécanique qui ne se dérange pas, qui ne s'amuse pas... Et pour prix, un salaire qui ne dépasse pas 4 francs en moyenne ! » Ce qui l'irrite encore davantage, c'est la censure qu'on exerce jusque dans les ateliers. A cette époque, en effet, les « maîtres vivaient dans une intimidation continuelle. On avait la censure des journaux, et, par moments, la censure des livres, et, en outre, un espionnage hebdomadaire de police qui se pratiquait à l'ombre des lois. Des mouchards sous le nom de commissaires de librairie, pénétraient dans les ateliers et venaient à nos *visorium* voir ce que nous composions. Alors nous cachions la copie dans le *rang* et souvent le mouchard entendait gronder au-

tour de lui cette espèce de tintamarre sauvage qu'en terme d'atelier on appelait un *roulement*. Je ne pouvais voir cette inquisition de la pensée sans songer à l'affranchissement [1] ».

Ainsi le souvenir de toutes les épreuves et de toutes les humiliations dont il avait souffert, par suite de sa pauvreté et, d'autre part, la vue de toutes les injustices qui se commettaient autour de lui, dans un milieu où la pensée elle-même n'était point libre, tout poussait Pierre Leroux à rêver d'une société nouvelle où le mérite reprendrait enfin ses droits sur les préjugés de la naissance et de l'argent. Et cette histoire de Pierre Leroux est celle de la plupart des réformateurs de son époque : c'est celle de Fourier qui, fils de commerçants, dut se faire, malgré sa répugnance, commerçant lui-même, ne pouvant, faute de naissance, entrer, comme il l'eût désiré, à l'École des officiers du génie ; c'est celle de Proudhon qui, fils d'un ouvrier et d'une paysanne, est raillé cruellement par ses camarades, parce qu'il vient au lycée, mal mis, en sabots et, souvent, sans chapeau, et qui, plus tard, est obligé de se faire correcteur, typographe et prote pour parvenir à gagner sa vie ; c'est celle de Louis Blanc qui, à dix-neuf ans, est tour à tour copiste, clerc d'avoué, répétiteur ; de Buchez, qui ne s'élève à une carrière libérale que par un travail acharné, ses parents très pauvres ne pouvant lui donner aucun secours ; de Cabet, qui était fils d'un tonnelier de Dijon, sans fortune ; c'est celle enfin de Bazard, de Rodrigues, d'Enfantin et de beaucoup d'autres. Pendant toute sa jeunesse Bazard eut à souffrir de sa naissance irrégulière ; Rodrigues fut écarté de l'École normale pour sa religion ; Enfantin ne put ni épouser celle qu'il aimait, ni être admis aux gardes du corps, parce qu'il était le fils d'un banquier dauphinois failli. Comment les uns et les autres n'auraient-ils point songé à se plaindre de la société où se rencontraient encore tant de préjugés et tant d'injustices ? C'est là ce qu'il ne faut point oublier quand nous lisons leurs œuvres, si nous voulons bien comprendre

1. Cf. *Une typographie nouvelle*, op. cit.

les raisons qui les expliquent et la violence de leurs critiques contre notre organisation sociale.

Pierre Leroux était dans cette disposition d'esprit quand un ami lui fit connaître l'existence du carbonarisme. Cette société secrète, imitée des sociétés d'Italie, qui devait, disait-on aux nouveaux initiés, « délivrer la France », ne pouvait manquer de l'attirer, aussi en devint-il promptement un affilié et en suivit-il, au début du moins, régulièrement les *ventes*. Mais il ne tarda pas à apercevoir les vices de son organisation. « Il ne fallait qu'assister à une ou deux séances de la Charbonnerie pour voir, nous dit-il, tous les défauts qui ont perdu cette association. D'abord la lutte des principes et des ambitions ; ensuite, un esprit de légèreté et d'imprudence incroyables. Malgré tout mon désir, je ne pus jamais me faire illusion sur l'issue probable de cette entreprise. » Pour la sauver, il aurait fallu la transformer de conspiration à main armée, en *conspiration pacifique*, « ayant pour objet de propager les idées libérales qui en étaient l'âme » ; mais une telle transformation était impossible à cause de l'impulsion première qu'elle avait reçue. Cependant, Pierre Leroux se persuada que, malgré ces défauts, elle pourrait servir à la réalisation de ses projets sur l'émancipation de l'imprimerie, c'est pourquoi il résolut de soumettre ses idées à La Fayette qui était le chef connu, sinon avoué, de la Charbonnerie. Cent mille francs, assurait-il, lui auraient suffi pour doter la société du plus puissant et du plus sûr moyen de propagande et de succès. La Fayette écouta avec bienveillance la communication de Pierre Leroux, mais ne se laissa point convaincre, aussi notre inventeur quitta-t-il la maison de la rue d'Anjou, où on l'avait reçu, une fois de plus désolé. A quelques mois de là eurent lieu les affaires de Belfort, de Saumur et de La Rochelle et les répressions sanglantes que l'on connaît : c'était la fin de la Charbonnerie.

Pierre Leroux se souvint alors du vieil ami qui, avant son départ pour l'Angleterre, lui avait promis des fonds pour sa typographie nouvelle ; il s'adressa donc à lui de nouveau et il en obtint, non point l'argent espéré, mais ce qui valait

mieux, peut-être, une recommandation pour entrer dans l'imprimerie Cellot où on lui confie un emploi très convenablement rétribué. Deux ans plus tard l'imprimerie était achetée par M. Lachevardière, un de ses amis d'enfance auquel il fit part aussitôt de ses projets. Celui d'une typographie nouvelle fut écarté, une fois encore, mais celui du grand journal dont nous avons parlé fut accueilli avec enthousiasme par M. Lachevardière qui mit à la disposition de Pierre Leroux les ressources dont il avait besoin [1] : le *Globe* était fondé [2].

1. Eugène de Mirecourt raconte, et la plupart des biographes de Pierre Leroux répètent après lui, que le duc de Luynes, « le seul homme du siècle qui sût encore agir en grand seigneur », donna quarante mille francs à Pierre Leroux pour faire des expériences décisives pour s'assurer de la valeur de son invention. « Mais, ajoute-t-il, soit que la somme ne fût pas suffisante, soit que l'inventeur eût mal jeté ses plans, la fonte des caractères ne réussit pas et tout fut perdu. » Dans *la Grève de Samarez*, Pierre Leroux soutient que ces faits sont de pure invention et qu'il ne connut le duc de Luynes qu'à l'assemblée constituante, c'est-à-dire trente ans après l'époque où il lui aurait rendu ce service. « Ce que j'ai fait, ajoute-t-il, je l'ai fait en prenant sur mon salaire et en réduisant presque ma pauvre mère et moi-même et mes frères, encore enfants, à mourir de faim... »

2. Sainte-Beuve nous donne les détails suivants sur la création et les premiers débuts du *Globe* : « *Le Mémorial Catholique*, nous dit-il, s'imprimait chez Lachevardière. P. Leroux voyant le succès d'un recueil consacré à de si graves sujets, en conclut qu'il pouvait, à plus forte raison, créer un organe analogue pour les opinions qui étaient les siennes et celles de ses amis. Le *Globe* fut fondé dans la même année. La polémique s'engagea souvent entre les deux adversaires qui se comprennent et s'estiment, qui sentent où est le nœud du combat. — C'était le beau temps alors pour cette guerre des idées ! » *Causeries du lundi*, t. VI, p. 384.

CHAPITRE II

LE *GLOBE* (1824-1832)

I. Le *Globe* de la Restauration. Pierre Leroux et Dubois. Leurs principaux collaborateurs. Première entrevue avec Saint-Simon. Opinion de Gœthe sur le *Globe*. Caractère dominant du journal : Le libéralisme dans l'Art, dans la Religion et dans la Politique. Études de Pierre Leroux. — II. Part de Pierre Leroux dans la rédaction du *Globe*. Ses principaux articles : L'Union européenne, Les Pays-Bas et le Gouvernement de la Hollande, La politique extérieure de l'Europe et le système de Napoléon. Le style symbolique et les œuvres de Jean-Paul Richter. — Le Procès du *Globe* et la condamnation de Dubois. Les ordonnances de 1830. Protestation du journal. Rôle de Pierre Leroux. — III. Le *Globe* Saint-Simonien. Les nouveaux rédacteurs. Pierre Leroux et Enfantin. Mission en Belgique : réception à Bruxelles et à Liège. Prédications à Paris. Mission dans le Midi à Lyon et à Grenoble. Pierre Leroux et ses amis se séparent d'Enfantin. Disparition du *Globe*.

I

Le *Globe* a traversé deux phases bien distinctes, l'une qui va du 15 septembre 1824 au 11 novembre 1830, l'autre du 11 novembre 1830 au 20 avril 1832 : dans la première, il est l'organe du libéralisme, dans la deuxième, de l'École Saint-Simonienne.

Comprenant qu'il n'était encore assez maître ni de sa pensée, ni de sa plume, pour mener à bien une entreprise aussi complexe et aussi délicate que la fondation et la direction d'un journal, Pierre Leroux s'était assuré, dès le premier jour, le concours de Dubois, son ancien camarade de Rennes. Le choix ne pouvait être plus heureux : ancien élève de l'École normale supérieure, ancien professeur à la Faculté de Besançon et au lycée Charlemagne, victime des persécutions

dirigées contre l'Université en 1821, initié à tout le mouvement littéraire, philosophique et politique de l'époque, Dubois apportait à l'œuvre commune les qualités qui, précisément, faisaient défaut à Pierre Leroux : un savoir solide, une idée directrice précise, un talent assez souple pour aborder les sujets les plus divers et y intéresser les lecteurs.

Il est assez difficile de déterminer exactement quelle fut la part, dans la direction du *Globe*, de ces deux collaborateurs. Voici, d'ailleurs, comment en parle Pierre Leroux : « La première idée, la conception du *Globe*, écrit-il, — et celui qui écrit ici est plus compétent que personne pour décider ce point, — consistait à recueillir et à présenter au public français tous les travaux scientifiques, littéraires et philosophiques de quelque importance dans le grand mouvement pacifique qui commençait à emporter de concert les nations civilisées du monde. Le titre même du journal avait été choisi en rapport avec ce caractère d'investigation encyclopédique. Par des extraits de voyages, par des traductions et des analyses d'ouvrages étrangers, par des études de toute espèce sur le passé, le *Globe* cherchait à mettre sous la main de ses lecteurs les principaux éléments des questions ; à leur représenter les travaux antérieurs et l'état de la science contemporaine sur chaque point de controverse ; à leur apporter et à leur distribuer, en ordre, les matériaux les plus complets pour les solutions les plus longues et les plus conciliantes. Une telle pensée tendait évidemment à l'association générale des peuples dans le domaine de la science, de la philosophie et de l'art.

« Mais cette pensée toute de curiosité, de patience et d'impartialité, se trouva bientôt ne pas suffire à l'application. Dans ce grand travail de recherche et d'analyse, le besoin de règle et de plan se faisait à chaque instant sentir. Il fallait un centre de doctrine auquel on pût ramener ces investigations. *La liberté le donna.*

« Le principe de liberté, professé en toute franchise et en toute rigueur, poussé à toutes ses conséquences en économie politique, en philosophie, en art, telle fut la doctrine générale du *Globe* jusqu'à la Revolution de juillet. » Or, cette

idée dominante, vivante et féconde, qui devient en quelque sorte l'âme du journal et en fait l'unité, au milieu même des discussions les plus imprévues et les plus différentes, c'est à Dubois incontestablement qu'elle est due. « L'unité pratique du *Globe*, écrit loyalement Pierre Leroux dans une belle page sur son collaborateur, parut alors résider non dans une idée générale, plus ou moins vague, mais dans un homme : un homme de premier mouvement, d'une intelligence ouverte, d'une parole incisive, écrivain loyal, âpre et intrépide, tous les jours sur la brèche, à l'aise et en plein sur le terrain mouvant de la liberté, répandant sur l'ensemble parfois discordant du journal l'unité passionnée, et sans cesse renaissante de sa physionomie, liant, non par des liens, mais par des étincelles électriques, en quelque sorte, les portions les plus excentriques du cercle ; nature impressive et rapide, embrassant par son impartialité la nuance doctrinaire et, par sa verdeur, la nuance républicaine : c'est assez désigner M. Dubois. Nul ne porta plus constamment et ne soutint plus haut dans la lutte le drapeau de la liberté, en ralliant à l'entour bien des défenseurs inégaux du principe, et en les maintenant, jusqu'au bout, dans une sorte d'harmonie, malgré les diversités profondes et croissantes[1]. »

Ainsi, dès l'origine, ce qui paraît dû à Pierre Leroux, c'est « l'idée d'une association pacifique et d'une union intellectuelle entre toutes les nations » ; ce qui paraît dû à Dubois, c'est le « principe de liberté », franchement accepté avec toutes ses conséquences : l'un aurait surtout entrevu le but à atteindre, l'autre, le moyen d'y réussir, mais « le moyen semblait si bien adapté au but et le but tellement ressortir au moyen », que les deux idées n'en firent bientôt qu'une.

Leur journal fondé, Pierre Leroux et Dubois l'ouvrirent « à tout ce qui était alors jeune, ardent, curieux de gloire,

1. Le *Globe*, 18 janvier 1831 et *Œuvres de Pierre Leroux*, t. I, p. 338 et sq. — Dans ses *Portraits littéraires*, t. I, p. 314 et sq. Sainte-Beuve ne fait que confirmer ce jugement sur Dubois et sur Pierre Leroux « une des natures de penseur les plus puissantes et les plus ubéreuses d'aujourd'hui ». « Jusqu'en 1830, ajoute-t-il, Pierre Leroux se fit au *Globe* une position bien inférieure à ses rares mérites et à sa portée d'esprit ; par modestie, par fierté, cachant des convictions entières sous une bonhomie qu'on aurait dû forcer, il s'effaça trop. »

amoureux de pensée, de poésie, de liberté[1] ». Aussi voyons-nous se grouper autour d'eux une merveilleuse phalange de collaborateurs où se retrouvent le plus grand nombre des écrivains et des hommes politiques de notre siècle : le docteur A. Bertrand[2], resté, depuis Rennes, l'intime de Leroux ; Cousin, Villemain, Jouffroy, Augustin Thierry et Sainte-Beuve qui avaient été, les deux premiers, les maîtres de Dubois à l'École normale : les deux suivants, ses camarades ; le dernier, son élève au lycée Charlemagne : puis, avec une collaboration plus ou moins assidue, Duchâtel, Damiron, Patin, Lerminier, Duvergier de Hauranne, Thiers[3], Armand Carrel, Rémusat, Vitet, Guizot, Magnin, Ampère, Victor Hugo, Béranger, Benjamin Constant, Chateaubriand, Barthélemy Saint-Hilaire qui, tous, apportaient au *Globe* leur concours le plus enthousiaste. Le succès fut immense aussi bien à l'étranger qu'en France.

C'est pourquoi, dès 1825, Saint-Simon songe à s'attacher ce journal et à en faire l'organe de sa propre doctrine. Il demande, à cet effet, une entrevue à ses deux directeurs et leur expose ses projets. — On ne s'entendit pas, toutefois. Pierre Leroux qui relate le fait, ajoute que « ce ne fut point sa faute, car Saint-Simon en quittant la table, après avoir exprimé son jugement sur Dubois, dit de lui : « L'autre m'a « compris[4]. » — Pierre Leroux l'avait si bien compris que

1. P. Janet : *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. IV, p. 481 et sq.

2. « Lorsque nous fondâmes le *Globe*, écrit P. Leroux, Bertrand eut une grande part à cette fondation. Il fut constamment, pendant six ans, le rédacteur de la partie scientifique de ce journal. Le public lui doit une heureuse innovation : c'est le compte rendu des séances des académies. Les académiciens protestèrent. Cuvier fit voter par l'Académie des sciences des lois draconiennes pour bannir des séances notre ami. Mais la fermeté de Bertrand força l'Académie à souffrir qu'on lui donnât toute l'influence qu'elle repoussait si aveuglément. Il est incontestable qu'une grande part de l'utilité qu'a pu avoir le *Globe* doit revenir à Bertrand. A notre avis, il fut vraiment le rédacteur philosophique de cette feuille mais, faut-il le dire ? ce ne fut pas sans peine qu'il y rendit des services. Il trouvait peu d'appui chez ses collaborateurs. Il vivait, il est vrai, éloigné de leurs salons et avait le tort d'estimer fort peu certaines jongleries professorales. » *Encyclopédie nouvelle*, article sur M. Bertrand.

3. Ce fut Thiers qui, en 1824, fit le compte rendu du Salon.

4. Œuvres de Pierre Leroux, t. I, p. 341.

nous le verrons bientôt devenir un fervent de l'École Saint-Simonienne. — Vers la même époque, Gœthe déclarait que, dans l'ensemble des travaux publiés par le *Globe*, il voyait tous les symptômes d'une *littérature européenne nouvelle*. Fr. de Müller, un ami de Gœthe, écrivait à Cousin, le 30 mai 1826, sur ce même sujet : « Vous apprendrez sans doute avec plaisir, monsieur, que le *Globe* est devenu la lecture *favorisée* (sic) de M. de Gœthe, et qu'il ne cesse de me répéter que son estime pour les auteurs s'accroît par chaque nouvelle feuille. Il y trouve une marche si ferme et conséquente, un tact si pur et délicat, des principes si sains et si justes, qu'il croit pouvoir présager avec raison que, si ce journal se tient fidèlement dans la ligne qu'il paraît s'être tracée, une nouvelle ère de la critique française datera de son apparition[1]. »

Cette ligne de conduite, le *Globe* l'a fermement suivie jusqu'en 1830, s'efforçant de faire triompher le libéralisme dans l'Art, dans la Religion et dans la Politique, à l'aide d'armes toujours honnêtes et courtoises. — La lutte n'était pas sans difficultés, elle n'était pas non plus sans péril. — Dans le domaine de l'art, il fallait, en effet, combattre à la fois et les classiques impénitents et les romantiques échevelés, en défendant les droits de la raison et du bon goût, en applaudissant, sans flatterie, aux œuvres nouvelles, originales et fortes, en maintenant le culte des anciens, en appelant enfin l'attention sur les chefs-d'œuvre des grands écrivains anglais et allemands, qu'au nom d'un nationalisme étroit et égoïste on écartait sans les lire[2]. — Sur le terrain de la religion, la tâche n'était pas moins délicate et, si l'on se reporte au temps où se publiait le *Globe* ; si l'on se rappelle les inconséquences mesquines et puériles des libéraux les plus francs et leur intolérance hostile contre tout ce qui était catholique ; si l'on songe, enfin, aux persécutions dirigées par les catholiques eux-mêmes contre l'éditeur des Évan-

1. Barthélemy Saint-Hilaire : *Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, t. I, p. 181 et t. II, p. 162.

2. Sainte-Beuve nous dit que Pierre Leroux était avec lui au nombre des quelques alliés que les romantiques avaient au *Globe*. (*Causeries du lundi*, t. II, p. 533.)

giles-Touquet, par exemple, contre les piétistes de Bischwiller, contre la petite église bretonne des Louisets, on comprendra que la marche suivie par le *Globe* qui, d'une part, combattait les exigences illégitimes des catholiques et, d'autre part, réclamait la liberté même pour les Jésuites, fut à la fois une nouveauté très originale et un progrès très réel. — Sur le terrain politique, nos journalistes s'avancent avec beaucoup plus de prudence : leur but était, en effet, avant tout, un but philosophique et littéraire, mais quand les circonstances les y poussent, ils n'ont garde de fuir car, là encore, ce qu'ils défendent, c'est la liberté et, par suite, non point « un changement de dynastie, mais le gouvernement du peuple par lui-même ». C'est précisément pour l'avoir fait avec trop de franchise et de fermeté que Dubois, en 1830, fut traduit devant les tribunaux et condamné [1].

Au milieu de tant d'écrivains d'un talent déjà éprouvé et mêlé à tant de luttes pour lesquelles il ne pouvait être qu'imparfaitement préparé, Pierre Leroux se rendit vite compte de ce qui lui manquait : c'est pourquoi, avec la puissance de travail que nous lui connaissons, il se remit à l'étude, dès son entrée au *Globe*, pour parfaire son instruction. Chacun de ses collaborateurs devient en quelque sorte un initiateur dont il s'assimile les idées, mais toujours, suivant sa méthode habituelle, en les contrôlant et en les enrichissant par ses réflexions personnelles. — Cousin avait déjà publié un grand nombre de travaux, il les lit, les résume, les discute et, à sa suite, parcourt les œuvres de Platon et cherche à pénétrer l'esprit de la philosophie allemande. Il suit, de même, avec un intérêt passionné, les études de Jouffroy dont le célèbre article : *Comment les dogmes finissent*, l'avait enthousiasmé. — Avec Benjamin Constant et Dubois, il aborde la théologie et fait une abondante moisson de documents sur les caractères des différentes religions et notamment sur les origines de la religion chrétienne et sur son évolution. — Avec Duchâtel, il s'initie aux doctrines socia-

1 Cf. Sur ce sujet l'intéressante étude de M. Janet, déjà citée : *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. IV, p. 481 et sq., et celle de P. Leroux : *Œuvres complètes*, t. I, p. 340.

listes d'Owen et se passionne pour de Bonald, dont il est loin, cependant, d'admettre les théories. — Avec Armand Carrel et Duvergier de Hauranne il étudie les mœurs et la législation de l'Angleterre. Bien plus, comprenant toute l'importance des sciences naturelles et les services qu'elles peuvent rendre à ceux qui s'occupent des questions sociales, il trouvait encore le temps de suivre, au Jardin des Plantes, les cours de Geoffroy Saint-Hilaire avec lequel il s'était lié d'amitié[1]. Son esprit, en un mot, sans cesse aux aguets, est ouvert à toutes les idées, — et les idées dans le milieu où il vit sont promptes à germer, — et ce sont ces idées qu'il développera plus tard dans les différentes Revues auxquelles il attachera son nom.

II

On s'explique dès lors pourquoi, lorsqu'on feuillette aujourd'hui le *Globe*, le rôle de Pierre Leroux paraît si effacé, à côté de celui de ses principaux collaborateurs. C'est qu'il hésite, surtout pendant les deux premières années, à aborder les longs articles de doctrine ou de critique auxquels courent principalement les lettrés et qui attirent et retiennent autant par la forme que par le fond. Il consacre plus spécialement ses efforts, d'abord « au matériel du journal », comme le remarque Sainte-Beuve, ensuite à la recherche des renseignements utiles et au choix des matières qui doivent être traitées : De là toutes les informations publiées par le *Globe* sur l'instruction primaire aux frais de l'État, sur l'émancipation des artisans, sur les essais divers de système coopératif et sur une foule d'autres sujets où se posait de plus en plus nettement « la question sociale et humaine ». Entre ces informations, ordinairement suivies de commentaires, et les articles plus brillants où l'on discutait d'une manière dogmatique les problèmes économiques, l'opposition était parfois très grande, et Dubois, lui-même, s'en inquiétait, mais Pierre Leroux passait outre aux objections qu'on

1. Sur l'amitié qui unissait Geoffroy Saint-Hilaire et Pierre Leroux. Cf. APPENDICE I.

lui faisait et c'est ainsi que s'exerçait son action persévérante, tenace, peu apparente, il est vrai, en réalité, beaucoup plus considérable qu'on ne le croit et que ne l'ont cru, peut-être, ses collaborateurs. Il obéissait déjà, sans qu'il s'en rendît bien compte, aux idées Saint-Simoniennes qui l'avaient frappé et qui, lentement, faisaient leur œuvre dans son esprit. Prétendre qu'il n'était guère alors, au *Globe*, « qu'une utilité [1] », c'est donc être injuste envers lui et il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir le journal avec un peu d'attention [2].

A côté de ces informations, il a, du reste, publié, notamment en 1827 et en 1829, un certain nombre d'articles où se révèle et s'accuse nettement sa personnalité ; les principaux de ces articles portent sur l'*Union européenne*, sur *les Pays-Bas et le gouvernement de la Hollande*, sur *la Politique extérieure de l'Europe et le système de Napoléon*, sur *le style symbolique et les œuvres de Jean-Paul Richter*.

Dans le premier de ces articles, publié le 24 novembre 1827, un mois environ après la bataille de Navarin (20 octobre), Pierre Leroux prend prétexte de la récente campagne des troupes européennes contre le Sultan, pour prouver qu'une Unité nouvelle, fondée non sur la force et sur l'intérêt, non sur l'entente des souverains, mais sur l'accord des idées et des sentiments populaires, tendait à se former de plus en plus entre les nations, et que c'est à cette unité que l'on était redevable, à des époques diverses, de l'abolition de l'esclavage, de l'émancipation de l'Amérique, du salut de la Grèce. Et alors, avec un grand luxe d'arguments historiques et une complaisance qui rappelle un peu celle des jeunes docteurs heureux de faire parade de leur science de la veille, il montre comment l'état de guerre qui était une conséquence nécessaire de l'ancienne organisation des peuples,

1. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. II. Le même auteur est revenu lui-même sur ce jugement dans une nouvelle étude publiée dans la même *Revue*, vingt ans plus tard (1899, t. II).

2. Tout en s'occupant de son journal, Pierre Leroux avait réussi à grouper autour de lui les Bretons qui habitaient Paris et à organiser entre eux de 1824 à 1829, de grands banquets démocratiques. (Ange Guépin, *La Philosophie du socialisme*.)

n'en est plus une aujourd'hui ; comment les théories défendues par Bodin, par Hobbes, par Bacon, par Machiavel et qui étaient généralement tenues pour vraies, car elles faisaient de cet état de guerre une condition même de vie et de progrès, ont peu à peu perdu de leur prestige, alors que l'on commençait à faire crédit aux doctrines prétendues chimériques de Thomas Morus, de Fénelon, de Bernardin de Saint-Pierre, « ces doux utopistes qui aimaient l'humanité à la folie et rêvaient uniquement de sa perfection indéfinie ». — Et la foi de notre auteur dans *la force de ces idées justes* est si grande, qu'il entrevoit déjà le jour où « l'âme des masses populaires, éprise d'égalité et de paix, deviendra l'âme des nations, et où la soif des conquêtes aura disparu. La conquête, ajoute-t-il, c'est la centralisation ; pourquoi voudrions-nous que la France gouvernât ses voisins, lorsque nous demandons à grands cris que Paris ne gouverne pas nos provinces ? Si la liberté du commerce doit s'établir dans toute l'Europe, les grandes nations n'auront, sous le rapport de la richesse, aucun avantage sur les petites. L'économie politique se prépare une monarchie universelle plus durable que celle que Charles-Quint et Napoléon voulurent inutilement fonder *sur la violence*. Décentraliser les empires, établir dans chaque province, dans chaque ville, une activité propre, et, en même temps, *faire tomber les barrières* qui séparent les nations, voilà à quoi tendent la liberté, la science et l'industrie : en sorte que si leur triomphe était complet, on pourrait dire de la grande société des hommes ce que Pascal disait de l'Univers : centre partout, circonférence nulle part [2]. »

C'est encore la puissance des idées qu'il nous montre dans ses études sur Napoléon [1]. Sans se soucier des protestations qu'il pourrait provoquer, soit de la part des « admirateurs quand même » de Napoléon, soit de la part « des libéraux et autres qui confondaient Napoléon et sa gloire dans leur aversion pour ce qu'ils nommaient le parti bonapartiste », Pierre

1. Le *Globe*, 24 novembre 1827.

2. Le *Globe*, 24 juin 1829 ; *Revue indépendante*, 1842, t. II, p. 582 ; *Œuvres complètes*, t. I, p. 305.

Leroux, en vrai philosophe, nous expose ce qu'il appelle « le système de Napoléon ». Or, suivant lui, « c'est s'exposer à ne rien comprendre aux grands événements de l'Empire et à la marche de l'humanité que de voir uniquement dans Napoléon un despote qui fascine, ou un conquérant qui parade, ramenant tout à son ambition personnelle et à son orgueil plus qu'humain ». — Napoléon, sans doute, est un conquérant, mais un conquérant qui a pour but de civiliser ; un glorieux, mais un glorieux qui mit sa gloire à généraliser en Europe les résultats de la Révolution française et à les consolider parmi nous[1]. N'oublions pas, en effet, quels étaient, au lendemain de la Révolution, les dangers qui menaçaient encore la forme de civilisation qu'elle nous avait donnée : la France était entourée de civilisations bien moins avancées que la sienne et de monarchies qui, autrefois, s'étaient liguées, toutes, pour l'écraser ; un retour offensif était donc toujours à craindre ; pour le rendre impossible, Napoléon n'eut recours ni à l'insurrection, ni aux orateurs, ni aux clubs, comme la Convention, mais à ses armées, à ses administrateurs et à son code. Il rêve, à la fois, de fortifier la France contre le Nord, de réaliser la complète fusion de l'Europe sud-occidentale, cette unité européenne, dont nous parlions tout à l'heure, et de répandre partout les idées de la Révolution. Voyons, d'ailleurs, les faits : « Partout où il régnait ou faisait régner, l'inquisition, les droits féodaux, les redevances personnelles, tous les privilèges exclusifs étaient abolis, le nombre des couvents réduits, les barrières de province à province supprimées, et les douanes transportées aux frontières. En ce sens, il fit la révolution tout seul. Féodalité, domination sacerdotale, barrières qui isolent les nations, préjugés sociaux qui séparent les hommes en castes, inégalités de tout genre, il se mit à tailler avec son épée dans ces nœuds gordiens de l'humanité. Quand il avait fait un pas, son code nivelait tout derrière lui ; c'était comme l'Évangile du conquérant : ses victoires étendaient le domaine de son code et son code lui donnait des armées. » Il comprenait que

1. Cf. Le jugement de M. Aulard sur Napoléon : *Histoire politique de la Révolution française.*

la France en provignant ainsi chez les peuples voisins sa science et ses institutions, travaillait à sa propre sécurité. — Telle fut l'idée maîtresse qui toujours l'inspira et qui fait la grandeur de son œuvre *providentielle :* ainsi seulement on peut comprendre comment et pourquoi « le tyran de la France fut cependant fanatique du nom français et de l'honneur de la France » ; pourquoi et comment tout un peuple fut fanatique de lui. Par conséquent, « continuer les plans de la Révolution et de Napoléon, — en renonçant à l'amour des conquêtes qui ont entravé leur œuvre, — c'est faire de l'homogénéité autour de la France, c'est placer la France au centre d'un vaste cercle, vivant de la même vie qu'elle, c'est assimiler à la France ce qui l'entoure ; c'est rendre de plus en plus resplendissant par le monde entier son esprit essentiellement civilisateur. — Ces pages ne frappent plus guère aujourd'hui, peut-être, par leur originalité, mais il en est tout autrement si l'on se reporte à l'époque où elles furent écrites.

Pierre Leroux nous apprend lui-même comment elles furent jugées dans son entourage et ce renseignement est précieux car il nous prouve la place que tenait l'auteur au journal : « Mes collaborateurs, nous dit-il, à quelques exceptions près, furent loin d'approuver mon jugement ; *ils sourirent de dédain*, et quelques-uns même trouvèrent mon admiration pour l'usurpateur corse par trop extravagante. *Si j'avais été obligé de les consulter pour publier cet article, il n'aurait point paru*[1]. — Au dehors, les discussions ne furent pas moins vives et si Pierre Leroux trouva des con-

1. « Par un singulier hasard, qui démontre bien le chaos politique de la France, ce sont ces mêmes hommes groupés autour de M. Guizot, ajoute P. Leroux, dans une note de 1851, qui ont été chargés de recevoir les cendres de Napoléon et d'élever son tombeau : ce qui a fait dire à M. Quinet : « Les cendres de Napoléon sont rendues à la France : elles approchent, elles vont entrer dans le port. La terre tressaille : qui, pensez-vous, va, au nom de tous, recevoir le premier et saluer ses dépouilles ? L'homme qui était à Gand pendant que Napoléon était à Waterloo. Ah ! si c'est là l'hospitalité que vous préparez à ces cendres, elles étaient mieux sur leur rocher ; et, fasse le ciel, si elles doivent toucher une France ou ennemie ou avilie, qu'elles soient, à cette heure, ensevelies dans l'Océan. » (Pierre Leroux : *Œuvres complètes*, t. I, p. 306, en note.)

tradicteurs parmi ses amis, il trouva aussi des défenseurs auxquels il ne s'attendait guère. C'est ainsi que Talleyrand prit, contre les collaborateurs du *Globe* qui fréquentaient son salon, la défense de ce que ceux-ci nommaient « les erreurs de son système ». — Talleyrand fit plus : comme il était alors en coquetterie avec les principaux démocrates de l'époque et, notamment, avec Cavaignac [1], il manifesta le désir de voir Pierre Leroux, pour s'entretenir avec lui et le féliciter, mais Pierre Leroux refusa toute entrevue : l'homme qui avait servi de lien traditionnel à tant de régimes et à tant de gouvernements, et pour lequel il n'avait aucune estime, ne pouvant, à son avis, que songer à le corrompre [2]. — C'est à la suite de cette publication, également, qu'on vint lui proposer d'écrire une histoire de Napoléon en deux volumes, « histoire qui lui aurait rapporté cent mille francs et l'honneur de voir sur le titre d'un livre, son nom à côté de celui de Béranger [3] ». L'offre était séduisante, car la famille de Pierre Leroux s'était considérablement accrue [4] et son traitement au *Globe* ne suffisait point à l'enrichir ; mais l'offre est encore écartée, par crainte de n'avoir pas toute liberté dans l'appréciation des hommes et des faits. Pierre Leroux nous apparait donc de nouveau, — et tel il restera toute sa vie, — d'une sincérité absolue, d'une loyauté à toute épreuve, incapable de faire la moindre concession, même à ses amis, dans son propre intérêt, et d'agir contre ce qu'il croit être la justice et la vérité. — Le fait suivant nous apprend encore à le mieux connaitre : M. Guizot, parait-il, en parlant de ses projets avec ses amis, disait fréquemment, demi-souriant, demi-sérieux : « Quand viendra *notre* ministère ! » et insistait d'une manière particulière sur le mot *notre* propre à flatter ses auditeurs. « Or, un jour, au bureau du *Globe*, nous raconte Pierre Leroux, il m'adressa son : — *quand viendra notre ministère*, d'un tel air que le rouge me vint à la figure. — Depuis ce jour, j'ai toujours eu de tristes

1. Cf. Weil : *Histoire du parti républicain*, p. 83 (Paris, F. Alcan).
2. P. Leroux : *Œuvres complètes*, t. I, p. 312 et sq.
3. P. Leroux : *La Grève de Samarez*, p. 257 ; Cf. Appendice II.
4. Pierre Leroux avait déjà cinq enfants.

pressentiments relativement à ce ministère que m'annonçait M. Guizot. J'avais saisi ce leurre grossier qu'un ambitieux vulgaire jette à la vanité de ceux qu'il veut séduire, ce leurre que M. Guizot porte toujours avec lui dans ses relations avec les hommes et qui faisait dire à M. Dubois : « Il se croit fin, il n'est que maladroit ; il se révèle et ne vous prend pas : quant à moi, je l'entends toujours venir *avec ses gros sabots*[1]. »

L'étude sur *les Pays-Bas et le gouvernement de la Hollande*, écrite sous l'inspiration de quelques amis belges, est, au fond, un plaidoyer en faveur de la liberté religieuse. Elle met, pour la première fois, en relief, un fait dont la portée devait être considérable et auquel on n'avait point accordé jusqu'ici une attention suffisante : l'alliance, en Belgique, des catholiques et des libéraux, alors qu'en France ces deux partis restaient irréconciliables. Guillaume d'Orange et le gouvernement Hollandais, pour vaincre la résistance des évêques catholiques, poursuivaient les Jésuites qu'ils considéraient comme leurs inspirateurs : au premier moment, les libéraux applaudirent, mais s'apercevant bientôt que ces persécutions étaient dirigées non seulement contre un parti, mais contre la liberté, ils firent volte-face et s'unirent aux catholiques qui, par reconnaissance, se firent libéraux. De là le catholicisme libéral qui prépara la Révolution, et la formule célèbre : « La liberté comme en Belgique. » — Pierre Leroux, comme ses collaborateurs du reste, se montra favorable à cette nouvelle forme de libéralisme. S'il y a des faits précis contre la compagnie de Jésus ou contre toute autre secte, quelle qu'elle soit, écrit-il, comme il l'écrira bien souvent encore plus tard, qu'on les poursuive et qu'on les condamne au nom des lois existantes, mais pas de procès de tendances, car alors c'en est fait de la liberté, notre sauvegarde à tous, et le premier de nos droits.

Les deux derniers articles sur *le style symbolique* et sur *Jean-Paul Richter* que l'auteur à réunis plus tard sous ce titre commun : *De la poésie du style*[2], sont des articles pu-

1. *Revue indépendante*, 1842, t. II, p. 542.

2. Le *Globe*, 29 mars et 8 avril 1829 : *Œuvres complètes*, t. I, p. 324.

rement littéraires. Dans le premier, il explique comment notre langue, d'origine latine, si philosophique, par nature, si exacte, si précise, semble se rapprocher de plus en plus des langues du Nord « pour revêtir une teinte de mystère et chercher *à faire entendre*, au lieu de dire ». Or, suivant lui, ce changement serait dû, moins à l'imitation de l'Allemagne et de l'Angleterre, qu'à l'invention de ce qu'il appelle « un trope nouveau », c'est-à-dire à l'habitude de substituer continuellement des images aux termes abstraits, des expressions vagues et indéterminées à l'expression propre, des métaphores et des allégories à des comparaisons d'idées. Une idée, par exemple, se présente à l'esprit ; aussitôt on l'exprime par une image, un symbole et c'est ce symbole, cette image que l'on développe au lieu de développer l'idée elle-même. Fréquent chez Bernardin de Saint-Pierre, chez Chateaubriand, ce procédé est d'une application constante chez Victor Hugo ; que l'on analyse quelques-unes de ses pièces, *Mazeppa* ou *les Fantômes :*

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles...

on verra une même idée sous vingt formes différentes, et presque autant de comparaisons que de vers. Ainsi, « parler par symboles, allégoriser, telle lui paraît être la grande innovation, en fait de style, depuis cinquante ans ».

C'est le même procédé, mais poussé jusqu'à l'extrême, qu'il retrouve dans Jean-Paul Richter, et c'est pourquoi il rapproche cette étude de la précédente. « C'est toujours, écrit-il, une idée morale, ou une vue sur l'histoire de l'humanité, ou une observation délicate des mouvements de l'âme rendus par une comparaison prise dans la nature physique ; c'est toujours l'abstrait sous la forme matérielle souvent ravissante. Et il y a un grand charme dans cette sorte de comparaison, qui nous fait passer, en un instant, d'un des deux mondes à l'autre. L'oreille, l'œil trouvent leur plaisir dans le rapport harmonique de deux tons et de deux couleurs ; c'est pour ainsi dire le plus haut degré de consonances que l'être puisse percevoir, car, en même temps, toutes les puissances de l'âme sont en jeu. » Mme de Staël, dans son livre de l'Alle-

magne, trouvait, au contraire, monotone et fatigante, cette longue suite de métaphores. « La poésie du style de Jean-Paul, écrit-elle, ressemble aux sons de l'harmonica, qui ravissent d'abord, et nous font mal au bout de quelques instants. »

Tous ces articles méritent, comme on le voit, d'être tirés de l'oubli, non seulement parce qu'ils contiennent des idées neuves et originales, mais encore parce qu'ils nous montrent combien est forte la personnalité de Pierre Leroux qui, malgré les influences multiples qu'elle subit, s'affirme de plus en plus ; combien son talent est souple et varié, et quel merveilleux critique littéraire il aurait pu devenir s'il l'avait voulu [1].

Jusqu'en 1828, malgré quelques divisions inévitables entre collaborateurs inégalement libéraux et inégalement prudents, le *Globe* resta à l'abri de toute persécution de la censure. A cette époque, il devient presque exclusivement politique. Si l'on en examine alors, c'est-à-dire sous les ministères Martignac et Polignac, l'allure et le langage, on y trouve une hardiesse, une fermeté de ton qu'aucun organe de l'opposition n'a surpassées, mais qui ne tardèrent pas à lui nuire [2]. M. Lachevardière, qui n'en approuve plus la ligne de conduite, lui retire ses capitaux ; — en outre, un certain nombre de collaborateurs, craignant de se compromettre, cessent de lui prêter leur concours, d'où, beaucoup d'ennuis et d'embarras jusqu'ici inconnus. Enfin, survinrent deux événements graves qui faillirent amener sa chute. Le premier, dont nous avons déjà parlé, fut la condamnation de Dubois à quatre mois de prison par le tribunal, et à la censure universitaire par le conseil royal de l'instruction publique, pour son article sur *La France et les Bourbons*. C'était un premier avertissement donné au *Globe* qui cessait d'être un journal purement littéraire et philosophique, et qui ne dissimulait plus son hostilité contre le gouvernement. Le second fut la pro-

1. Cf. Pierre Leroux : *L'Art et la Poésie* (*Revue Encyclopédique*, 1831); *Job*, 2e partie, critique de Renan : *Revue des Deux Mondes*, 1er decembre 1835 ; *Préface de Werther : La Grève de Samarez*, dernière partie ; *De la fable*, etc.

2. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI, p. 384.

mulgation des ordonnances, le 25 juillet 1830. Cette promulgation provoqua à Paris les plus énergiques protestations, et le *National* du 27 s'en faisait l'écho indigné. Pierre Leroux suivit les rédacteurs du *National* et, malgré la résistance de quelques-uns de ses collaborateurs, il publie son opinion dans le *Globe*. M. Cousin accourt aussitôt au journal, très irrité : « Vous compromettez vos amis, dit-il à Pierre Leroux. La Restauration est encore nécessaire pendant cinquante ans. Quant à moi, je déclare que le drapeau blanc sera toujours mon drapeau [1]. » Pierre Leroux, qui commençait à connaître « son Cousin », ne fit que rire de ses prophéties. — Eugène de Mirecourt, dont le récit n'a pas été contredit par Pierre Leroux, dans *La Grève de Samarez*, où sont discutées les autres assertions de son biographe, raconte ainsi les événements qui suivirent : « Le 28, un mandat d'arrêt est lancé contre Pierre Leroux. Regardant comme une lâche action de se cacher ou de fuir, il arrive comme d'habitude à l'imprimerie du journal. Tout à coup des agents s'y précipitent. On veut s'emparer de sa personne, mais les compositeurs rossent la police, la jettent dans la rue, prennent ensuite les armes et vont faire le coup de feu. Leroux est à leur tête [2]. — Après la victoire, il se rend à l'Hôtel de Ville en toute hâte, afin d'obtenir de La Fayette [3] qu'il proclamât la République. Odilon Barrot survint. La Fayette cause avec lui, sort au bout de quelques minutes, comme pour le reconduire, et notre héros attend vainement trois grandes heures le retour de ses espérances républicaines. Elles étaient au Palais Royal, en train de se marier avec Louis-Philippe, avec lequel les malheureuses devaient faire si triste ménage. — Le lendemain, M. de Rémusat dit à Pierre Leroux : « Vous avez été joué. Ceci se tramait de longue date. Et puis, entre nous, votre République est une franche utopie [4]. »

1. Pierre Leroux : *Réfutation de l'Éclectisme*, p. 78.

2. C'est la première et la dernière fois que nous voyons Pierre Leroux si belliqueux, et sa conduite est, ici, si peu en rapport avec son caractère pacifique ordinaire, que nous craignons fort que le récit d'E. de Mirecourt ne soit exagéré.

3. Cf. *Une typographie nouvelle. Revue Indépendante*, t. VI.

4. Eugène de Mirecourt : *op. cit.* ; — Lettre de Louis Pierre Leroux à *l'Indépendant de la Creuse*, 1895.

L'opinion de M. de Rémusat fut sans doute celle de beaucoup d'autres, car, dès qu'ils virent que la cause était perdue, la plupart des rédacteurs du *Globe* s'éclipsèrent, quittant le parti de l'opposition pour celui du gouvernement, heureux d'obtenir, en échange, postes brillants et grasses prébendes. Beaucoup d'entre eux ne tardèrent pas à devenir soit préfets, soit conseillers d'État, soit ambassadeurs, soit députés, voire même ministres. — Seul, ou à peu près seul, Pierre Leroux n'obtint rien, n'ayant rien voulu demander, ni rien su se faire offrir, et il se trouva alors au *Globe* le maître absolu[1].

C'est à ce moment qu'il songea à se rapprocher du Saint-Simonisme, dont il n'avait cessé d'étudier la doctrine depuis le jour où Saint-Simon lui-même lui en avait exposé les principes. Cette évolution, il l'avait, d'ailleurs, préparée de longue date et d'une manière aussi persévérante que discrète, comme nous l'avons montré[2], en orientant son journal vers les questions sociales et humanitaires, et en appelant l'attention sur toutes les réformes propres à amener l'émancipation de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. — Quand on considère ainsi le *Globe* de la Restauration et le *Globe* Saint-Simonien, ils ne nous apparaissent plus comme deux journaux essentiellement différents : le premier est, en quelque sorte, la préparation du second qui le complète. C'est là, du reste, ce que nous explique clairement Pierre Leroux dans son article : *Plus de libéralisme impuissant,* qu'il fit paraître le 18 janvier 1831, pour informer ses nouveaux lecteurs de l'évolution que le *Globe* venait d'accomplir.

1. « Quand la Révolution de juillet éclata, un grand vide se fit dans la rédaction. La plupart des rédacteurs, arrivant d'emblée au pouvoir ou s'en approchant, sentirent qu'ils pourraient difficilement rester journalistes, et l'idée de dissoudre le journal entra dans leur esprit. Pierre Leroux et quelques autres ne furent pas de cet avis et ils me demandèrent, dans cette crise, le secours plus fréquent de ma plume. Je ne demandais pas mieux. Pendant les trois mois qui suivirent la Révolution de juillet, je fis nombre d'articles de tout genre. » Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II, p. 533.

2. *Vid. sup.*, p. 21.

III

Ce fut le 11 novembre 1830 que le *Globe* se rallia définitivement au Saint-Simonisme. Aussitôt Pierre Leroux en agrandit le format ; le 18 janvier 1831 il y publia l'article que nous venons de citer, et le 22 août il lui donna le titre suivant : « Le Globe, *journal de la religion Saint-Simonienne*, avec ces épigraphes : *A chacun selon sa vocation ; à chacun selon ses œuvres. — Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.* »

Le programme du Saint-Simonisme, que le nouveau *Globe* se proposait de défendre, avait été résumé et formulé dans une brochure adressée à la Chambre des députés, en réponse aux accusations portées contre lui à la tribune par MM. Dupin et Mauguin. « Les Saint-Simoniens, y lisons-nous, reconnaissent qu'ils professent sur les problèmes religieux et sociaux des doctrines nouvelles, mais ces doctrines ne sont pas celles qu'on leur attribue. Les Saint-Simoniens repoussent le partage égal de la propriété, qui constituerait une injustice plus révoltante que le partage inégal qui s'est effectué jusqu'ici. Ils croient à l'inégalité des hommes, comme base de l'association et condition indispensable de l'ordre social. Ils repoussent la communauté des biens, qui violerait la première des lois morales qui veut qu'à l'avenir chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres. Mais, en vertu de cette loi, ils demandent l'abolition des privilèges de naissance et la destruction de l'héritage. Ils demandent que tous les instruments de travail, les terres et les capitaux qui forment aujourd'hui le fonds morcelé des propriétés particulières, soient exploités par association et hiérarchiquement. Ils demandent l'affranchissement définitif de la femme, mais sans abolir la sainte loi du mariage. » — Tel est le programme qui fut soumis également à Pierre Leroux, et dont il s'engagea à poursuivre la réalisation.

Avec son nouveau programme, le *Globe* ne tarda pas à

trouver de nouveaux rédacteurs. Dans le *Globe* de la Restauration, c'était l'élément normalien qui dominait ; ce fut l'élément polytechnicien qui domina dans le *Globe* Saint-Simonien. Nous y trouvons, aux côtés de Bazard et d'Enfantin, dès le début, Jean Reynaud, Hoart, Emile Péreire ; puis, successivement, Lambert, Saint-Chéron, Guéroult, Ed. Charton, Cazeaux, Dugied, Stéphane Mony, Barrault, Michel Chevalier, Charles Duveyrier, Mmes Bazard et Saint-Hilaire... et les travaux qu'ils publièrent, notamment ceux d'Enfantin, sur l'economie politique ; de Michel Chevalier, sur les réformes sociales ; de Barrault, sur l'orientalisme, ne le cèdent en rien, par l'éclat du talent et par la largeur des idées, à ceux des premiers rédacteurs du *Globe*[1].

Mais l'École Saint-Simonienne ne se contenta pas d'avoir son organe qui agissait directement sur les masses auxquelles on le distribuait gratuitement : elle voulut avoir ses missions et ses missionnaires qui iraient dans tous les grands centres porter la bonne parole et recruter des adhérents. C'est principalement à cette tâche que fut employé Pierre Leroux.

Au mois de janvier 1831, avec Hippolyte Carnot, Dugied, Margerin et Laurent, il fut chargé d'aller évangéliser la Belgique. Ce pays, qui, comme la France, s'était affranchi de l'ancien régime, ne pouvait manquer, pensaient-ils, de leur faire bon accueil ; mais, à Bruxelles, leur espoir fut déçu, et, sans l'intervention du Congrès belge qui les protégea contre les catholiques et réprima les émeutes, ils n'auraient point réussi à se faire entendre. La réception fut plus cordiale à Liège, où une salle avait été mise à leur disposition par le recteur de l'Université. Ils obtinrent même un si grand succès qu'ils purent, pendant leur mission, fonder en Belgique une Église et six centres de propagande qui n'eurent, il est vrai, qu'une existence de courte durée. — Nous ignorons quelle part exactement revient, dans ce succès, à chacun de

1 Pour tout ce qui concerne l'École Saint-Simonienne, Cf. surtout Weill : *L'École Saint-Simonienne* (Paris, F. Alcan) ; — J. Reybaud : *Etudes sur les réformateurs modernes* ; — G. Pinet : *Ecrivains et penseurs polytechniciens* : — S. Charléty : *Histoire du Saint-Simonisme*.

nos missionnaires; mais le fait suivant, que nous tenons de M. Joseph Bertrand, nous porte à croire que celle de Pierre Leroux ne fut pas la moindre. En effet, bien qu'il fût veuf alors, avec cinq enfants, et absolument sans fortune, il séduisit si bien par sa parole une jeune Belge et sa famille, qu'il ne tint qu'à lui de faire un très brillant mariage. Les parents n'y mettaient qu'une condition : Étant catholiques, ils désiraient que leur fille se mariât à l'Église. — Pierre Leroux hésita quelque temps, fut très peiné, paraît-il, mais finalement refusa, déclarant que ses convictions philosophiques et religieuses ne lui permettaient pas de concession semblable et il revint à Paris.

A Paris, il continua ses prédications avec un véritable zèle d'apôtre, allant partout où il espérait trouver des auditeurs disposés à l'entendre, surtout des auditeurs appartenant au peuple, et des conversions à entreprendre. Dans ces excursions, il était, d'ordinaire, accompagné de quelques fidèles; mais le plus assidu, à cette époque, était Mme Alexis Petit, qui, avec l'assentiment des siens, se montra d'une générosité extrême envers l'École Saint Simonienne[1]. On les voyait fréquemment ensemble entrer dans les restaurants d'ouvriers, s'y faire servir le menu le plus modeste, et là, provoquer l'occasion de s'entretenir avec leurs voisins, et de leur annoncer la bonne nouvelle. — Deux fois par semaine, dans une petite salle située près de la Sorbonne, assisté de son frère Jules, Pierre Leroux allait encore exposer les principes de la religion Saint-Simonienne, pendant que ses amis enseignaient, de leur côté, dans d'autres quartiers. C'était, avant la lettre, nos instituts populaires d'aujourd'hui, avec cette différence, toutefois, que tous les orateurs donnaient un même enseignement, ayant une doctrine commune.

Au mois de mai, c'est le Midi que Pierre Leroux fut chargé d'évangéliser avec son ami Jean Reynaud. Ils partirent donc pour Lyon, puis pour Grenoble. A Lyon, comme à Bruxelles, le premier accueil est plutôt décourageant. Catholiques et protestants se sont ligués pour leur faire de l'opposition, et,

1. Cf. Weil, *L'École Saint-Simonienne*, p. 56, en note

au besoin, pour les empêcher de parler en public. On leur accorde une vaste salle pour leurs conférences, puis on la leur retire. Mais ces taquineries un peu mesquines produisirent un effet diamétralement opposé à celui qu'on en attendait ; la foule, dont la curiosité est éveillée, veut à tout prix les entendre, et, finalement, le succès des deux missionnaires dépassa les prévisions les plus optimistes. « Si nous avions une salle pour quatre ou cinq mille personnes, écrivait Jean Reynaud, elle serait pleine. — C'est comme une maladie, c'est comme une peste. Je crois qu'à la halle on ne cause que Saint-Simonisme. Ce matin, en demandant mon chemin à deux braves gens, qui heureusement ne me connaissaient pas, j'ai attrapé une grande histoire sur les Saints-Simoniens qui vont, comme Pierre l'Hermite, pour faire une croisade. » — Les conversions se multiplient, et dans les rangs du peuple et dans les rangs de l'armée; plusieurs officiers et plusieurs ingénieurs allèrent même jusqu'à donner leur démission, pour rejoindre leurs anciens camarades de Polytechnique et se consacrer tout entiers au triomphe de la nouvelle religion[1].

Pierre Leroux et J. Reynaud auraient été pleinement satisfaits si, de Paris, on avait applaudi à leurs efforts ; mais, à leurs bulletins de batailles et de victoires, les Pères ne répondaient par aucune parole d'encouragement, et J. Reynaud se plaignait amèrement de cette indifférence. Ils devaient bientôt en apprendre la cause. — A la maison commune de la rue Monsigny, des dissensions graves commençaient à s'élever entre Bazard et Enfantin. Loin de s'en tenir au programme que nous connaissons déjà et qui avait été adressé à la Chambre des députés, Enfantin tentait d'y faire des additions importantes et qui rencontraient de sérieuses résistances. Cette doctrine secrète dont on avait parlé tout bas à Reynaud, à Leroux, à Charton[2], et qu'ils considéraient comme

1. Cf. *Les Saint-Simoniens à Lyon*, B. N., Ld [191]. 25.

2. Cf. *Mémoires d'un prédicateur Saint-Simonien*, une très intéressante étude de Ed. Charton *Revue Encyclopédique*, décembre 1831, t. LII, p. 655 ; et *Etudes sur les Reformateurs modernes* de J. Reybaud, t. I, p. 117 et sq.

une invention d'adversaires malveillants, se formulait aujourd'hui ouvertement et, bien plus, cherchait à s'imposer à tous les membres de la famille Saint-Simonienne, d'où la résistance de Bazard, et, après plusieurs réunions orageuses et plusieurs tentatives de conciliation, sa retraite définitive. Mais ce fut dans les séances des 19, 21 et 27 novembre 1831, que se décidèrent les destinées du Saint-Simonisme. Enfantin y exposa ses conceptions personnelles sur le rôle de la femme qui doit être émancipée et conviée au sacerdoce au même titre que l'homme, et sa théorie étrange du couple-prêtre, homme et femme, dont la mission est de sentir également les deux natures, de « calmer les ardeurs inconsidérées de l'intelligence, et de modérer les appétits déréglés des sens; de réveiller l'intelligence apathique et de réchauffer les sens engourdis, car il devra reconnaître tout le charme de la decence et de la pudeur, mais aussi toute la grâce de l'abandon et de la volupté ! »

En entendant de tels discours, Pierre Leroux ne put se taire : « Vous exposez là, dit-il à Enfantin, une doctrine que le collège a unanimement repoussée; je suis venu ici pour vous le dire : je vais me retirer. » — A quoi Enfantin répondit : « La preuve de la vérité de mes paroles, vous la voyez. Voilà l'homme, — et il montrait Pierre Leroux, — qui représente le mieux la vertu, telle qu'elle a été conçue jusqu'à présent, et, vous en êtes témoins, la vertu de cet homme ne peut pas comprendre ce qu'il y a d'universel dans mes paroles. »

Pierre Leroux se rappela alors son premier entretien avec Enfantin et la defiance qu'il lui avait inspirée. « Nous nous promenions, écrit-il, sous les grands arbres des Tuileries. Enfantin voulait me tâter avant de me révéler son système. Il commença, en forme d'introduction, par discourir sur Mahomet et sur Jésus, qu'il appelait *les Grands Farceurs*. — De grands farceurs! — Et moi qui, naguère, avais défendu, dans le *Globe*, l'extatique Mahomet contre le reproche de haute imposture, ce qui m'avait valu la grande colere de M. Cousin, d'accord en cela, disait-il, avec le *citoyen Voltaire*. Cette fausse appréciation d'Enfantin sur

les religions et sur ceux qui, par leurs révélations, les ont causées, m'inspira une insurmontable défiance, je vis du premier coup d'œil sa prodigieuse erreur du *Prêtre-Comédien* [1]. » — Ce qui est surprenant alors, c'est qu'il se soit laissé enrôler aussi longtemps par les Pères de la rue Monsigny.

J. Reynaud suivit l'exemple de Pierre Leroux. Il accusait la doctrine d'Enfantin d'abolir toute liberté humaine et d'enlever à l'homme sa dignité et sa conscience, depuis que, dans le collège où l'on devait reconnaître l'autorité souveraine du Père, l'usage de la confession publique s'était introduit. Il l'accusait, en outre, d'être immorale et « par conséquent, capable d'aggraver le sort des femmes au lieu de l'améliorer ». — Ces défections furent bientôt suivies de celles de Ed. Charton, Péreire, Cazeaux, Hippolyte Carnot, Fournel, Dugied, M. Le Chevalier... On sait comment finit l'Ecole Saint-Simonienne; quant au *Globe*, son organe, il cessa de paraître le 20 avril 1832.

1. Pierre Leroux : *Job*, p. 430.

CHAPITRE III

LA *REVUE ENCYCLOPÉDIQUE* ET LA *REVUE DES DEUX MONDES* (1831-1836)

I La *Revue Encyclopédique :* Son programme. Adresse aux philosophes. Nécessité d'une religion philosophique. Autres articles de philosophie religieuse. — II. Adresse aux artistes. L'art et l'industrie. Vraie nature de l'art. Son rôle. Caractère général de la poésie à cette époque. Jugement sur Victor Hugo. — III. Les partis politiques. Le prolétariat et la bourgeoisie. Nécessité d'une représentation pour les prolétaires. La souveraineté nationale. La loi du progrès. La philosophie de Jouffroy. — IV. Les troubles de 1834. Le procès monstre. Jugement de Pierre Leroux. — V. La *Revue des Deux Mondes.*

I

Dès qu'ils pressentirent la scission qui devait fatalement se produire dans l'École Saint-Simonienne et entraîner la disparition du *Globe* dont l'orientation, d'ailleurs, leur échappait de plus en plus, Pierre Leroux et Hippolyte Carnot songèrent à se procurer un nouvel organe pour la libre défense de leurs opinions. C'est alors qu'ils prirent la direction de la *Revue Encyclopédique*. Pierre Leroux signa le premier article où se trouve tracée la ligne de conduite qu'ils comptaient suivre : « Ce que l'humanité attend, écrit-il, c'est une parole d'espérance et cette parole un révélateur nous l'a fait entendre. Or, nous, disciples de Saint-Simon, — on voit qu'il ne parle ni d'Enfantin, ni de Bazard, — nous nous sommes groupés pour la développer et la défendre ; nous faisons plus, nous la pratiquons en réalisant, entre nous, la véritable égalité. — Voici que s'ouvre pour l'examen et la discussion de notre doctrine la *Revue Encyclopédique* qui s'adresse plus spécialement aux philo-

sophes et aux artistes. Nous devrons donc souvent chercher à montrer aux uns et aux autres *ce qu'est aujourd'hui la société et leur découvrir la raison de ce qu'ils sont eux-mêmes*. Tout ce que nous dirons aux philosophes aura pour but de leur prouver que le temps de la philosophie est passé et que le temps de la religion est venu[1]. » Et ce programme il le poursuit de septembre 1831 à janvier 1835, dans une série d'articles où se trouvent en germe, déjà, toutes les idées essentielles qu'il reprendra plus tard et développera dans ses œuvres.

Le premier de ces articles, adressé aux philosophes, caractérise, d'abord, avec une remarquable netteté l'état des esprits à cette époque et les causes qui l'ont produit. Il nous montre comment, continuant la tradition du XVIIIe siècle, on en est arrivé, par l'abus de l'analyse, à une sorte de morcellement du savoir humain et à la ruine de toute croyance. Écartant comme hypothétiques tous les vastes systèmes auxquels on se complaisait autrefois, chacun, pour parvenir plus sûrement à la vérité, s'est parqué dans son propre domaine, pratiquant à outrance la division et la subdivision du travail, de sorte que « la religion, la politique, l'économie politique, les sciences, les beaux-arts, sont devenus autant de sphères distinctes, entre lesquelles on n'aperçoit plus aucun lien ». Bien plus, « dans chaque branche même de la connaissance humaine, l'amour du fragmentaire, si l'on peut parler ainsi, a atteint son plus haut degré. La philosophie vise à être narrative, et, réduite à l'impuissance de comprendre la raison des divers systèmes, elle a fait de cette impuissance même un système, qu'elle a appelé l'éclectisme; la science a horreur des idées générales; l'histoire est un assemblage de chroniques, l'art un musée ou un cabi-

1. *Revue Encyclopédique*, septembre 1831. — Sainte-Beuve caractérise ainsi l'esprit de cette Revue : « La *Revue Encyclopédique* est un recueil systématique, fidèle à son titre ayant une sorte d'unité et une direction de doctrine dans tous les sens. En politique, l'avènement du prolétariat ; en religion, l'hostilité contre le christianisme, contre le spiritualisme pur et l'appel à un panthéisme confus ; en art, le symbolisme le plus vaste. Tels nous apparaissent les principes généraux, flottants sans doute, mais pourtant saisissables, inscrits sur les bannières de cette école. » *Premiers lundis*, t. II, p. 99.

net d'antiques ». Qu'en est-il résulté? « C'est que la philosophie a abouti au doute, la politique à l'individualisme, l'art à l'exaltation de l'orgueil, l'érudition à la satisfaction d'une vaine curiosité. » Plus de croyances communes, plus d'idéal commun : partout l'inquiétude, le malaise et, ce qui est d'une extrême gravité, la désagrégation de toutes les forces vives dont l'union et l'accord produisaient la grandeur de la nation [1].

Un tel état d'esprit ne saurait donc se prolonger sans danger, c'est pourquoi, « même les moins sérieux » ont compris la nécessité « d'une synthèse nouvelle de toutes nos connaissances ». L'homme, en effet, ne peut rester indéfiniment dans le doute. Il lui faut une réponse à tous les problèmes qu'invinciblement il se pose touchant la vie et la destinée, et une réponse qui soit conforme aux exigences de la raison et aux données certaines de la science: en d'autres termes, il a besoin d'une religion. Dès lors, si les savants et les philosophes ne veulent pas que leur œuvre soit plus néfaste que salutaire, après avoir depuis plus d'un siècle lutté de toutes leurs forces pour détruire le christianisme, « la plus grande religion du passé », ils doivent, avec non moins d'ardeur, concerter leurs efforts pour lui en substituer une autre qui concilie, enfin, la tradition et le progrès. Or, suivant Pierre Leroux, cette religion des temps nouveaux devra être au christianisme ce que le christianisme a été au paganisme ancien. Brisant toutes les formules étroites dans lesquelles on a voulu l'enfermer et, en quelque sorte l'immobiliser et écartant, d'une manière définitive, tout ce qui en lui est bien mort, elle devra, au contraire, s'attacher à tout ce qu'il contient de vrai et de vivant pour le mieux mettre en relief et l'enseigner à tous. Au fond de toutes les religions particulières, il existe, en effet, une sorte de religion éternelle qu'il s'agit simplement de retrouver, en la dégageant de l'alliage impur qui s'y est mêlé à travers les âges. Et

1. Adresse aux philosophes, *Revue Encyclopédique*, septembre 1831 ; *Revue Indépendante*, novembre 1841 et *Œuvres complètes*, t. I, p. 7. — Nous reviendrons plus tard, quand nous étudierons la doctrine de Pierre Leroux, sur cette adresse aux philosophes qui est peut être la plus remarquable de ses œuvres.

c'est là ce que Pierre Leroux s'efforce d'établir en étudiant dans la Revue *l'Influence des études orientales*[1], *la doctrine de Confucius*[2], *les rapports de la philosophie et du christianisme*[3] *et les rapports du christianisme avec la doctrine philosophique du progrès*[4].

II

A l'œuvre que nous venons de définir, l'art doit collaborer comme la philosophie et la science, mais pour bien nous faire comprendre quelle en doit être le rôle, il importait de bien fixer les esprits sur sa vraie nature ; aussi Pierre Leroux en esquisse-t-il la théorie dans son *Adresse aux Artistes*. Il suffira, pour montrer l'originalité de ces pages écrites en 1831 et que, naturellement, personne jamais ne cite, de les résumer à grands traits.

On oppose, d'ordinaire, écrit notre philosophe, l'art à l'industrie et l'on a raison, car l'un nous aide à mieux comprendre l'autre. Tandis que l'industrie est, en quelque sorte, la nature extérieure modifiée et transformée par notre action, la direction que nous savons donner à une vie qui n'est pas la nôtre, l'art est *l'expression de la vie qui est en nous*, ou, mieux encore, notre vie elle-même se réalisant, se communiquant aux autres hommes, et faisant effort pour s'éterniser.

« Or, l'homme ne crée rien. Il n'a donc d'autre moyen de réaliser le produit de sa vie intérieure que de l'incarner dans ce qui existe déjà. D'où il suit que le principe unique de l'art est *le symbole*. » De l'homme à l'homme, il n'y a, en effet, que deux moyens de communication : ou nous recourrons au langage abstrait, — moyen très imparfait, — ou nous irons puiser dans le monde extérieur à la source commune des impressions, dans l'océan de vie où nous sommes plongés, des images capables de donner par elles-

1. *Revue Encyclopédique*, avril-juin 1832, p. 69.
2. *Id.*, avril-juin 1832, p. 324.
3. *Id.*, juillet-septembre 1832, p. 281.
4. *Id.*, janvier 1833, p. 78.

mêmes les sensations, les sentiments et jusqu'aux jugements que nous voulons exprimer : ce second mode d'expression, c'est la poésie.

« La poésie est cette aile mystérieuse qui plane à volonté dans le monde entier de l'âme, dans cette sphère infinie *dont une partie est couleurs, une autre sons, une autre mouvements, une autre jugements*, etc., mais qui toutes vibrent en même temps suivant certaines lois, en sorte qu'une vibration dans une région se communique à une autre région, et que le privilège de l'art est de *sentir et d'exprimer ces rapports, profondément cachés dans l'unité même de la vie*. Car de ces vibrations harmoniques des diverses régions de l'âme, il résulte un accord et cet accord, c'est la vie ; et, quand cet accord est exprimé, c'est l'art : or, cet accord exprimé, c'est le symbole. Voilà pourquoi l'art est l'expression de la vie, le retentissement de la vie et la vie elle-même. »

Mais comme la vie ne reste pas immobile, il est nécessaire que l'art, de génération en génération, évolue aussi et se transforme. « Je dirai donc à l'artiste : Vous êtes libre : exprimez la vie qui est en vous, réalisez-la poétiquement; toutefois, j'ajouterai : Si au lieu de vous inspirer de votre époque, vous vous faites le représentant d'un autre âge, permettez que je range vos ouvrages avec les produits de l'époque antérieure à laquelle vous vous reportez. Ou si, oubliant que l'art c'est la vie, vous faites uniquement de l'art pour en faire, souffrez que je ne voie pas en vous le prophète, le *vates* que l'humanité a toujours cherché dans ses poètes. »

Passant alors en revue les principaux écrivains de son temps, il les divise en deux classes dont les tendances nous renseignent encore sur la situation des esprits. Dans la première, il place Byron, Chateaubriand, Sainte-Beuve et la foule innombrable de ceux auxquels nous devons « toute cette littérature de verve délirante, d'audacieuse impiété et d'affreux désespoir qui remplit aujourd'hui nos romans, nos drames et nos livres. Voilà, dit-il, ce que nous appelons l'École Byronienne et qui est inspirée par le sentiment vif et

profond de la vérité actuelle, c'est-à-dire de l'état d'anarchie, de doute et de désordre où l'esprit humain est plongé par suite de la destruction de l'ancien ordre social et religieux et de la proclamation de l'Égalité qui doit engendrer la société nouvelle. »

En face de cette École issue de la philosophie du XVIII[e] siècle, il place celle dont Lamartine et Victor Hugo sont les représentants et les chefs en France et qui, au fond, aussi sceptique et aussi dépourvue de religion que la précédente, se rattache cependant au christianisme auquel elle ne croit plus, et chante des idoles qu'elle sait n'être que des idoles. — « Celle-là est le produit le plus vivant d'une ère de crise et de renouvellement où tout a dû être mis en doute; celle-ci, bien que progressive en ce qu'elle révèle le même besoin par son retour au christianisme, est, pour ainsi dire, l'inspiration du passé voulant vivre dans le présent, le résultat d'une reprise momentanée de l'ancien ordre social et religieux dont l'Humanité inquiète et reculant d'effroi devant l'enfantement de ces théories nouvelles, s'est donné à elle-même une représentation avant de la délaisser à jamais. »

Et alors il caractérise avec une merveilleuse netteté l'œuvre des deux coryphées de la poésie contemporaine : « La même inspiration panthéistique, écrit-il, le sentiment le plus profond et le plus exalté de la vie universelle, la foi que dans le monde tout est lié, tout est uni, accordé, qu'un anneau qui s'ébranle, ébranle la chaîne, qu'une corde qui vibre fait vibrer toutes les cordes de cette harpe infinie qui est Dieu : voilà la grande pensée lyrique dans laquelle ils sont unis, et *j'ose dire que c'est là toute leur religion;* voilà aussi la partie vivante de leur œuvre; voilà ce qu'on découvre toujours sous l'enveloppe de leur poésie; *voilà le fond de leur âme* sous toutes les formes transitoires qu'ils ont pu ou *qu'ils pourront revêtir*. »

Toutefois, ce qu'il reproche à l'un et à l'autre c'est de trop sacrifier encore aux idoles du passé et d'étudier les misères humaines bien plutôt pour les peindre que pour les soulager. « De l'art, de l'art et toujours de l'art », voilà ce qu'ils nous offrent; c'est pourquoi ils arrivent au même vide et au

même néant. « Un Dieu sans humanité, ou une Humanité formée de phénomènes transitoires et d'hommes sans vie humanitaire. » — Puis, s'adressant à nos deux poètes et plus spécialement à Victor Hugo, il l'adjure de substituer à cette religion de l'art, une religion vraiment sociale, de puiser son inspiration à des sources plus fécondes et de mieux comprendre, enfin, les aspirations et les besoins de son époque. « Oui, grand poète, lui dit-il, dans une page admirable, tu sais dire la superstition de l'Arabe... et quand les Djinns funèbres passent en sifflant dans les airs, ton vers comme une onde sonore, associe tous les degrés du sentiment, depuis le calme le plus profond jusqu'à la terreur la plus vive, à tous les degrés du son, depuis le souffle le plus léger jusqu'à la plus horrible tempête, par une admirable combinaison d'harmonie que l'art n'avait pas su encore atteindre. — Mais, quand tu laisses les superstitions du passé, quand tu ne fais plus de la poésie sur l'histoire, quand tu parles en ton nom, tu es comme tous les hommes de ton époque, tu ne sais rien dire sur le berceau, ni sur la tombe. Voilà ce qui fait que ta poésie quand on s'en approche intimement et qu'on la recueille dans son cœur est sombre et glaciale. Elle n'a pas de ciel et elle ne se lie pas à la terre : la foi, l'espérance et la charité lui manquent. Poète, d'où vient l'humanité et où va-t-elle ? Voilà ce que tu ne sais pas : voilà ce que croyaient savoir et ce que savaient, en effet, sous un voile prophétique, tous les grands artistes du moyen âge. Voilà ce que savaient ceux qui ont bâti les cathédrales : ce que savaient Dante, Raphaël, Michel-Ange. »

Pierre Leroux insiste avec d'autant plus de force sur ces critiques, atténuées, d'ailleurs, par les plus délicats éloges, qu'à de sûrs indices il a cru reconnaître que « la pensée religieuse de Victor Hugo pouvait subir une métamorphose et revêtir une autre forme ». En outre, il a foi en lui parce qu'il le sait « épris de liberté et jaloux de son indépendance » ; parce que son œuvre a déjà subi des transformations importantes : « il y a bien plus de calme religieux, de croyance arrêtée dans les odes de sa première jeunesse, que dans les

« Feuilles d'automne » où sa rêverie, si puissante et si triste, creuse si profondément » ; parce que les beaux vers où le poète nous dit « ce qu'on entend sur la montagne », dénotent manifestement des préoccupations nouvelles, ces préoccupations humanitaires auxquelles, précisément, Leroux attache tant de prix ; parce que, enfin, son dernier livre se termine par un aveu et par une promesse : l'aveu de ses erreurs passées, la promesse « d'ajouter à sa lyre une corde d'airain », de renoncer, s'il le faut, « aux molles chansons et au loisir serein », pour défendre la cause de ceux qui souffrent.

Il faut relire, aujourd'hui encore, cette critique de Victor Hugo ; même après les nombreuses études qui lui ont été consacrées, elle contient peut-être le jugement le plus pénétrant qui ait été porté sur son œuvre. Elle nous aide, en outre, à mieux en dégager l'idée maîtresse et à mieux en apprécier la portée [1].

Ces études, et notamment la première, soulevèrent d'assez vives critiques même de la part des amis de Pierre Leroux qui lui reprochaient de s'attarder aux questions religieuses et de trop manifester son hostilité au christianisme. « Qu'avez-vous besoin, lui dit Sainte-Beuve, de soulever de telles questions ? Ce n'est pas là qu'est la plaie du siècle. La religion n'a rien à faire avec les choses d'ici-bas ? Il y a une loi morale qui suffit aux honnêtes gens. C'en est fait à jamais des idées théologiques : elles peuvent rester éternellement dans le silence : qu'elles ne sortent plus du domaine de l'histoire [2]. » — Pierre Leroux n'admet pas ces reproches. Il se défend, d'abord, d'être, comme on le prétend, hostile au christianisme. « Nous regardons, écrit-il, le christianisme comme la dernière forme dans laquelle notre Occident a

1. *Revue Encyclopédique*, novembre et décembre 1831 ; *Œuvres complètes*, t. I, p. 62. Cette *adresse aux artistes* devait traiter non seulement de la poésie proprement dite, mais encore de tous les beaux-arts : malheureusement, comme tant d'autres œuvres de Pierre Leroux, elle est restée inachevée. *Sur les relations de Pierre Leroux et de Victor Hugo*, cf. *inf.*, chapitre VII.

2. *Le National*, n° du 21 juillet 1832 ; Cf. également *Adresse aux Politiques : Œuvres complètes* de P. Leroux, t. I, p. 91.

vécu spirituellement, moralement, socialement; et, véritablement, avoir de l'hostilité contre le passé de l'Europe tout entière, ne pas chercher à comprendre, ne pas admirer par ses beaux côtés la vie antérieure d'où nous sommes sortis, ce serait, sous tous les rapports, un indice que nous manquons de ce sentiment qui fait comprendre la vie, soit qu'il s'agisse de la nature, de l'art ou de la société; ce serait démentir nous mêmes cette prétention à une tendance organique que nous annonçons et qui fait notre foi. Il est vrai que, suivant nous, cette forme du passé est irrévocablement brisée, qu'une nouvelle synthèse générale de la connaissance humaine s'impose, et que le respect superstitieux qui s'attache encore à la religion du passé est un des plus grands obstacles aux progrès de tous genres que la société a à faire. » Donc il n'est pas plus hostile au christianisme, — et c'est par là que sa philosophie se distingue de la philosophie du XVIIIe siècle, — qu'il n'est hostile au régime des républiques d'Aristote ou à la monarchie de Louis XIV. — En second lieu, s'appuyant sur l'autorité des plus illustres penseurs de son temps, il soutient, contrairement à l'opinion de ces critiques, que toute question sociale est une question religieuse et que la véritable plaie de l'époque est l'absence de religion. Beaucoup feignent de ne le point voir et se croient très habiles en écartant ainsi des discussions gênantes pour leurs petits calculs politiques; en réalité, ils ne font que prolonger l'état de trouble dans lequel nous vivons et dont souffre l'humanité tout entière [1].

III

L'antagonisme que Pierre Leroux vient de signaler entre les esprits tant au point de vue de la philosophie et de la

1. Cf. *Œuvres complètes. Aux Politiques*, t. I, p. 91 et suiv. — Pierre Leroux n'a jamais pu se plier aux mille petits compromis que la politique, paraît-il, souvent conseille et presque toujours absout. Aussi, sur ce point, était-il sévère pour ses adversaires : « on parle aujourd'hui, écrit-il, dans un de ses livres, des jésuites, de leur résurrection, de l'envahissement du pays par la célèbre société. Mais il y a quelque chose de plus terrible que les jésuites, c'est le *jésuitisme*. Le jésuitisme

religion, qu'au point de vue de l'art, il le retrouve entre les partis politiques. En effet, le prolétariat et la bourgeoisie, les deux seules classes qui existent depuis l'anéantissement de la noblesse, n'ont actuellement ni les mêmes vues ni les mêmes intérêts.

Épris de gloire militaire et persuadés que pour établir solidement leur république il faut, d'abord, affranchir de la servitude les nations étrangères, les prolétaires rêvent de nouveaux combats, peu soucieux, d'ailleurs, des richesses qui seront englouties dans les camps et dont une si faible partie leur revient ; — les bourgeois, au contraire, attachés à leur bien-être, redoutent la guerre qui les appauvrirait et rêvent plutôt d'un retour au régime de la Restauration [1].

Soutenus par le sentiment de l'égalité, si actif chez les petits, les prolétaires demandent que l'instruction soit la même où le génie est le même et que les écoles, comme les emplois, soient accessibles à tous ; ils comprennent, enfin, que l'instruction leur est indispensable pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits ; — les bourgeois pensent, de leur côté, qu'un égal partage des lumières leur serait funeste car il leur rendrait leur domination moins assurée, aussi entravent-ils, au lieu de les favoriser, les progrès de l'enseignement populaire.

Des produits de l'impôt, une part est consacrée à la solde des fonctionnaires, une autre à l'entretien des établissements d'utilité publique ; or, la classe bourgeoise tend à restreindre le plus possible la seconde, dont elle ne bénéficie point, pour accroître la première dont une grosse part lui revient, tandis que la classe des prolétaires demande de plus en plus au gouvernement et à ses fonctionnaires, plus de moralité,

existe sans les jésuites et hors des jésuites. On exterminerait les jésuites, que le jésuitisme ne serait pas mort pour cela ; on ne pourrait pas dire : Morte la bête, detruit est le venin. » (*La vérité sur un procès*, p. 343.) Or, jamais âme ne fut plus droite, plus honnête, plus ennemie de tout ce qui pouvait ressembler au jésuitisme que celle de Pierre Leroux et c'est pourquoi on ne peut pas ne pas l'estimer profondément, même quand on n'admet pas toutes ses théories.

1. Nous rappelons, une fois pour toutes, que pour bien comprendre ces jugements de Pierre Leroux, il importe de ne pas oublier à quelle époque ils furent écrits.

plus de justice et, par suite, des mesures qui favorisent, avec sagesse et prévoyance, l'organisation du travail et la libre association des ouvriers.

De telle sorte que la bourgeoisie qui représentait, autrefois, le progrès, quand il fallait lutter contre la noblesse, ne représente plus aujourd'hui que la stabilité ; d'où le conflit qui se prolonge entre ses intérêts et ceux du prolétariat. Pour le faire cesser, « la passion des sectes révolutionnaires n'a inventé que la violence et la violence a été vaincue » ; Pierre Leroux, comme Jean Reynaud, a foi dans les moyens pacifiques, c'est pourquoi il demande à tous les hommes politiques, à tous ceux qui disposent de la presse, de lutter pour obtenir une représentation spéciale du prolétariat qui fasse contrepoids à la représentation de la bourgeoisie. — Ni la justice ne pourra être satisfaite, ni l'accord rétabli, tant que les deux classes qui se partagent la société ne seront pas admises à concourir au pouvoir et à légiférer ensemble...[1]. Ce sont ces même idées qu'il reprendra plus tard dans son adresse aux Politiques en les rattachant au grand principe de la souveraineté nationale et en montrant que cette souveraineté réside à la fois dans l'esprit humain et en Dieu, ce qui le ramène à sa thèse fondamentale, que sans religion il ne saurait y avoir de constitution viable[2].

Cette politique, ni ses amis, ni ses ennemis ne devaient la comprendre. « Pour les révolutionnaires elle était trop sage, trop mesurée ; pour les conservateurs, trop profondément révolutionnaire » ; il n'en conserve pas moins sa foi dans le progrès et, cette foi, il la justifie par le témoignage de l'histoire. L'histoire, en effet, ne nous prouve-t-elle pas, comme l'a bien vu Condorcet, que, malgré des lenteurs, des arrêts, des reculs même apparents, l'humanité poursuit sa marche s'améliorant sans cesse ? La science étend chaque jour ses conquêtes, l'art devient plus humain, les idées de liberté, d'égalité et de fraternité s'infiltrent peu à peu, en les trans-

1. Cf. *De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires*, 1832, par J. Reynaud et le commentaire de P. Leroux qui précède cette étude. *Œuvres complètes*, t. I, p. 346 et sq.

2. *Adresse aux politiques*. *Œuvres complètes*, t. I, p. 109 et sq.

formant, dans les législations, les mœurs publiques se font moins barbares, les religions elles-mêmes se métamorphosent. Cette marche en avant, nous pouvons l'accélérer par nos efforts, comme nous pouvons la retarder par notre aveuglement et notre mauvais vouloir ; mais il ne dépend pas de nous de l'arrêter. C'est là ce que Pierre Leroux s'efforce d'établir dans sa belle étude, aussi neuve que profonde, sur *la loi de continuité qui unit le XVIII[e] au XVII[e] siècle*[1], dans ses deux articles sur le *Progrès législatif*[2] et sur le *Christianisme*[3], enfin, dans les comptes rendus qu'il consacre aux récents ouvrages de Jouffroy et de Cousin[4]. A l'un et à l'autre de ces philosophes il reproche d'avoir méconnu les grandes vérités qui précèdent, à savoir : l'étroite solidarité qui relie les générations successives, comme elle relie ces générations à l'univers, la nature influant sur l'homme, le présent s'appuyant sur le passé pour préparer l'avenir, le riche et le pauvre ayant besoin de leur concours réciproque, les efforts de chacun servant à tous, comme les efforts de tous servent à chacun. C'est ainsi que Cousin, après avoir obstinément combattu la philosophie du XVIII[e] siècle dont il n'a pas compris l'importance et l'utilité, en est arrivé à oublier le peuple dont il est sorti ; c'est ainsi que Jouffroy, son disciple, n'a pas craint de défendre ce paradoxe étrange : « que les idées font toutes seules leur chemin et que les hommes ont tort de s'en mêler » ; paradoxe qui nous conduit à la justification quand même du fait accompli et à la politique des satisfaits.

IV

Pendant que Pierre Leroux poursuivait dans la *Revue Encyclopédique* l'exposé de sa doctrine et faisait surtout œuvre de philosophe, ses amis tentèrent souvent de l'entraîner avec

1. *Revue Encyclopédique*, 1833, t. LVII, p. 465.
2. *Id.*, 1832, t. LVI, p. 259.
3. *Id.*, 1835, t. LXI, p. 78.
4. *Id.*, *De la philosophie éclectique enseignée par Jouffroy*, t. LVIII, p. 34 ; *De la philosophie de M. Jouffroy*, t. LX, p. 20 ; Cf. également de l'*Éclectisme*, APPENDICE.

eux dans la mêlée, mais ils n'y réussirent jamais qu'à demi.

Sur les instances de Armand Marrast, Godefroy Cavaignac, Vignerte et Lebon il entra cependant à la société secrète des droits de l'homme et consentit, avec Jean Reynaud, à faire partie du comité. « Il s'agissait de calmer, s'il était possible, les différents chefs de cette société et de les aider à préparer un *Credo* républicain[1]. » La tâche était difficile, car leur groupement se trouvait formé de tous les débris des anciennes sociétés secrètes qui avaient été dispersées après la défaite de leur armée, les 5 et 6 juin 1832. Pierre Leroux ne tarda pas à s'en apercevoir ; il retrouvait là toutes les divisions et toutes les ambitions qu'il avait trouvées autrefois dans la Charbonnerie. Aussi, « quelle anarchie, s'écrie-t-il ! Le premier mot que Godefroy Cavaignac me dit en me révélant les secrets du comité fut : nous sommes divisés ! Il y a trois partis dans le parti. — Je le crois bien ; c'étaient les trois sectes ; l'une représentait la liberté, l'autre l'égalité, la troisième la fraternité, mais qui manquaient d'un principe supérieur pour les relier entre elles ».

On sait quel fut le rôle de cette société et à quelle fin elle aboutit. Ardemment soutenue par la presse, elle attaqua avec une extrême violence le gouvernement, n'épargnant ni le roi, ni sa famille, fomentant des grèves, protestant contre toutes les mesures antilibérales qui se multipliaient, préparant enfin l'insurrection qui du 9 au 13 avril ensanglanta les rues de Lyon et les émeutes qui, presque en même temps, éclatèrent à Paris. Mais, comme l'avait prévu Pierre Leroux, la violence, une fois de plus, fut vaincue et les élections de 1834 achevèrent la défaite du parti révolutionnaire. — Aussitôt commencèrent les représailles. Plus de 2000 personnes furent arrêtées et 104 accusés retenus. C'est alors que ceux-ci résolurent de transformer, comme d'habitude, la sellette en tribune, et d'y accuser le pouvoir en prêchant la république et le socialisme. Pour donner plus de retentissement à leur procès, ils convoquèrent à Paris, sous le titre de défenseurs, 150 républicains notables, parmi lesquels

1. Cf. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 326 et sq.

Barbès, Pierre Leroux, Blanqui, Ledru-Rollin et Jules Favre.

Jamais prisonniers n'acceptèrent plus gaiement leur sort que les chefs de parti, bien qu'ils fussent les plus gravement compromis. Sainte-Pélagie devient pour eux un club où l'on discute, où l'on chante et où on fait la fête. Pierre Leroux qui leur rendait de fréquentes visites en était tout attristé. « Hélas ! écrit-il plus tard, lorsqu'il évoque en exil le souvenir de ces journées, pendant que ces prisonniers heureux et leurs avocats sablaient le champagne, les ouvriers enfermés pour la même cause n'avaient que du pain dans leur chambre, et les plus humiliés nous servaient à table après avoir préparé le festin... J'étais triste, glacé, en voyant ces républicains qui ressemblaient à la jeunesse dorée, des propos légers qui circulaient autour de la table et que ne retenait même pas la présence de la sœur courageuse de Cavaignac. »

C'est dans une de ces visites qu'il proposa à Cavaignac et à Marrast d'ajouter le nom de Lamennais à la liste de leurs défenseurs. Sa proposition fut, d'abord, mal accueillie. « Que voulez-vous que nous fassions d'un calotin ? » lui répondit Cavaignac. Mais, sur les instances de Pierre Leroux, et après réflexion, ils consentirent à s'adresser à lui. — Trois jours plus tard Lamennais était à Paris et se rendait avec Pierre Leroux à Sainte-Pélagie pour s'entendre avec les prisonniers et prendre connaissance du plan de défense qu'ils comptaient suivre. Le rapport, lu par Cavaignac, avait été l'objet de nombreuses discussions : en réalité, c'était moins une défense qu'un acte d'accusation contre le gouvernement et, en même temps, une profession de principes et la déclaration de ce que ferait la république victorieuse ; cette dernière partie surtout parut à Pierre Leroux d'une extrême faiblesse : c'était une espèce de compromis entre les trois sectes, qui se terminait par cette promesse étrange que « la République, aussitôt qu'elle serait victorieuse, livrerait au jugement du peuple, réuni en comices, les propriétés mal acquises et les propriétés exubérantes ».

Pendant cette lecture, nous dit Pierre Leroux, « je regar-

dais Lamennais qui était à côté de moi, écoutant attentivement, la tête penchée et les yeux fixés sur les dalles de pierre qui nous servaient de parquet. C'était en hiver. « Vous devez « avoir bien froid aux pieds, monsieur de Lamennais ? » lui dis je. — « Oh ! mon ami, me répondit il, comme s'il avait compris ma pensée. je n'ai pas trop froid aux pieds, mais j'ai bien chaud à la tête... » Le rapport fini, je demandai la parole et je dis qu'il devait être entendu que ce plan de défense et les principes qu'il contenait n'obligeaient en rien et n'engageaient nullement les défenseurs : que nous n'avions pas été appelés à le rédiger ; que nous n'étions pas convoqués pour le discuter et le réformer, mais seulement pour en prendre connaissance ; que nous nous mettions au service de la défense des accusés dans la mesure de nos forces et avec la liberté de nos opinions et de notre conscience, et que, quant à moi, *plusieurs des moyens révolutionnaires qui venaient d'être indiqués ne me paraissaient ni sages, ni conformes à la justice et à une saine politique*. — M. de Lamennais me remercia tout bas de mes réserves et nous nous retirâmes. En me quittant, il me dit : « Mon ami, nous monterons sur « l'échafaud, mais ce sera un beau jour ! » Lamennais, c'était « vraiment Savonarole[1] ».

Pendant que se préparait ce procès auquel est resté le nom de *procès monstre*, Pierre Leroux, dans un article que nous aurons à étudier plus tard, dégageait la philosophie des émeutes qui le provoquèrent, montrant avec plus de précision qu'il ne l'avait fait encore jusqu'ici, quels sont les droits et les devoirs respectifs de l'individu et de la société[2].

V

Peu sympathique à la classe bourgeoise, et d'un prix beaucoup trop elevé pour trouver des abonnés dans la classe des prolétaires, en outre, beaucoup trop libérale aux yeux des uns, beaucoup trop moderée aux yeux des autres, la *Revue*

1. Cf. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 327 et sq

2. *De l'Individualisme et du Socialisme*, 1834 (après les massacres de la rue Transnonain). *Œuvres complètes*, t. I, p. 365.

encyclopédique ne pouvait vivre longtemps. Dès le mois de septembre 1833, Hippolyte Carnot et Pierre Leroux durent en abandonner la direction ; en 1834, elle ne put faire paraître un seul numéro et celui qu'elle publia en janvier 1835 fut le dernier. Elle mourait d'inanition.

Pierre Leroux entra alors à la *Revue des Deux Mondes* où il devait donner alternativement un article de critique et d'information générales et un article de philosophie dogmatique. Son premier article parut le 1er décembre 1835, sous ce titre : *Revue trimestrielle de l'histoire et de la littérature*. Après avoir caractérisé les différents genres de critique littéraire, il indique nettement le but qu'il se propose. A côté de la *critique-artiste* qui prend prétexte des publications nouvelles pour écrire des articles originaux, combattre certaines tendances littéraires ou les appuyer au besoin, traduire, enfin, des impressions personnelles, il veut créer une revue d'information qui embrasse toutes les conceptions de l'esprit humain et donne une idée nette de tous les ouvrages de sciences, d'histoire, de littérature et de philosophie qu'il est utile de connaître. C'était, comme on le voit, en revenir à l'idée maîtresse qui lui avait suggéré la fondation du *Globe*. Toutefois, bien qu'il se propose de donner surtout des comptes rendus et d'être « nouvelliste plutôt que jugeur », il ne peut réussir à tenir sa promesse et c'est heureux, car les appréciations qu'il mêle à ses analyses sont du plus haut intérêt. En même temps que nouvelliste, il se montre, lui aussi, « critique-artiste », original et novateur. Que l'on relise par exemple, le jugement qu'il porte, à l'occasion du livre de Claudon : *Le baron d'Holbach*, sur le XVIIIe siècle, ce siècle « où la vie tout entière s'est absorbée à écrire, où l'on trouve toujours et partout, soit au physique, soit au moral, la recherche effrontée de la sensation physique voluptueuse, en compagnie de l'expérimentation qui regarde à travers sa loupe », et les pages qui suivent sur les véritables sources de l'inspiration poétique [1], et l'on comprendra quel merveil-

1. « Poète, interroge le siècle sur sa destinée, sa signification, son idéal ; scrute cette vie instinctive qui circule en de secrètes veines, qui, reliant cet âge au passé qu'il désavoue le mène où il ne songe

leux guide il eût pu devenir pour nos littérateurs. Il ne se borne pas à signaler les défauts des œuvres qu'il analyse et à en dégager les qualités, il indique les moyens de faire disparaitre les uns, de perfectionner les autres, aussi mesuré dans la louange que discret et subtil dans la critique[1].

Le second article de philosophie dogmatique parut le 15 février 1836. Sous ce titre : *Du Bonheur,* ce sont les principes mêmes de sa morale qu'il expose, principes qu'il reprendra, plus tard, en les développant dans son livre de *l'Humanité* et dans la *Revue sociale*.

Ici s'arrêta sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*. Cette revue qui, depuis 1830, avait pris la défense des idées libérales, tendait à se rapprocher de plus en plus de la monarchie de juillet, aussi ne laisse-t-on plus à Pierre Leroux le libre choix de ses sujets et, un jour qu'il apportait un article sur Dieu, Buloz lui fit cette réponse restée célèbre : « Dieu, voyez-vous, ça manque d'actualité. » De même, on réclame des coupures et des retouches dans ses articles de critique. Dans de telles conditions, il ne restait plus qu'à se retirer et c'est ce que fit Pierre Leroux.

point aller. Vois-tu au point de sa concentration la pensée qui rayonne à la surface en mille et mille accidents : le Dieu inconnu qui fait tout mouvoir, et se dégage laborieusement de sa forme antique par le travail de l'humanité ? Sais-tu où vont ces mages qui sur la foi d'une étoile vue à l'Orient, ont brisé leurs vieux autels ? Comprends-tu ce pèlerinage, par une nuit froide et obscure, où chaque pas, chaque souffrance est un acte de foi, chaque blasphème un élan vers Dieu ? Si tu as vu et compris, traduis tout cela dans un symbole qui soit glorieux mais où transpirent les hontes et les douleurs de la réalité. — Ainsi, la réalité brisée en mille accidents et l'idéal, telle est ici, comme partout, la double voie qui s'offre à l'artiste. » P. Leroux.

1. Cf. Dans le même article le jugement qu'il porte sur les vers de M. Chaudes-Aigues : on verra avec quelle bonhomie malicieuse et quelle fine raillerie il savait démasquer la vanité prétentieuse.

CHAPITRE IV

L'*ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE* ET LA *REVUE INDÉPENDANTE* (1836-1844)

I. L'*Encyclopédie nouvelle*. Ses principaux collaborateurs. Principaux articles de Pierre Leroux. Ses dissentiments avec Jean Reynaud. Le livre de l'Humanité. Articles sur Voltaire, l'Égalité, l'Éclectisme. — II. Pierre Leroux et Cabet. L'Utopie Icarienne. Jugement de Pierre Leroux. — III. Pierre Leroux et George Sand. Mme Marliani. — IV. La *Revue indépendante*. Ses collaborateurs. Principales études de Pierre Leroux. Adresse aux Politiques. De Dieu. Le cours de Schelling. Mutilation d'un écrit posthume de Jouffroy. Pétrarque. La Ploutocratie. — V. Les chroniques politiques de Pierre Leroux.

I

Pierre Leroux quittait à peine la *Revue des Deux Mondes* que déjà il formait de vastes projets nouveaux et s'entendait avec l'éditeur Gosselin pour la publication de l'*Encyclopédie nouvelle* dont il devait prendre la direction avec son ami Jean Reynaud.

Voici le but qu'il se proposait : « Il y a, dit-il, deux manières d'entendre une encyclopédie. On peut entendre un immense dictionnaire embrassant toutes les sciences particulières dans leurs détails, entrant dans tous ces détails, et remplaçant ainsi les dictionnaires particuliers de ces sciences ; mais l'expérience a montré quelles immenses lacunes laissent toujours de telles compilations qui sont toujours à refaire, par suite des découvertes nouvelles. Il y a une autre conception à se faire d'une encyclopédie : c'est d'entendre par là un livre qui, *au moyen d'une doctrine générale*, embrasse le cercle entier des connaissances humaines, sans se perdre et s'absorber dans les détails, laissant aux mono-

graphies et aux traités spéciaux leur rôle et leur utilité. C'est de cette dernière façon que les auteurs de la nouvelle Encyclopédie ont compris leur œuvre dès le début, et de plus en plus, à mesure qu'ils l'exécutaient. » Quant à la doctrine qui les inspire, elle n'est autre que la *doctrine du progrès et de la perfectibilité*, « doctrine de vie et de salut, non seulement pour l'espèce, mais pour l'individu. Démontrer *a priori* la vérité de cette doctrine par la métaphysique, et *a posteriori* par l'histoire, telle est l'idée la plus générale qui préside à la rédaction de tous les articles [1] ». Ce n'est donc point sans raison que J. Reynaud et P. Leroux donnent à l'*Encyclopédie nouvelle* le sous-titre de *Dictionnaire philosophique* et choisissent pour devise cette phrase de Leibniz : *Videtur homo ad perfectionem venire posse* [2].

Autour des deux directeurs se groupèrent bientôt toute une pléiade d'écrivains : savants, historiens, philosophes, heureux de prêter leur concours, même désintéressé, à une cause qu'ils jugeaient salutaire et opportune. Jean Aicard apporte à l'*Encyclopédie* ses fines et pénétrantes analyses sur les genres littéraires et les littérateurs, sur Ausone, Baïf, Balzac, Boccace, Boileau et beaucoup d'autres ; Geoffroy Saint-Hilaire, ses études sur les naturalistes Buffon et Daubenton, dont il continuait les travaux ; Dumont d'Urville, sa monographie sur le sol, les richesses et les mœurs de l'Australie qu'il avait visitée ; L. Viardot, le résultat de ses savantes recherches sur l'Espagne ancienne et moderne. Emile Péreire y traite des questions financières ; L. Vaudoyer, des questions d'art ; P. Le Play, Requin, Lamé, d'Avezac, Young, Transon... des questions d'ordre plus spécialement scientifique. En un mot, pas une branche de la connaissane humaine qui n'ait trouvé ses spécialistes dont les articles, quoique vieillis, méritent encore d'être consultés.

Toutefois, le plus actif et le plus infatigable de tous ces

1. Prospectus de l'*Encyclopedie nouvelle*.

2. L'*Encyclopedie nouvelle* eut d'abord pour titre l'*Encyclopédie pittoresque*, publiee à deux sous la feuille. (A. Guepin, *La Philosophie du Socialisme*).

ouvriers fut incontestablement Pierre Leroux. De 1836 à 1843, il fournit à l'*Encyclopédie* près de cent articles dont quelques-uns suffiraient seuls à former de gros volumes ; et l'on est presque effrayé, en les parcourant, du labeur immense et de l'immense savoir qu'ils supposent. Pierre Leroux, en effet, y aborde les sujets les plus divers et les plus ardus, de grammaire, de logique, d'histoire, d'esthétique, de philosophie, de religion[1]. Les ouvrages qu'il a dû lire, traduire et commenter sont innombrables. Il serait exagéré, sans doute, de prétendre que son érudition est toujours de première main ; qu'il juge, par exemple, Aristote, les Alexandrins, saint Augustin, Bacon, Berkeley, Condillac, uniquement sur les textes qu'ils nous ont laissés, mais on ne saurait s'empêcher d'admirer la pénétration avec laquelle il interprète leur pensée, reconstruit ou démolit leurs systèmes, substitue ses propres hypothèses aux hypothèses déjà émises, motive ses appréciations. C'est pourquoi, une fois encore, nous nous étonnons que cet amas de documents, cet entassement d'idées souvent neuves, profondes et toujours sincères aient été si peu explorés par nos contemporains : ils leur auraient évité beaucoup de peine et, probablement, quelques erreurs. Ce qui, maintenant, fait l'intérêt particu-

1. Les articles de l'*Encyclopédie nouvelle* n'étant point signés et la table complète des matières n'ayant point paru, nous donnons ici, pour faciliter les recherches, la liste, par lettre alphabétique, des articles de Pierre Leroux. Tomes I et II, 1836 : *Abbaye, Abbé, Abeilard, Abstraction, Abus* (*Appel comme d'*), *Accent, Accident, Accius, Activité, Adjectif, Adrien, Aëtius, Affranchis, Agobard, Agricola* (*Rodolphe*), *Agricola* (*Jean*), *Agrippa, Alexandre Sévère, Alexandrins, Allégorie, Ammonius Saccas, Analyse, Appollonius de Perge, Apollonius de Tyane, Arianisme, Aristote, Arminianisme, Arnaud de Bresse, Arnaud Antoine, Arnobe, Art, Athanase* (*saint*), *Athénagoras, Aubigné, Augustin* (*saint*), *Augustins* (*Ordre des*), *Autorité, Bacon* (*Roger*), *Bacon* (*François*), *Baptême, Basile* (*saint*), *Baumgarten, Bayle, Beausobre, Beggares, Bénédiction, Bénéfices, Bentham, Béranger de Tours, Béranger de Poitiers, Bergier, Berkeley, Bernard* (*saint*), *Bertrand* (*Alexandre*), *Bessarion, Bien, Blasphème, Bolingbroke, Bollandistes, Bonaventure* (*saint*), *Bonheur, Bossuet.* — Tome III, 1837 : *Brahmanisme, Bulle, Calvin, Cambyse, Campanella, Canonisation, Cardon, Cardinal, Carnéade, Casaubon, Cassien, Cassiodore, Castes, Catéchisme, Certitude, Charité, Christianisme, Conciles, Condillac, Confession, Confirmation, Conscience, Consentement.* — Tome IV, 1843 : *Contemplation, Culte, Démocrite, Eclectisme, Egalité.* — Tome V : *Sommeil, Synthèse, Voltaire*

lier de toutes ces recherches, c'est bien, comme nous en avertit Pierre Leroux, la doctrine qui les inspire : cette doctrine, il ne la perd jamais de vue ; c'est à la lumière de ses principes qu'il interroge les penseurs dont il s'occupe ; c'est à cette lumière qu'il les juge. On sent qu'une même idée circule dans toutes ces pages détachées et, malgré tout, en fait l'unité.

Or, cette unité de doctrine, Pierre Leroux la poursuivait et la voulait non seulement dans les articles qu'il écrivait lui-même, mais encore dans ceux de ses collaborateurs. De là vinrent ses premiers dissentiments sérieux avec Jean Reynaud et l'avortement de l'œuvre qu'ils avaient entreprise. Ces dissentiments éclatèrent à propos de la vie future que nos deux philosophes concevaient de manières différentes ; l'un se représentant nos âmes comme des hôtes migrateurs qui vont, après la mort, poursuivre leurs destinées dans l'immensité de l'espace ; l'autre, comme des hôtes purement terrestres dont l'existence, ici-bas, se prolonge en des incarnations successives. En de telles matières, — nous le savons par expérience, — il est bien rare que l'on puisse convaincre et ramener à ses idées celui qui les combat, et comme Leroux ne songeait nullement à imposer les siennes, il renonça à faire paraître dans l'*Encyclopédie* son livre *De l'Humanité*. Il le publia donc à part et, le 1er octobre 1840, il le dédiait à Béranger, « le poète philosophe », « l'héritier de Francklin et de Voltaire », à celui qui avait chanté le Dieu des bonnes gens et annoncé « le règne de l'Humanité ! » Cet ouvrage où l'auteur, cédant à ses préoccupations du moment, développe peut-être avec une abondance excessive les preuves historiques qu'il croit propres à justifier ses hypothèses sur la vie future, est l'un des plus importants qu'il ait écrits, car nous y trouvons, pour la première fois exposé d'une manière méthodique et à grands traits l'ensemble de sa doctrine. Aussi la première édition en fut-elle assez rapidement épuisée. Des lecteurs plus nombreux venaient enfin à Pierre Leroux, même des rangs de l'Université et de la Jeunesse des Écoles. M. Paul Janet aimait à rappeler que c'est précisément pour l'avoir trop étudié et s'être trop ins-

piré de ses théories [1], pendant son année de philosophie au lycée Saint-Louis, qu'il n'obtint point au concours général le prix que son maître M. Gibon lui faisait espérer.

A dater de cette époque, la collaboration de Pierre Leroux à l'*Encyclopédie nouvelle* devient beaucoup moins régulière. Il lui fournit cependant plusieurs articles remarqués où s'affirmaient de plus en plus et ses qualités d'écrivain et ses qualités de philosophe. Les plus utiles à consulter encore sont ceux qu'il consacre à *Voltaire*, à l'idée d'*Égalité* et à l'*Éclectisme*. Nul jusqu'ici n'avait mis en relief, avec autant de netteté et d'impartialité, ce qu'il y a de caduc et ce qu'il y a de durable dans l'œuvre de Voltaire ; l'influence qu'elle a exercée, non seulement en France, mais encore à l'étranger, sur l'évolution des idées sociales, philosophiques et religieuses ; les services qu'elle a rendus à l'esprit humain en faisant la police des préjugés et en préparant l'avènement d'une religion philosophique nouvelle. — Nul, également, n'avait apporté plus de soin à établir sur une base solide, la théorie du droit et de la justice intimement liée à celle de l'Égalité. Quant à son étude sur l'éclectisme, c'est une véritable déclaration de guerre à Cousin et à son école. Jamais il ne s'était montré aussi âpre et aussi passionné que dans cette critique où l'on sent à la fois du regret et de la colère, la colère d'un ami contre son ami par lequel « il se croit trompé ». C'est que, en effet, Pierre Leroux se rappelle le temps déjà éloigné où Victor Cousin et lui collaboraient et conspiraient ensemble ; où son ancien compagnon de lutte se rendait, à ses côtés, aux ventes de la Charbonnerie, où il lisait à ses élèves le Journal de Marat, où, avec une vaillance toute juvénile, il avouait son admiration pour le dernier des Brutus et prêchait

1. « Je puis dire que je dévorai le livre de l'Humanité, tant j'étais voué alors à la doctrine de la perfectibilité et de la métempsychose. » P. Janet : *Revue des Deux Mondes*, mars-avril 1896. — Son maître, d'ailleurs, M. Gibon, comme Valette et Savary, deux autres universitaires, professaient ouvertement leur admiration pour P. Leroux et ouvertement faisaient la guerre à l'Éclectisme. — Voici comment dans ses *Souvenirs de jeunesse*, Renan apprécie notre philosophe : « V. Cousin nous enchantait ; cependant P. Leroux, par son accent de conviction et le sentiment profond qu'il avait des grands problèmes, nous frappait plus vivement encore ; nous ne voyions pas bien l'insuffisance de ses études et la fausseté de son esprit. »

autour de lui les idées révolutionnaires. Comment donc expliquer qu'il ait renié ses anciens dieux en accordant son approbation publique aux ordonnances, et en faisant sa cour au pouvoir[1]?... Pierre Leroux croyait en apercevoir la cause dans l'éclectisme même que défendait Cousin, cette doctrine qui fatalement aboutit, suivant lui, à la neutralité en philosophie, à l'indifférentisme en politique, à la justification du fait accompli, à la soumission à tous les maitres et à la négation du progrès. C'est pourquoi il rend l'éclectisme responsable de toute la peine que lui a faite son ami et l'accuse avec une exagération, voire même une injustice que seul peut expliquer le ressentiment d'une affection mal éteinte. « Les poètes, dit-il, ont souvent décrit l'espèce d'horreur qui saisit un homme quand, marchant sur des prairies émaillées de fleurs, il rencontre sous ses pas un serpent ou quelque autre animal redoutable ou qui fait mal à voir. Le sang est refoulé jusque dans le cœur, et la vie semble prête à nous abandonner. Il est difficile de ne pas éprouver, dans la partie la plus haute de notre être, une impression semblable, quand, étudiant la science de la vie, on rencontre un système qui, sous prétexte de vous expliquer Dieu, de vous donner des ailes pour le bien, pour le beau, anéantit à la fois Dieu, la vie, le beau, le bien, et ne vous laisse apercevoir qu'une fatalité aveugle et une sorte de spectre sans cœur, appelé Dieu. Tel est le système de Cousin[2]. » De telles outrances, d'ailleurs, — et c'est logique étant donnés les sentiments qui l'inspirent, — n'empêchent point Pierre Leroux d'apercevoir et de signaler les admirables qualités de Cousin, comme écrivain et comme philosophe, et les services qu'il a rendus[3].

Pierre Leroux espérait provoquer, par cette étude, dans l'École éclectique, des discussions approfondies dont la philosophie devait bénéficier ; mais il ne réussit guère qu'à s'y attirer des ennemis. Les plus habiles d'entre eux se vengèrent par le silence ; les autres, par des railleries et la plus

1. *Revue Encyclopédique*, art. *Eclectisme*, p. 524. « Ce dont je puis me plaindre, dit P. Leroux, c'est d'avoir été trompé. »

2. *Revue Encyclopédique*, *Eclectisme*, p. 526.

3. *Id.*, 2e partie, § III et *passim*.

plate d'entre elles, celle qui comparait « le creux de ses théories au creux de son gousset », fut celle qui eut le plus de succès. La « *Réfutation de l'Éclectisme* » eut, enfin, un autre résultat inattendu, celui d'accroître le dissentiment qui existait déjà entre Pierre Leroux et Jean Reynaud. Celui-ci, en effet, devenu plus prudent avec l'âge, ne put s'empêcher de penser que, parfois, son ami était bien compromettant, et de le laisser entendre, c'est pourquoi Pierre Leroux se décidait quelque temps plus tard à quitter définitivement la *Nouvelle Encyclopédie.* Les conséquences ne s'en firent pas attendre : les acheteurs, qui déjà étaient rares, devinrent bientôt plus rares encore et il fallut cesser la publication de l'ouvrage avant qu'il ne fût achevé.

II

En poursuivant son œuvre philosophique et en appréciant celle des autres, Pierre Leroux restait préoccupé sans cesse, comme nous l'avons vu, de leurs applications pratiques. Il ne comprenait point que l'on philosophât, uniquement pour philosopher. Aussi s'associait-il plus que jamais au mouvement socialiste qui grandissait autour de lui, étudiant avec soin tous les systèmes des novateurs dans lesquels il croyait apercevoir quelque âme de vérité. L'un de ceux qui l'intéressèrent le plus, à cette époque, fut celui de Cabet avec lequel il s'était intimement lié lorsque parut, en 1840, *le Voyage en Icarie.*

On connaît cette étrange utopie, inspirée par Robert Owen, où l'auteur nous montre le triomphe du communisme organisé par le dictateur Icar, le gouvernement faisant seul le commerce, distribuant seul le travail, pendant que les ouvriers sont parfaitement heureux, les machines ayant enfin supprimé le labeur abrutissant des esclaves.

Pierre Leroux ne pouvait manquer d'apercevoir tout ce qu'il y a de chimérique dans une telle théorie, mais s'il en signale très finement les défauts, il prend également plaisir à en montrer les mérites et à défendre son auteur contre les injustes reproches de ses nombreux ennemis.

Or, ce qui a manqué le plus à Cabet, c'est d'être philosophe. Il y a, en effet, nous dit Pierre Leroux, deux sortes de révolutionnaires : les penseurs... et les autres. « Un penseur ne marche pas sans sa philosophie, sans ses dogmes. Il faut de l'attention pour le comprendre, de la résolution d'esprit pour adopter ou rejeter ses croyances ; et, tout cela fait, on ne possède qu'un idéal dont la réalisation demande le concours d'une infinité d'hommes et de circonstances ; que si, de plus, ce philosophe ne prêche pas l'emploi de la violence pour la propagation de ses idées ; s'il n'adopte pas la méthode qu'adopta à la fin Mahomet voyant que, jusque-là pacifique, on n'avait pas fait grand accueil à sa publication ; si ce philosophe *veut la conversion du monde par la conversion des esprits*, on trouve tout cela beaucoup trop long. Il est infiniment plus simple de se débarrasser de tout cet attirail de philosophe, et on se fait mieux entendre et écouter du vulgaire en allant résolument à la proclamation du fait que l'on veut substituer au fait présent. C'est la route que suivent *les autres*, les politiques : « Je vous donnerai la Ré-« publique, dit celui-ci, ce sera un Eldorado. » « Je vous ramè-« nerai la Royauté, dit celui-là, ce sera le bonheur ! » Le philosophe est obligé de se contenter, lui, de l'influence qu'il peut avoir sur quelques esprits d'abord. »

C'est évidemment dans la seconde classe des révolutionnaires que Pierre Leroux place Cabet ; Cabet, d'ailleurs, s'y était placé lui-même, et c'est déjà un mérite. Sentant bien qu'il ne parviendrait jamais à fonder une École, car il n'avait point, comme les Saint-Simoniens, « cinquante élèves de l'École polytechnique, dont il pût surexciter l'ambition, ni des fils de millionnaires pour lui fournir des subsides », il avait pris le parti de s'adresser simplement aux ateliers, aux « tailleurs, aux cordonniers, aux pauvres non lettrés, aux déshérités, comme on s'est habitué à les appeler ». Et, devant tous ses lecteurs, sans se dire ni philosophe, ni même oweniste, ce qui eût été encore se dire philosophe, il fit de son *Voyage en Icarie* un Coran et se baptisa Icarien. Et beaucoup crurent dans l'avènement du communisme icarien, comme beaucoup croient dans l'avènement de la Répu-

blique promise ou dans le retour de l'ancienne royauté.

L'influence de Cabet fut encore salutaire par le caractère même de ses prédications essentiellement pacifiques. « Quand se lèvent les révolutions, écrit plus tard Pierre Leroux, amenées par vos vices, vos discordes, braves gens de la noblesse et de la bourgeoisie, qui les modère, qui les empêche de tout renverser ? *L'Idéal.* Et qui a montré l'Idéal aux masses ? Qui leur a mis la mansuétude et l'amour au lieu de la haine au cœur ? Ceux que vous accusez d'avoir provoqué les révolutions et qui n'en n'ont que prévenu les effets. » Or, Cabet est l'un de ceux qui ont le plus efficacement travaillé à cette œuvre. On l'accuse, il est vrai, d'avoir troublé l'ordre. Mais quel ordre ? Celui qui assurait à ses accusateurs le triomphe de leur ambition et le monopole des honneurs ? A ce compte, on a raison de l'attaquer. Toutefois « l'intérêt de ces hommes mis de côté, qui, en 1848, a fait plus de bien que Cabet ? Est-ce que la révolution de 1848 a ressemblé à celle de 1793, ou même de 1789 ? — A qui le doit-on ? — Certes, ce n'est point Ledru-Rollin, ni Lamartine qui ont empêché la violence de ces révoltes. *C'est nous*, et, au début, c'est Cabet principalement, parce qu'il était dans un rapport intime avec la classe ouvrière. C'est Cabet qui, ayant fait luire aux yeux des masses l'idée constante et *pacificatrice* d'une société fraternelle, leur rendit odieuse la seule idée d'une révolution où l'on emploierait la guillotine et la lanterne, j'ajoute le sabre et le fusil. Si le peuple s'en est servi, c'est que d'infâmes machinations ont été employées pour l'y contraindre, organisées par la police de ceux qui disaient : « Nous avons besoin d'une bataille [1]. »

C'est pendant cette même période que se rapprochèrent plus étroitement de Pierre Leroux, Louis Blanc, Barbès, Blanqui, tous les principaux chefs du parti démocratique, auxquels en imposaient de plus en plus sa probité, la fermeté de ses convictions, la solidité et l'étendue de son savoir. De toutes parts on lui demandait des conseils ; on lui demandait même parfois des programmes électoraux, et,

1. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 373 et sqq.

sans trop se faire prier, il les donnait. « Je me rappelle, écrit-il dans *La Grève de Samarez*, le jour où Démosthène Ollivier vint aux Batignolles me demander de faire un programme, — un programme socialiste, entendez-vous! — pour Ledru qui allait se présenter au Mans, où les socialistes avaient des partisans. Il s'agissait de nommer un successeur à Garnier-Pagès, mort en 1841. — Je fis bien quelques difficultés ; j'avais je ne sais quels pressentiments! Enfin, je cède, j'écris un programme. Ledru l'emporte, brode dessus un discours, et il est nommé [1]. »

III

A côté de ces amitiés politiques, d'autres vinrent à Pierre Leroux, plus intimes, sinon plus profondes, et celles de Mazzini, de Henri Heine, de L. Viardot lui rendirent moins sensible l'éloignement discret des amis de la première heure qui avaient suivi l'exemple de Jean Reynaud. Mais, de toutes ces amitiés, la plus cordiale, la plus généreuse, la plus complète, fut celle de George Sand, qui devait avoir sur sa vie une si grande influence. Voici dans quelles circonstances elle naquit :

Ne parvenant pas à se former un jugement précis et motivé sur les hommes de son époque, sur la nature et la direction du mouvement social, George Sand avait prié Sainte-Beuve de l'éclairer. Mais, au lieu de la réponse attendue, elle reçut simplement le conseil de s'adresser à Lamennais et à Pierre Leroux, « les deux hommes qui avaient le plus profondément, disait-il, étudié et élucidé ces problèmes ». Après quelques hésitations, George Sand écrit à notre philosophe qui vint un soir dîner dans sa mansarde. « Il fut d'abord, nous dit George Sand, fort gêné, car il était *trop fin* pour n'avoir pas deviné le piège innocent que je lui avais tendu, et, comme il est *timide, il balbutia quelque temps avant de s'exprimer*... Mais, quand il eut un peu tourné autour de la question, *comme il fait souvent quand il parle*.

1. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 232. Weil, *Le Parti républicain*, p. 202 (Paris, F. Alcan

il arriva à cette grande clarté, à ces vifs aperçus et à cette véritable éloquence qui jaillissent de lui comme de grands éclairs d'un nuage imposant. Nulle instruction n'est plus précieuse que la sienne *quand on ne le tourmente pas trop pour formuler* ce qu'il ne croit pas avoir suffisamment dégagé par lui-même. — Il a la figure belle et douce, l'œil pénétrant et pur, le sourire affectueux, la voix sympathique et ce langage de l'accent et de la physionomie, cet ensemble de chasteté et de bonté vraies qui s'emparent de la persuasion autant que la force des raisonnements. Il était alors le plus grand critique possible dans la philosophie de l'histoire et, s'il ne vous faisait pas nettement entrevoir le but de sa philosophie personnelle, du moins il faisait apparaître le passé dans une si vive lumière [1], et il en promenait une si belle sur les chemins de l'avenir, qu'on se sentait arracher le bandeau des yeux comme avec la main.— Je ne sentis pas ma tête bien lucide quand il nous parla de *la propriété des instruments de travail*, question qu'il roulait dans son esprit à l'état de problème et qu'il a éclaircie depuis dans ses écrits. La langue philosophique avait trop d'arcanes pour moi, mais la logique de la Providence m'apparut dans ses discours, c'était déjà beaucoup : c'était une assise jetée dans le champ de mes réflexions. Je me promis d'étudier l'histoire des hommes, mais je ne le fis pas, et ce ne fut que plus tard, grâce à ce grand et noble esprit, que je pus saisir enfin quelques certitudes [2]. »

L'impression, comme on le voit, fut profonde, si profonde même que George Sand, entièrement conquise, ne songea plus qu'à répandre la doctrine du maître et à prêcher à ses

1. Le jugement d'Henri Martin, confirme celui de George Sand : « Rendons grâces à un homme, écrit-il, dont le caractère est au niveau de sa haute intelligence : rare éloge dans notre siècle ! On ne saurait toucher à la philosophie de l'histoire, sans rencontrer le profond sillon tracé par Pierre Leroux. Ses travaux sur les sectes religieuses et philosophiques nous ont puissamment aidé à comprendre ces mouvements de l'esprit humain. Quelque jugement qu'on ait pu porter sur les théories émises plus tard par M. P. Leroux, la valeur de ses belles études d'histoire philosophique n'en reste pas moins incontestable. » *Histoire de France :* Henri Martin, t. I. 4e édition, Préface, xiv.

2. George Sand : *Histoire de ma vie*, 10e vol., p. 28 et sqq.; p. 258 et sqq.

côtés. De là, les romans où elle met cette doctrine en action, pour la mieux vulgariser : *Spiridion*, *Les sept cordes de la lyre*, *Les compagnons du tour de France*, *Consuelo*, *La comtesse de Rudolstadt*, *Le meunier d'Angibault*... ; de là, également, plusieurs études trop oubliées *sur les poètes ouvriers*, *sur Lamartine*, etc., publiées dans la *Revue indépendante*, à laquelle elle fournit une collaboration des plus actives. Dans une lettre qu'il a bien voulu nous écrire, M. de Lovenjoul nous donne, en outre, le renseignement suivant du plus haut intérêt : c'est qu'une partie du manuscrit de *Spiridion* est de la main de P. Leroux et *composée* par lui. « Je possède, ajoute-t-il, ce manuscrit authographe, qui porte les traces habituelles qu'y laissent les compositions d'imprimerie, et vous parle, bien entendu, du texte de l'édition originale, car dès la 1re édition in-12 (1843), G. Sand a beaucoup modifié l'ouvrage primitif. » Ce qui nous porte à croire que la collaboration entre le maître et l'élève a été beaucoup plus étroite encore qu'on ne le suppose d'ordinaire.

G. Sand fait plus; dans ses causeries, dans sa correspondance, elle ne laisse échapper aucune occasion de poursuivre sa propagande, disant bien haut son admiration pour celui dont elle est devenue le disciple, et dont on ne saurait s'approcher, pense-t-elle, sans être converti. « M'en voulez-vous, écrit-elle à un ami auquel elle avait ménagé une entrevue avec Pierre Leroux, de vous avoir montré la crinière du vieux lion ? C'est qu'il faut bien que je vous le dise, George Sand n'est qu'un pâle reflet de Pierre Leroux, un disciple fanatique du même idéal, mais un disciple muet et ravi devant sa parole, toujours prêt à jeter au feu toutes ses œuvres, pour écrire, parler, penser, prier et agir sous son inspiration. Je ne suis que le vulgarisateur à la plume diligente et au cœur impressionnable, qui cherche à traduire dans des romans la philosophie du maître... D'aucuns, comme on dit en Berry, prétendent que c'est l'amour qui fait ces miracles. — L'amour de l'âme, je le veux bien, car de la crinière du philosophe, je n'ai jamais songé à toucher un cheveu et n'ai jamais eu plus de rapport avec elle qu'avec la barbe du Grand Turc. — Je vous dis cela pour que vous sentiez bien que c'est un acte de

foi sérieux, le plus sérieux de ma vie, et non l'engoûment équivoque d'une petite dame pour son médecin ou son confesseur[1]. »

Comme les vrais croyants et les vrais apôtres, c'est surtout en affirmant sa foi nouvelle qu'elle cherche à la faire partager. Elle écrit à Duvernet : « J'ai la certitude qu'un jour on lira Leroux comme on lit le *Contrat social*. C'est le mot de M. de Lamartine. Au temps de mon scepticisme, je le regardais comme un homme dupe de sa vertu ; j'en ai bien rappelé ; car, si j'ai une goutte de vertu dans les veines, c'est à lui que je le dois, depuis cinq ans que je l'étudie, lui et ses œuvres. Je te supplie de rire au nez des paltoquets qui viendront te faire des *hélas !* sur son compte[2]. » — A M[lle] Leroyer de Chantepie, elle assure que les démonstrations philosophiques de son maître ont entièrement résolu ses doutes sur la vie éternelle, l'humanité éternelle, le progrès éternel, et fondé sa foi religieuse[3]. Avec Charles Poncy, elle se fait plus pressante : « Dites-moi, mon cher enfant, si vous connaissez tous les écrits philosophiques de Pierre Leroux ? C'est la seule philosophie qui soit claire comme le jour et qui parle au cœur comme l'Évangile ; je m'y suis plongée et je m'y suis transformée ; j'y ai trouvé le calme, la force, la foi, l'espérance et l'amour patient et persévérant de l'humanité. Méditez-la, vous en ferez verbalement l'explication et l'abrégé à Désirée, et vous verrez que son cœur de femme s'y plongera. » — Elle prévoit cependant quelques objections possibles, mais elle se hâte d'y répondre. « Je dois vous dire, ajoute-t-elle, que les travaux de notre philosophe sont des travaux incomplets, interrompus, fragmentés. Sa vie a été trop agitée, trop malheureuse, pour qu'il pût encore se compléter. C'est là ce que ses adversaires lui reprochent. Mais une philosophie, c'est une religion, et une religion peut-elle éclore comme un roman ou comme un sonnet dans la tête d'un homme ? Étudiez donc ce qu'il a écrit : vous vivrez là-dessus

1. G. Sand : *Correspondance*. t. II. Lettre à M. F. Guillon, 14 février 1844.

2. *Id.*, t. II. Lettre à M. Charles Duvernet, 24 septembre 1841.

3. *Id.*, t. II. Lettre à M[lle] Leroyer de Chantepie, 28 août 1842.

comme un bon estomac sur du bon pain de pur froment. C'est alors que vous évangéliserez vos frères les travailleurs, et que vous ferez d'eux d'autres hommes[1]. »

Le dévouement d'une telle amie, l'affection qu'elle lui témoignait, les longues discussions « dans sa mansarde », avec des visiteurs tels que Viardot, Heine ou Mazzini, faisaient la joie de Pierre Leroux, et l'on ne manqua point de remarquer que « le disciple peu à peu convertissait le maître ». La conversion était si bien commencée qu'on le vit plusieurs fois dans les salons mondains de Mme Marliani, ces salons que George Sand appréciait ainsi : « J'y mets le nez une fois par semaine, et, chaque fois, j'entends quelque hérésie contre ma foi ou contre nos personnes[2]. » Et, cependant, George Sand y allait et y avait conduit son maître, car elle le jugeait utile à la propagation de ses idées. — Béranger, lui, en jugeait autrement, et, le 20 juillet 1840, il écrivait, sur ce sujet, à l'un de ses amis : « Il faut que vous sachiez que notre métaphysicien s'est fait un entourage de femmes à la tête desquelles sont Mmes Sand et Marliani, et que c'est dans des salons dorés qu'il expose ses principes religieux et ses bottes crottées. Tout cet entourage lui porte à la tête, et je trouve que sa philosophie s'en ressent beaucoup. » — Béranger exagérait, et la *Revue indépendante* va nous prouver que la tête de notre philosophe est restée aussi ferme que par le passé, malgré l'entourage qu'il lui reproche[3].

IV

C'est précisément de ces causeries chez George Sand, que sortit l'idée de la *Revue indépendante*, au moment même où

1. G. Sand : *Correspondance*, t. II. Lettre à M. Charles Poncy, 26 février 1843.

2. *Id.*, t. II. Lettre à Duvernet, 27 septembre 1841.

3. M. Jules Claretie nous raconte l'anecdote suivante qui achève de nous bien faire connaître le caractère de Pierre Leroux et les liens d'intimité qui l'unissaient à G. Sand. « G. Sand l'avait chargé de discuter avec son éditeur M. Delavigne, qui m'a conté le fait, le prix d'achat d'un nouveau livre de la romancière. — Delavigne trouva P. Leroux dans une petite chambre ayant pour tous meubles une table de bois blanc, une chaise et, en guise de canapé, une malle sur laquelle le

Pierre Leroux sentait que ses dissentiments avec Jean Reynaud l'obligeraient à quitter l'*Encyclopédie nouvelle*. Ainsi « leur doctrine » ne resterait point sans organe pour la propager et la défendre. — L'entreprise était difficile car, l'argent, comme d'ordinaire, faisait défaut; mais l'autorité de Pierre Leroux était si bien établie, la foi de George Sand si communicative, qu'ils parvinrent à intéresser à leur cause un assez grand nombre de leurs amis, et le premier numéro de leur *Revue* paraissait en novembre 1841, sous la triple direction de la triade : Pierre Leroux, George Sand et Viardot.

Leurs principaux collaborateurs furent Jules et Achille Leroux, Eugène Pelletan, Victor de Laprade, Alfred Michiels, Frédéric Lacroix, Etienne Arago, Jacques Dupré; puis, Thoré, Baudry, A. Weil, Louis Blanc, Pauline Roland, et, enfin, un certain nombre de poètes ouvriers auxquels on ouvrit très larges les portes de la *Revue*. Dans les œuvres de ces poètes, en effet : de Poncy, ouvrier maçon ; de Savinien Lapointe, ouvrier cordonnier; de Mazu, tisserand; de Durand, menuisier, « leur paraissait éclater la puissance conciliatrice des idées nouvelles qui allaient, pensaient-ils, bientôt consolider la paix entre les nations et entre les classes, en l'élevant à la hauteur d'un principe ». Donc, les propager, c'était encore défendre sa propre cause et étendre la portée de la *Revue* en lui attirant de nouveaux lecteurs.

Comme toujours, Pierre Leroux accepta, dans l'œuvre com-

chargé d'affaires de Mme Sand invita l'éditeur à s'asseoir. Alors Pierre Leroux : — Voyons, Monsieur, G. Sand a achevé un ouvrage nouveau en quatre volumes. J'ai pleins pouvoirs pour traiter avec vous en son nom. Qu'est-ce que vous lui offrez par volume ? — Mais ce que je donne d'habitude. Cinq cents francs par volume ! — P. Leroux paraissait étonné : — Je vous ai dit qu'il y avait quatre volumes ! — Parfaitement. — Ce serait donc deux mille francs que vous offririez pour un roman ? — Deux mille francs tout juste, oui, Monsieur. — Alors P. Leroux levant les bras au ciel : — Deux mille francs ! Deux mille francs pour une œuvre d'imagination, pour un roman. Je vous l'ai dit, un *ro-man ;* mais cela n'a pas de bon sens ! — Ce sont mes prix, je vous l'ai déclaré, faisait Delavigne, se méprenant sur la pensée du philosophe. — Mais P. Leroux ajoutait bien vite : — Cela n'a pas de bon sens : Je le disais à G. Sand, c'est beaucoup trop cher. Un roman ne vaut pas ça. — L'éditeur était stupéfait, mais le plus charmant c'est que l'homme d'affaires était sincère et que Mme Sand lui donnait raison [?] — J. Claretie, *Le Temps*, 21 février 1895.

mune, la tâche la plus lourde, et nous le voyons, dès le début, dirigeant l'entreprise, lisant tous les articles, corrigeant les épreuves, surveillant les tirages, en même temps qu'il fournissait des études personnelles suffisantes pour remplir le tiers au moins de la *Revue*.

Les deux premières de ces études : l'*Adresse aux philosophes* et l'*Adresse aux politiques*, ne sont, il est vrai, que la réimpression d'articles déjà parus[1] ; mais, comme elles indiquent nettement quel est l'état actuel des esprits et quel est le but que poursuit toujours P. Leroux, il crut bon de les placer une fois de plus sous les yeux du public, et même de faire une édition spéciale et à bas prix de l'*Adresse aux philosophes*. Le succès fut grand, mais autre qu'il ne l'espérait, puisqu'il lui valut l'étrange et un peu mystérieuse visite qu'il nous raconte ainsi dans *La Grève de Samarez :* « Un jour, en 1841, après la réimpression en petit format de mon *Discours aux philosophes*, deux jésuites de robe courte vinrent rue Saint-Benoist, n° 15, me demander un entretien. « On a lu votre livre, me dirent-ils. — Qui ? leur demandai-je. — Un comité, — ce que vous appelez un comité... — Enfin, nous avons lu votre livre et nous en sommes contents... Il n'y a pas une ligne, pas un mot à retrancher. Vous avez sondé profondément la plaie du siècle. Vous avez montré le déficit de la philosophie. Nul doute, aussi, le christianisme tel qu'il est compris ne suffit pas. *Il faut transformer le christianisme*. Rien ne manque pour cette œuvre. L'argent, la position dans le monde qui sert à donner de l'argent et qui sert aussi *à masquer les desseins*, — oui, ils employèrent cette expression ! — Nous avons tout. Voulez-vous contribuer à cette grande œuvre ? Rien ne vous fera défaut. Est-ce une chaire que vous voulez ? Nous allons ouvrir des écoles, des institutions, des collèges. — Voulez-vous, — et c'est plus probable, — continuer à écrire ? *Nous vous mettrons la bride sur le cou*. Nous avons déjà des journaux et nous en aurons d'autres, nous allons publier des livres. Ce que nous pouvons vous dire, *ce que nous sommes chargés de vous*

1. Il en est de même de l'article *Christianisme*, t. III, p. 577, qui se trouve déjà dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

dire, c'est que nous irons, dans la transformation à faire subir au christianisme, aussi loin qu'il est possible. — Cette conversation m'est aussi présente que si c'était hier[1]. » — Nous savons qu'Auguste Comte fit des démarches auprès des jésuites pour les amener à lui. Ici nous voyons une démarche des jésuites pour amener Pierre Leroux à eux. Jusqu'à quel point cette démarche est-elle sérieuse? Il nous est difficile de le savoir. Mais Pierre Leroux nous dit qu'il fit une telle réponse à ses visiteurs, qu'il ne les revit jamais. — Il est possible, cependant, qu'ils n'aient pas perdu tout espoir de réussir, car Eugène de Mirecourt, qui devait les connaître, écrivait plus tard de notre philosophe : « S'il n'est pas encore orthodoxe, à l'heure qu'il est, il ne reste plus qu'un pas à faire[2].» Nous verrons bientôt qu'il ne le fit jamais.

Les autres études qu'il publia dans la *Revue indépendante* sont entièrement nouvelles, et ont surtout pour but de nous initier aux parties de son système restées encore inexpliquées. C'est ainsi que dans son article *sur Dieu*[3], écarté par la *Revue des Deux Mondes,* il nous expose enfin, mais avec plus d'abondance, il faut l'avouer, que de véritable clarté, ses opinions sur la Trinité et sur le rôle que joue la Providence dans le monde. — Ce problème de la nature et des attributs de Dieu, il le retrouve dans son examen critique *De la philosophie en Allemagne*[4], mais, s'il ne soupçonne pas toujours les obscurités de sa propre théorie, il nous montre merveilleusement les lacunes de celle des autres, et c'est plaisir de le suivre quand il nous retrace à grands traits l'évolution de la philosophie religieuse en Allemagne, de Luther à Kant, de Kant à Hegel et à Schelling, relevant, chemin faisant, leurs erreurs inaperçues et signalant, aussi, les emprunts qu'ils nous ont faits. Nul n'avait, jusqu'ici, aussi vigoureusement combattu la philosophie allemande, notam-

1. P. Leroux : *La Grève de Samarez*, t. I, p. 284.

2. Eugène de Mirecourt, *op. cit.*, p. 80.

3. *Revue indépendante :* De Dieu, ou de la vie considérée dans les êtres particuliers et dans l'être universel, t. II, p. 17.

4. *Id.* Du Cours de Philosophie de Schelling : aperçu de la situation de la philosophie en Allemagne, t. III, p. 291 ; Cf. Discours de Schelling, même volume, p. 5.

ment celle de Hegel, qui était alors dominante, et qu'il nous représente comme une philosophie sans âme « qui pendant vingt années s'est faite servile avec les grands, méprisante et brutale avec les petits », qui n'aboutit qu'à un panthéisme vague et indéfinissable, philosophie qu'après dîner, un disciple de Hegel résumait spirituellement ainsi : « Mes amis, nous sommes tous des dieux qui avons bien dîné. » (Henri Heine.) — De même nous avons trop longtemps cru, sur la foi de Bœrne, qui était intéressé au débat, qu'à la France « appartenaient uniquement les travaux pratiques, la direction des arts et des manœuvres ; à l'Allemagne, la direction des travaux théoriques, des sciences et de la spéculation » ; « que notre tâche, à nous, était de détruire, de démolir le vieil édifice social délabré ; que celle de nos voisins était de l'édifier. » Pierre Leroux fait remarquer qu'en raisonnant ainsi on restreint beaucoup trop notre rôle ; que les théories allemandes sur l'histoire des religions, par exemple, se trouvent déjà dans Dupuis ; qu'à côté des systèmes de Hegel et de Schelling, il y a ceux de Lamarck et de Geoffroy Saint-Hilaire ; que si nous avons Voltaire, nous avons aussi Rousseau, et que la grande doctrine de la perfectibilité humaine est principalement sortie des Écoles françaises. Et ce qui donne un prix tout particulier à ces pages, c'est qu'elles ont été écrites en 1841, et nous savons que Taine, qui les lut seulement après 1871, regrettait de ne pas les avoir connues plus tôt.

La mort de Jouffroy et la publication par Cousin d'un de ses ouvrages posthumes, fournit à Pierre Leroux l'occasion d'une attaque nouvelle, plus passionnée encore que la première, contre le fondateur de l'Éclectisme, et, en même temps, d'un hommage, disons presque d'une amende honorable à son ancien ami [1]. — Sans renier le jugement qu'il avait autrefois porté sur lui [2], il entreprend de le compléter, en nous faisant mieux connaître l'homme et le philosophe, et en nous montrant quels liens rattachent son bel article :

1. *Revue indépendante*, t. V, p. 257 et page 641 : Mutilation d'un écrit posthume de Th. Jouffroy.

2. Cf. Réfutation de l'Éclectisme.

Comment les dogmes finissent [1], son cours de droit naturel, sa leçon sur la destinée humaine et son dernier ouvrage, objet du débat : *De l'organisation des sciences philosophiques*. Il soutient que, à travers toutes ses hésitations et tous ses doutes, dus à la fois à la nature de son esprit et à l'influence fâcheuse exercée sur lui par l'enseignement de Cousin, Jouffroy ne cessa de penser qu'une nouvelle synthèse religieuse s'imposait aux penseurs et que le christianisme avait achevé son œuvre. C'est pourquoi Pierre Leroux proteste contre les panégyristes mal informés qui ont parlé sur sa tombe, et surtout contre Cousin qu'il accuse d'avoir, par des mutilations coupables, dénaturé la dernière œuvre de son ancien élève. Comparant alors le manuscrit de Jouffroy qu'il avait entre les mains au texte publié par son éditeur, il met en relief toutes les falsifications que l'on s'est permises, dans une intention facile à découvrir et qui n'est point, assurément, celle de servir la vérité. A l'époque où Cousin était le grand chef de l'Université, ce débat avait un intérêt qu'il ne saurait plus avoir aujourd'hui, il n'en fait pas moins honneur à celui qui l'a soulevé. Quant au jugement porté sur Jouffroy, il reste encore l'un des plus pénétrants de tous ceux que les critiques nous ont laissés.

Dans son article sur *Pétrarque* qui est comme un délassement à ses précédents travaux philosophiques, il cherche, en étudiant la vie du poète et son œuvre, à reviser les jugements portés sur eux par Voltaire et par de Sismondi [2]. Suivant Voltaire, dans « *Sonetti et Canzoni* », il n'y aurait rien qui approche des beautés de sentiment que l'on trouve répandues à profusion dans Racine et dans Quinault; mais quoi d'étonnant à ce que Voltaire en ait jugé ainsi, lui qui « n'a connu de l'amour et de la poésie de l'amour, que la superficie et l'apparence »? Il ne pouvait pas plus goûter Pétrarque qu'il ne pouvait goûter Rousseau. Il lui paraît plus surprenant que M. de Sismondi n'ait vu dans le poète italien qu'un « vaniteux plus épris du laurier que de Laure ;

1. Pierre Leroux avait, comme Préface, réimprimé cet article en tête du premier numéro de la *Revue indépendante*.

2. *Revue indépendante*, t. IV, p. 347.

qu'un esprit compassé, gâté par la recherche, l'affectation et l'enflure », quand l'analyse de ses vers nous le montre, au contraire, comme le plus sincère et le plus attachant des écrivains. Ce que ni de Sismondi, ni Voltaire n'ont compris; ce qu'avaient entrevu Rousseau et Byron, c'est que, dans l'œuvre de Pétrarque, le *grandissimo inamorato*, se trouve une nouvelle révélation de l'amour : celle de l'amour chaste, de l'amour des âmes, de l'amour à la fois divin et humain que l'humanité attendait, en un mot *du divin Idéal*. Et cette thèse appuyée sur les plus fines analyses et sur les plus ingénieux paradoxes, nous fait admirer une fois de plus la souplesse de ce merveilleux esprit qui sait nous charmer encore, quand il ne parvient pas à nous convaincre.

C'est aux questions philosophiques et sociales qu'il revient dans ses pages sur *La Ploutocratie* [1], auxquelles il donne pour exergue ce proverbe américain : « *Make money, my son, honestly if you can, but make money* : Gagne de l'argent, mon fils, honnêtement si tu peux, mais gagne de l'argent. » Après avoir dressé le tableau de l'inégale répartition des richesses, fait ressortir la difficulté pour le travailleur de défendre ses droits contre les exigences du capital, il montre l'impuissance de « notre machine gouvernementale », imitation maladroite de la constitution anglaise, à résoudre les problèmes que soulèvent aujourd'hui les questions du revenu, de la propriété et des salaires : toutes idées que nous le verrons plus tard reprendre, développer et défendre à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative [2].

1. *Revue indépendante*, t. IV, p. 513 ; t. V, p. 1. Ouvrage réimprimé à Boussac en 1849, 1 vol. in-16.

2. Pierre Leroux a également publié dans la *Revue* un certain nombre d'études sur les nouveaux ouvrages parus ; les plus importantes sont les suivantes : *Œuvres de Saint-Simon*, par Olinde Rodrigues, t. III, p. 551 ; *Poésies de Charles Poncy*, t. III, p. 559 ; *Idées sur la politique de Platon et d'Aristote*, par Ferrari, t. III, p. 571 ; *Laromiguière et l'Éclectisme*, par Valette, t. III, p. 573 ; *Fragments politiques et littéraires de Borne*, t. III, p. 820 ; *Œuvres françaises de Calvin*, t. III, p. 829 ; *Histoire de la vie et des ouvrages de Spinoza*, t. IV, p. 233 ; *Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle*, t. IV, p. 235 ; *L'Utopie de Thomas Morus*, t. V, p. 239.

V

Nous n'aurions donné de l'œuvre de Pierre Leroux à la *Revue indépendante* qu'une idée très incomplète, si nous ne mentionnions, en terminant, ses *Chroniques politiques* qui ont jusqu'ici complètement échappé à ses biographes et à ses critiques. Bien qu'il ne les ait point signées, elles portent, en effet, à chaque page, la marque de sa personnalité et elles nous offrent, du drame politique qui se jouait à cette époque, le plus vivant et, parfois aussi, le plus pittoresque tableau.

Des trois partis en présence : celui de la cour, chaque jour plus affaibli, celui de la bourgeoisie et celui du prolétariat, ce sont les deux derniers surtout qu'il étudie, le conflit qui les divise étant de beaucoup le plus grave, car il touche aux intérêts les plus profonds non seulement de notre pays, mais de l'humanité tout entière. Or, dans ce conflit, c'est la bourgeoisie qui, momentanément, l'emporte, mais qu'est cette bourgeoisie? « Une sorte de noblesse d'écus qui a remplacé l'ancienne noblesse du sang et qui, à son tour, est gagnée par la corruption. » On ne trouve plus en elle aucune passion généreuse, aucun idéal élevé. Où est, en effet, la religion des bourgeois? Ils ne connaissent d'autre culte que le culte de l'or. — « Où est leur doctrine? — Ont-ils une politique pour continuer la Révolution et la mener à ses fins nécessaires, l'établissement des principes de 89? Ont-ils un sentiment social, ont-ils une idée quelconque? — Ils n'ont que l'intérêt, l'intérêt individuel : *chacun pour soi.* » C'est pourquoi le pays se rue dans la spéculation et les affaires. « Pourvu qu'il y ait hausse dans la rente, qu'importe qu'il y ait baisse dans l'honneur national? Pourvu qu'on agite les questions de douanes, d'impôts, de production et d'exportation, suivant le désir de chaque arrondissement, qu'importe la liberté d'agir, d'écrire, de penser, toutes ces utopies, toutes ces chimères que nos pères ont eu la puérile niaiserie de nous conquérir au prix de leur repos, de leur fortune et de leur sang? » Dès lors, « que voulez-vous

qu'une oligarchie aussi anarchique organise dans le monde? Et vainement cette oligarchie ou cette anarchie prétendrait-elle se maintenir, en maintenant le *statu quo*. L'immobilité est impossible; c'est un état que Dieu a refusé même à l'anarchie. Vous ne voulez pas aller vers le bien, nécessairement vous graviterez vers le mal. »

Une telle bourgeoisie ne pouvait évidemment avoir qu'une représentation faite à son image. Qu'ont été les dernières élections? Une triste parodie de la liberté. « En effet, avez-vous vu des passions nobles, énergiques, lutter les unes contre les autres? Avez-vous entendu un accent, un seul accent qui vous ait rappelé le patriotisme de nos pères? Vous n'avez entendu, comme disait Napoléon, que des boutiquiers. — Qu'est-ce qu'un député, aujourd'hui? c'est un homme qui fait ses affaires et celles de ses électeurs. Chaque canton électoral est une maison de commerce, dont le député est le commis-voyageur. L'un travaille dans les fers, l'autre dans les vins, l'autre dans les soies; il en est qui travaillent pour les intérêts maritimes, comme d'autres travaillent contre. En outre, chacun travaille pour ses électeurs pris individuellement, suivant l'importance de leurs voix, et surtout travaille pour lui-même. Tous s'agitent conduits par l'intérêt, tous poursuivent sourdement leurs menées commerciales. C'est un pandemonium de fourmis travailleuses... Voyez, d'ailleurs, ce qui se passe : Pas un député d'Alsace qui ne veuille l'introduction des bestiaux, un député de Normandie qui ne la refuse, un député des pays vignobles qui ne demande des traités de commerce, un député des pays boisés qui ne les repousse. Ainsi, tous les hommes qui détiennent le pouvoir laissent périr dans leurs mains notre force et notre défense, l'unique rempart qui reste, au milieu de tant d'ennemis dont nous sommes enveloppés, à nos idées, à nos mœurs, à notre vie nationale et peut-être à la civilisation du monde, l'Unité française. Ils ont fait descendre partout, des hauteurs qu'ils occupent, leur égoïsme intraitable, leur soif des jouissances matérielles, leur dédain moqueur du dévouement et de la charité, leur scepticisme effronté jusqu'au scandale... Mais, pendant que ces dignes

représentants du peuple se fabriquent leur petite importance et soignent leurs petites affaires, je vois un autre égoïsme qui travaille aussi. Celui-ci s'appelle despotisme et sa spécialité ou sa partie, comme disent les boutiquiers, ce sont les Bastilles. Et puis, j'en vois un autre encore qui s'appelle théocratie et qui travaille dans le sacré, pour mieux s'emparer du profane. La bourgeoisie sera absorbée par les deux autres, mieux défendues et plus unies. Alors régnera l'ordre, mais comme à Varsovie : ce sera l'ordre d'une place de guerre où l'on a proclamé la loi martiale. » — On a proposé, il est vrai, comme remède à ce mal, l'élévation du cens. Piètre remède : « Élevez le cens, écrivait autrefois Duvergier de Hauranne qui depuis...., et à la séduction des bouteilles, succédera celle des places. Il ne faut pas croire qu'au-dessus de 1.000 francs de revenu on soit moins disposé à se vendre qu'au-dessous : seulement on se vend pour autre chose. »

Le remède est donc ailleurs, et il importe d'autant plus de l'appliquer et de l'appliquer promptement, si l'on veut empêcher le recours à la violence et l'effusion du sang, que le prolétariat prend chaque jour davantage conscience de sa force et de son droit. Or, ce remède consiste d'abord dans la création d'une représentation spéciale du prolétariat qui fasse contrepoids à la représentation de la bourgeoisie [1] ; il consiste, en outre, dans l'adoption de mesures et de lois libérales qui mettent un terme « à l'envahissement scandaleux de la Chambre par les fonctionnaires, et à celui des fonctions administratives par les députés », qui assurent à l'Université son indépendance vis-à-vis le clergé, qui réglementent le travail des ouvriers et surtout celui des enfants, qui décident que les travaux publics seront faits par la communauté publique, qui mettent à l'abri de la misère les travailleurs invalides, qui assurent, enfin, l'instruction et l'éducation à tous, les rendant aptes ainsi à se former des croyances communes, et une religion commune sans lesquelles il n'y a point d'Unité possible dans un État. Et il termine par cette sage remarque à l'adresse des bourgeois de

1. *Vid. sup.*, ch. III, p. 47.

son temps : Il est incontestable que « la pensée est aujourd'hui plus active en bas qu'en haut, et l'on peut répéter ce que disait Brougham aux gentlemen anglais : « Si vous ne marchez pas plus vite, je vous préviens que le peuple vous montera sur les talons [1]. »

1. Cf. dans la *Revue indépendante*, notamment : t. V, p. 213, 491 ; t. III, p. 255 ; t. IV, p. 217 et *passim*.

CHAPITRE V

PIERRE LEROUX A BOUSSAC (1844-1848)

I. Nouvelles expériences de typographie, nouvel échec. Dévouement de George Sand. Installation à Boussac. Maison de Pierre Leroux. Son imprimerie. Organisation de la Colonie. Théorie du Circulus. Premières publications. — II. Fondation de la *Revue sociale*. Principaux rédacteurs. L'*Éclaireur*. But poursuivi par ces deux Revues. — III. Influence exercée par Pierre Leroux dans les départements du centre. Le banquet de Limoges. Voyage à Paris. — IV. Proclamation de la République à Boussac. Discours de Pierre Leroux. Son élection à Paris.

I

Pierre Leroux dont la famille, par suite d'un second mariage, s'était accrue beaucoup plus vite que ses ressources [1], avait été repris, en 1843, de sa fièvre des inventions. Revenu à son ancien projet d'une typographie nouvelle, dont il espérait toujours pour lui et les siens plus d'indépendance et plus de bien-être, il multipliait, une fois de plus, les expériences et, une fois de plus, y perdait jusqu'à son dernier écu. Pendant ce temps-là, tout à ces préoccupations, il négligeait forcément sa tâche à la *Revue indépendante*, dont il ne corrigeait même plus les épreuves, et quelques-uns de ses collaborateurs s'en plaignaient vivement [2]. Jean Reynaud

1. Pierre Leroux a eu cinq enfants de son premier mariage et quatre du second.

2. Pierre Leroux fut également détourné de ses travaux par de graves préoccupations de famille. La paternité de deux enfants que son frère Achille avait reconnus, en épousant leur mère, ayant été revendiquée par un sieur Robelin, Pierre Leroux intervint dans le procès par un énorme volume qui fut adressé à tous les juges, mais, malheureusement sans succès. — Pierre Leroux, Victor Hugo, George Sand et beaucoup d'autres considérèrent toujours la sentence rendue, comme un

auquel la *Revue indépendante* portait ombrage, aurait même contribué à exciter les mécontents, ce qui le faisait juger ainsi par George Sand : « Je le crois sincèrement et profondément jaloux de Pierre Leroux en toute chose. » — George Sand, heureusement, ne se borna pas à le défendre contre ceux qui l'accusaient, elle lui vint en aide avec un dévouement admirable, se multipliant pour qu'on s'intéressât à sa cause. « Je lui ai envoyé aujourd'hui 500 francs, écrit-elle à Mme Marliani, le 14 novembre 1843. J'ai écrit à M. François de lui en remettre autant sur mon travail de la *Revue*. Mais cela n'est peut-être pas assez. Je sais que vous êtes bien gênée, cette année. Mais ne pouvez-vous cependant trouver quelque chose aussi, au fond de vos tiroirs? Je ne me bornerai pas là, pour ma part, malgré la gêne, les crises imprévues, les charges et les dettes. Je pressurerai les mailles de ma maigre bourse et les facultés lucratives de mon cerveau épuisé. Non, nous ne pouvons pas le laisser succomber. La machine réussira-t-elle ou non? Ce n'est pas ce qui m'occupe. Mais il ne faut pas que la lumière de son âme s'éteigne dans ce combat. Il ne faut pas que l'effroi et le découragement l'envahissent, faute de quelques billets de banque... Tout cela pour vous seule. Son malheur et notre dévouement sont notre secret à nous [1]. » Malgré tous ces secours, la machine ne réussit pas et la *Revue indépendante* s'anémiait chaque jour davantage; c'est alors que Pierre Leroux songea à tourner ses efforts d'un autre côté et à se faire imprimeur.

Sa résolution prise, il sollicite un brevet et l'obtient sans retard, grâce à ses anciens collaborateurs du *Globe*, actuellement ministres. On n'y mit qu'une condition, c'est qu'il s'établirait au moins à cent lieues de Paris. La condition étant formelle, Pierre Leroux s'y soumit et choisit, pour s'y fixer, la petite ville de Boussac, située à quinze lieues de Nohant où George Sand passait une partie de son année. — George Sand fut, d'ailleurs encore, pendant ces heures difficiles, et son conseiller et son appui. Quelques jours avant le départ

des scandales de l'époque. Cf. *La vérité sur un procès*, de P. Leroux. Un vol. in-8°, Paris, 1845.

1. *Correspondance*, t. II, p. 281 (14 novembre 1843).

de notre philosophe, elle écrivait à ses amis de l'Indre : « Leroux part pour Boussac, où il va installer sa famille. Je n'ai pas besoin de vous recommander la bonne hospitalité envers lui pendant son voyage à La Châtre[1]. » Elle fait plus, afin qu'il ait du travail et des ressources assurées, elle lui confie l'impression de l'*Éclaireur*. Mais toutes les épreuves qu'il vient de traverser ont aigri Pierre Leroux et il apprécie mal les sacrifices de ses amis. « J'ai vu Leroux, hier au soir, écrit George Sand à Planet. Il imprime l'*Éclaireur de l'Indre* ; il aurait voulu des avances plus considérables que celles qu'on a pu lui faire. Il se plaint un peu de tout le monde et ne veut pas comprendre que sa *prétendue* persévérance n'inspire confiance à personne. Il dit qu'on le regarde apparemment comme un malhonnête homme en pensant qu'il peut manquer à sa parole. Que lui répondre ? A qui a-t-on plus confié, plus pardonné ? Tout cela déchire le cœur quand on fait son possible pour lui et souvent plus que son possible. La position est très précaire et difficile. Cependant voilà le pain assuré ; mais voudront-ils s'en nourrir ? on lui garantit de quatre à cinq mille francs par an[2]. » — George Sand, cependant, ne lui garda point rancune et, ce léger nuage dissipé, les relations redevinrent vite aussi affectueuses que par le passé.

Arrivé à Boussac, Pierre Leroux installa sa maison d'habitation et son imprimerie dans des bâtiments situés un peu en dehors de la ville, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Il est probable que l'acclimatation dans cette résidence nouvelle dut être plutôt pénible, malgré les concerts que lui donnaient, le soir, les moineaux de son toit et, la nuit, les rossignols du voisinage[3] : il nous parle, en effet, dans *La Grève de Samarez*, de Boussac comme « d'un désert et d'une montagne aride[4] » ; mais il est probable, aussi, que le découragement dura peu car, l'imprimerie était à peine installée, que Pierre Leroux reprenait tous

1. *Correspondance de G. Sand*, t. II, p. 304 (20 mars 1844).
2. *Id.*, t. II, p. 311 (juin 1844).
3. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 6.
4. *Id.*, t. II, p. 52 et t. I, p. 299.

ses rêves philosophiques et sociaux et que toute une colonie se groupait à ses côtés. Auguste Desmoulins nous en retrace ainsi l'histoire : « L'imprimerie trouvée, on fit venir *des fonctionnaires* pour la mettre en activité. Jules, le frère de Pierre, depuis plusieurs années retiré à Tulle avec sa famille, dut quitter ce séjour et venir reprendre sa profession de compositeur à Boussac. Ulysse Charpentier, jeune avocat de Poitiers, ancien condisciple de Desages et notre coréligionnaire, ne tarda pas à se joindre à Jules et, en quelques mois, fut assez habile compagnon pour pouvoir l'aider à la casse et même à la presse. A eux deux, ils organisèrent, tant bien que mal, l'atelier typographique. Sitôt l'atelier établi, on se mit au travail. Il s'agissait de faire des éditions à bon marché des livres de la Doctrine. On commença par le livre de *l'Humanité*. Mais deux compositeurs, obligés de se transformer, à chaque instant, en imprimeurs, ne suffisaient pas pour un tel travail. Achille, sa famille et son fils Henry qui étaient venus dans ce département avec l'intention de s'y livrer à l'agriculture, se joignirent aux deux compagnons. C'est ainsi que fut composée et tirée la deuxième édition du livre de *l'Humanité.* » Puis, peu à peu, l'association grandit, de nouveaux travaux sont mis sur le chantier et l'on voit arriver successivement à Boussac les fervents de notre philosophe. « Desages, ancien disciple de Pierre, pendant son séjour à Paris, était venu le rejoindre. Après lui, Champseix s'y était également fixé. Louis Netré, Henry Arnaud, l'un des fils de Pierre et Fricht l'avaient suivi. Vers les derniers jours de 1846, j'avais à mon tour quitté Paris pour me réunir à mes amis. D'autres vinrent ensuite augmenter notre nombre [1]. » Les quelques survivants de cette époque à Boussac prétendent que Pierre Leroux occupait plus de quatre-vingts personnes en 1848 [2].

Ce qui, maintenant, faisait l'originalité de cette colonie, c'était son organisation même. Se rappelant ses rêves Saint-Simoniens et le collège de la rue Monsigny, Pierre Leroux

1. La *Revue sociale*, juin 1850.

2. Cf. P. Ducourtieux : *P. Leroux, imprimeur de Boussac*, *Annuaire de la Creuse*, 1899, p. 204.

avait voulu qu'elle devint « une association, une École, comme il le disait, dans laquelle les travailleurs recevraient un salaire égal destiné à les faire vivre, le bénéfice, s'il y en avait, devant servir au développement de l'industrie et à une exploitation rurale. Son intention était d'unir le travail agricole au travail industriel, afin de résoudre pacifiquement le problème du prolétariat et détruire l'influence du capital [1] ». Ce fut également pendant son séjour à Boussac qu'il essaya pour la première fois de mettre en pratique sa théorie du Circulus [2], théorie que l'on a beaucoup raillée mais dont nos agronomes et nos chimistes ont su, depuis, mieux entrevoir la portée. Le principe en est, d'ailleurs, des plus simples. C'est un axiome que l'homme ne crée rien et n'anéantit rien, mais opère de simples changements. « Avec des graines, de l'air, de la terre, de l'eau, et des engrais, il produit des matières alimentaires pour se nourrir, et, en se nourrissant, il les convertit en gaz et en engrais qui en produisent d'autres. La consommation est le but de la production, et elle en est aussi la cause, de telle sorte que *l'homme est producteur de sa propre subsistance* [3]. » Si ces principes sont vrais, ne suffira-t-il pas de les appliquer rigoureusement pour accroître dans des proportions considérables la richesse du pays ? Dès lors, tous les sophismes de Malthus se trouveront par là même réfutés ?

II

A la Colonie, ou mieux « à l'École », il fallait nécessairement un journal et Pierre Leroux le lui donna en fondand la *Revue sociale*. Cette revue, qui fut lancée en octobre 1845, devait paraître le premier dimanche de chaque mois avec seize pages d'impression, du format petit in-folio. Son but était de reprendre, en la complétant, l'œuvre interrompue de la *Revue indépendante*, c'est-à-dire d'exposer et de vulgari-

1. Louis Duval, archiviste de la Creuse : *Esquisses marchoises*.
2. Cf. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 293.
3. *Revue sociale*, 1846, p. 80. (De la recherche des biens matériels, par P. Leroux.)

riser le plus possible la doctrine « du maître », et d'en indiquer les applications nécessaires au point de vue social. En outre, pour s'assurer des lecteurs, non plus seulement dans les rangs des artistes et des philosophes, mais encore dans la classe ouvrière, elle se proposait de multiplier les commentaires, et de rester toujours simple et accessible au plus grand nombre. Le programme arrêté, tous se mettent au travail avec une ardeur inouïe ; les typographes se font auteurs, les auteurs typographes, les uns et les autres soutenus par une même passion et un même dévouement à la cause commune.

De là, les études de Pierre Leroux, dont la plupart parurent ensuite en brochure, sur *l'Abolition des castes et l'organisation de l'Égalité*[1] ; sur *la Recherche des biens matériels*[2] ; ses *Lettres sur le Fouriérisme*[3] ; son *Discours sur la doctrine de l'humanité*[4] ; le *Carrosse de M. Aguado*[5] ; la *Préface à la trilogie sur l'institution du dimanche*[6] et un article important sur *la Religion naturelle et le culte*[7]. Grégoire Champseix[8] et Luc Desages[9] se donnent surtout pour mission, dans de longs exposés méthodiques, de mettre la doctrine à la portée de tous et de réfuter les objections que, de différents côtés, on élevait contre elle : ils font encore œuvre de philosophes : — c'est plutôt une œuvre de critique

1. *Revue sociale*, octobre 1845, p. 1.

2. *Id.*, novembre 1845, p. 17 ; janvier 1846, p. 49 ; février 1846, p. 66 ; mai 1846, p. 81 ; avril 1846, p. 97 ; mai 1846, p. 113.

3. *Id.*, décembre 1845, p. 34 ; juin 1846, p. 129 ; juillet 1846, p. 145 ; août 1846, p. 161 ; septembre 1846, p. 177 ; octobre 1846, p. 1 ; novembre 1846, p. 17 ; janvier 1847, p. 57 ; avril, p. 97.

4. Cf. *Revue sociale*, de mai à septembre 1847.

5. *Id.*, août et octobre 1847.

6. *Id.*, janvier 1848.

7. *Id.*, juin 1846.

8. Réponse à diverses objections contre l'égalité (janvier 1846) ; Barbare et civilisé (juin 1846) ; Exposé sommaire de la doctrine de l'humanité (décembre 1846, janvier, février et mai 1847) ; Lien de l'homme et de l'humanité (novembre 1845).

9. L'Académie des sciences morales, M. Passy et le prix (octobre et novembre 1845) ; *Histoire de la classe ouvrière* (décembre 1845) ; *Du principe de la fonction pour l'organisation de l'Égalité* (mars, mai et octobre 1846) ; *André Chénier et Hégésippe Moreau* (novembre 1845) ; *La Terre* (mars 1847).

et de critique souvent violente qu'entreprennent et poursuivent Auguste Desmoulins et Jules Leroux dans leurs pages intitulées : *La maladie de la faim*[1], *Les Ouvriers*[2], et *Dialogues prolétaires*[3]. Enfin, à côté de ses philosophes et de ses économistes, la *Revue* a ses littérateurs et ses poètes, c'est ainsi qu'elle publie la *Préface d'un roman inédit* de George Sand[4], et tout un recueil de poésies sociales d'Emond Tessier.

Comme on le voit, la rédaction en était assez variée ; il est, toutefois, un terrain dont l'écartait le plus possible Pierre Leroux, c'est le terrain politique. Il tolérait, en effet, plutôt qu'il n'encourageait les incursions qu'y faisaient parfois ses disciples. Ceux-ci, pour la plupart, le regrettaient, trouvant une telle prudence fâcheuse, c'est pourquoi le premier mai 1847 ils adjoignirent à la *Revue sociale*, qui restait l'organe philosophique de la doctrine, l'*Éclaireur* qui devait en être l'organe politique et permettre d'exercer sur le pays une action plus efficace. En l'honneur du maître, l'*Éclaireur* était rédigé par *la Triade :* Luc Desages, Pauline Roland et Grégoire Champseix, l'un qui représentait la sensation, l'autre le sentiment, le troisième la connaissance, c'est-à-dire les trois facultés dont se compose l'âme humaine et dont la collaboration est indispensable pour produire des œuvres fortes et durables[5]. L'accueil fait au journal fut des plus encourageants, mais le succès dura peu car les événements de 1848 entraînèrent, dès janvier, la disparition de la *Revue sociale*[6] et, peu de mois après, celle de l'*Éclaireur*.

Nous serons amenés en étudiant plus tard l'œuvre philosophique et sociale de Pierre Leroux à examiner la plupart des articles dont nous avons donné les titres ; bornons-nous

1. *Revue sociale*, janvier 1847.

2. *Id.*, mai 1847.

3. *Id.*, octobre 1845.

4. *Id.*, décembre 1845.

5. Cf. dans la deuxième partie l'exposé de la psychologie de Pierre Leroux.

6. Jules Leroux, avec le concours de Paul Rochery et de Louis Netré, tenta, en 1850, de faire revivre la *Revue sociale*, mais la nouvelle loi sur la presse entraîna sa disparition au mois d'août de la même année.

à remarquer ici qu'ils sont, en général, dignes de leurs aînés de la *Revue encyclopédique*, de l'*Encyclopédie nouvelle* et de la *Revue indépendante*, dont ils nous offrent souvent un commentaire utile. Les collaborateurs, malheureusement, n'ont point remplacé ceux qui lui prêtaient autrefois leur concours : Pauline Roland ne fait point oublier George Sand, ni Grégoire Champseix, Jean Reynaud ; nul critique qui rappelle, même de loin, Louis Viardot ; nul historien, Henri Martin. La *Revue sociale* n'en a pas moins exercé, dans son milieu, une influence considérable.

III

Peu de départements, d'ailleurs, étaient mieux préparés à subir cette influence que les départements du Centre, où la Société des droits de l'homme et du citoyen et la Société des amis du peuple avaient déjà recruté tant d'adhérents. Dès 1829, l'*Album de la Creuse* était signalé par les révolutionnaires parisiens comme un des journaux sur lequel on pouvait le plus compter. Aussi Pierre Leroux trouva-t-il, et dans les villes, et dans les campagnes creusoises, des disciples enthousiastes ; les plus influents et les plus ardents furent, à Guéret, Lamiet et Gadon ; à Bourganeuf, le docteur Champesme ; à Aubusson, le docteur Delavalade ; à Felletin, Sandon, que l'Empire devait faire enfermer comme trop encombrant, Jourdain que nous retrouverons à Londres, dans les rangs des exilés, Queyrat qui entraînait à sa suite tous les tapissiers. Dans les campagnes, la doctrine pénétra surtout grâce à quelques instituteurs qui, sous l'Empire, devaient payer fort cher leur imprudence. Au dossier secret de quelques-uns d'entre eux, conservés dans nos archives, on trouve, en effet, des notes comme celle-ci que nous transcrivons textuellement : « M. X..., instituteur à C..., ancien abonné de la *Revue sociale* de Pierre Leroux, socialiste dangereux, pourrait être utilement déplacé et envoyé dans une petite commune de la montagne. » Et, de fait, M. X..., en 1852, devait se rendre dans l'un des plus pauvres et des plus tristes villages de Creuse, bien qu'il fût, de l'aveu de ses chefs, l'un

des meilleurs instituteurs du département. Et nous pourrions citer plusieurs autres documents semblables.

Dans l'Indre et dans le Cher, pour populariser son nom et ses théories, Pierre Leroux eut tous les amis de George Sand et nous savons que ces amis étaient nombreux et dévoués. Dans la Haute-Vienne, et notamment à Limoges, il eut tout le parti libéral dont il serait aisément devenu le chef, s'il avait été moins philosophe. Que l'on en juge plutôt : En décembre 1847, les libéraux et les socialistes de la région, désireux de se compter et de s'unir plus étroitement, résolurent d'organiser un grand banquet à Limoges. Or, en quelques jours, malgré la vive opposition que souleva ce projet et dont l'*Avenir national* s'était fait l'écho, les listes de souscription se couvrirent de signatures. On offrit la présidence à Pierre Leroux qui, à la grande surprise et au grand mécontentement de tous, la refusa pour les raisons suivantes qu'il expose dans sa réponse à l'invitation du comité : « En m'invitant, écrit-il, vous m'aviez parlé d'un banquet plus religieux et social que politique, et votre circulaire annonce un banquet politique. Je ne crois pas que notre doctrine doive se présenter sous la forme d'un parti *politique*. Notre doctrine n'est pas un *parti*, c'est une science, c'est la science de l'ordre, de l'organisation, c'est la science sociale. Présenter sous la forme d'un parti politique, une doctrine d'égalité, c'est laisser croire que l'on prétend imposer *par la force* cette doctrine. Et voilà d'où naissent toutes les terreurs, simulées ou réelles [1], auxquelles l'annonce de cette réunion a donné lieu. »

Pierre Leroux ne se rendit point au banquet et il le regretta plus tard, car la réunion des souscripteurs donna lieu à une manifestation imposante que ne troubla aucun désordre. Aux abords du Jardin de Plaisance, où se tenaient les mille convives, sur le champ de Juillet et jusque sur les champs voisins, était venue une foule nombreuse, non point pour siffler, comme on l'avait prédit, mais pour applaudir. Pen-

1. L'*Avenir national* accusait les organisateurs du banquet de vouloir semer la discorde entre les citoyens et leur prédisait, dans la ville, des troubles et des désordres.

dant le banquet, naturellement, plusieurs toast furent portés, et c'est en les lisant aujourd'hui que nous nous rendons bien compte de l'action exercée par Pierre Leroux dans ces contrées. Raybaud boit à la souveraineté du peuple ; Dussoubs à l'avenir religieux qui confondra toutes les sectes en une même religion ; Yvernaud au dogme de la solidarité. « Quand on parle, dit-il, de la solution du problème du prolétariat, qu'on se le persuade bien, il ne s'agit pas seulement d'une solution dans l'organisation du milieu social ; il s'agit encore et bien plus d'une solution dans le sanctuaire de la conscience. Chassons d'abord la distinction des riches et des pauvres ; aimons-nous les uns les autres, sans distinction de classes ; persuadons-nous que nous sommes tous les enfants de l'humanité, fille de Dieu. » Capet, dans une brillante improvisation, montre comment la solidarité nous aide à mieux comprendre le sens du mot Fraternité : enfin David, Villegourex, Tarnaud, Mourier, portent des toasts à l'organisation du travail, à l'association des ouvriers qui doit transformer les salariés en fonctionnaires de l'État. Les discours terminés, on demande le dernier couplet de la *Marseillaise*, mais, aussitôt Dussoubs se lève et proteste. « Non, non, mes amis, s'écrie-t-il, pas de sang, pas de guerre. Nous nous sommes réunis ici au nom de la fraternité et de la solidarité. Aujourd'hui, il n'y a plus de sang impur, que nos chants ne soient plus des chants de vengeance et de destruction, mais des chants de paix et d'immortelles espérances [1]. » On voit que l'enseignement de Pierre Leroux avait porté ses fruits.

Pendant que les partis s'organisaient ainsi en province, un grand mouvement se préparait à Paris, activé par l'habile propagande d'Odilon Barrot en faveur de la réforme électorale. Pierre Leroux jugea alors que sa place était auprès de ses anciens compagnons de lutte [2], non point pour les pousser aux

1. Cf. *Compte rendu du banquet de Limoges*, 2 janvier 1848. Bibl. nat., Lb^{54}.416.

2. Quelques biographes de P. Leroux assurent qu'il avait revêtu, pour ce voyage, le costume pittoresque des paysans de la Creuse, au grand scandale de Furne et de Jean Reynaud qui l'accusaient d'ameuter les passants avec son feutre à bords immenses et ses longs cheveux bouclés. Cf. Eug. de Mirecourt, *op. cit.*, et la Bibliographie universelle. Nous ferons simplement remarquer que le chapeau aux larges bords

moyens révolutionnaires, comme le lui reprochait le *National*, mais bien pour les convaincre que les seuls moyens permis pour le triomphe de ses idées et les seuls vraiment efficaces, sont les moyens pacifiques. Mais ses conseils parurent beaucoup trop timorés, même à ses disciples qui les combattirent. « Je me souviens, écrit-il, dans *La Grève de Samarez*[1], de la nuit du 20 février où l'on me conduisit, avec quelque mystère, à cause des embûches de la police, dans une maison destinée à être démolie au centre du quartier le plus populeux de Paris. Dans une chambre déjà abandonnée, à la lueur d'un lampion, je vis une foule de figures qui toutes me connaissaient : « Que faut-il faire ? La bourgeoisie « prépare une émeute ; mais, si nous nous en mêlons, ce sera « une révolution. » Ce fut Philippe qui posa ainsi la question. » Pierre Leroux y répondit en déclarant que l'on ne devait point s'en mêler, et en condamnant le recours à la force et à la violence, comme il l'avait toujours condamné. Mais Philippe combattit vivement ses conclusions qui furent repoussées : aussi, comprenant qu'il ne réussirait pas à se faire entendre et que sa présence à Paris devenait inutile, il reprenait dans la nuit du 22 février le chemin de Boussac[2].

ne faisait point partie à cette époque du costume porté par les paysans Creusois. (Cf. sur ce sujet : les *Mémoires de Léonard*, par M. Nadaud.) En outre, nous savons que P. Leroux n'avait point l'habitude de faire ainsi des frais de vêtements inutiles et moins encore celle de chercher à en imposer à la foule par des moyens aussi puérils.

1. Cf. *La Grève de Samarez*, t. II, p. 52.

2. Quelques jours avant son départ, le 17 février, Pierre Leroux, assistait avec un certain nombre de ses amis : Luc Desages, Emile Ollivier, Fabas, Henri Martin, Gustave Sandré, Philippe Faure, Louis Blanc, etc., *et le fils de Jérôme Napoleon* à une soirée chez Jean Reynaud où il devait exposer son système sur la *Triade* et le *Circulus*. Suivant M. Émile Ollivier la conférence de notre philosophe n'aurait eu qu'un médiocre succès. (*L'Empire libéral*, t. II, p. 88.) Philippe Faure, au contraire, en sa qualité de disciple enthousiaste, nous représente ce succès comme éclatant. Comme Pierre Leroux, nous dit-il, hésitait à prendre la parole, on se mit de tous côtés, à attaquer sa doctrine : Fabas, Henri Martin, Jean Reynaud combattent toutes ses opinions, espérant bien qu'il se déciderait à les défendre. « Aussi, pressé de tous côtés, Pierre Leroux a-t-il répondu. Jamais, continue Philippe Faure, il n'a exprimé ses convictions avec tant d'éloquence. La vivacité et le laisser-aller de l'improvisation, sans rien ôter à ces questions profondes de ce qu'elles offrent de grave et d'imposant à la méditation, ont excité un intérêt qui s'est emparé de tous et de toutes. On l'écoutait, on l'approuvait, on s'élevait à la hauteur de ses conceptions, et si tous

Peu après, Philippe mourrait, comme Dussoubs, sur les barricades.

IV

M. Raillard, qui a longtemps habité Boussac et qui a pu interroger, dans cette petite ville, les survivants de 1848, nous raconte ainsi le rôle de Pierre Leroux dans les événements qui suivirent. « Quelques anciens, nous dit-il, se rappellent encore la journée où parvint la nouvelle du triomphe de la révolution. La première démarche de Pierre Leroux fut faite auprès de M. Narbonne, qui était maire de la ville. Un coup de tambour fut donné et la proclamation, émanée du gouvernement provisoire, fut annoncée au public. On reconnut à Boussac la République qui avait été proclamée à Paris. La proclamation est affichée et les citoyens sont convoqués à la mairie, pour midi, à l'effet de nommer un maire, deux adjoints et neuf conseillers. Pierre Leroux et ses amis sont à la tête du mouvement; on lit les dépêches qui annoncent la composition du gouvernement. Jules Leroux commente les articles du *National* sur les événements du 24 février et le compte rendu de la Chambre des députés. Deux collaborateurs de Leroux à l'*Eclaireur* et à la *Revue sociale* font une allocution. Mme Pauline Roland, mettant en pratique la doctrine de l'émancipation de la femme, demande un bulletin de vote au bureau qui le lui refuse. M. Narbonne donne sa démission de maire, et les votes recueillis sont dépouillés à cinq heures. Pierre Leroux est élu maire de Boussac par 112 voix. Le lendemain, il fait voter au Gouvernement provisoire cette adresse :

Vive la République française !

« Nous l'avons accueillie avec transport, nous l'avons proclamée avec enthousiasme. Le peuple de Paris est grand

n'adoptaient pas toutes ses idées, on admirait cet homme et on sympathisait avec lui. Ah ! Pierre Leroux a été bien beau, et tu peux compter la journée d'hier parmi les meilleures de cette *École de Boussac* qui t'est si chère... » Philippe Faure, *Journal d'un combattant de février 1848*.

et admirable à jamais. Il vient d'ouvrir en trois jours une ère nouvelle à l'humanité. Les mesures adoptées par le Gouvernement provisoire sont de décision, d'à-propos, d'énergie, de toute justice, de sagesse et de modération. Tant de héros n'auront pas versé en vain leur sang généreux. Pour se mettre en rapport avec les circonstances présentes, et en communion avec l'esprit nouveau, les citoyens de la ville de Boussac se sont assemblés le dimanche 27 février, et, à l'exception de ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité, ils ont tous appliqué le principe du suffrage universel à l'élection d'une municipalité nouvelle. Cette municipalité s'empresse d'envoyer au Gouvernement provisoire son adhésion, et l'adhésion de la ville de Boussac à la République française. Vive la République française : Liberté, Égalité, Vérité! »

Le dimanche suivant, 5 mars, Pierre Leroux, pour perpétuer le souvenir de l'ère nouvelle, fit planter un arbre de la liberté. Ce fut l'occasion d'un nouveau discours que nous reproduisons :

« Citoyens!

« Que les vents et les orages respectent l'arbre que vos mains viennent de planter[1], l'arbre symbole du peuple et de l'unité nationale : qu'il croisse et qu'il voie un jour nos enfants réunis sous ce pacifique ombrage. Citoyens, remercions Dieu de ce qu'il nous permet de proclamer ici l'immortelle devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Nous sommes tous des hommes : nous sommes tous frères, nous devons tous être heureux ensemble et les uns par les autres. La

1. Dans la plupart des villes et même dans plusieurs villages de la Creuse on suivit l'exemple de Boussac. Mais Felletin se distingua d'une façon particulière. Son maire, M. Queyrat, fit non seulement planter des arbres de la liberté, mais encore construire ces fontaines de la République au fronton desquelles on peut toujours lire la devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Il fit plus : Sur la place où s'élève aujourd'hui la fontaine Quinault, on installa, par son ordre, un tonneau rempli d'excellent vin auquel chacun avait le droit de puiser. Ce qui inspira à Sandon la fantaisie dont nous détachons les vers suivants :

Et, par un phénomène étrange,
Les blancs, constatèrent surpris,
Que, de Saint Quentin jusqu'aux Granges,
Les plus roug' étaient les plus gris.

société est instituée pour réaliser parmi nous l'harmonie et le bonheur. C'est en nous aimant, c'est en nous respectant, c'est en nous aidant que nous arriverons au but assigné par Dieu à l'humanité. Pratiquons l'ordre, aimons la paix, en attendant que la sagesse des lois remédie à nos maux. Ayons foi et confiance dans la République française. Vive la République. »

A l'issue de la cérémonie, on dansa à l'hôtel de ville. Le soir, la ville était pavoisée et illuminée[1].

La popularité de Pierre Leroux était si grande et son autorité paraissait si bien établie, que, dans son entourage, on considérait déjà son élection à la Constituante comme certaine, tant à Paris que dans la Haute-Vienne. Mais cet espoir fut déçu. Beaucoup de Limousins, en effet, avaient gardé rancune à Pierre Leroux de son abstention à leur banquet; en outre, le *National* avait envoyé Trélat pour combattre sa candidature et montrer les dangers du socialisme, et de nombreux hésitants s'étaient laissé convaincre. D'où, un premier échec. A Paris, son succès ne fut guère plus brillant, car il n'obtint que 47.284 suffrages, le 27 février. Les élections complémentaires, rendues nécessaires, par suite des démissions, lui furent heureusement plus favorables et, le 8 juin, il était enfin élu par 91.375 voix, entre Thiers et Victor Hugo[2]. Il quitta alors

1. C. Raillard : *P. Leroux et ses œuvres*, p. 21. Le même auteur résume ainsi l'opinion que l'on avait généralement de P. Leroux à Boussac : « D'idées larges, sans étroitesse d'esprit et toujours plein de tolérance, il saluait avec le même respect et l'enfant qui lui représentait l'humanité et le vénérable abbé Miallot, curé archiprêtre de Boussac qui était pour lui le prêtre d'un culte admiré. Jules Leroux, au contraire, ne saluait jamais. — Au pauvre qu'il rencontrait sur son chemin, il disait : « allez chez le boulanger chercher du pain, mon ami, je payerai. » (Ces détails ont été fournis à M. Raillard par l'abbé Miallot lui-même, qui a administré la paroisse de Boussac pendant plus de cinquante ans.) « Les bonnes femmes des environs seules l'appelaient quand même : ce chétif Pierre Leroux. »

2. Louis Blanc nous raconte dans une admirable page comment fut accueilli P. Leroux par le comité électoral dont il faisait partie : « A la dernière séance, écrit-il, le citoyen chargé de recevoir les candidats, vint annoncer qu'un « personnage aimé du peuple », demandait à être introduit. Il entra. Son aspect avait quelque chose d'attirant à la fois et de vénérable. Son regard était doux, pénétrant, « plein de pensées ». Ses manières où la simplicité se mariait à la noblesse, sa physionomie fine et méditative, sa chevelure opulente, son visage d'une beauté

définitivement Boussac[1] pour se rendre à la Constituante, laissant son imprimerie à ses frères et à ses amis qui continuèrent à la diriger jusqu'au jour où les lois sur la presse, de 1850, les obligèrent à en fermer les portes.

forte et rustique, sa tête que l'habitude des veilles avait un peu courbée, tout en lui commandait le respect, mais un respect mêlé de confiante sympathie.

« Citoyens, dit-il, j'ai appris que les *Travailleurs* me faisaient l'honneur de me porter sur leur liste comme candidat à l'Assemblée constituante. J'ai cru de mon devoir de me présenter devant leur commission, afin de me soumettre à son examen. »

« Les ouvriers se regardèrent, partagés entre l'attendrissement et la surprise. L'homme qui leur parlait ainsi était un de ceux dont la vie entière est une éclatante profession de foi. Ses écrits l'avaient fait depuis longtemps connaître à toute l'Europe comme un des plus vigoureux penseurs et des plus magnanimes philosophes de ce siècle. Ai-je besoin de nommer Pierre Leroux. » *Pages d'Histoire de la Révolution de février 1848*, p. 137.

1. Suivant M. Ducourtieux, il aurait été porté en triomphe le jour où il passa par Limoges pour aller prendre possession de son siège de député. C'est le même jour, sans doute, que les ouvriers lui offrirent le plateau en porcelaine dont il parle dans la correspondance que nous reproduisons en appendice. *Annuaire de la Creuse*, p. 266.

CHAPITRE VI

PIERRE LEROUX DÉPUTÉ (1848-1851)

I. *L'Assemblée constituante*. Débuts de Pierre Leroux. Appréciation du *National*. Discours sur l'Algérie, sur l'État de l'agriculture en France, sur le décret relatif au sort des insurgés, sur la réglementation du travail. Séances des 15, 16, 17 et 28 juin, 10 et 30 août. Le banquet des bergers et le banquet des femmes socialistes. — II. Discours sur le projet de constitution, sur le service militaire et sur la liberté de réunion. Séances des 5, 7, 17, 18, 20 et 27 septembre, 21 octobre 1848, 21 février, 3 et 20 mars et 14 avril 1849. — III. *L'Assemblée législative*. Campagne menée contre Pierre Leroux. Pierre Leroux et Proudhon. Discours sur la liberté de pensée (24 juillet). Interpellation du 22 octobre. Loi sur la déportation (22 avril 1850). Loi sur la garde nationale (22 avril). Lettre de Stuart Mill. — IV. Son œuvre à la chambre — V. Autres travaux de P. Leroux. Son discours au banquet des typographes. Le jesuitisme et le socialisme. Histoire philosophique de la Révolution de février. De la fable.

I

Les amis et les adversaires de Pierre Leroux attendaient avec une certaine inquiétude ses débuts à la Chambre, mais leur attente fut de courte durée, car, dès le 15 juin, il montait à la tribune et, le lendemain, le *National* parlait ainsi de son discours : « On nous croira sans peine quand nous dirons que l'apparition de Pierre Leroux à la tribune a excité une très vive curiosité. Tout le monde connaît les remarquables travaux littéraires et philosophiques de M. Pierre Leroux. Tout le monde sait que les doctrines socialistes n'ont pas de plus fervent apôtre. On était impatient de savoir s'il avait un talent de parole égal à son talent d'écrivain. On a su bientôt à quoi s'en tenir. M. Pierre Leroux parle comme il écrit, avec une extrême

facilité, avec une abondance inépuisable, avec beaucoup de chaleur et de verve. Son style est clair, nerveux, élégant, et sa pensée se présente toujours revêtue d'images brillantes qui doublent sa valeur, quand elle a de la valeur; qui lui en donnent, quand elle n'en a pas. Nous regrettons seulement qu'elle ne se développe pas avec plus de méthode. Il a tenu, pendant une heure, l'auditoire silencieux et attentif : belle victoire pour un début, et victoire difficile à remporter sur une assemblée si facile à émouvoir et si souvent tumultueuse[1]. »

Les circonstances, d'ailleurs, l'avaient favorisé en lui fournissant un magnifique thème pour le développement de ses idées. Il s'agissait de la réunion de l'Algérie à la France. Dupin venait de rappeler les souvenirs de la colonisation romaine et le général Cavaignac avait proposé l'assimilation à la France de notre colonie nouvelle. On croyait la discussion épuisée, lorsque Pierre Leroux la reprend en se plaçant au point de vue social ou plutôt socialiste, et en lui donnant une ampleur inattendue. L'idée maîtresse qu'il développe, c'est que, étant connu l'état actuel de l'industrie et de l'agriculture en notre pays, où l'on compte « huit millions de pauvres indigents, un million d'individus qui vivent d'un revenu net, et trente-quatre autres millions qui ont besoin, pour vivre, des commandes de ces derniers », l'Algérie offre un moyen naturel et facile d'employer utilement tous les travailleurs sans ouvrage qui, en ce moment, couvrent le sol. Toutefois, pour que cet essai réussît, il fallait, suivant lui, renoncer aux errements de l'ancienne économie politique et recourir à une méthode nouvelle, celle de l'*association*[2] à la fois intellectuelle, morale et physique, et *non soumise aux autorités militaires*, c'est-à-dire à l'association telle que la préconise le socialisme, la seule qui

1. Le *National*, 16 juin 1848.

2. L'association et, par suite, l'organisation du travail, étaient les grands moyens dont les socialistes attendaient la rénovation de la Société. « Le mouvement communaliste, écrit Pauline Roland, au XII[e] et au XIV[e] siècle, a détruit la féodalité de l'épée et fondé la bourgeoisie; l'association ouvrière ne prétend à rien moins qu'à abolir la féodalité industrielle, les droits seigneuriaux de l'oisiveté capitaliste, et à affranchir le prolétariat. » Lettre à M. Guépin.

respecte les droits de l'ouvrier et soit conforme aux grands principes de la devise républicaine. Et alors, malgré les murmures bruyants de la droite, surprise par l'audace de son langage, il fait l'éloge du socialisme qu'il déclare méconnu. « Je dis, s'écrie-t-il, qu'il y a des solutions nouvelles; je dis que le socialisme a apporté ces solutions. Permettez-lui donc de faire vivre l'humanité et ne le calomniez pas comme on le fait depuis trois mois, depuis la République. On le calomnie partout; on calomnie la bonne volonté des hommes qui veulent arriver au salut de la société. On les a attaqués, on a menti sur eux. Eh bien! non, ce n'est pas là la conduite de véritables hommes d'État. Examinez les solutions du socialisme, et, si vous n'en avez pas le temps, laissez le peuple les essayer, car il en a le droit... Si vous fermez aujourd'hui la porte que nous voulons ouvrir à l'agriculture et au commerce, vous serez obligés de comprimer l'essaim dans la ruche et, alors, ce qui s'observe dans les colonies d'abeilles, s'observera dans la société humaine, ce sera la guerre civile implacable [1]. » L'impression produite par ce discours fut profonde, aussi, le 15 et le 16 juin, trois orateurs, Goudchaux, Guichard et Ducoux montèrent-ils successivement à la tribune pour essayer de l'atténuer [2].

Encouragé par ce premier succès, Pierre Leroux, deux jours plus tard, reprenait la parole, à l'occasion de troubles graves qui s'étaient produits dans la Creuse. Un dimanche, au sortir de la messe, un cultivateur ayant affiché un placard pour inviter les habitants de la région à ne point payer l'impôt de 0 fr. 45, la police l'avait conduit en prison. Cette arrestation connue, une foule d'hommes armés de bâtons, de fusils et de faulx s'étaient, pour le délivrer, dirigés sur Guéret, où la garde nationale, brusquement réunie, avait fait feu sur eux, laissant un assez grand nombre de morts et de blessés. Après avoir relaté ces actes et reproché au pou-

1. Le *Moniteur*, 16 juin 1848, p. 1385, 1387.

2. La plupart de ces idées, Pierre Leroux les avait déjà exposées dans son Adresse aux politiques. Cf. également le livre d'Enfantin sur *la Colonisation en Algérie*.

voir la brutalité de ses agents, Pierre Leroux profite de l'occasion qui lui est offerte pour montrer combien est précaire la situation des agriculteurs, combien sont disproportionnés à leurs ressources les impôts qui les écrasent, combien, enfin, est inefficace la politique suivie jusqu'à ce jour, puisqu'elle ne tend qu'à augmenter la misère des petits. Et alors, pour la seconde fois, il en revient aux théories qui lui sont chères, bien persuadé que si ses paroles ne parviennent pas à convaincre ses collègues de la Chambre, elles trouveront, grâce à l'*Officiel*, un écho dans le pays [1].

La lutte se trouvait ainsi nettement engagée, à la Constituante, entre les défenseurs et les adversaires du socialisme, et cette lutte, Pierre Leroux la poursuivit jusqu'au coup d'État avec une persévérance inlassable. Le 28 juin, il prend la défense des insurgés faits prisonniers dans les derniers événements, et reproche éloquemment à la Chambre son animosité contre eux : « Il s'agit, s'écrie-t-il, de la vie de nos semblables et je ne vois ici que des passions, des passions, des passions !... [2] » Le 10 août, toujours au nom de la liberté, il combat le projet de décret touchant les crimes et délits de la presse et accuse le rapporteur d'emprunter, bien qu'on soit en République, toutes les plus mauvaises armes de la monarchie [3]. Enfin, le 30 août, il intervint dans le grand débat [4] soulevé par Wolowski sur la liberté du travail. Au nom de cette liberté, on demandait à la Chambre l'abrogation du décret du 2 mars qui était ainsi conçu :

« Considérant :

« 1° Qu'un travail manuel trop prolongé, non seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant

1. Le *Moniteur*, 18 juin 1848.
2. *Id.*, 29 juin 1848.
3. *Id.*, 11 août 1848.
4. Wolowski demandait l'abolition du décret du 2 mars qui défendait de travailler à Paris plus de dix heures, dans les départements plus de onze, et proscrivait le métier de sous-traitant et de marchandage. Il présentait ce décret comme attentatoire à la liberté du travail, qui es la principale propriété de l'ouvrier.

de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme ;

« 2° Que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs ouvriers, dits *marchandeurs* ou *tâcherons*, est essentiellement injuste, vexatoire et contraire au principe de la fraternité,

« Le Gouvernement provisoire de la République décrète :

« 1° La journée de travail est diminuée d'une heure. En conséquence, à Paris, où elle était de onze heures, elle est réduite à dix, et, en province, où elle était jusqu'ici de douze heures, elle est réduite à onze.

« 2° L'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs, ou *marchandage*, est abolie. »

Pierre Leroux soutient que la première prescription du décret, celle qui se rapporte à *la limitation des heures de travail*[1], n'est qu'une extension de la défense générale de l'homicide et de la violence ; que la seconde, celle qui se rapporte à la prohibition du *marchandage*, est tout aussi légitime, car elle est une extension de la défense générale du vol et de la fraude.

Puis, par une transition toute naturelle, il en arrive à se demander quels sont les véritables droits du travail et quels sont les vrais titres de la propriété, et à condamner le capital tel que le conçoit l'économie politique et à flétrir l'usure dont il attribue l'origine aux théologiens protestants, bien qu'elle ait toujours été condamnée par l'Évangile.

Malgré son importance, ce discours, emprunté en grande partie à des études déjà publiées, et lu d'un bout à l'autre, n'obtint aucun succès et c'est à grand'peine que l'orateur put l'achever.

Cette part très active que prenait Pierre Leroux aux débats de la Chambre, ne l'empêchait pas de poursuivre son apostolat dans les réunions populaires où sa grande simplicité,

1. *Le Moniteur*, 31 août 1848 ; Cf. *Discours de P. Leroux sur la fixation des heures de travail*, br. in-4°, Sandre, 1848 (Extrait du *Moniteur* du 31 août 1848 ; et Projet d'une constitution démocratique et sociale sur l'organisation du travail, br. in-18, Sandre, 1848.

sa douce bonhomie et sa parole persuasive obtenaient toujours l'accueil le plus chaleureux. Point de banquet démocratique auquel il ne fût convié et où on ne lui fit fête. « Nous avons vu, de nos propres yeux vu, écrit Eugène de Mirecourt, Pierre Leroux présider dans la plaine de Montrouge *le banquet des bergers*. Ivres de vin bleu, gorgés de veau froid, les hôtes de Montrouge couvrirent d'applaudissements frénétiques un long discours que prononça l'apôtre. Jamais il ne se montra plus tendre dans ses divagations : il parlait à des cœurs simples. Pour lui ce fut un beau triomphe et un beau jour. Le banquet avait lieu dans une immense étable, autour de laquelle circulait une foule curieuse. Tous les convives étaient des bergers et des vachères. Une de ces dames, électrisée par l'éloquence de Pierre Leroux, s'élança vers lui en criant : Il faut que je vous embrasse ! L'exemple fut contagieux. Un autre convive féminin demanda l'accolade à son tour ; puis un troisième, puis dix, puis quarante, — on ne compta plus. — Ce fut un déluge de baisers. Le pudibond philosophe tendit les joues à deux ou trois cents vachères. Quelques mois plus tard, ajoute le même auteur, nous le voyons assister au banquet des dames socialistes en l'honneur desquelles il a renouvelé, dit-on, le mot hardi d'Olympe de Gouges : « Vous avez le droit, citoyennes, de monter à la tribune puisque vous montez à l'échafaud. [1] » Ce qui se dégage nettement de ce récit, où la malveillance est assurément plus manifeste que l'esprit, c'est l'influence considérable qu'avait Pierre Leroux sur les foules, mais ce qu'il ne nous montre pas, c'est le vrai caractère de ces réunions démocratiques et le but qu'on y poursuivait. Heureusement que Pierre Leroux nous renseigne lui-même sur ces deux points en complétant et en rectifiant le reportage de son biographe. « C'était, écrit-il, peu de temps après les journées de juin. On avait tué, des deux parts, 11.000 hommes dans Paris. Je n'ajoute rien, l'histoire dira le reste. Eh bien ! devant cette canaille, — pour parler comme mon biographe, — je prononçai un *discours pacifique* et cette canaille

1. Eugène de Mirecourt, *op. cit.*, p. 72 et sqq.

m'applaudit. Je dis que le socialisme triompherait par l'amour, par la raison, par le nombre aussi, mais par le nombre *votant pacifiquement*, et cette canaille en deuil m'embrassa. Combien, en m'embrassant, avaient les larmes aux yeux ! Combien me dirent, l'un : j'ai perdu mon père ; l'autre : mon frère est à Belle-Isle. Ah ! malheureux que vous êtes, vous ne sentez pas ce qu'il y a de bon dans la nature humaine[1] ! » Pierre Leroux, lui, le sentait si vivement que, parfois, il l'exagérait, de là, le charme qu'il exerçait sur les simples, de là, aussi, cette naïveté dont les habiles ont souvent abusé.

II

La discussion générale d'un projet de constitution lui fournit l'occasion impatiemment attendue d'exposer, enfin, à la Chambre, les théories qui lui étaient chères, sur le fondement et l'organisation de la société, théories qu'il avait défendues dans la *Revue encyclopédique*, dans la *Revue indépendante*, dans la *Revue sociale* et dans ses nombreux ouvrages. Six fois il monta à la tribune pour y prononcer six longs discours, mais six fois il eut le même insuccès. Se croyant en présence d'une Académie de philosophes, c'est en philosophe, en effet, qu'il parla, aussi ses auditeurs ne lui pardonnèrent-ils point sa méprise.

Dans la séance du 5 septembre, pour justifier de suite son intervention dans le débat, et aussi, sans doute, pour préparer les esprits aux développements qu'il projette, Pierre Leroux s'attache à prouver que la lutte incessante des factions, et les défauts des constitutions antérieures qui ont rendu possible l'avènement de Napoléon et le retour de la monarchie, ont leur principale cause dans l'absence de science politique chez les législateurs. Pour qu'une constitution soit viable, il faut qu'elle repose sur un principe qui se confonde avec la loi même de la vie et avec la loi même

1. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 282. « Est-ce un crime, ajoute Pierre Leroux, d'être embrassé par des vachères ? Je n'ai jamais été embrassé par des princesses. »

de la morale, et découle de la connaissance exacte de notre vraie nature et de la nature de la société. Or, il soutient que le projet de constitution actuellement soumis aux Chambres, mélange informe de Montesquieu et de Rousseau, ne repose précisément sur aucun principe net et rigoureux ; qu'il conserve la monarchie sous le nom de Présidence, et le despotisme, en conservant la centralisation. On ne saurait donc l'adopter sans danger. — Malgré l'impatience manifeste avec laquelle furent écoutées ses explications préliminaires, Pierre Leroux n'en continua pas moins, très bravement, l'exposé de ses idées dans les séances suivantes. Les discours du 7 et du 17 septembre eurent surtout pour but d'établir que le vice radical du projet en discussion, tenait à l'idée inexacte que l'on se fait encore de la souveraineté nationale. De ce principe, que la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens, on peut faire sortir, en effet, quand on l'entend mal, une constitution des plus monarchiques. C'est au nom de ce principe qu'on bâillonne la presse et qu'on légitime la guillotine, et, comme le gouvernement n'est que l'expression de la volonté générale, la majorité s'attribue un pouvoir sans limite sur la minorité. « On ne voit pas que le droit du grand nombre, substitué au droit du plus fort, n'est encore que le droit du plus fort, et que ce droit ne justifie rien. » Et alors il critique avec une singulière pénétration, au milieu des murmures de la Chambre, l'immoralité d'une telle théorie [1]. »

C'est du principe de la souveraineté mal compris que dérive encore la distinction surannée de l'Église et de l'État, du spirituel et du temporel. Toutefois, dans la séance du 18 septembre, Pierre Leroux reconnaît que, étant donné l'état actuel des esprits, on ne saurait songer à la fusion des deux pouvoirs, mais il demande à ceux qui en admettent la distinction, d'être logiques avec leur théorie et de l'admettre dans toute son étendue. Or, pour cela, que faut-il ? Il faut que chacun puisse librement professer la religion de son choix ou n'en professer aucune ; il faut, en outre, en finir avec

1. Cf. dans la 2e partie, l'exposé de ces théories.

le Concordat qui n'est « qu'une œuvre d'hypocrisie » et un instrument aux mains du Gouvernement ; il faut, enfin, qu'il n'y ait plus de cultes privilégiés dont, seuls, les ministres sont salariés. C'est là ce qu'exigent à la fois et la justice et la dignité de tous : la justice, car « s'il est juste, légitime, indispensable, de faire contribuer par l'impôt tous les citoyens indistinctement et sans exception au maintien de la société civile, vis-à-vis de laquelle tout citoyen est nécessairement engagé, il est, au contraire, souverainement injuste et irrationnel de prélever, pour le soutien d'une Église particulière, un impôt sur la généralité des citoyens ; ce qui fait peser la charge et sur les citoyens qui ne suivent la pratique d'aucun culte, et sur ceux qui ont des cultes étrangers au protestantisme officiel et au catholicisme » ; la dignité de tous, car « l'Église et l'État ne recueillent des rapports qui ne sont point basés sur la foi commune, qu'un esclavage réciproque ». Donc, il importe de ne point prolonger un « compromis hypocrite » si l'on ne veut pas faire de la religion « un instrument de politique et de la politique un moyen d'abrutissement pour l'esprit humain ». Ne salarier aucun culte et mettre la vérité au concours.

Ce ne furent plus simplement des murmures qui accueillirent ces doctrines, mais de véritables tempêtes, ce qui n'empêcha pas Pierre Leroux, le 20 et le 27 septembre [1], de remonter à la tribune pour achever l'exposé de son système et faire connaître, enfin, comme ne cessaient de le lui demander M. de La Rochejacquelein et beaucoup d'autres, le projet qu'il voulait substituer à celui de la Commission ; malheureusement il ne put se faire entendre. A peine eut-il débuté en annonçant qu'il fallait introduire dans la Constitution le principe de la Trinité, que les rires éclatèrent de toutes parts. Voici, d'ailleurs, comment Pierre Leroux nous raconte lui-même cette séance du 27 : « Un jour, dit-il, à l'Assemblée dite constituante, — celle de 1848 cette fois, mais qui ne constitua rien, pas plus que n'avait fait l'autre, — il m'arriva imprudemment de parler de la Trinité, comme

1. Le *Moniteur*, 6, 8, 18, 19, 21 et 26 septembre 1848

d'un principe qui n'était pas à mépriser et dont on pouvait tirer, pour l'organisation sociale, d'utiles conséquences. Il y avait dans cette assemblée beaucoup de prêtres, reconnaissables à leur costume. Il était naturel que je cherchasse à remarquer le degré d'attention qu'ils me prêtaient. Je regarde l'évêque d'Orléans, placé au bas de la tribune, tout près du banc des ministres : je le vois éclater de rire. Cela ne m'étonne pas. C'était un bon vivant que je trouvais tous les jours à la bibliothèque lisant le *Charivari*. Mais l'évêque de Langres passait pour un homme grave et un théologien. Je le cherche des yeux ; il riait en se pinçant les lèvres. La Trinité est-elle donc si risible ? Au milieu de l'hémicycle brillait un groupe de curés venus du Puy, de l'Auvergne, de la Corrèze : ceux-là se tenaient les côtes de rire. Alors de désespoir, je m'adresse du regard à l'abbé Cazalès et à l'abbé Sibour, deux jeunes et beaux abbés, placés aux bancs les plus élevés de l'extrême droite et qui avaient l'habitude de dormir pendant qu'on pérorait. Cette fois, ils ne dormaient pas, ils riaient. Ainsi tout le clergé de l'Assemblée riait. Je vous demande les laïcs ? L'Assemblée tout entière prise d'une hilarité qui ne finissait pas, — neuf cent cinquante législateurs, nommés par trente-six millions de Français, riant d'un rire homérique, parce que j'avais parlé de la Trinité ! — Vous me direz : Il y en avait au moins un, sur les neuf cent cinquante, qui ne riait pas : l'orateur ? Eh ! si, l'orateur riait en les voyant rire. Je riais, moitié indigné, moitié triste ; je riais de notre siècle qui rit de lui-même, puisqu'il rit de son culte, de ce culte qu'il a conservé sans y croire, de cette religion dont il garde les fers sans la comprendre. Je riais de la mobilité de l'esprit humain qui produit Voltaire après Jésus, et qui ne voit plus que du ridicule où il avait vu si longtemps le plus auguste des mystères. Nullement décontenancé, je fus pourtant forcé, après de vains efforts, de descendre de la tribune[1]. » Et le principe de la Triade ne fut pas inscrit dans le préambule de la Constitution.

1. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 58 et sqq

La presse que Pierre Leroux avait constamment défendue ne se montra guère plus bienveillante que la Chambre des députés ! La plupart des journaux : *le Constitutionnel, le Siècle, les Débats, le Bien Public, l'Estafette, la Gazette des Tribunaux*... ne virent, ou ne voulurent voir dans ses discours, qu'un prétexte à railleries faciles. La *République* et la *Réforme* seules lui rendirent justice, et la *Réforme* écrivait le 6 septembre, non sans apparence de raison : « Si Pierre Leroux avait lu son travail dans une grande assemblée d'Allemagne, on l'aurait écouté dans un silence profond... Mais, dans notre pays, on ne comprend rien en dehors des petits manuels, des petits codes et des petits catéchismes clichés, c'est pourquoi la belle étude de Pierre Leroux n'a pas eu le même succès qu'un petit discours de M. de Kerdrel ou de M. Faucher ; elle passait trop au-dessus de ces intelligences endormies, rouillées ou vides. Mais qu'importe ? Les idées grandes et vraies ne se perdent jamais ; elles s'en vont comme la poussière des fleurs à travers les vents et trouvent toujours une terre qui les recueille[1]. » Ces rares éloges ne consolèrent point Pierre Leroux de son échec, aussi écrivait-il, peut de temps après : « O les affreuses journées où j'ai vu tout ce que la nature humaine peut engendrer de cruauté[2] ! »

La séance du 27 septembre eut son pendant, mais atténué, dans la séance du 21 octobre où Pierre Leroux développa à la tribune le projet de loi suivant : « Tous les citoyens appartenant à un culte qui repousse la guerre, comme un principe barbare et contraire aux lois divines et humaines, seront exemptés du service militaire[3]. » Nous savons que cette idée a fait, depuis, son chemin, mais, en entendant Pierre Leroux, la Chambre crut plus sage de rire que de discuter, et c'est à peine si un orateur improvisé fit doucement remarquer à notre philosophe combien sa théorie serait commode pour excuser tous les... peureux qui craindraient de s'exposer pour la défense du pays.

1. La *Réforme*, mercredi 6 septembre 1848.

2. Projet d'une constitution démocratique et sociale. APPENDICE, p. 174.

3. Le *Moniteur*, 22 octobre 1848.

Ces deux séances ne furent point inutiles à Pierre Leroux car, sans le décourager, elles lui apprirent à mieux approprier ses discours à l'esprit de ses auditeurs. Il renonça donc aux discussions théologiques, évidemment inopportunes, pour s'en tenir aux problèmes purement sociaux et politiques.

Ce furent les débats relatifs à la loi électorale qui le ramenèrent à la tribune. Comme les orateurs de la majorité et notamment Wolowski, de Kerdrel et Montalembert demandaient que des restrictions nombreuses fussent mises à l'éligibilité, il vint contester à l'Assemblée constituante le droit qu'elle s'arrogeait ainsi de prononcer des exclusions. Et, sans se demander si son raisonnement n'allait pas contre le principe même du gouvernement représentatif, il soutint que le peuple étant et demeurant souverain, nul ne peut lui interdire un choix qui lui plaît, même quand ce choix tomberait sur un voleur, « celui-ci se trouvant *ipso facto* réhabilité ». — Alors, pour mieux montrer l'absurdité des mesures réclamées jusqu'ici, il propose que l'on ajoute à la liste déjà longue des exclus, tous ceux qui auront été condamnés pour adultère.. « Je propose, dit-il, de faire pour la famille ce que vous venez de faire pour la propriété et que le peuple souverain qui, suivant vous, n'a pas le droit de nommer un voleur, n'ait pas non plus celui de nommer un adultère. L'adultère n'est-il pas un vol au premier chef, puisqu'il introduit dans la famille des enfants qui ne lui appartiennent pas? » — L'épigramme fût-elle comprise? C'est probable ; en tous cas, nous savons que l'article additionnel de Pierre Leroux fut adopté à 59 voix de majorité, et que la majorité, ce jour-là, était peu fière de sa victoire. Les rieurs n'étaient plus de son côté.

Quinze jours plus tard, Pierre Leroux présidait un banquet organisé par cent cinquante étudiants, lorsqu'au milieu du repas apparut la police qui prétendit avoir le droit d'assister à leur réunion. Les protestations naturellement furent vives et l'on fit promettre à Pierre Leroux de dénoncer ce fait à la Chambre. C'est pourquoi, le 3 mars, interpellant le

1. Le *Moniteur*, 22 février 1849.

ministère, il défendait la liberté de réunion, comme il avait défendu déjà la liberté de la presse et la liberté du travail. « Et, d'ailleurs, ajouta-t-il, qu'on se garde de croire qu'en protestant ainsi, nous redoutions la présence des agents de l'autorité. Je les ai même invités à entrer à notre banquet, car je crois la parole de ces grandes réunions excellente, même pour les commissaires de police[1]. Il n'est pas moins vrai que l'exercice d'un tel espionnage est du plus déplorable exemple pour la jeunesse de notre temps. »

C'est la même thèse qu'il reprenait le 20 mars en faveur des clubs que l'on accusait de conduire à la ruine de la République, comme ils avaient conduit à la ruine de la monarchie. Leur plus violent adversaire était M. de Kerdrel, aussi est-ce à M. de Kerdrel que Pierre Leroux s'efforça surtout de répondre. Après avoir montré que le droit de former des clubs est une conséquence de la liberté; que ce droit est « un droit naturel et divin », il s'écrie : « Citoyens, l'orateur que vous venez d'entendre est de ceux qui perdent les États. Si vous voulez sincèrement la souveraineté du peuple, vous ne devez pas souffrir qu'on porte la main sur le droit de réunion. Je vous apporte ici mon témoignage, car je suis un de ceux qui, dans cette enceinte, ont, depuis plusieurs mois, le plus fréquenté les clubs (on rit), et je m'en félicite (rires ironiques à droite), car je déclare que je n'ai jamais entendu autant de leçons d'immoralité dans ces clubs que dans l'Assemblée devant laquelle je parle. (Ici on ne rit plus, mais on murmure.) J'ai vu, dans ces clubs, des choses qui vous toucheraient vous-mêmes : J'ai vu des ouvriers attentifs, pendant des heures entières, à des questions de science profonde, que souvent les grandes assemblées n'ont pas voulu laisser traiter devant elles... Là, les cœurs allaient au-devant les uns des autres et les âmes étaient remplies du sentiment de fraternité qui doit être l'âme de la République[1]... » Ce discours souleva des orages : deux fois l'orateur fut rappelé à l'ordre et, finale-

1. Le *Moniteur*, 4 mars 1849. Pierre Leroux aurait voulu que l'on substituât un sténographe au commissaire de police, dans les réunions publiques. C'était le seul moyen, suivant lui, de se les représenter comme dans un *miroir* et de pouvoir les bien apprécier.

ment, le président de la Chambre lui retira la parole, en exécution du règlement.

Ces mécomptes ne l'empêchèrent point le 14 avril, peu de jours avant la dissolution de la Constituante, de renouveler, devant ses collègues, la profession de foi qu'il avait faite le 15 juin de l'année précédente, tout en félicitant Victor Considérant du magnifique plaidoyer qu'il avait prononcé en faveur du socialisme. « Tous nos malheurs, conclut-il, sont venus de l'ignorance et de la peur, et il n'y a qu'un moyen de les écarter, c'est d'adopter le système d'expérimentation que les socialistes vous proposent[2]. »

III

Aux élections de l'Assemblée législative, le 17 mai 1849, Pierre Leroux obtint 110.127 voix sur 275.543 votes exprimés[3]. Ce succès surprit d'autant plus ses adversaires qu'ils avaient entrepris contre lui une campagne des plus habiles, sinon des plus courtoises. Persuadés que le ridicule est, en France, l'arme la plus puissante contre ceux qu'on redoute, ils en poursuivaient Pierre Leroux, chaque jour, et dans leurs journaux et dans leurs revues, où ils le représentaient comme un doux utopiste illuminé dont les théories non moins que la personne ne pouvaient que prêter à rire. La verve de Cham dans le *Charivari* se montra surtout inépuisable. Si encore elle s'était bornée à critiquer les doctrines de notre philosophe sur la vraie et la fausse propriété et sur la Triade, voire même sa robuste taille et sa chevelure plus robuste encore, elle n'eût guère excédé ses droits ; mais, le sachant très pauvre, elle s'en prit souvent et à ses vêtements et à sa pauvreté, et alors elle devenait franchement injuste et méchante[4]. Et cette guerre à coup d'épingles se continua ainsi, plutôt monotone, tant que Pierre Leroux resta député.

1. Le *Moniteur*, 21 mars 1849.

2. *Id.*, 15 avril 1849.

3. Sur 28 candidats élus au premier tour, il arrivait 22e, après Victor Considerant. Victor Hugo avait obtenu 117.069 voix ; Lamennais 113.331 ; Cavaignac 111.305.

4. Cf. le *Charivari*, 4 septembre 1848, 28 janvier, 3 juin, 23 août 1849, etc...

Il en fut beaucoup plus peiné qu'on ne le croit d'ordinaire : Faisant allusion aux attaques incessantes dont il avait été l'objet, il écrivait, en effet, en exil, dans sa *Grève de Samarez* : « Ils voient bien les taches et les trous de mes vêtements, mais ils ne voient pas les blessures qu'ils me font. »

Sa polémique avec Proudhon ne continua pas moins à défrayer les rieurs. En effet, pendant que luttaient entre eux ces deux champions du socialisme, les journalistes des partis opposés marquaient soigneusement les coups. Et la lutte était chaude et les coups fréquemment répétés. Pierre Leroux lui-même, malgré son humeur pacifique s'était animé et, plus d'une fois, las de parer, avait pris l'offensive. C'est ainsi que, tout en appelant Proudhon « son cher Proudhon », il critiquait sa Banque d'échange, critiquait ses théories sur la propriété, critiquait sa conduite envers leurs amis politiques, critiquait « son propriétarisme et son bourgeoisisme », et prouvait que les exagérations et les contradictions de ses écrits ne pouvaient provenir que de faiblesse d'esprit. En tête des statuts de sa Banque d'échange, Proudhon n'avait-il pas juré par Dieu et l'Évangile, après avoir proclamé que Dieu était « une entité chimérique », et nié toute révélation. A quoi Proudhon ripostait en traitant son contradicteur de « théosophe, de théomancien, de théomane, de théopompe, et de métaphysicien de la Trimourti [1]. » Ce débat n'eut heureusement aucun dénouement tragique ; il se termina, au grand désappointement de la galerie, par une réconciliation des deux adversaires. Cette réconciliation fut si complète et si sincère que, plus tard, quand Proudhon fut, pour sa propagande révolutionnaire, incarcéré et mis au secret, Pierre Leroux, s'unissant à ses collègues Lafon et Boysset, prit noblement sa défense devant la Chambre, contre le Gouvernement [2]. De son côté, quand Pierre Leroux était en exil, Proudhon disait à l'un de ses amis qui revenait de Jer-

1. Ceux qui accusent nos polémistes contemporains d'avoir porté la critique à un degré de violence inconnu jusqu'ici, feront bien de relire les attaques de Proudhon : Ils verront qu'on ne l'a point encore dépassé.

2. Le *Moniteur*, 16 février 1850.

sey : « Je voudrais serrer la main à Leroux comme je vous la serre. Pourquoi ne consent-il point à revenir parmi nous, puisque l'Empereur l'y a fait inviter ? Véritablement, il nous manque. Ma personne, à moi, n'inspire aucune sympathie, tandis que Leroux est aimé de tout le monde[1]. »

Ces mésaventures n'empêchèrent point Pierre Leroux de continuer avec autorité, parfois avec courage, à l'Assemblée législative, la tâche qu'il avait entreprise à l'Assemblée constituante. Et, cette tâche, il la poursuivit sans pactiser une seule fois avec sa conscience, dût-il, en agissant de la sorte, entrer en lutte avec son parti. C'est ce qui arriva notamment, dans la séance du 12 juin 1849. Mécontent de la politique suivie en Italie par le Gouvernement, Ledru-Rollin avait violemment accusé le Ministère d'avoir violé la Constitution, et déclaré que lui et ses amis la défendraient « *par tous les moyens possibles et même par les armes !* » Or, à cet appel aux armes imprudemment lancé du haut de la tribune, avait répondu un cri général d'insurrection. Différents manifestes de la Montagne, des membres de la presse républicaine, des membres du Comité démocratique socialiste, des Écoles de Paris, déclaraient n'attendre qu'un *signal* pour *marcher en avant*. A l'ouverture de la séance du 12 juin, M. Grandin produisit tous ces appels à la guerre civile et demanda à la gauche si elle les approuvait. Ledru-Rollin resta silencieux sur son banc, mais Pierre Leroux vint répondre et, fidèle à la ligne de conduite qu'il avait suivie toute sa vie, malgré les instances de ses coréligionnaires politiques, il protesta énergiquement contre tout appel à la violence, la violence ne pouvant être que nuisible au pays et funeste aux partis qui l'emploient[2].

Ces conseils, malheureusement, ne furent point entendus. Le lendemain même, sur un mot d'ordre venu de la presse, éclatait une insurrection qui ensanglantait plusieurs villes.

1. Eugène de Mirecourt, *op. cit.*, p. 77.

2. Le *Moniteur*, 13 juin 1849. Pierre Leroux ne s'est jamais écarté de ce principe. « Qu'avez-vous fait hier, demandait-il à Ledru-Rollin, le lendemain de sa journée d'avril, en présence de Barbès et de Flocon. — Nous avons tué les sectaires, répondit-il. — Vous avez tué la République, riposta Pierre Leroux. » *La Grève de Samarez*, t. I, p. 229.

Les conséquences prévues ne se firent point attendre : La Chambre vote à une majorité de plus de 300 voix l'état de siège à Paris, malgré l'opposition de Pierre Leroux qui attribuait à l'emploi de cette mesure, en 1848, tous les maux du pays[1]. Puis les arrestations commencent... Quand l'effervescence est un peu calmée, le Gouvernement demande à la Chambre des armes nouvelles pour combattre plus efficacement les excès de la presse révolutionnaire. Le projet du Gouvernement fut éloquemment défendu par de Montalembert et Dufaure et vivement combattu par Pierre Leroux. Les deux premiers orateurs avaient surtout insisté sur la nécessité de maintenir l'ordre dans l'État et de défendre la liberté contre les écarts de la licence. Pierre Leroux, lui, se plaçant à un point de vue plus général, oppose ce qu'il appelle l'*esprit nouveau* à l'*esprit du passé;* l'esprit de liberté à l'esprit de compression et d'obéissance; l'esprit de routine et de mort à l'esprit de progrès, et accuse ceux qui l'ont précédé à la tribune de sacrifier le second au premier. « Le vieux libéralisme est mort, dit-il ; M. de Montalembert après avoir fait sa confession publique et celle de ses amis, a entonné le *De Profundis* de l'esprit d'indépendance. Reste maintenant la doctrine de l'obéissance absolue, c'est-à-dire la doctrine des Jésuites. C'est là ce que veut M. de Montalembert, c'est là ce que prétend imposer au pays, la génération qui aspire à l'honneur de gouverner la République. Le premier symptôme de ce système d'obéissance absolue se révèle par l'expédition de Rome et par le rétablissement de la papauté; vient ensuite la loi sur l'enseignement, et, comme complément nécessaire, une loi qui doit mettre un bâillon sur la bouche du pays, et interdire d'une manière presque absolue l'expression de la pensée humaine. Est-ce de ce côté, ajoutait-il, que vont les aspirations humaines? » Evidemment non, et c'est pourquoi il prédit à ses adversaires un échec. « Non, vous ne réussirez pas. Quand vous voulez imposer à l'homme moderne l'obéissance, il demande, lui, l'association. — Supprimez les journaux, resteront les livres : donc votre loi est

1. Le *Moniteur*, 14 juin 1849.

impossible. J'ai écrit vingt-cinq volumes, les brûlerez-vous, les empêcherez-vous de réimprimer ? » Puis, s'adressant plus spécialement à la Chambre : « Ce qu'on veut, dit-il, c'est vous enfermer dans une certaine religion, contre laquelle la France a toujours protesté ! Savez-vous où l'on cherche à vous conduire ? M. de Montalembert vous le disait quand il demandait douze années de repos à la loi actuelle. Il ne voulait pas dire par là, comme Louis XV : après moi, la fin du monde ! Non ; ce qu'il voulait dire, le voici : *Donnez-nous la jeune génération de la France pendant douze années et nous l'aurons façonnée...* » Et il conclut en faisant l'éloge du socialisme dont l'esprit est essentiellement, au contraire, un esprit de liberté[1], et qui doit remplacer, enfin, l'ancien libéralisme, impuissant à rien organiser.

Pierre Leroux ne reprit la parole à la Chambre que deux mois plus tard, et dans les circonstances les plus pénibles, pour y défendre les siens. Luc Desages et Auguste Desmoulins qu'il avait laissés à Boussac, pour diriger son imprimerie, s'étaient trouvés impliqués dans le complot de Lyon et le 20 juillet on les avait arrêtés. « Au lieu d'être conduits dans une maison d'arrêt du département, ils furent conduits à Lyon, c'est-à-dire à une distance telle qu'il fallut plus d'un mois pour les y mener de brigade en brigade. Jusqu'à Thiers, ils n'eurent pas trop à se plaindre des gendarmes préposés à leur garde ; mais, à cette étape, les choses changèrent du tout au tout. Aucun de leurs amis ne fut admis à les visiter et on les en fit partir à six heures du matin, liés et garrottés avec des chaînes de fer. Ils traversèrent dans cet appareil la ville à pied pour aller rejoindre la charrette qui leur avait été accordée d'après le certificat du médecin. Rien ne fit hésiter les magistrats ; pas même la grossesse avancée de Mme Desages qui, le lendemain du jour où on lui avait enlevé son mari, donnait naissance à un enfant mort. » Tels sont

1. Le *Moniteur*, 25 juillet 1849. Comme on reprochait a Pierre Leroux de s'en tenir aux vagues formules et de ne point definir assez nettement son socialisme, il repondit : « Il faut lui laisser la possibilité et le temps de se formuler. Mais non, vous voudriez qu'on vous le servît, lui qui est une science complète, comme une côtelette à la minute. » Le *Moniteur*, même date.

les faits que Pierre Leroux avait dénoncés au ministre de l'Intérieur, et qu'il racontait le 22 octobre à la Chambre, espérant qu'on se montrerait indulgent pour les prisonniers. Mais il n'obtint qu'une réponse évasive d'Odilon Barrot et son gendre fut condamné à dix ans de déportation[1]. Six mois plus tard, comme on discutait à l'Assemblée législative, précisément une loi sur la déportation, Pierre Leroux, pour la rendre plus humaine proposa, soutenu par Lamartine, cette disposition additionnelle que « les femmes et les enfants des individus transportés hors du territoire, seraient admis à partager le sort de leurs maris et de leurs pères ». Et comme cette disposition rencontrait des contradicteurs : « Vous dites, leur cria-t-il indigné, que vous voulez faire aux condamnés une vie nouvelle sous un ciel nouveau ; c'est une hypocrisie, car si vous voulez donner une vie nouvelle aux condamnés, vous ne devez pas les séparer de leurs familles[2]. » Mais, malgré sa protestation, son article fut repoussé.

La discussion de la loi sur la garde nationale fut l'occasion de son dernier discours à la Chambre : ce fut peut-être aussi son discours le plus éloquent. Après avoir stigmatisé « l'œuvre lâche » de la commission qui enlevait leurs armes aux citoyens sans fortune, pour les mettre aux mains des classes privilégiées, il refait l'histoire de la garde nationale dont la création est due à une idée éminemment française, celle de la nation armée, et montre tous les services qu'elle pourrait rendre si nous n'étions pas aveuglés par la folie des conquêtes. « En France, dit-il, nous entretenons une armée coûteuse qui est un péril continuel pour des finances embarrassées comme les nôtres, lorsqu'il serait si facile d'économiser tant de millions[3] ! » Ces plaintes et ces conseils nous les avons souvent entendus depuis que Pierre Leroux les a formulés, et il ne semble pas qu'on les ait fortifiés de beaucoup d'arguments nouveaux.

Signalons, en terminant, le projet de loi, touchant les droits politique de la femme, qu'il soumit, la même année,

1. *Le Moniteur*, 23 octobre 1849.
2. *Id.*, 22 avril 1850.
3. *Id.*, 14 juin 1851.

à l'Assemblée nationale et qui lui valut, de la part de Stuart Mill, l'intéressante lettre suivante :

Lettre d'un démocrate anglais, associé de cœur et d'esprit à la lutte des socialistes pour la régénération des institutions humaines.

East India House. London, le 28 novembre 1851.

Monsieur,

Permettez qu'un démocrate anglais, associé de cœur et d'esprit à la lutte des socialistes français pour la régénération des institutions humaines, vous fasse l'hommage de sa reconnaissance pour la noble initiative que vous venez de prendre sur une des plus grandes questions de l'avenir, en faisant à l'Assemblée nationale la proposition de reconnaître *les droits politiques des femmes*. Il est maintenant honteux pour l'intellignce humaine que des hommes qui se disent partisans du *suffrage universel*, en principe et en droit, se permettent de retrancher ce droit à une moitié tout entière du genre humain. L'assurance donnée dans votre discours *de l'adhésion générale des ouvriers socialistes, aux principes de justice et d'égalité dans la relation politique des deux sexes*, fait le plus grand honneur aux sentiments et à l'intelligence de la classe ouvrière en France, sur laquelle reposent, aux yeux de tous ceux qui comprennent l'époque, les plus belles espérances d'amélioration dans le sort de l'humanité. J'ai pensé, Monsieur, que vous ne seriez pas indifférent à un témoignage de sympathie intellectuelle et morale sur une question si haute et si mal comprise, et je me suis permis de vous adresser un article réimprimé de la *Revue de Westminster*, où cette question est traitée avec une certaine étendue. Cet article écrit de concert par moi et ma femme, ou plutôt par ma femme, a été beaucoup lu, et a fait une certaine sensation ici et aux États-Unis d'Amérique. Vous savez probablement que, depuis quelque temps, il existe aux États-Unis une nombreuse association de femmes et d'hommes pour revendiquer les droits politiques et industriels des femmes. Notre article, fait à l'occasion de cette association, lui a fourni récemment le texte presque entier des résolutions adoptées à sa dernière manifestation publique.

S'il vous arrivait, Monsieur, de passer en Angleterre, et que vous voulussiez bien me faire à moi et à ma femme, l'honneur d'une visite fraternelle, nous serions charmés de vous renouveler personnellement l'expression de notre sympathie.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus respectueuse.

J.-S. MILL [1].

1. *La Grève de Samarez*, t. I, p. 339 et 340.

Pierre Leroux, par son projet qui provoqua l'admiration de Stuart Mill, ne réussit, en France, qu'à scandaliser la Chambre, mais ce fut pour la dernière fois. Bientôt, en effet, éclatait le coup d'État et, compris au nombre des suspects, il dut prendre la route de l'exil.

IV

Nous n'avons jusqu'ici mentionné que les principales séances où Pierre Leroux prit la parole, mais, pour juger équitablement son œuvre à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, il faudrait, en outre, tenir compte de toutes les délibérations, dans les commissions, et de tous les votes auxquels il prit part. On verrait alors que, pas une seule fois, il ne se démentit, restant toujours fidèle à la doctrine qu'il avait exposée dans ses différentes Revues ; que la liberté n'eut pas de défenseur plus ardent et plus convaincu, le socialisme[1] d'apôtre plus enthousiaste et plus désintéressé. Au libéralisme ancien et impuissant, il voulait que l'on substituât une politique nouvelle qui favorisât l'association des ouvriers et protégeât le travail contre la tyrannie du capital ; il voulait une répartition de l'impôt plus équi-

1. Le *National* du 7 janvier résumait ainsi le socialisme de cette époque. « Un mot nouveau, sinon dans la science, du moins dans la langue politique, résume la situation des esprits : c'est le socialisme. Tout le parti démocratique l'a adopté. Qu'est-ce donc que le socialisme ? — Est-ce une théorie complète comme celle de la souveraineté populaire, une science faite ayant une solution absolue et générale de la destinée des nations ? — Non. — C'est une science qui, par le but même qu'elle se propose, ne saurait jamais arriver à la perfection : elle se fera éternellement : ce n'est ni tel ou tel système, tel ou tel homme, telle ou telle école : il est bien autrement universel, infaillible : il est une aspiration qui a toujours triomphé, qui triomphera toujours ; il repose sur une idée simple et fondamentale : *Le progrès continu de l'Humanité*. La perfectibilité absolue de l'homme : Voilà la foi du socialisme ; comme devoir découlant de cette loi, l'incessant perfectionnement de l'homme par lui-même : Voilà sa morale.

Tout gouvernement qui n'a pas ce symbole de foi, cette morale est anarchique et subversif. Comment se réalise, maintenant, ce perfectionnement successif ? Pas plus par une rétrogradation violente vers le passé, que par une anticipation violente vers l'avenir — Changez les idées, changez les mœurs, le changement des institutions est spontané, fatal, inévitable. Il faut donc commencer par modifier l'état des esprits avant de chercher à modifier l'état social, sinon on n'aboutit qu'à un avortement. »

table et proportionnelle à la richesse ; il voulait surtout, pour que ces réformes devinssent possibles et durables, non seulement que l'instruction, mais que l'éducation fût déclarée obligatoire et gratuite[1] ; il demandait, enfin, ce que nous avons en partie obtenu de nos jours, l'organisation du crédit industriel et commercial. — Par la persistance qu'il mit à revenir sans cesse à tout propos et aussi, quelquefois, il faut le reconnaître, hors de propos, sur ces revendications socialistes qui lui tenaient au cœur, il parvint, malgré l'ardente opposition de ses adversaires, à appeler sur elles l'attention et à faire pénétrer ses idées dans les masses où elles devaient germer et porter des fruits. — Que si, comme orateur, il ne réussit pas toujours, comme on eût pu l'espérer, il en faut surtout chercher la cause dans sa bonhomie excessive et dans sa pratique insuffisante des milieux parlementaires. A la Chambre, il resta toujours le philosophe qui ne sépare jamais la pratique de la théorie, qui, des faits, veut remonter aux causes, qui croit devoir tout rattacher à des principes et montrer à ceux qui l'entendent tout ce travail de sa pensée. De là, les longueurs, les digressions, les argumentations touffues de ses discours que ses collègues pressés ne subissaient qu'avec impatience. Il ignorait les réticences, les feintes, les mille petites ressources auxquelles recourent les habiles devant un auditoire aussi mobile qu'une Chambre des députés française, c'est pourquoi souvent il provoqua son rire quand il ne soulevait pas sa colère. Il n'en demeurera pas moins, dans l'histoire, l'un des représentants dont le parti socialiste a le plus droit d'être fier.

V

En dehors de ses travaux parlementaires, Pierre Leroux eut l'occasion, pendant la période de 1849 à 1851, de prononcer deux grands discours et d'écrire deux importants ouvrages qui achèvent de nous faire connaître la puissance de son labeur et la richesse de son esprit.

1. *Vid. inf.*, chap. XI, 2e partie.

Le premier de ces discours fut prononcé le 16 septembre 1849, au banquet des typographes. Après y avoir critiqué les lois qui suppriment la liberté de réunion et la défense qui leur est faite de parler politique, — comme si l'on pouvait, sans faire de politique, parler même de la pluie et du beau temps, — il prononce un magnifique éloge de Gutenberg, non « du Gutenberg que tout le monde aujourd'hui se dispute, mais de Gutenberg pauvre, persécuté, écrasé pendant vingt ans, par ce qui fait la loi au travail et au génie, l'inégalité prodigieuse entre les fruits de l'industrie créatrice et ceux de l'industrie rapace qui est dans la ruche de l'humanité ce que le bourdon est chez les abeilles : de Gutenberg de Strasbourg, forcé d'aller se cacher à Mayence pour se soustraire, lui et sa fille sortie de son cerveau, à la prise des usuriers et du capital. On sait, en effet, que presque le seul document qui nous reste sur le berceau de la découverte qui a affranchi l'esprit humain et donné de nouvelles ailes à la pensée, est un procès-verbal de saisie des outils de Gutenberg ». — Vient ensuite un beau chant en l'honneur de l'imprimerie, chant qui se termine par un parallèle entre le présent qu'ils subissent et l'idéal qu'ils poursuivent : « Nos ennemis disent que l'idéal est une chimère, et ils en concluent qu'il faut adorer le fait et proscrire l'idéal, car nous ne l'atteindrons jamais. — Qu'en savez-vous puisque nous le portons avec nous ? Nous le portons avec nous, car pour employer les mots de l'Évangile : l'idéal est en tout homme qui vient au monde. Ennemis de l'idéal, ennemis du Verbe créateur, vous sacrifierez-vous vous-mêmes en crucifiant la vérité ! » Et il boit à l'union de tous les typographes et à la réalisation de leurs rêves.

Le deuxième discours publié dans l'*Almanach du Nouveau Monde* pour 1850, de Louis Blanc, est intitulé *Jesuitisme et Socialisme*. L'auteur y oppose les deux tendances qui divisent notre pays, plus encore peut-être que toutes les autres, et font obstacle au progrès : l'une dirigée vers le passé, l'autre vers l'avenir ; — l'une ayant pour but de maintenir, avec ses dogmes vermoulus, le catholicisme qui se meurt, et d'immobiliser la pensée, l'autre ayant pour but d'obtenir pour la

cité toujours plus de justice, plus de vérité, plus de bonté : — la première, inféodée au papisme, la forme la plus arriérée du christianisme, nous poussant à prendre Rome contre la République romaine, et nous écartant de l'Allemagne où germent et se développent les idées vraiment libérales, la deuxième qui nous pousse, au contraire, à l'émancipation de plus en plus complète de la Raison. Or, les noms de ces deux tendances, de ces deux esprits antagonistes sont : Jésuitisme et Socialisme. En nous rattachant au jésuitisme, ainsi défini, nous travaillons à placer la France au dernier rang des nations : en nous rattachant au socialisme, nous luttons pour que fidèle à son histoire et à son génie, elle en reste l'avant-garde.

Le premier de ces ouvrages, publié d'abord dans la *République*, est « l'*Histoire philosophique de la Révolution de Février* », dont l'auteur nous indique ainsi le but dans sa préface : « Je prends l'engagement de prouver que tous les faits généraux qui ont amené le triomphe de la réaction ont eu pour origine l'impéritie, l'ignorance profonde et, en un certain sens, la trahison du Gouvernement provisoire... — que ce que l'on nomme le *Parti Rouge*, non seulement n'a commis *aucun crime,* mais n'a même fait *aucune insurrection ;* — que le 16 avril, ce 16 avril où, pour la première fois après la Révolution de Février, des cris de mort, des cris féroces poussés par des légions en armes, retentirent dans les rues de Paris, fut une abominable *rouerie ;* — que les deux autres actes de ce drame funèbre au bout duquel, au lieu de la République, ce fut la Réaction qui régna, ne furent que la mise à exécution de la menace sanguinaire du 16 avril, et la conséquence fatale des fautes sans nombre du Gouvernement provisoire ; — que le 15 mai est un piège savamment ourdi par la police, ou plutôt par les diverses polices, pour envelopper dans un seul coup de filet et perdre tous les chefs révolutionnaires ; — enfin, que les journées de juin, de douloureuse et d'affreuse mémoire, ont été préparées de toutes mains pour le triomphe définitif de la Réaction. — Je prouverai tout cela, afin que l'on ne répète plus que *c'est le socialisme qui a fait le 16 avril, qui a fait le*

15 mai, qui a fait les journées de juin, tandis que l'impartiale histoire dira que l'aveuglement et l'ignorance des chefs qui s'étaient donné la mission de conduire la plus grande des Révolutions ont seuls amené tous ces malheurs. » (Pages 1, 2 et 3.)

Le deuxième est une longue étude de 208 pages in-8°, destinée à servir de préface aux fables de Lachambeaudie. Dans un dialogue qui rappelle beaucoup plus ceux de Platon que ceux de Cicéron, il soutient, à la grande surprise de son interlocuteur, que La Fontaine est moins un fabuliste qu'un conteur qui aime à conter pour conter, et il le prouve en montrant quelle est la vraie nature de la fable, quelle est son origine et quelles transformations elle a subies. — Or, pour lui, la fable est, essentiellement, « une leçon de sagesse, inspirée directement par la nature, et présentée sous une image, la nature ne pouvant nous parler et nous entretenir que par images ». Ainsi définie, son origine se perd dans la nuit des temps. Les premiers fabulistes n'ont été ni Pilpaï, ni Lokman, ni Ésope, mais de grands poètes religieux qui ont fait parler la nature, en traduisant ses enseignements sous la forme la plus simple, la plus frappante et la plus concise. Puis, ces mêmes poètes, ou d'autres, ont, en se jouant, développé la leçon de sagesse que la nature leur avait inspirée, en fictions secondaires, en petites narrations, en petits drames, en fables proprement dites. — De là l'Hitoupadesa qui est la mine où tous les fabulistes de la Grèce et d'ailleurs, ont puisé. Pierre Leroux va plus loin et soutient que ces apologues de l'Inde étaient connus des Juifs et, notamment, des Esséniens ; que d'eux sont sortis le sermon sur la montagne et toute la doctrine chrétienne qui se résume en ces trois choses : la conformité avec Dieu, l'imitation de la Providence et l'abolition de toute propriété égoïste. Dans l'Hitoupadesa, Pierre Leroux découvre même le germe de sa propre philosophie sur la Triade, sur le circulus et sur l'organisation sociale [1].

1. Cf. Appendice. Sur l'importance que Pierre Leroux attachait à cette étude.

CHAPITRE VII

PIERRE LEROUX EN EXIL (1851-1859)

I. Pierre Leroux chez Mme la comtesse d'Agoult. Raisons qui le déterminent à se retirer en Angleterre. Le voyage. Arrivée à Londres. Accueil qu'il reçoit de Stuart Mill et de Mazzini. Difficulté de trouver un gîte. Extrême misère des exilés. Un article du *Times*. Inhumanité anglaise. — II. Divisions fâcheuses entre exilés. Les sectes politiques : toutes font la guerre à Pierre Leroux. Sa défense par Louis Blanc et par George Sand. Conséquences de ces attaques. Départ de Londres. — III. Pierre Leroux à Jersey. Amis qui se réunissent autour de lui. Cours de philosophie et de phrenologie. Encore le Circulus. Fondation de l'*Espérance*. Entretiens avec Jourdain. Nouvelle épreuve. — IV. Trois lettres de Jersey.

I

Pendant que l'on perquisitionne à son domicile, Pierre Leroux trouve un refuge chez Mme la comtesse d'Agoult, où il reste douze jours, très indécis sur la résolution à prendre, et très inquiet sur l'avenir des siens. Obligé de quitter la France, il hésite dans le choix à faire entre l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre comme lieu d'exil. C'est alors qu'il se rappelle la belle lettre où Stuart Mill lui adressait « l'hommage de sa reconnaissance et le témoignage de sa sympathie intellectuelle et morale », se disant « démocrate anglais associé de cœur et d'esprit à la lutte des socialistes français pour la régénération des institutions humaines ». — Il se rappelle surtout les lignes par lesquelles se terminait cette lettre : « S'il vous arrivait, Monsieur, de passer en Angleterre et que vous voulussiez bien nous faire, à moi et à ma femme, l'honneur d'une visite fraternelle, nous serions charmés de vous renouveler personnellement

l'expression de notre sympathie. » Il aurait donc sûrement en Stuart Mill un ami qui l'aiderait à trouver le moyen de vivre. — Il en aurait sûrement un autre en Mazzini. Mazzini, en effet, ne pouvait avoir oublié les longues et bonnes soirées qu'ils avaient passées ensemble, quinze ans auparavant, dans l'intimité de George Sand que Pierre Leroux lui avait fait connaître [1]. Or, Mazzini, il le savait, avait en Angleterre des relations nombreuses ; il lui serait donc facile de lui procurer des élèves et de l'accréditer auprès de quelques journaux. Sa résolution, dès lors, est prise. Muni du sauf-conduit que lui avait obtenu son ancien compagnon de Saint-Simonisme, Émile Péreire, et des subsides que lui fournit Mme la comtesse d'Agoult, « sans qu'il ait eu besoin de lui rien demander [2] », il partit pour Londres, emmenant sa femme et trois enfants « avec, pour toute fortune, les cent écus dont l'amitié l'avait fait riche ».

Le voyage fut des plus pénibles et l'arrivée à Londres, « ville de bruit, de boue et de fumée », plus pénible encore, Pierre Leroux souffrant d'un érysipèle qui s'était déclaré à la jambe, pendant la traversée [3]. Après une nuit passée dans un petit hôtel, ils trouvèrent et arrêtèrent un appartement pour le modeste prix de quinze shellings par semaine. « Quinze shellings ! s'écrie Pierre Leroux, que l'on songe à l'énormité de cette somme pour qui possède si peu de shellings. Et dans quelle demeure étions-nous ? Une petite chambre obscure, donnant, par une seule fenêtre, sur une cour grande comme la main, avec un cabinet de trois pieds de large, tout à fait sombre. Quels lits ! Quels meubles ! J'y pense avec dégoût. La chambre si pleine de fumée qu'au cœur de l'hiver il nous fallait tenir la fenêtre ouverte. Que vont devenir mes enfants ? Les voilà en captivité, car je ne pourrai de longtemps me lever et sortir pour leur trouver un autre gîte [4]. »

Aux inquiétudes causées par la maladie et la modicité des

1. *La Grève de Samarez*, p. 232.
2. *Id.*, p. 287.
3. *Id.*, p. 346.
4. *Id.*, p. 305.

ressources, s'ajoutait le chagrin produit par l'isolement. De tous ses anciens amis, Louis Blanc était, en effet, le seul qui vint le voir fréquemment. Aussi attendait-il avec impatience le jour où il pourrait marcher, afin d'aller rendre visite à Stuart Mill et à Mazzini sur l'appui desquels il avait tant compté. — Sa première visite est naturellement pour Mazzini, puisqu'il le connaît et l'aime de vieille date ; mais Mazzini est invisible, il se dérobe ; impossible de le rencontrer et de lui parler. — Pierre Leroux ne se décourage pas ; ne pouvant parvenir jusqu'à Mazzini, il se rend chez Stuart Mill, à l'hôtel de la Compagnie des Indes. L'accueil qu'il en reçoit méritait d'être raconté. Notre visiteur donne son nom. « Quelques instants après, Stuart Mill paraît. De ma vie, nous dit Pierre Leroux, je n'ai vu d'homme plus mystérieux, plus silencieux, plus froid. Il ne me reçut pas dans son cabinet. Il me conduisit, à travers un long corridor, jusqu'à l'extrémité de l'immense bâtiment. Arrivé là, il se fait ouvrir une salle. Il s'y enferme avec moi, il ne me fait pas même asseoir. Son œil m'interroge, il me prête l'oreille, il me donne l'exemple de parler bas, absolument comme si nous conspirions. Il me questionne sur ce qui vient de se passer en France, et sur les suites probables. Il m'écoute quelque temps, hoche plusieurs fois la tête, ne me répond rien ou peu de chose. Puis il me reconduit, et, me laissant dans le corridor : « Vous prendrez à gauche, me dit-il, et vous trouverez l'escalier. » — Bonhomme que je suis ! J'attribuai, dans le moment, cette étrange réception à son profond désespoir. Je me promis de lui faire une autre visite [1]. »

En attendant, Pierre Leroux cherche à sortir du taudis sans ciel, sans air et sans lumière où la santé de ses enfants déclinait à vue d'œil. Une occasion inespérée lui permet d'acheter, aux conditions les plus avantageuses, quelques meubles à un Français qui est sur le point de quitter Londres. Il ne lui manquera que des couvertures, mais il y a tant de gens à Londres qui n'en ont pas ! — Peu après, il découvre un *cottage* à louer, assez vaste pour les contenir tous et

1. *La Grève de Samarez*, p. 352.

d'un prix assez modique pour ne pas trop grever son budget. Toutefois, le propriétaire refuse de le lui céder, s'il ne fournit pas une *référence* anglaise. Mais cette référence est toute trouvée : Pierre Leroux donne le nom et l'adresse de Stuart Mill. Le propriétaire sourit en voyant ce nom imposant : « Quoi, dit-il, le secrétaire de l'honorable Compagnie des Indes ? Ah ! c'est parfait ! — Pierre Leroux considère naturellement l'affaire comme terminée ; il n'a plus qu'à attendre. — Trois jours se passent ; enfin le propriétaire arrive et, d'un air évidemment peiné, il annonce qu'il ne peut pas louer sa maison, car M. Mill lui a déclaré « qu'il croyait peu probable que M. Leroux pût rester un an à Londres [1] ».

Pierre Leroux commença à comprendre qu'aux yeux de Stuart Mill il pourrait bien n'être qu'un personnage importun, voire même compromettant. Avant le coup d'État, on pouvait, sans danger, se dire démocrate et, de loin, applaudir aux efforts des socialistes, mais, aujourd'hui, tout était changé. Lord Palmerston qui, probablement, n'avait pas été indifférent au coup d'État, tenait à conserver avec l'Empereur les bonnes relations qui avaient existé avec Louis-Philippe ; en outre, sous l'inspiration de Mazzini, de Kossuh, voire de Ledru-Rollin, on criait sus aux socialistes de tous côtés. Comment Stuart Mill n'eût-il pas hésité ? « Après tout, il était Anglais, avant d'être humanitaire [2]. »

Enfin, grâce à Louis Blanc, Pierre Leroux parvient à découvrir un nouveau gîte ; de plus, Mazzini s'était décidé, quoique de fort mauvaise grâce, à le recevoir, et il lui avait procuré deux élèves. C'était juste assez pour ne pas mourir de faim, mais le lendemain n'était pas assuré. — Comme à son premier voyage en Angleterre, Pierre Leroux se sent au

1. *La Grève de Samarez*, p. 353 et sqq.

2. « Le véritable Anglais, nous dit Pierre Leroux, qui, mieux que tout autre, pouvait nous en tracer le portrait, a dans son cerveau une foule de cases différentes, divisées par d'épaisses et impénétrables cloisons, pour y loger séparément dans l'une ce qu'il pense sur la religion, dans une autre, ce qu'il pense en philosophie ; dans une, sa morale en théorie, dans une autre sa morale en pratique... » Aussi Byron caractérisait-il justement la froide Angleterre lorsqu'il écrivait : « The *primum mobile* of England is Cant. » *La Grève de Samarez*, t. II, p. 231 et 277.

milieu d'une population hostile qui veut bien offrir un refuge aux exilés, mais dédaigne de leur venir en aide. Cette impression était celle, d'ailleurs, de tous les étrangers qui vivaient à cette époque à Londres. « La protection qu'on accordait aux exilés, écrit Mlle Malwida de Meysenbug, ressemblait plutôt à une aumône qu'à l'accueil hospitalier d'un peuple libre[1]. » Et le *Times* ne craignait pas d'en faire cyniquement l'aveu. Voici, en effet, ce qu'il écrivait à propos de la mort de Worcell : « Eh ! nos dignes alliés, nos aimables voisins, pourquoi vous fâchez-vous ? Voyez ce que deviennent avec nous les démocrates, les révolutionnaires, les utopistes, tous les esprits dangereux. Nous ne les mettons pas en prison, *nous les laissons mourir de leur belle mort*. Nous leur fermons nos demeures, nous ne les admettons pas dans notre *home*, nous ne les regardons pas, nous ne nous en occupons pas : ils s'éteignent bientôt dans le vide que nous faisons autour d'eux. Nous trouvons fort bon que vous vous serviez de Cayenne ; mais laissez-nous user de la machine pneumatique et fiez-vous à nous... que l'Europe nous envoie tous ses brouillons. Il en sera d'eux comme de Worcell, *il n'y a pas d'air ici pour eux*[2]. » — Aussi rien n'était-il lamentable comme le quartier des Français à Londres. Après le 2 décembre, on put voir, pendant des mois entiers, des hommes, des femmes, des enfants, logés dans une espèce d'étable et couchés pêle-mêle sur la paille[3]. Un homme de cœur et qui était lié avec tous les gens de lettres anglais, touché de tant de misère, résolut, de concert avec Louis Blanc, de provoquer une souscription : Trois jours durant il parcourut Londres, frappa à toutes les portes ; il ne put trouver ni un journal, ni une revue pour patronner son œuvre[4].

II

Pierre Leroux plus que tous les autres, peut-être, eut à souffrir de cette inhumanité. En effet, il avait, d'abord, con-

1. Malwida de Meysenbug : *Mémoires d'une idéaliste*, t. II, p. 172.
2. *La Grève de Samarez*, p. 289.
3. *Id.*, p. 305.
4. *Id.*, p. 345.

tre lui, son extrême pauvreté : on savait qu'il devait faire vivre femme et enfants, toujours en quête de ressources qui jamais n'arrivaient : c'est pourquoi, et cela est bien humain, pour n'avoir pas à s'attendrir, le plus possible on l'évitait. Il n'était pas jusqu'à sa mise plutôt, inélégante [1], qui ne lui fermât bien des maisons où ses compatriotes étaient reçus.

Il avait, en outre, contre lui, ses propres opinions et sa trop grande sincérité qui le faisaient combattre par ceux-là même qui, les premiers, auraient dû le défendre. Pour bien comprendre la guerre sourde qui lui est faite, il suffit de connaître les rapports qui existaient alors entre les proscrits de Londres. — Tandis que chez les ouvriers et chez les comparses, l'exil et l'abandon produisaient fréquemment le désespoir, parfois même la cruauté, — car on se disputait à présent le moindre ouvrage, — ils produisaient chez les chefs des ambitions insensées et des rivalités féroces. De là une foule de sectes qui s'étaient fondées, une foule de petites églises d'où l'on s'anathématisait sans pitié, chacune escomptant d'avance le triomphe de ses idées. L'imagination aidant, plus d'un proscrit se voyait déjà à la tête du pouvoir dans sa République idéale, et Pierre Leroux nous assure que préfectures et sous-préfectures de France se trouvaient ainsi, avant l'heure, savamment distribuées [2].

Parmi ces sectes politiques, deux surtout étaient dominantes. L'une qui avait pour principaux chefs : Mazzini, Kossuth, Ledru-Rollin ; l'autre : Rougée, Félix Pyat et Jourdain ; et, l'une et l'autre s'en prenaient avec une égale violence à Pierre Leroux.

C'est dans l'*Appel* et dans les *Devoirs de la démocratie* de Mazzini qu'il est, d'abord, attaqué, non point nommément, il est vrai, mais d'une manière assez transparente pour que chacun pût le reconnaître. Ce qu'on lui reproche c'est d'être

1. Alexandre Erdan raconte qu'il rencontra un jour P. Leroux à Londres et il en fait le portrait suivant : « Il était de haute taille, gros, presque trapu, aux épaules platoniciennes, à la nuque grasse et épaisse ; ses longs cheveux grisonnants et sa barbe mal peignée dénotaient l'homme dépourvu des soins de l'extérieur. Il était vêtu presque misérablement. Sa vaste redingote en forme de sac, portait les traces de la vétusté presque de l'indigence. »

2. *La Grève de Samarez*, p. 240.

un simple idéologue, à une époque où l'on a besoin d'hommes d'action ; c'est, en outre, de défendre le socialisme qui n'est propre qu'à amener la ruine des nations. « Il faut, lisait-on dans l'*Appel*, il faut à tout grand mouvement la concentration d'où parte une initiative, une main qui lève le drapeau de la marche, une voix qui crie : c'est l'heure ! Il faut au parti un centre d'action reconnu, une caisse, un mot d'ordre commun. Le centre d'action, c'est nous. Nous sommes une armée chargée de déblayer le chemin à la démocratie... *Honte à celui d'entre nous* qui, en se séparant de l'œuvre commune, *déserte l'armée* que le cri de ses frères mourants pousse vers la bataille, pour s'isoler dans l'orgueil stérile d'un programme exclusif ! Celui-là peut être un sectaire, mais ce n'est pas l'homme de la Grande Église[1] ! » — Le rêve de Mazzini était de fonder, en regard du parti ultramontain, qui devait toute sa force à son organisation et à son union, un parti ayant une organisation analogue, presque militaire, et prêt à toute éventualité[2]. Et c'est précisément parcequ'il poursuivait un tel but, qu'il n'accueillait les Français qu'avec defiance dans son parti. « En général, écrit-il, à Mlle de Meysenbug, permettez-moi de vous le dire, ayez le moins de rapports possible avec les Français, et le plus de rapports possible avec les Allemands. Je connais presque tous les Français de l'émigration et je sais ce qu'il faut en attendre. Je sais qu'on ne peut pas faire fond sur eux en masse, et qu'il n'y a pas d'avantages positifs à y gagner pour notre cause. Il faut les enrôler personnellement un à un dans une de nos nouvelles organisations[3]. » — Dans une autre lettre, il est encore plus explicite. Il répond à Mlle de Meysenbug qui lui avait recommandé Tallandier : « En donnant mon adresse à Tallandier, vous l'avez donnée à la police. Le parti auquel il appartient et auquel il communique, fourmille d'espions. Taxez-moi d'exclusif, d'intolérant tant que vous voudrez, mais ne vous donnez pas trop de peine avec

1. *La Grève de Samarez*, p. 225 et sqq ; Cf. APPENDICE IV.

2. Malwida de Meysenbug : *Mémoires d'une idéaliste*, t. I, p. 416 et 417 ; t. II, p. 189

3. M. de Meysenbug, *op. cit.*, t. II, p. 250.

les Français [1]. » Quant au parti socialiste français, voici comment, dans un discours prononcé le 11 février devant la *Société des amis de l'Italie*, Mazzini le caractérisait : « C'est un amas impur de conceptions réactionnaires, étroites, impuissantes ; d'absurdes conceptions qui ont brisé en France tout lien moral d'unité, supprimé tout pouvoir de dévouement et conduit, à travers l'anarchie intellectuelle et une égoïste terreur, au coup d'État [2]. » Son mot d'ordre était : « Haine au coup d'État, mais pas de pitié pour les socialistes [3] ». Et ce mot d'ordre circulait dans la cité, et les journaux qui l'avaient accueilli le répétaient, c'est pourquoi il n'y eut pas un mouvement généreux, pas une souscription, dans toute l'Angleterre pour les milliers de victimes qui lui avaient demandé un asile.

A côté de cette église, la *Grande Église*, celle de Rougée, Felix Pyat et Jourdain excommunie Pierre Leroux, non plus pour son socialisme, mais pour sa modération. Dans un manifeste qui parut dans le journal : *L'homme*, publié à Jersey par Ribeyrolles, on préconise « l'emploi de la force comme unique instrument de la révolution [4] », et l'on prêche la guerre à outrance contre tous ceux qui repoussent ce programme. Au socialisme des rêveurs pacifiques, les membres de « la commune révolutionnaire » opposent ce qu'i s appellent *le socialisme organique etviril*, et mettent les peuples en garde contre « les enthousiastes, les illuminés, les discoureurs, les poètes et autres cerveaux creux qui ne sont plus de leur temps [5] ». « Si le sentiment, ajoutaient ces nouveaux apôtres, ne suffit plus à la virilité de notre âge, nous en concluons aussi que la protestation pacifique n'est plus, comme aux temps chrétiens, une puissance révolutionnaire. Résignation aujourd'hui est synonyme de *lâcheté*. Le martyre lui-même, érigé en principe, est l'arme des faibles ; et si l'abnégation et le sacrifice personnel sont œuvre

1. M de Meysenbug, *op. cit.*, t. II, p. 252.
2. *Id.*, p. 421.
3. *La Grève de Samarez*, p. 240.
4. *Id.*, p. 242 et sqq.
5. *Id.*, p. 247.

nécessaire, ce doit être par exception et comme nécessité de lutte, jamais comme but [1]. » De tous côtés, Pierre Leroux se trouve donc repoussé comme un faux frère [2].

Une seule voix, en exil, s'éleva en sa faveur, ce fut celle de Louis Blanc, son vieil et toujours fidèle ami : et une autre en France, ce fut celle de George Sand.

Dans ses « *Observations sur une récente brochure de Kossuh, Ledru-Rollin et Mazzini* », Louis Blanc réfute avec une grande élévation de pensée les accusations contenues dans cette brochure. « Quant à moi, écrit-il, je ne saurais dire anathème au culte, même solitaire, de la vérité. Quand l'isolement d'un philosophe, ami du peuple, vient de la candeur effarouchée d'une conscience rigide qui dédaigne la popularité, répugne aux concessions, et ne se fie, pour la délivrance des opprimés, qu'à la force latente des choses servie par l'étude, on peut bien taxer ce philosophe d'erreur et le blâmer de trop d'orgueil; mais, s'il est désintéressé dans ses croyances, s'il souffre pour ce qu'il croit être la vérité absolue, son erreur, certes, n'a rien de criminel, et son orgueil rien de *honteux*. J'ajoute que dans le *Etiamsi omnes, ego non*, il y a presque toujours eu quelque chose d'héroïque. Lorsque Galilée soutenait, seul contre tous les catholiques réunis, que la terre tourne autour du soleil, il n'était pas de *la Grande Église* des papes. Ce fut sa gloire et non sa honte [3]. »

1. *La Grève de Samarez*, p. 249.

2. Pierre Leroux avait cependant conservé des amis et des admirateurs. Faisant allusion à ces querelles, Nadaud écrit en effet : « Fatigués des récriminations de Ledru-Rollin, Félix Pyat, etc., nous, les petits et les simples, nous tourmentions Pierre Leroux et nous le suppliions de nous faire des cours d'histoire générale et d'économie sociale. Quand il n'était pas très disposé à parler, nous nous levions, nous l'entourions, et dès que nous avions réussi à le faire rire, il prenait la parole. Son cours était si brillant, que nous ressentions à peine les ennuis de l'exil. » Discours prononcé au cimetière Montparnasse, le 14 avril 1877, pour l'inauguration du tombeau de Pierre Leroux.

3. Louis Blanc, *Observations*, etc., p. 12. Pour achever de faire connaître la situation de P. Leroux et aussi les causes de l'inimitié de Mazzini, il nous faut signaler la Société fondée par quelques socialistes, sur l'initiative de Cabet, et qui avait pour chefs reconnus : Cabet, Louis Blanc et Pierre Leroux. Cette Société, née en 1852, avait pris le titre d'*Union socialiste*. Elle se proposait de publier en français, en allemand et en anglais un journal et une Revue ayant pour but :

La lettre que le 23 mai 1852 George Sand écrivit à Mazzini n'est pas moins éloquente. Elle l'accuse d'être irritable et ombrageux et de multiplier les divisions en froissant, dans leur orgueil et dans leur patriotisme saignant, des hommes qu'une défaite épouvantable, l'abandon du pays, a frappés dans ce qui faisait tout leur être, toute leur vie. « Était-ce le moment, lui demande-t-elle, de retourner le fer dans la plaie et de leur crier : « Vous avez perdu la France » ? Vos reproches vous paraissent justes, mais le sentiment de la solidarité, le sentiment chrétien, les convenances politiques qui défendent de montrer ses plaies au vainqueur, devaient vous retenir. — Et puis, si vos reproches n'étaient pas justes ? s'ils partaient d'une prévention ardente, de l'orgueil ? cette maladie sacrée qui atteint les âmes puissantes ? — Eh bien ! vous avez été atteint de cette maladie sacrée, vous avez commis le péché d'orgueil, le jour où vous avez rompu ouvertement avec le socialisme. Vous l'avez jugé en aveugle et, en prenant les défauts et les travers de certains hommes pour le résultat des doctrines, vous avez frappé sur les doctrines, sur toutes, quelles qu'elles fussent, avec l'orgueil d'un pape qui s'écrie : « Hors de mon Église, point de salut ! » — J'ai cru devoir vous dire, lorsque vous partiez pour l'Italie : « Dites toujours ce que vous croyez être la « vérité ». Mais, dans la défaite, ne faut-il pas devenir plus scrupuleux ? Songez que vous parlez maintenant non plus à une nation, mais à un parti vaincu dans des circonstances si peu comparables à celles de l'Italie livrée à l'étranger, que ce

« 1° d'exciter à la fraternité des peuples et de constater le progrès social en Europe ; 2° de défendre la France et de publier les faits intéressants qui la concernent ; 3° d'exposer le socialisme français ; 4° de faire connaître le socialisme chez les différents peuples et particulièrement en Angleterre ; 5° d'aider les proscrits à trouver du travail. » *L'Union* débuta par un manifeste : *les Aigles et les Dieux* où après avoir stigmatisé l'attentat du Deux Décembre et l'union sacrilège, à la suite de cet attentat, du soldat et du prêtre, du trône et de l'autel, les auteurs opposent au catholicisme tel qu'on le pratique, le socialisme, religion de l'avenir et, au Dieu de la force et du hasard, le Dieu de la liberté, de la justice, du travail et de la fraternité. » Ce manifeste daté du 15 mai fut le premier et le dernier acte de l'Union socialiste. Elle mourut faute de vivres et aussi, probablement, s'il faut en croire Cabet, faute d'entente suffisante entre ses trois principaux chefs. (Cf. B. N. Pièce Lb [illegible] 3060).

que vous pouviez crier alors comme le pape de la liberté romaine, n'a plus de sens pour les oreilles françaises étourdies, brisées par le canon de la guerre civile. » — Puis, George Sand entreprend la justification de la France trop sévèrement jugée par son ami : « Ecoutez-moi : ce que je vais vous dire est très différent de ce que vous disent probablement mes amis à Londres et en Belgique. Nous sommes vaincus par le fait, mais nous triomphons par l'idée. — « La « France est dans la boue », dites-vous ? c'est possible ; mais elle ne s'arrête pas dans cette boue, elle marche, elle en sortira. Elle a conquis la seule sanction légitime de tous les pouvoirs, l'élection populaire, la délégation directe... Elle va probablement voter l'empire et je parie qu'elle sera enchantée de le faire. C'est si doux pour un ouvrier, un paysan, de se dire, dans son ignorance, dans sa naïveté, dans sa bêtise, si vous voulez : « C'est moi, maintenant, qui fais les empe« reurs ! » — On vous a dit que le peuple avait voté sous la pression de la peur, sous l'influence de la calomnie, ce n'est pas vrai.

« Vous accusez les socialistes de tout ce qui s'est passé, or c'est une complète erreur d'appréciation des faits que ce cri jeté par vous à la face du monde : « Socialistes vous avez « perdu la France ! » Et, d'abord, qu'est-ce que le socialisme ? A laquelle de ses vingt ou trente doctrines faites-vous la guerre ? Vous les attaquez toutes, n'en distinguant aucune et vous vous réduisez à ce principe : qu'il faut agir et ne pas avoir de but. Cette conclusion vous la repoussez vainement dans votre propre écrit. Je viens de le relire et j'y vois un tissu de contradictions inouïes...

« Je vous assure que votre accusation est une énigme d'un bout à l'autre... il est impossible de comprendre pourquoi vous nous traduisez ainsi au ban de l'Europe, comme bavards, vaniteux, poltrons et matérialistes. Leroux est-il un matérialiste ? Ne pèche-t-il pas, au contraire, un peu par excès d'abstraction, quand il pèche ? Et, à côté de quelques divagations, selon moi, n'y a-t-il pas un ensemble d'idées admirables, de préceptes sublimes, déduits et aussi bien prouvés par l'histoire de la philosophie et l'essence des religions

qu'il est possible de prouver ? Vous auriez dû excepter Leroux et son école de votre condamnation sur le matérialisme... Pour moi, mon ami, ce que vous faites-là est mal... Si j'avais été à Londres ou à Bruxelles, j'aurais pris ouvertement contre vous le parti du socialisme. »

« Au fond, ajoute George Sand, vous êtes aussi socialiste que nous, mais vous l'êtes autrement et vous ne nous le pardonnez pas. Vous accusez, vous tracez une ligne entre deux camps que vous rendez irréconciliables à jamais, et vous n'avez pas une parole de blâme pour une certaine nuance que vous ne désignez pas. Prétendriez-vous qu'il y eut moins d'injustice, d'ambition personnelle, de haine, d'envie, d'appétits matérialistes, de vices humains, en un mot, dans le parti qui s'appelle Ledru-Rollin *que dans tout autre parti rallié autour d'un autre nom ?* Ce n'est pas à moi qu'il faudrait dire cela sérieusement.

« Si vous dites que le parti Ledru-Rollin s'est montré plus prudent, plus sage, moins vantard, je vous répondrai, *en connaissance de cause*, que ce parti éminemment braillard, intrigant, paresseux, vaniteux, haineux, intolérant, comédien dans la plupart de ses représentants secondaires en province, *a fait positivement tout le mal*... Si une république austère faisait une loi pour éloigner du sol les *inutiles*, les exploiteurs de popularité, vous seriez effrayé de voir où on les recruterait forcément... Partout, aujourd'hui, comme toujours, les braillards sont des lâches... Non, mon ami, vous ne connaissez pas la France. Voyez vous-même où vous en êtes, vous voulez les réunir, et, en criant : « Unissez-vous ! » vous les indignez, vous les blessez. Vous faites des catégories, vous repoussez les adhésions, vous semez le vent et vous recueillez des tempêtes[1]. »

Nous ignorons quelle impression produisit sur Mazzini cette réponse si fière et si digne de George Sand à ceux qui, connaissant mal la France, se permettaient de la juger avec la dernière sévérité et, par suite, avec la dernière injustice ; ce que nous savons, toutefois, c'est que les attaques dirigées

1. George Sand : *Correspondance*. Lettre à Mazzini, 23 mai 1852, t. III, p. 325 à 349.

contre Pierre Leroux ne tardèrent pas à porter leurs fruits. Les deux gentlemen, ses élèves, riches négociants anglais qui n'avaient accepté ses leçons que pour être agréables à Mazzini et à Kossuh dont l'influence pouvait favoriser leur commerce avec l'Italie et la Hongrie, le remercièrent brusquement le jour où ils apprirent qu'il n'était plus soutenu par les Mazziniens. C'était la ruine ; heureusement que George Sand et quelques amis de France songèrent à lui venir en aide [1], mais Pierre Leoux comprit que le séjour de Londres lui devenait désormais impossible, et, après une année de lutte, d'inquiétudes et de désillusions de toutes sortes, il se retira à Jersey.

III

S'étant fixé à Samarez, près de Saint-Hélier, il eut la joie de voir se grouper autour de lui tous les membres de sa famille : ses deux frères, Jules et Charles ; ses gendres, Desages, Desmoulins, Freizière et leurs enfants, de sorte que la colonie, qui rappelait un peu celle de Boussac, se composa bientôt de trente et une personnes ; trente et une personnes aux besoins desquelles il fallait subvenir dans un milieu moins hostile, il est vrai, que celui de Londres, mais où les exilés restaient toujours suspects. Tous se mettent donc courageusement à l'œuvre : les uns, Jules et Charles, trouvent à s'employer comme ouvriers typographes, les autres donnent des leçons ou écrivent dans les journaux ; quant à Pierre Leroux il ouvrit des cours payants de philosophie et de phrénologie, espérant ainsi, tout en se créant quelques ressources, vulgariser sa doctrine et se faire de nouveaux disciples [2].

1. « Mon ami, je viens de recevoir pour vous 600 francs d'une personne amie que je ne vous nomme pas, vous ne la connaissez pas, mais elle ira vous voir à Londres bientôt avec un mot de moi. A vous de cœur. G. Sand, Nohant, 22 août 1852. Cf. Appendice III, la lettre de P. Leroux à G. Sandré.

2. A la même époque (avril 1852), il eut l'occasion de prononcer devant V. Hugo et un grand nombre de proscrits un important discours dont voici la péroraison : « Un homme qui a trahi ses serments, répétés vingt fois à la face du ciel, disait, l'an dernier, après avoir

Suivant Luc Desages, les premières leçons du cours de philosophie auraient été publiées à Jersey en un volume de 200 pages environ, mais toutes nos recherches pour les retrouver, en France et en Angleterre, sont restées jusqu'ici sans résultat ; nous le regrettons d'autant plus que la première, qui leur sert d'introduction, et dont Luc Desages nous donne, dans l'*Espérance*, une longue analyse, est du plus haut intérêt. L'idée maîtresse qu'y développe Pierre Leroux, l'histoire en main, et comme s'il avait perdu le souvenir de ses récentes épreuves, c'est que, malgré les apparences contraires, le bien finit toujours par triompher et le progrès humain par se faire jour et dans les institutions et dans les mœurs. Et cette thèse, il l'établit, d'une part, en montrant la *nécessité*, la *légitimité* et les *résultats de la Réforme* ; d'autre part, en mettant en relief le rôle de la France pendant les trois derniers siècles. Or, ce que nous voyons, dans l'*Histoire de la Réforme*, c'est l'esprit de liberté se substituant peu à peu à l'esprit d'autorité du moyen âge ; c'est Loyola complétant, sur ce point, l'œuvre de Luther et de Calvin. Ces deux derniers réformateurs, en effet, poursuivent bien une œuvre d'affranchissement, mais ils ne comprennent pas le véritable esprit de l'Évangile, puisqu'ils opposent les bûchers protestants aux bûchers catholiques et que le meurtre de Servet est antérieur de vingt ans aux massacres de la Saint-Barthélemy ; c'est pourquoi, en opposant le molinisme

consommé son crime, qu'il avait *rétabli la pyramide sociale sur sa base*. Voilà une belle image et qui légitime bien le guet-apens et l'assassinat. Il aurait dû dire plutôt : j'ai tué la France. Oui, il a tué la France, mais nous serions insensés, si nous attribuions une telle puissance à un homme. Il a tué la France avec le même appui qui a servi à Charles IX à faire la Saint-Barthélemy. La veille de son 2 décembre, M. de Montalembert ne disait-il pas : « Sacrifiez-nous la minorité socialiste et nous faisons le coup d'État avec vous. O morale catholique ! Voilà de tes coups ! Donc, dites-moi comment est morte l'Italie, comment l'Espagne est morte, je vous dirai comment la France a été tuée.

Byron incliné sur le corps de la Grèce, s'écrie avec un accent sublime : « Hélas ! elle est morte ! Elle est bien morte ! » Un poète non moins grand que Byron vient dans un livre admirable de dire au monde que la France renaîtra. Oui, grand poète, que j'ai le bonheur de voir parmi nous, la France renaîtra : elle sortira un jour avec ses sœurs l'Espagne et l'Italie du tombeau qu'Ignace leur a creusé. Elle renaîtra, moi aussi je l'affirme. Elle renaîtra par cet esprit de liberté qu'elle vient de laisser proscrire. »

au protestantisme, les jésuites contribuent à rendre les hommes plus tolérants et les amènent à mieux entendre la grande maxime qui nous commande « d'aimer notre prochain comme nous-mêmes ». Ce sont ces grandes idées de liberté et de tolérance, inspiratrices de la Réforme, que, pendant les xviie, xviiie, et xixe siècles, soit par ses philosophes, soit par ses littérateurs, s'efforce de propager la France, les commentant, les expliquant, les rendant de plus en plus nettes, jusqu'à Rousseau, jusqu'à la Révolution où, enfin, elles s'imposent et se traduisent en magnifiques formules. « Les Français, écrit Pierre Leroux, ont été les metteurs en œuvre et les vulgarisateurs des découvertes que la liberté faisait en Europe. En France, la théologie suivit, malgré elle, le mouvement de la réformation : les Saint-Cyran, les Arnauld, les Nicole, travaillèrent à la même thèse que Luther. Le gallicanisme de Bossuet, œuvre plus politique que théologique, est, à plusieurs égards, une imitation du calvinisme. Télémaque, c'est l'esprit de l'Évangile. Au xviie siècle, la poésie se reporte vers l'antiquité, mais deux œuvres surnagent : *Le Misanthrope* et *Athalie*. Or, Alceste est un misanthrope en qui l'on retrouve l'esprit de Luther, et Philinte, un moliniste. Dans Tartufe, Philinte deviendra jésuite et en développera ouvertement la doctrine : « qu'il est avec le ciel des accommodements ». Il est visible, également, que l'auteur d'*Athalie* s'inspire de la doctrine empruntée au protestantisme par les hommes de Port-Royal, de telle sorte que, dans ces deux chefs-d'œuvre, on retrouve : Luther et Ignace, ce qui nous prouve que la Réforme est partout agissante [1]. » Et la même constatation peut se faire chez les autres écrivains du xviie et ceux du xviiie siècle.

Ces cours de Pierre Leroux attirèrent, d'abord, un assez grand nombre d'auditeurs, mais, la première curiosité satisfaite, ils se dépeuplèrent peu à peu et, bientôt, notre orateur n'eut plus devant lui que des banquettes vides. Il fallut donc songer à autre chose. Pierre Leroux se fit alors agriculteur et le voilà cultivant la terre, « gardant les vaches », élevant

1. *L'Espérance : Les Deux Camps*, par Luc Desages, 1re livraison p. 7.

du bétail et faisant, de nouveau, l'épreuve de sa théorie du Circulus. Si cette théorie est vraie, — et il n'en doute pas, — s'il est vrai que « l'homme est producteur de sa propre subsistance », il doit réussir sans trop de peine à nourrir toute sa famille. Les expériences ne furent pas sans succès ; elles obtinrent même une certaine célébrité et, plusieurs de ses voisins, imitant son exemple, les mirent utilement à profit. Elles n'amenèrent pas cependant la richesse dans notre colonie et, sans les secours venus de Paris, elle eut souvent manqué du nécessaire.

Malgré ces secours, fort modiques d'ailleurs, Pierre Leroux qui avait dû contracter des dettes pour faire vivre les siens, était fort découragé quand un ami généreux, grand admirateur de ses œuvres, vint mettre à sa disposition tout l'argent nécessaire pour fonder un journal. Il se crut aussitôt sauvé : en peu de temps, tout est prêt pour cette publication nouvelle et, dans sa joie, il lui donne ce titre symbolique : l'*Espérance*. La première livraison, — il devait paraître une livraison tous les deux mois, — fut publiée en mai 1858, avec ces sous-titres :

Revue philosophique, politique et littéraire
Publiée à Jersey par Pierre Leroux
Solidarité, Triade, Circulus.
Six livraisons par an. — Prix de l'abonnement, 1 livre.

Ce fut, pendant quelques mois, l'ardeur la plus enthousiaste et lorsque, le soir venu, les parents et les amis de Pierre Leroux, devenus ses collaborateurs, se réunissaient au foyer de Samarez, tous semblaient oublier qu'ils étaient en exil. Comme autrefois en France, on se remet, en effet, à discuter en commun, avant d'en aborder les developpements dans la *Revue*, tous les problèmes philosophiques, religieux, sociaux et littéraires dont la solution importe plus que jamais ; on s'associe, par la pensée, aux écrivains qui, plus heureux, ont pu rester dans leur pays ; on se prépare, en un mot, à combattre le bon combat pour la liberté et pour la justice. De là toutes les études publiées par l'*Espérance* et que nos philosophes et nos littérateurs pourraient encore

consulter avec profit. Celles de Pierre Leroux sont de beaucoup les plus nombreuses. Elles comprennent, d'abord, les articles si riches en documents sur la vie de notre philosophe et sur celle des hommes de son temps, qui ont formé plus tard *la Grève de Samarez ;* — un résumé philosophique et critique des hypothèses modernes sur la création ; — plusieurs appréciations motivées sur le régime constitutionnel en France, sous la Restauration et sous Louis-Philippe ; sur les moyens de délivrer la France de la tyrannie de la Constitution ; sur la politique suivie, depuis 1852, par le parti républicain ; et, enfin, une défense de George Sand dont les œuvres, paraît-il, cessaient de plaire à la bourgeoisie de cette époque qui lui reprochait « ses paysans » et condamnait en bloc : *la Mare au Diable, la Petite Fadette, François le Champi* et *les Maîtres sonneurs.* « Chère bourgeoisie, écrit Pierre Leroux, comme on pourrait encore l'écrire aujourd'hui, il te faut des distractions de ton monde, étalant bien des turpitudes et bien des crimes : voilà qui te chatouille agréablement [1]. Quand une société est en décomposition, quand tous les liens de la conscience sont relâchés ; quand, d'une part, le despotisme des institutions ne sert qu'à protéger le mensonge, le parjure et l'hypocrisie; quand, d'autre part, les gens uniquement préoccupés de posséder l'or, et de jouir par l'or, se ruent dans la vie ignoble et tortueuse qui conduit à cette possession, à cette jouissance, le poète qui ne se sent point la force des Dante et des Milton se retire dans la Nature. Nous louons George Sand de l'avoir fait. De plus, quand nous voyons le néologisme bizarre, le style échevelé, entortillé et tout boursouflé d'énormes antithèses, dont l'usage est commun aux plus fameux des romantiques, quand nous entendons ces expressions : chronorophe, chognosogue, supercoquentieux, et tant d'autres *ejusdem farinæ*, employés journellement par les bohémiens de la littérature

1. Dans plusieurs magasins de lecture on nous a assuré que les romans où les paysans sont mis en scène ne sont presque jamais demandés, quelle qu'en soit, du reste la valeur. Aux grands « liseurs » qui se recrutent surtout dans la bourgeoisie, il faut de « beaux crimes » et des scènes qui se passent, autant que possible à Paris, dans ce qu'on appelle « le grand ou le demi-monde ».

française, nous aimons à nous reposer de cette fantasmagorie avec la langue si pure, si simple, si poétique en même temps et si franchement gauloise de George Sand [1]. »

Malgré la valeur réelle de ses articles, l'*Espérance* eut le sort des autres créations de Pierre Leroux : à sa septième feuille elle mourait [2]. En effet, les abonnés, au lieu de se hâter, semblaient fuir et chaque nouvelle livraison soulevait les plus fâcheuses polémiques ; aussi Pierre Leroux crut il sage de renoncer à son œuvre malgré la subvention que l'on voulait bien continuer à lui fournir.

Tous ceux qui ont approché Pierre Leroux, à cette époque, en ont gardé un souvenir ineffaçable. Jourdain lui-même qui, certes, n'était point de ses amis politiques ; qui, à Londres, comme nous le savons, l'avait violemment combattu, ne pouvait en parler, de longues années plus tard, quand nous l'avons connu, sans une profonde admiration. Pierre Leroux était resté pour lui, là-bas, sur la terre d'exil, le « doux patriarche », « l'hiérophante », qui, tout en se livrant par nécessité, aux occupations les plus vulgaires, continuait à vivre son rêve, entouré de l'affection la plus respectueuse de ses fils et de ses filles, de la tendresse la plus touchante de ses petits-enfants. « Souvent, le soir, enveloppé de sa large houppelande, nous dit Jourdain, alors que sa famille et quelques amis étaient groupés autour de lui, il se plaisait à raconter ses pensées de la journée, et, en l'entendant parler de sa voix persuasive et grave, de Dieu, de l'humanité, ces

1. Les autres études les plus intéressantes publiées par l'*Espérance* sont celles : de Luc Desages sur *Auguste Comte, sa philosophie et sa politique positives* ; sur *l'Individu et l'État* ; sur *l'Université* ; — de Auguste Desmoulins, sur *l'Association corporative* ; sur *les faits merveilleux : l'extase, la magie*, etc. ; — d'Aristide Pouradier, sur *les poètes les plus nouveaux de la France*. Après avoir caractérisé la lutte des Romantiques et des Classiques, l'auteur apprécie avec une remarquable netteté, les poètes de l'*École du bon sens* : Ponsard, le Jupiter, de cette école, Émile Augier, Legouvé, Leconte de Lisle et les poètes de *la jeune École romantique* qui ne dit plus l'art pour l'art, mais l'art pour l'idée : Victor de la Prade, Maxime du Camp, Laurent Pichat, Baudelaire, l'Arétin moderne, Th. de Banville, etc.

2. L'édition de la Bibliothèque nationale que nous avons consultée, ne contient que les cinq premières livraisons et nous ignorons si les sept dont parle Pierre Leroux ont réellement paru. Cf. APPENDICE IV et V.

éternels sujets de ses méditations, on se serait cru dans un temple. » C'est pourquoi il regrettait que l'on n'ait pu recueillir ces longues causeries. Et, en parlant ainsi de son ancien adversaire, Jourdain avait quelque mérite, car Pierre Leroux ne l'avait point gagné à ses idées et il avait gardé un souvenir plutôt pénible de certain reproche que notre philosophe lui avait adressé : celui d'avoir servi, à son insu, la réaction. Pour bien montrer toute l'injustice de ce reproche, Jourdain aimait à rappeler, non sans ironie, ce qu'il appelait les *sophismes politiques ou les billevesées de Pierre Leroux*. Celui qui les résumait tous, suivant Jourdain, et qu'il développait avec une persévérance inlassable et dans ses discours et dans ses écrits, c'est que « les seuls vrais révolutionnaires sont les révolutionnaires pacifiques ». Comme si les pacifiques avaient jamais accompli quelque révolution ! « Sans les violents, ajoutait-il, les réformes attendues se réaliseraient beaucoup plus vite et ceux-là seuls le contestent qui méconnaissent la nature de l'esprit humain, la force de la tradition, la puissance de la raison. Tandis que les idées exposées avec calme, appuyées d'arguments solides, pénètrent peu à peu dans les intelligences qu'elles éclairent, s'y implantent et changent insensiblement, mais sûrement, la mentalité des foules, l'impatience des faux révolutionnaires, la brusquerie de leurs attaques, leur intolérance irritante, provoquent la crainte, effarouchent les timides, choquent l'instinct de justice qui est au cœur de tous les gens réfléchis et les rejettent vers la réaction. Quatre-vingt treize a retardé de cent ans les heureux effets de Quatre-vingt neuf. Les attaques à main armée, les acclamations furieuses et les bombes des exaltés ont prolongé l'existence de la monarchie et de l'empire, comme les persécutions antilibérales contre certaines sectes, les ont fortifiées. Combien hésitent à s'engager dans un parti dont ils approuvent les opinions, à cause des fous qui veulent les y précipiter ? Heureusement que les penseurs pacifiques, les songe-creux, comme on les appelle, poursuivent leur œuvre et que la force des idées est invincible. On peut retarder leur germination et leur développement ; on ne peut les empê-

cher de se produire et, finalement, ce sont elles qui triomphent. Donc, les vrais révolutionnaires, ce sont les « révolutionnaires par la pensée » : ce sont ceux qui veulent, d'abord, convaincre les esprits, amener les réformes en les rendant nécessaires, en les faisant désirer de tous. Les autres ne sont que des réactionnaires déguisés, peut-être sans le savoir, et c'est là leur excuse. » De tous ces arguments, Jourdain souriait, mais la fidélité avec laquelle il les reproduisait, quarante ans après les avoir entendus, et la vivacité qu'il mettait à les combattre, prouvaient suffisamment quelle impression profonde ils avaient faite sur son esprit.

IV

Si nous regrettons de n'avoir de ces entretiens au foyer, qu'un écho très affaibli, combien nous regrettons davantage de n'en avoir qu'un plus affaibli encore de ses longues causeries avec Victor Hugo ! De nombreux liens, en effet, unissaient les deux proscrits. Pierre Leroux aimait à rappeler qu'il avait, étant prote, imprimé les premiers vers du poète dont il devint aussitôt l'un des premiers admirateurs. Victor Hugo, de son côté, ne pouvait avoir oublié les fréquentes visites d'autrefois à l'ancien directeur du *Globe* qui, non seulement, lui ouvrit toutes grandes les colonnes de son journal, mais, avec Sainte-Beuve, l'encouragea et le défendit. Il ne pouvait avoir oublié, non plus, le magistral article que nous avons analysé déjà [1], où la critique se faisait si bienveillante qu'elle égalait le plus délicat éloge, et où les prévisions étaient si pénétrantes que presque toutes s'étaient réalisées. Puis, l'Assemblée constituante les avait rapprochés sur un terrain nouveau où plus d'une fois leurs votes s'étaient confondus, et, maintenant, ils se retrouvaient ensemble en exil, avec, au cœur, les mêmes regrets pour le passé et les mêmes rêves pour l'avenir. Comment, alors, n'auraient-ils pas été heureux de se revoir ? Et, cependant, on ne saurait dire qu'entre eux existât une réelle intimité : trop de raisons

1. *Vid. sup.*, ch. III, p. 43.

s'y opposaient. L'assurance superbe de Victor Hugo, son verbe autoritaire et haut, sa susceptibilité ombrageuse s'accommodaient mal de la bonhomie très simple, très familière, mais très fine et railleuse parfois, de Pierre Leroux. En outre, la vie plus que modeste et la tenue plus que négligée de notre philosophe, dont la pauvreté était connue de tous, formaient un trop saisissant contraste avec la vie facile et large du poète qui pouvait, avec ses fils, se procurer encore le plaisir « de caracoler sur le rivage sous l'habile direction de leur fidèle Boni ». Aussi Pierre Leroux caractérise-t-il fort justement leurs relations lorsqu'il écrit : « Je n'ai jamais été de sa *camaraderie*, mais j'ai toujours été, si l'on peut s'exprimer ainsi, de son amitié. »

Dès lors, comme ils ne pouvaient guère se réunir, ni dans la maison de l'un, ni dans la « cabane » de l'autre, ils avaient pris l'habitude de se rencontrer chez des amis communs, leurs compagnons d'exil, et, surtout, sur la grève, près du rocher des proscrits où Victor Hugo aimait tant à rêver qu'il dit un jour à Pierre Leroux : « Si je meurs à Jersey, c'est ici que je veux être enterré ; j'ai choisi ce rocher pour ma tombe. » Ce qu'étaient leurs entretiens, Pierre Leroux nous le laisse entrevoir dans quelques chapitres étranges et merveilleux de sa *Grève de Samarez*, où il nous raconte la longue discussion qu'il eut un jour, comme en songe, pendant qu'il était assis au sommet de leur rocher et que « la mer sombre déferlait à ses pieds ». Victor Hugo, Vacquerie, Seigneuret sont à ses côtés, puis une foule de fantômes invisibles et, bientôt, la conversation s'engage. Ce sont d'abord de courtes allusions aux événements passés, un souvenir ému adressé aux proscrits qu'a tués la misère, quelques réflexions amères sur les amis de la première heure qui, imitant Lamartine, ne les ont pas suivis jusqu'au bout..., mais, comme dans les dialogues de Platon, nous n'avons là qu'un prélude et l'on aborde enfin le vrai sujet du débat, c'est-à-dire l'étude de l'art, de sa nature, des sources où il doit puiser, de sa véritable mission.

Il faut relire ces pages qui, par l'étendue du savoir, la finesse de l'ironie, l'originalité des aperçus et la souplesse

de la dialectique font à chaque instant songer aux belles joutes que livrait autrefois Socrate dans Athènes. Chaque interlocuteur y a son rôle et s'y trouve dépeint d'un trait rapide et léger mais dont la ressemblance ne saurait être douteuse.

Après quelques remarques sur l'évolution et les progrès de l'art, — son thème favori, — Pierre Leroux cherche la raison de sa transformation actuelle, dans le développement même de l'individualité. Il soutient que, grâce au sentiment de l'égalité, devenu plus profond parmi nous, les caractères se sont diversifiés à l'infini. « S'ils étaient plus rares chez les anciens, ils étaient aussi beaucoup plus grands, par cela même que chaque individu incarnait, pour ainsi dire, une multitude d'hommes. Aujourd'hui, le plus humble prétend, comme Garo, pénétrer la pensée de Jupiter. » Mais Victor Hugo, tout à ses songes, ne l'entend pas et c'est par des vers qu'il lui répond :

La nuit était fort noire, et la forêt fort sombre.
Hermann à mes côtés me paraissait une ombre...

Pierre Leroux n'a garde de l'interrompre, mais comme il croit se reconnaître dans le personnage d'Hermann, il en profite pour faire discrètement le procès des artistes et des poètes, auxquels il reproche de s'éprendre trop aisément d'eux-mêmes et de leurs œuvres, oublieux volontiers de ceux qui les ont inspirés. « Vous autres poètes, dit-il à son ami, vous venez souvent après. Je ne dis pas que vous ne veniez quelquefois avant, mais vous ne mettez jamais de notes, et vous voulez que toute récompense soit pour vous, que toute personnalité disparaisse devant la vôtre. Nous, nous ne sommes que l'*ombre* qui doit faire ressortir votre splendeur; vous êtes les novateurs, nous sommes les arriérés. Le poète, l'artiste est roi, il est maître, il est seul immortel et si, parfois, il s'incline devant Dieu, comme il se redresse devant l'humanité! » — « Pauvre! pauvre Narcisse! soupire alors, dans l'ombre du rocher, la voix qui fait écho à celle du philosophe. » — Ce qu'il faut à l'artiste, c'est du bruit autour de son nom, c'est de la gloire, toutes

les gloires, voire même de l'argent et si, autour de ses chants, le bruit et l'action ne sont pas suffisants il s'en console en écrivant ces vers :

Je t'aime, Exil ! Douleur, je t'aime.
Tristesse, sois mon diadème !
Je t'aime, altière Pauvreté !
J'aime ma porte aux vents battue :
J'aime le Deuil, grave statue
Qui vient s'asseoir à mon côté.

Ecoute, dit alors Pierre Leroux en regardant Victor Hugo, si moi et les miens et ceux qui pensent comme nous étions réellement *ce deuil, grave statue qui vient s'asseoir à tes côtés !* Mais Victor Hugo garde le silence.

Ce dont le poète a besoin, au contraire, c'est d'un but et d'un but qu'il place hors de lui. Or, ce but, quel est-il ? Seigneuret croit pouvoir nous l'apprendre quand, d'une voix brève et tranchante, il soutient, qu'étant donnés les progrès de la science, « tout doit devenir aujourd'hui rationnel, scientifique, positif, l'art comme le reste ». — Ici, c'est la voix qui sort du tombeau de Louise qui se charge de répondre, en réclamant « au nom de tous les instincts du cœur humain et au nom de tous les opprimés qui ont besoin d'un idéal ! »

Vacquerie, qui pense à Victor Hugo, défend une thèse toute différente et prétend que « l'art est souverain et que nul n'a le droit de faire son procès » : mais il ne s'aperçoit pas, comme le remarque Pierre Leroux, que l'art sans but et sans règle n'est qu'un amusement frivole, un vain jeu d'antithèses, et qu'une « poésie toute de fantaisie individuelle peut et doit nécessairement engendrer des monstres. » Et, s'adressant à Victor Hugo, « ô grand poète, lui dit-il, il en est temps encore, ta vie n'est pas passée. Si l'art est dans un abîme, ne saurais-tu l'en tirer ? » Mais pour cela que faut-il ? Il faut avoir un idéal, il faut avoir la foi ; il faut tout en s'inspirant de la science, aller au peuple et le moraliser ; il faut ne négliger aucun des grands penseurs et des grands poètes qui nous ont précédés ; « il faut aussi retourner à Dieu par la nature et, pour comprendre la nature, revenir à l'art grec, bien certain que cet art n'a pu

être beau que parce qu'il dérivait originairement d'une science vraie. » Alors, malgré les signes d'impatience de Victor Hugo, qui aime peu que l'on parle des autres quand il est présent, Pierre Leroux montre quelles richesses de poésie et de sentiment sont contenues dans les écrits de Shelley et dans ceux de Byron auxquels Hugo n'a consacré qu'une page ; quelles richesses surtout sont encore cachées et dans Homère et dans l'Évangile qu'il interprète et commente avec une merveilleuse éloquence.

Quelle influence eurent ces entretiens et, à un point de vue plus général, l'œuvre du philosophe sur celle du poète ? Il est difficile de le dire, car, si Victor Hugo fut l'écho sonore de tout le monde, il ne fut assurément le disciple de personne. Et, cependant, dans cet écho, comment ne pas reconnaître souvent la voix même de Pierre Leroux ? Cette voix est reconnaissable aisément dans maintes préfaces de Victor Hugo, dans maintes pages de la *Légende des Siècles*, maintes poésies sur le progrès, sur la migration des âmes, sur la pitié... Qu'il nous suffise de citer ici quelques lignes de William Shakespeare : après avoir condamné la « théorie de l'art pour l'art », Victor Hugo déclare que l'art doit avoir désormais « une mission nationale, une mission sociale, une mission humaine ; qu'il ne doit plus chercher seulement le beau, mais le bien ». Ils manquent donc à leur devoir ces « chanteurs inutiles », qui ne chantent que pour chanter. « Ah ! esprits, s'écrie-t-il, soyez utiles ! servez à quelque chose, ne faites pas les dégoûtés quand il s'agit d'être efficaces et bons. Le *génie n'est pas fait pour le génie*, il est fait pour l'homme. Qui ne suit pas cette loi peut être un génie ; mais n'est qu'un génie de luxe. En ne maniant point les choses de la terre, il croit s'épurer, il s'annule. Non, non, non, la vérité, l'enseignement aux foules, la liberté humaine, la conscience ne sont point des objets de dédain... Être le grand serviteur, cela n'ôte rien au poète. » Et le meilleur moyen pour les écrivains et, plus particulièrement pour les poètes, de devenir de grands serviteurs, c'est d'aller franchement au peuple, que beaucoup méconnaissent, d'en étudier les aspirations et les besoins.

Il remarque avec une grande netteté que trop de « penseurs oublient d'aimer », et qu'ils oublient d'aimer parce qu'ils ne se mettent point en contact assez direct avec la réalité, parce qu'ils ignorent leur époque et vivent d'une vie purement imaginative et fictive. Il faut que « *littérature* et *humanité* » deviennent des termes de plus en plus inséparables[1]. Les mêmes idées, presque dans les mêmes termes, se retrouvent, et dans l'adresse aux artistes, et dans l'adresse aux politiques. On ne saurait soutenir avec vraisemblance que ces rencontres sont purement fortuites.

V

Les jours de discussion sur la plage étaient, pour Pierre Leroux, les meilleurs; malheureusement, ils étaient assez rares. En outre, tandis que les Français de passage à Jersey se pressaient dans la demeure de Victor Hugo, ils semblaient s'écarter de la sienne et, malgré tout, il en souffrait. Puis, Victor Hugo quitte Jersey et la solitude se fait plus grande. Enfin, la mort vient durement frapper à ses côtés en lui enlevant, à de courts intervalles, trois de ses petits-enfants. Les pages douloureuses qu'il leur consacre resteront parmi les plus belles, même après celles de Victor Hugo sur la mort de sa fille[2].

Tous ces chagrins, d'ailleurs, toutes ces angoisses de l'exil, il les a racontés lui-même, quelque temps avant son retour en France, dans les lettres suivantes qu'il écrivit à M. Émile Ollivier. Ces lettres, que nous sommes heureux de pouvoir publier, nous permettront de mieux connaître l'homme et, peut-être aussi, de détruire plus d'une fausse légende.

Jersey, 10 juillet 1859.

..... Je ne te ferai pas notre histoire depuis sept ans. Cette histoire est assez douloureuse. Néanmoins, ni moi, ni mes frères, ni mes gendres n'avons à en rougir; nous n'avons, au contraire, qu'à nous en glorifier. Mes frères travaillent, mes enfants travaillent.

1. *William Shakespeare*, par V. Hugo.
2. Cf. *La Grève de Samarez*, 2e partie.

Les uns cultivent la terre, d'autres donnent des leçons. Nous sommes tous très pauvres, au point de ne pouvoir nous soutenir les uns les autres. Quant à moi, j'ai donné des leçons à Londres, j'ai fait des cours, j'ai essayé de vivre en fabriquant du cirage, j'ai entrepris aussi de fabriquer du guano humain, j'ai gardé les vaches et, autant que j'ai pu, j'ai pensé...

J'ai continué à chercher la solution du *problème* posé par Saint-Simon et j'ai la certitude d'avoir, avec la grâce de Dieu, fait des découvertes utiles à l'humanité. On le verra bien un jour. En attendant, j'ai peut-être plus souffert qu'aucun homme de mon temps... Du reste, en y réfléchissant, tu conviendras avec moi que notre capacité de souffrir, de même que notre force pour résister à la souffrance, sont en raison de nos lumières et de notre moralité.

Une des causes et des formes de cette souffrance, c'est la nécessité où je suis de voir continuellement la misère et la faim assaillir mes enfants, pendant que je m'efforce d'être utile à ma manière à l'espèce humaine... Cela me fait penser quelquefois à une grande discussion que j'eus avec Reynaud il y a vingt-cinq ans : il prétendait me condamner à n'avoir pas d'enfants ou à cultiver ce qu'on appelle la fortune. « Choisis, me disait-il, entre le célibat et la vie philosophique, ou la famille avec la propriété et l'aisance : tu n'as pas le droit de donner naissance à de pauvres êtres qui n'auront pas la certitude d'être convenablement enroutés dans la vie. » — Je lui objectais la condition du plus grand nombre. J'ai suivi l'exemple des prolétaires. J'ai cru que j'avais le droit d'avoir des enfants sans me faire riche, ce à quoi je n'étais nullement propre. J'en vois aujourd'hui les conséquences, mais je persiste dans ma foi.

Après tout, je suis prêt à prouver que je suis riche, que je suis même le plus riche des hommes. Je me suis déjà amusé à soutenir ce paradoxe au sujet de ma théorie du *Circulus*, et je pourrais le soutenir également pour d'autres points. La postérité fera le compte : elle pèsera mon *doit* et mon *avoir*, et l'on verra de quel côté est la balance.

Pardonne-moi de montrer tant d'orgueil : Je suis forcé de le faire, car je te jure que si je n'avais pas cette conviction de mon utilité, jamais je ne me serais exposé à l'insolente pitié d'aucun bienfaiteur. Mais il m'a semblé toujours que nous étions, — et j'entends les nobles cœurs et les esprits élevés, — occupés de la même œuvre, chacun suivant ses dons et qu'il n'y avait pas de honte à recevoir un peu de pain matière, quand on produisait un peu de pain esprit.

J'arrive à ma situation actuelle... Je n'avais jamais pensé qu'à vivre comme mes proches, de mon travail, lorsqu'il y a environ quatre ans...

Je m'interromps aujourd'hui ; je crains que le volume de papier que je serai forcé de t'envoyer, n'expose ma lettre à être ouverte. Je te ferai passer la suite demain.

Ton vieil ami,

PIERRE.

Jersey, 11 juillet 1859.

Je reprends ma phrase interrompue et je continue. Je te disais donc que je n'avais jamais pensé qu'à vivre de mon travail, lorsqu'il y a quatre ans, environ, Gustave Sandré, après un séjour ici, crut devoir exposer à Reynaud ma situation. En cela, *il ne prit conseil que de son amitié*... l'idée de provoquer une subvention de mes amis ne m'était jamais venue. Loin de là, il est de fait que je n'ai pas profité des fonds envoyés de Paris aux exilés. Il y avait tant de camarades plus dépourvus encore que moi, que je leur ai toujours abandonné ma part dans cette aumône. Le résultat de la communication faite par Sandré à Reynaud fut que plusieurs de nos plus anciens amis s'entendirent pour m'assurer une somme de cent francs par mois. J'acceptai ce don de l'amitié et j'en profitai pour me remettre au travail intellectuel. — C'est de ce fonds de cent francs par mois que nous vivons, moi, ma femme et quatre enfants, depuis quatre ans. Je dis que nous en vivons, mais tu conviendras qu'au prix où sont les objets d'absolue nécessité, il est difficile que six personnes, dont quatre grandissent et se forment, se suffisent avec cette somme. Sur les quarante-huit louis de la souscription, j'ai vingt louis de loyer à payer .. Restent donc vingt-huit louis pour la nourriture et l'entretien de six personnes pendant un an. C'est quatre louis et une fraction pour chacun, par an, ou quatre sous et une fraction par jour. Voilà comme nous vivons depuis quatre ans, ou sommes censés vivre. En réalité, je n'ai pu subsister ainsi sans laisser s'accumuler petit à petit sur ma tête une dette qui ne s'élève pourtant pas à cent louis... Tu dois maintenant comprendre combien le travail intellectuel a dû m'être douloureux au milieu d'une telle misère [1]. Et vraiment ne faut-il pas que ma femme et mes enfants soient des anges pour m'avoir permis, lorsqu'ils étaient réduits à une si maigre pitance, de travailler à des idées générales, sans aucun fruit en apparence pour eux.

Encore si je n'avais eu que la misère! Mais la maladie vint avec la vieillesse... Puisses-tu, mon fils, ne jamais connaître le mal dont je vais te dire le nom : l'insomnie! L'insomnie, vois-tu, c'est le désespoir et j'en ai souffert pendant près de deux ans. — Mais pourquoi rappeler ces tristes moments, quand, avec la grâce de Dieu (j'aime à mettre Dieu en cette affaire, car il y fut, quoi qu'en puissent dire tous ceux, si nombreux aujourd'hui, qui ne croient

1. Dans une lettre à G. Sandré, du 21 mars 1859, il écrit : « *Je meurs de faim*, vous le savez. Je n'ai pas honte de vous le dire. Comment faire vivre six personnes avec 100 francs par moi. N'est-il pas malheureux que mes livres qui seraient utiles à tant de lecteurs, ne rapportent pas même à leur auteur un morceau de pain ? » — Et, dans une autre, au même ami, du 4 juillet 1859 : « Renouvier m'a envoyé 20 fr. par l'intermédiaire de Fauvety. Je pense qu'il s'agit de ce Renouvier que j'ai connu et dont j'ai connu le père à Montpellier... En ce moment, moi et mes enfants nous ne vivons guère que du produit de notre pêche, c'est-à-dire des colimaçons que nous ramassons sur les rochers. »

pas en lui), quand, avec la grâce de Dieu, je suis sorti de cet abîme, un peu plus *savant* que je n'étais. Il me reste à te dire ce que j'ai fait depuis un an ; c'est ce que je ferai dans ma prochaine lettre.

21 juillet 1859.

..... Je te dirai, en deux mots, qu'il y a plus d'un an, un Russe qui avait lu mon livre de l'*Humanité*, se trouvant gravement malade, choisit le séjour de Jersey de préférence, et voulut me voir avant de mourir. Après sa mort, sa veuve m'offrit généreusement de me fournir les fonds nécessaires pour publier ici une revue. J'acceptai en limitant sa dépense à la somme nécessaire pour *imprimer* six livraisons et j'intitulai cette revue d'un beau nom : l'*Espérance*. — Il n'y a pas de chagrin que cette publication ne m'ait donné, mais n'importe, je suis content de l'avoir faite. *Vitam impendere vero!* — A ce propos, je te dirai que j'ai souvent regretté que pas un seul des nombreux amis intellectuels que j'ai eus en France [1], n'ait eu l'idée de venir me voir (mon voisin Victor Hugo, ce n'est pas par jalousie que je le dis, a eu tant de visites ! — J'avais conçu un plan digne de leur être soumis, un plan qui me paraissait éminemment utile ; mais tout va un peu sens dessus dessous dans le monde, et c'est pourquoi j'ai toujours aimé et me suis souvent répété à moi-même ces vers que Ronsard se fait adresser par la nymphe qui l'affole :

Tu bâtiras sur l'incertain du sable,
Et vainement tu peindras dans les cieux.

Je vis donc, il y a quatre ou cinq mois, que j'avais bâti sur l'incertain du sable avec mon *Espérance*, et, quand la guerre vint, je le vis mieux encore. Impuissance du bien, impuissance de l'idée : affreuse tentation !

C'est vers cette époque que Gustave Sandré, qui m'a conservé une amitié à toute épreuve, reçut une lettre de moi où je l'interrogeai sur la possibilité de réimprimer quelques-uns de mes écrits et où, à ce propos, je lui parlai de ma détresse ; mais il n'entra jamais dans ma pensée que ce que j'écrivais fût connu. — Sandré, croyant remplir un devoir d'amitié, s'ouvrit de ma situation dans le salon de ta belle-mère [2] et Reynaud en fut informé. Il écrivit alors à Sandré pour savoir ce que j'avais écrit, puis, le sachant, après réflexion, — une réflexion de vingt jours, — il lui adressa, apparemment pour qu'elles me fussent fidèlement transmises, les paroles que je me vois à mon tour obligé de transcrire ici, car si je ne le faisais pas, tu ne saurais ni ma situation, ni le service que j'attends de toi :

Mon cher monsieur Sandré, je suis bien peiné de la triste situation de M. L. — (le cruel il m'appelle monsieur ! — et d'autant plus que je ne vois pas moyen, pour ma part, de l'améliorer. J'ai

1. Pierre Leroux assurément exagère : il reçut au moins les visites de Jourdain et de Nadaud, et Nadaud, sinon Jourdain, était bien l'un de ses amis intellectuels.

2. Mme la comtesse d'Agoult.

même, d'année en année, plus de difficulté à réunir la somme que je lui envoie. Avec le temps, la séparation et le silence, les sympathies se refroidissent (cela a dû être triste à écrire et c'est triste à copier). Si M. L. était seul, la simplicité de ses goûts lui permettrait de s'entretenir avec le peu que je lui adresse ; mais, dès que plusieurs personnes y prennent part, l'insuffisance des secours est évidente. (Veut-il donc recommencer notre discussion d'il y a trente ans, sur le droit d'avoir des enfants ?) [1] Vous comprenez, malheureusement, sans que je vous le dise, qu'il n'y a pas là un argument à faire valoir pour déterminer une augmentation. (Il me semble, au contraire, qu'il y a là un puissant argument. Cet homme a une femme et quatre enfants, dont trois encore en bas âge : raison évidente pour ne pas le traiter comme s'il était seul. En bornant, *systématiquement*, l'aide que vous lui donnez à ce qui lui serait nécessaire avec la simplicité des goûts que vous lui reconnaissez, vous l'exposez chaque jour à mourir de faim, puisqu'il est évident que la nature lui fait un devoir de partager avec ses enfants.) — Mais n'y aurait-il pas moyen de s'adresser, pour une subvention supplémentaire, aux personnes qui partagent les idées de M. L.? Dans le cercle de personnes qui veulent bien m'aider de leur concours, il n'y en a pas une que je sache à qui ses idées, loin de sourire, ne soient, au contraire, antipathiques. (Si je disais qu'il n'y en a pas une qui ne vive spirituellement, dans une certaine mesure, de ces idées, je dirais plus vrai.) Il y aurait donc, ce me semble, quelques ressources fort légitimes à tirer de cet autre cercle avec lequel je n'ai aucune relation. C'est un projet qui peut avoir sa valeur et que je soumets à vos réflexions. Je le fais avec d'autant plus d'insistance que je ne saurais me dissimuler la nature précaire du secours que j'adresse à M. L. — Qui sait si, à la suite de l'expédition d'Italie, beaucoup d'entre nous ne prendront pas le parti de quitter Paris et de se disperser. Dans de telles circonstances, il ne faut pas se dissimuler que la collecte péricliterait singulièrement. Il faut donc aviser dès à présent à une éventualité pareille. Mais, d'autre part, pourquoi M. L. ne travaille-t-il pas? Il est certain que s'il pouvait *condescendre* à écrire pour la *Revue des Deux Mondes* quelques articles dans lesquels sa personnalité ne serait pas trop empreinte, des compte rendus d'ouvrages français et étrangers, par exemple, ces travaux seraient accueillis et fort bien payés [2]. Ce serait un

1. Il est douteux que J. Reynaud songe ici aux enfants de P. Leroux. Il fait plutôt allusion aux autres personnes de son entourage que l'on considérait généralement à Paris comme des parasites, bien que Pierre Leroux assure, à maintes reprises, qu'il ne leur vient point en aide : que tous travaillent et se suffisent. — La vérité, c'est que P. Leroux, dont le cœur était excellent, était prompt à secourir ceux qu'il jugeait plus malheureux que lui. Ainsi, nous lisons dans une lettre à ses enfants du 23 août 1857, qu'il vient d'envoyer 100 francs à son frère Achille qui était fort souffrant, sans ressources et désirait venir passer quelques mois auprès de lui. En janvier 1858, il écrit également à G. Sandré d'envoyer encore en son nom cent autres francs au même Achille qui était alors colon à Pontéba, dans le district d'Orléansville.

2. P. Leroux avait projeté, pour se procurer quelques ressources de

supplément qui n'aurait rien que d'honorable (veut-il dire que je suis déshonoré pour avoir reçu ses dons? Vraiment, je ne le puis croire, moi qui, si j'eusse été à sa place et lui à la mienne, aurais agi comme il a fait et mieux encore) et qui comblerait bien des déficits. Sous le voile de l'anonyme, rien ne l'empêcherait non plus de concourir à la rédaction du *Magasin Pittoresque* dont il connaît si bien l'esprit et le rédacteur en chef[1]. — Puisque vous avez l'avantage d'être en correspondance avec lui, tirez-lui l'oreille et réveillez-le de son apathie. A quoi passe-t-il son temps[2]? (S'il venait me voir, il le saurait.) Il est incontestable qu'il doit avoir assez de loisir pour penser et écrire; et, puisqu'il souffre de la gêne pour lui et les siens, il trouverait là du soulagement. Écrivez-lui dans ce sens et je crois que vous ferez bien. Agréez, etc... 59, rue du Chemin de Versailles, aux Champs-Elysées.

Encore une fois, j'ai dû te communiquer cette lettre, puisque tu as promis de t'occuper de moi... J'avais d'abord décidé de me passer de ces secours qui s'achètent si cher et, pendant un mois, j'ai essayé si la mer ne me donnerait pas la subsistance que les hommes qui ont injustement propriétarisé la terre, me refusent. Mais j'ai senti mes soixante-trois ans, et mes enfants ne sont pas encore assez âgés pour les exposer aux hasards du métier de pêcheur, très périlleux ici. L'aîné travaille la terre; le second a reçu de la nature du génie et, de la manière dont il a été sustenté, très peu de force physique. Les deux autres sont des petits enfants. Et puis, te le dirais-je, comme pour me rappeler à mon métier de pêcheur d'hommes, il a plu à la divine intelligence de faire luire dans mon esprit quelques pensées nouvelles de plus grande valeur que tous les trésors que Reynaud, apparemment, regarde comme si honorables.

Je suis donc revenu à d'autres idées, et j'ai indiqué à Reynaud les moyens de m'être utile. Ce serait de me faire donner, ce qui m'est bien dû, un prix Monthyon pour mes travaux depuis 1834, sur l'engrais humain[3]. Je lui ai envoyé quelques preuves à l'appui de ma prétention, et je puis lui en fournir d'autres.

J'approuve d'ailleurs son idée de travailler à la *Revue des Deux Mondes;* et, pour réaliser ce projet, j'ai déjà pensé à écrire un traité moral sur l'*Amitié*.

Va donc le voir, je te prie, de ma part... J'ai un gendre qui sera riche un jour; trouvez-moi 2 000 francs sur sa caution pour

publier des fragments de son œuvre dans les différents journaux de Paris. Il avait même chargé G. Sandre d'engager des négociations à ce sujet, avec la *Presse*, l'*Estafette*, les *Débats*, etc., et il l'avait prié pour en assurer le succès, de solliciter la recommandation d'Émile Ollivier et celle de Mme d'Agoult, mais toutes ces démarches n'aboutirent qu'à un échec (lettres de P. Leroux à G. Sandre des 12, 19 et 25 janvier 1858).

1. Édouard Charton.

2. Nous avons prouvé que P. Leroux ne vivait point en oisif; outre les travaux dont nous avons parlé, il a préparé à Jersey la magistrale étude sur le poème de Job, que nous examinerons plus tard.

3. Dans une réponse des plus aigres, J. Reynaud fit savoir à P. Leroux qu'il transmettait sa demande à Legouvé.

m'arracher au tourment de cette dette qui m'empêche à la fois de travailler et de reposer. Tous ceux qui connaissent ce pays savent que les étrangers n'ont pas un moment de répit, ni une grâce à espérer quand ils doivent.

Je me résume en ceci : que Reynaud, Carnot, Charton, Henri Martin, le docteur Guépin et tous ceux qui contribuent à la collecte, continuent leur acte de générosité et, pour que je puisse me livrer à un travail intellectuel lucratif, qu'ils en élèvent le chiffre à 150 francs par mois pendant *cette année finale*. Je me mettrai en mesure de ne pas avoir besoin plus longtemps de leur fortune.

Et toi, de ton côté, vois, si tu ne peux pas, avec l'aide de tes amis, venir à mon secours pour la dette qui m'obsède. J'ai dit.

Ton vieil ami,

PIERRE LEROUX.

Dans une lettre écrite à G. Sandré, le 8 août 1859, Pierre Leroux nous apprend quel fut le résultat de sa requête : « J'ai raconté, lui dit-il, ma situation à Émile Ollivier, parce que, vu mes rapports antérieurs avec son père et avec lui, je le regardais comme de ma famille à certains égards. Je suis content de sa réponse, et je le trouve sage de n'avoir pas voulu s'entremettre entre Reynaud et moi. » C'est grâce à cette « réponse », qu'il put mettre à exécution un projet formé depuis longtemps : celui d'aller voir ses nombreux amis d'autrefois afin de s'assurer, par lui-même, et autrement que par correspondance, du concours qu'il en devait espérer. L'impression qu'il rapporta de ce voyage fut des plus pénibles. Le 3 avril 1860, il écrit, en effet, à son fils Jules [1] : « Au mois de septembre dernier, je fis un voyage à Paris, puis à Genève. Je revins en passant par Lyon, par la Marche et le Berry. J'eus l'occasion de revoir d'anciens amis, mais la conviction qui en résulta fut que la différence de nos opinions était telle que je ne pouvais plus en aucune façon compter sur des amitiés éteintes et transformées en inimitiés même déclarées. Tu as pu savoir encore par les journaux que le Conseil d'État de Genève m'avait nommé professeur d'histoire à l'Académie. Mais pour aller s'établir dans cette ville, même en laissant à Jersey le reste de la famille, — à l'exception de ma famille directe, — il me fallait une somme de trois mille francs. J'en fis la demande à

1. Cf. APPENDICE VII.

des anciens amis et ne pus l'obtenir. Dois-je dire que quelques-uns profitèrent de cette occasion pour me chercher querelle et rompre avec moi, mes relations avec eux embarrassant leur marche politique, et j'ai eu aussi le spectacle de leur triste jalousie. Louis Netré, me voyant dans cette situation, a pensé pouvoir m'en tirer en m'assurant, pour un an au moins, la subsistance, au moyen d'une collecte mensuelle faite entre ses amis et dans quelques ateliers, et il m'envoie tous les mois ce qu'il peut recueillir. C'est avec cela que nous vivons... »

C'était bien peu, aussi fait-il un appel pressant à son fils, le suppliant de recourir même à un emprunt pour lui venir en aide. Quelques jours plus tard, il recevait une somme suffisante pour pouvoir quitter Jersey et rentrer avec tous les siens en France. Ce fut la fin de son exil.

CHAPITRE VIII

DERNIÈRES ANNÉES (1859-1871)

I. Retour de P. Leroux en France. Le poème de *Job* et le prix de l'Académie. Conditions requises pour bien traduire. — II. P. Leroux à Versailles. Publication de *La Grève de Samarez*. — III. Voyage dans le Midi. Ses déboires. Publication du poème de *Job*. — IV. Voyage en Suisse et retour à Paris. Taine et Pierre Leroux. Nouveau projet et nouvelle déception. La Guerre. P. Leroux à Nantes. — V. Mort de Pierre Leroux. Jugements de Théodore de Banville et de A. Erdan.

I

Pierre Leroux rentra en France, aussi pauvre d'argent qu'il en était parti, mais encore riche d'illusions, malgré son âge et ses nombreuses déceptions passées. De son exil, en effet, il rapportait un dernier ouvrage, synthèse de tous ses ouvrages déjà parus et dont il escomptait, par avance, le succès : c'était la *traduction*, ou, plus exactement, l'interprétation, sous forme de drame philosophique, de l'immortel *Livre de Job.* « Je croyais, nous dit notre philosophe, rapporter un trésor, » et il ajoute : « L'avenir montrera que c'en était un. » L'avenir ne s'est pas encore prononcé, mais ses contemporains se prononcèrent et, de leur jugement, il fut plutôt affligé. « Quel triste accueil je reçus! écrit-il dans sa préface! et je pourrai, à ce sujet, raconter plus tard des faits curieux. » Ces faits, Pierre Leroux ne les a jamais racontés, mais nous les connaissons pour la plupart, et il suffira d'en citer un pour permettre d'apprécier les autres :

Dans une de ses fréquentes visites à M. Bertrand, Pierre Leroux apprit, un matin, que, par décision de l'empereur,

un prix de vingt mille francs serait décerné, par toutes les sections de l'Institut réunies, à l'ouvrage qu'elles en jugeraient le plus digne.

Pierre Leroux, qui tenait à la main un énorme paquet entouré d'une courroie, se fait alors exposer toutes les conditions du concours. Quand M. Bertrand lui eût expliqué que le choix devait porter sur l'œuvre la plus remarquable et la plus utile au pays :

— Eh! bien, s'écria-t-il, l'œuvre la plus remarquable et la plus utile, la voilà! Et, brandissant son paquet qui n'était autre que son *Livre de Job*, il se mit longuement à en énumérer les mérites. Puis, brusquement :

— Tu vas le présenter toi-même à l'Institut, dit-il à son ami.

— C'est que, lui objecte M. Bertrand, un peu surpris, ceci ne regarde guère la section des sciences. Il serait plus naturel de s'adresser à un littéraire, à M. Villemain, par exemple...

Pierre Leroux se laisse convaincre et, sans plus tarder, il court chez M. Villemain, auquel il expose sa requête et demande le prix.

Deux jours plus tard, il revenait chez M. Bertrand :

— Je suis allé chez Villemain.

— Eh! bien, que vous a-t-il dit?

— Je te le donne en mille!

Et, ici, Pierre Leroux rit aux éclats, comme un homme qui s'apprête à raconter une bien bonne histoire.

— Je ne devine pas... Peut-être a-t-il trouvé votre œuvre trop... ou pas assez...

— Tu n'y es pas. Il m'a dit : « Vous vous f...ichez du monde! »

Et Pierre Leroux rit de plus belle.

— Alors, ajoute-t-il, je me défends et je lui prouve clair comme le jour que nulle œuvre n'a une pareille valeur littéraire, une pareille portée philosophique et sociale. Mais, il ne me laisse pas achever et me répond de nouveau : « Vous vous f...ichez du monde! » Enfin, je me retire, je franchis le pas de la porte, je prends l'escalier en protestant toujours.

J'étais descendu d'un étage quand je l'entends qui me crie pour la troisième fois : « Je vous dis que vous vous f...ichez du monde ! »

Et l'aventure paraissait si drôle à Pierre Leroux, et l'aveuglement de Villemain si inexplicable qu'il ne songeait pas à s'en plaindre.

Aussi, ne se tint-il pas pour battu et cette idée qu'il avait eue déjà à Jersey, d'obtenir pour son œuvre un prix dans un concours lui revint souvent à l'esprit. Voici, d'ailleurs, comment il nous le raconte lui-même dans une délicieuse page de son *Livre de Job* qui achève de le bien faire connaître, en nous montrant tout ce qu'il y a en lui d'enthousiasme naïf, de fraîcheur d'imagination et d'ardente confiance en son œuvre.

Dans la magnifique campagne des environs de Grasse, il était assis un matin sur un rocher d'où l'on apercevait les plus beaux paysages, lorsque sa fille, qui lisait à ses côtés, fermant son livre tout à coup et le regardant « d'un air joyeux et bon comme la pensée qui l'occupait » :

— Père, dit-elle, avec quelque embarras, ne m'as-tu pas appris qu'on va faire à Paris une grande exposition où le monde entier viendra, où il y aura des productions de tous les pays, et où les livres seront admis à concourir?

— Oui.

— On décernera des prix comme aux jeux olympiques?

— Oui, il y a un décret.

— Eh bien, il m'est venu une idée. Mais, si tu veux le savoir, écoute la page que je vais te lire.

Et elle lui lit les beaux vers de l'*Odyssée,* où le poète nous montre Ulysse chez les Phéaciens, relevant l'insolent défi d'Euryale et, après avoir lancé le disque le plus lourd bien au delà des marques tracées, disant avec fierté aux jeunes gens qui l'entourent émerveillés et surpris : « Atteignez ce but, si vous pouvez: tout à l'heure, je vais lancer un autre disque beaucoup plus loin que le premier. »

— Que c'est beau, continue Pierre Leroux, quand elle eut fini. Mais pourquoi m'as-tu lu cela?

— Quoi! tu ne devines pas?

— Non.

— Est-ce qu'Hérodote ne lut point son histoire aux jeux olympiques?

— Et tu voudrais, madame Dacier, — c'est un surnom que je lui donne, — que je lusse mon *Job* aux nouveaux jeux olympiques!

« En ce moment, le *Sume superbiam debitam meritis* d'Horace se mit à souffler dans mon cœur. En effet, me dis-je, je ressemble un peu à ce pauvre Ulysse. A combien de batailles n'ai-je point assisté! Que d'assauts dont j'ai eu ma part! On a combattu le despotisme, j'y étais. On a renversé la royauté! j'y étais. On a tourné l'attention vers l'idéal du progrès! j'y étais. On a républicanisé les esprits! j'y étais. On a fait le socialisme! j'y étais. Maintenant on prétend expliquer le judaïsme et le christianisme. J'y suis, et je crois même que personne n'y est autant que moi. Vraiment, l'idée de ma fille est excellente... »

Et le voilà écrivant déjà dans sa pensée une épître au ministre, énumérant ses titres, entrevoyant le succès, quand soudain quelques hésitations lui viennent. Se tournant alors vers sa fille;

— Sais-tu, lui dit-il, combien il a fallu de temps à Descartes pour que sa philosophie entrât en France? On ne parla de ses idées dans les écoles que quatorze ans après sa mort. Il avait contre lui les jésuites. J'ai contre moi beaucoup de gens.

— Des jésuites, dit-elle.

— Et d'autres.

« Là-dessus, ajoute Pierre Leroux, j'embrassai ma fille, qui se remit tristement à lire son Homère. Moi, je pensai : aurai-je assez de temps pour lancer mon second disque? » Son disque, il l'a lancé, mais sans en retirer jusqu'ici grande gloire.

En faut-il uniquement accuser l'ignorance ou les préjugés de ses contemporains? Les hébraïsants, qui sont à même d'apprécier la traduction de Pierre Leroux et le commentaire qui l'accompagne, sont seuls autorisés à répondre. Or, Renan, qui n'est peut-être pas le meilleur juge en cette

cause, considérait l'une et l'autre comme étant sans valeur, « un auteur ne pouvant interpréter une langue qu'il ignore ». Mais cette ignorance n'est évidemment que relative, et, pour justifier les reproches qu'on adresse d'abord au traducteur, il faudrait au moins relever les prétendues erreurs que sa version contient, et Renan a négligé de le faire. De ce reproche, d'ailleurs, Pierre Leroux ne s'alarmait guère. « Il est probable, écrit-il, que M. Renan, qu'on a fait professeur d'hébreu au Collège de France, sait beaucoup plus d'hébreu que moi ; seulement, pour bien traduire, comme pour bien écrire, il faut avant tout l'*inspiration* et savoir plutôt la langue dans laquelle on traduit, que celle de l'auteur qu'on traduit. S'il m'est permis de me citer pour une bagatelle, j'ai fait, dans ma jeunesse, une traduction de Werther qui passe pour la meilleure, et au sujet de laquelle Gœthe lui-même m'a félicité. Je ne savais pas l'allemand, que j'apprenais alors et que je n'ai jamais su ; mais j'aimais ce livre et je le comprenais... Si j'ai bien traduit l'ouvrage d'Isaïe, si j'en ai découvert le mystère, c'est que j'étais *bien inspiré*, et si M. Renan n'y a rien compris et l'a si mal traduit, c'est qu'il n'était pas inspiré, ou qu'il *était mal inspiré.* »

La question revient donc à savoir si, comme il l'affirme, Pierre Leroux était bien inspiré? Or, ce qu'on lui reproche encore sur ce point, — et le reproche paraît sérieux, — c'est précisément de substituer sa propre inspiration à celle de l'auteur qu'il commente, et de travestir plutôt que de traduire. Et, de fait, Pierre Leroux retrouve dans le *Livre de Job* sa philosophie tout entière. Job, accablé de tous les maux, frappé dans sa famille, dans ses biens, dans sa chair et dans son esprit, c'est l'homme, c'est l'humanité gémissante, toujours soumise à des épreuves nouvelles. Les trois amis qui viennent gémir à ses côtés, puis discuter avec lui et même l'accuser : Eliphaz de Théman, Baldad de Suèh et Sophar de Naama, ne sont que les symboles des trois facultés de l'âme humaine : la connaissance, le sentiment et la sensation. L'un, c'est le théologien rationaliste, plus ou moins affecté de scepticisme ; l'autre, le théologien mystique, plus ou moins entaché de folie et de superstition ; le troisième,

le théologien sensualiste, plus ou moins enclin à l'athéisme. C'est pourquoi les uns et les autres sont dans l'erreur. Job seul, en qui s'unissent la sensation, le sentiment et la raison, pense juste ; seul il trouve grâce devant Joa qui a pitié de ses malheurs et pardonne, à sa prière, à ceux qui l'ont méconnu. Et ces trois théologiens, nous les retrouvons à travers les âges, discutant auprès de l'homme affligé : ils se nomment Descartes, Gassendi et Hobbes ; Locke, Rousseau et Voltaire ; rationalistes, mystiques et positivistes. Et ainsi, Pierre Leroux entrevoit déjà dans le *Livre de Job* une première ébauche de sa doctrine de la *Triade*, comme il y entrevoit ses théories de l'humanité et de la perfectibilité.

A sa traduction, Pierre Leroux a ajouté un long appendice de 250 pages où il étudie le Job des Églises et le Job de M. Renan qui, suivant lui, ne ressemblent, ni l'un ni l'autre, au véritable Job d'Isaïe. Mais c'est surtout à l'œuvre de M. Renan qu'il s'attaque. Nous ne saurions apprécier, sans doute, quelle est, *au point de vue purement scientifique*[1], l'exacte valeur de ses critiques, mais il est impossible de ne pas être frappé de l'extraordinaire érudition qu'il déploie, accumulant les citations, multipliant les rapprochements de textes, invoquant les autorités les plus diverses et, en même temps, de la verve, de l'entrain et de l'esprit avec lesquels il poursuit sa démonstration. A maintes reprises, il fait songer à Paul-Louis Courier et à

1. Louis Jourdan appréciait ainsi dans le *Siècle*, l'œuvre de Pierre Leroux : « Parmi les nombreux travaux de critique religieuse que notre temps voit éclore il n'en est pas d'aussi important que celui-ci. Cette restitution du plus important ouvrage d'Isaïe, d'un ouvrage presque entièrement inconnu jusqu'ici, est un événement considérable. Que des esprits superficiels en jugent autrement, nous n'y voyons rien d'extraordinaire ; mais nous avons la certitude qu'il sera apprécié à sa juste valeur par tous ceux qui s'occupent du mouvement des idées et du progrès de la libre pensée... » Un hébraïsant, M. Alexandre Weill, de son côté, rendait compte en ces termes, dans *La Solidarité* de Fauvety, du livre de Pierre Leroux : « Disons-le tout de suite, la traduction de P. Leroux est un chef-d'œuvre sous tous les rapports, autant pour la compréhension du texte hébraïque que pour le style français, à la fois simple, poétique et vrai. Après avoir lu Pierre Leroux, il n'y a plus de passage difficile dans *Job*. Leroux est poète, philosophe et écrivain. Il fallait cette triple qualité pour atteindre à la sublimité de l'auteur de *Job*, quel qu'il fût. De plus, Leroux, je ne sais comment, a

Voltaire, et c'est alors surtout que l'on se prend à regretter que Renan ne lui ait pas répondu.

II

En attendant la fortune que son livre, pensait-il, ne pouvait manquer de lui fournir, Pierre Leroux en était réduit, pour vivre, à la maigre somme que son fils Jules prélevait, chaque mois, sur ses appointements de capitaine, et au produit d'une souscription qui avait été organisée par Trajan-Rogé. Mais la famille était nombreuse et, bien qu'elle se fût retirée à Versailles, au n° 12 de la rue de la Chancellerie, dans une maison des plus modestes, les subsides étaient insuffisants. Pierre Leroux en fut donc réduit à faire appel à tous ceux qu'il avait connus et dont l'amitié lui paraissait certaine. C'est ainsi qu'il prie un jour Émile Ollivier de plaider sa cause auprès de Jules Favre, dans la lettre suivante qui nous montre bien dans quelle situation pénible il se débattait : « Je ne crois pas, lui écrit-il, en parlant de Jules Favre, qu'il soit homme à dire comme ce sophiste de Cousin à qui l'on demandait de rendre service à un homme vertueux : « La vertu ! parlez au portier ! » Non, il est incapable de penser ainsi. Or, je dis et j'affirme que c'est au moins l'amour de la vertu qui est cause de mon dénûment. Jules Favre me connaît depuis plus de trente ans. Je le vis à Lyon chez une personne qu'il affectionnait quand j'allai porter en 1831, dans cette ville alors si inerte, des vérités qui ont été fécondes. J'ai été son collègue dans les Assemblées, et il me rendit un jour à la tribune un témoignage éclatant qui me fut doux à l'âme. N'écoute donc pas tes petits scrupules, si

pénétré dans le génie de l'Hébreu, comme pas un rabbin... Leroux a résolu tous les problèmes grammaticaux et exégétiques de *Job*. Son explication du dernier chapitre, devenu fameux par son obscurité, est ingénieuse, plausible, correcte, conforme au texte. Tout devient simple sous la plume féerique de ce grand poète, de ce grand écrivain... La littérature française possède un chef-d'œuvre de plus. Leroux annonce une traduction d'Isaïe. Nous voudrions voir se fonder une société assurant une rente à Pierre Leroux, et le chargeant de traduire la Bible entière. Ce serait un bienfait pour la science et la littérature française. »

tu en avais. Je ne suis point mort, et j'espère le montrer: Dieu m'a enseigné de grandes vérités sur lesquelles les yeux de tous les mortels clignotent. Mais, pour avoir plus courageusement qu'un autre protesté en faveur *du droit*, je suis sur le champ de bataille blessé et mourant. Il me semble que c'est un devoir, — c'en est un du moins pour les guerriers, — de ne pas abandonner ainsi des compagnons. Je t'ai exposé, il y a deux ans, toutes ces tribulations... Sois mon patron. Il ne me faut pas beaucoup d'aide pour sortir de la situation vraiment terrible où je me trouve[1]. »

Nous savons qu'il n'en sortit jamais complètement. Il désespérait même de pouvoir publier jamais aucun nouvel ouvrage lorsque son fils Jules vint à mourir lui laissant un millier de francs comme héritage. Ce triste secours lui permit d'entreprendre une édition nouvelle de sa *Grève de Samarez*, déjà connue des lecteurs de « l'Espérance » et dont il avait réuni quelques extraits, en 1859, à son retour d'exil, dans une brochure intitulée : *Quelques pages de vérité*[2]. Dès que la première livraison de cet ouvrage fut imprimée, il se hâta d'en envoyer un exemplaire à tous ceux qui s'étaient intéressés à lui. Voici, d'ailleurs, la lettre qui accompagnait chacun de ses envois :

Monsieur,

Veuillez accepter un exemplaire de cet ouvrage que je commence à publier. Je vous l'offre d'un cœur reconnaissant.

Vous avez bien voulu prendre part à la souscription que mon ami Trajan-Rogé a organisée en ma faveur, à mon retour en France. Puisse cet écrit montrer qu'en étant généreux vous avez été utile.

Votre tout dévoué,

PIERRE LEROUX.

Versailles, rue de la Chancellerie, n° 12

Cette lettre que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, prouve une fois de plus que, contrairement aux assertions de quelques adversaires mal informés, Pierre Leroux

1. *Lettre à Émile Ollivier*, 20 février 1861.

2. E. Dentu, édit.

n'était ni oublieux des services qu'on lui avait rendus, ni ingrat envers ses amis.

III

Quand la publication de son ouvrage fut achevée, Pierre Leroux que la mort de son fils avait profondément affecté et gravement affaibli, se décida sur les conseils de quelques amis, à faire, avec les siens, un long voyage dans le Midi (1863)[1]. Il se rendit d'abord à Saint-Tropez où il ne séjourna que peu de temps, la famille d'Émile Ollivier, sur le voisinage de laquelle il comptait, ayant dû regagner Paris. De Saint-Tropez il alla à Saint-Raphaël où l'attirait Hennequin, l'un de ses anciens compagnons de lutte, et où il résida près d'une année (1864-1865) dans une maisonnette des plus simples et des moins confortables, située rue du Progrès. M. Basso, maire actuel de la ville et qui a été fort lié avec lui, nous le représente comme « vivant, à cette époque, très retiré, se prodiguant peu et réservant le meilleur de lui-même pour les siens, mais très affable pour tous, très humain dans la plus large acception du mot et, par conséquent, très compatissant aux souffrances des petits. » C'est bien ainsi, d'ailleurs, qu'il nous apparaît dans les lettres qu'il écrit, de sa nouvelle résidence, à ses amis éloignés. « Je vais m'asseoir tous les jours, écrit-il à Démosthène Ollivier, à l'entrée du golfe sur un gros rocher, d'où nous découvrons *votre promontoire*... et je pense à nos années passées[2]. » Quant à mes enfants, « ils ont commencé à apprendre la photographie : ce sera peut-être une ressource pour eux ». Il semble cependant que le beau ciel de Saint-Raphaël et les beaux paysages qu'il avait sous les yeux, lui aient rendu un peu de courage et réveillé ses vieux rêves. « Vous me faites des compliments, écrit-il au même ami, sur ce que j'ai recommencé à pouvoir

1. En apprenant le malheur qui venait de frapper son ancien ami, Isaac Péreire lui « ouvrit un crédit pour aller prendre un peu de soleil au bord de la Méditerranée ». Pierre Leroux l'en remercie en lui dédiant la dernière livraison de la *Grève de Samarez*, t. II, p. 190. Cf. APPENDICE VIII.

2. *Lettre à Démosthène Ollivier*, 9 juillet 1864.

écrire, je vous en remercie : l'espérance de faire sortir de mon cerveau ce qui y vibre encore étant la félicité à laquelle je tiens par-dessus tout, ou, plutôt, à l'exclusion de tout, sauf mon devoir de *pater familias*[1]. »

De Saint-Raphaël il se rendit à Cagnes, où il habite pendant quelque temps, cette même année de 1865, et enfin à Grasse, où nous le trouvons dès les premiers mois de 1866. C'est dans cette ville qu'il fit paraître son poème de Job dont nous avons déjà parlé[2]. Nous savons par un chapitre même de ce poème, avec quelle joie Pierre Leroux s'établit dans cette cité, au milieu de ces admirables montagnes d'où la vue découvre le plus féerique des panoramas, et auxquelles il a consacré une de ses plus jolies pages. Malheureusement, bien des déboires encore l'y attendaient. Que l'on en juge plutôt par ces renseignements qu'a bien voulu nous donner l'un de ses vieux amis, resté fidèle à sa mémoire : « Pierre Leroux est arrivé à Grasse, où sa réputation était faite comme partout en France, dans les premiers mois de 1866. Sa tenue ultra-modeste, ses vêtements plus que négligés, son immense chevelure, attirèrent d'abord les yeux du public, mais l'effet fut peu favorable au nouveau venu et le propriétaire qui l'avait logé ne tarda pas à recevoir maint avis soi-disant prudent et charitable. « Son locataire, dans ses vêtements « bourgeois délabrés, étant suspect à bon droit, son bail ne « pourrait finir que par un déménagement à la cloche de « bois, etc., etc. » Le propriétaire finit par perdre confiance et donna congé à son locataire qui lui paya le prix de sa location, — francs, sous et deniers, — le jour de sa sortie et de son départ de Grasse le 29 septembre 1866, terme consacré par l'usage[3]. » Et voilà notre pauvre grand homme de nouveau en voyage, ayant constaté une fois de plus que dans les petites villes comme dans les grandes, les hommes ne jugent guère que sur l'apparence et que le mérite compte bien peu quand il n'est point soutenu par l'argent.

1. *Lettre à Démosthène Ollivier*, 3 janvier 1865 (?)

2. Cf. dans l'Appendice X, la lettre qu'écrivit à cette occasion E. Quinet à Pierre Leroux.

3. *Lettre de M. Sénéquier*, 9 février 1903.

IV

Une nouvelle souscription organisée par Guéroult et à laquelle quelques fidèles encore prirent part, permit à Pierre Leroux de se rendre de nouveau en Suisse où il avait déjà reçu en 1859 le meilleur accueil. Ce voyage lui fut d'ailleurs facilité par la générosité d'un riche négociant de Genève, M. Darier, qui s'était épris de ses idées humanitaires et voulut bien l'accompagner dans la plupart de ses excursions. Pierre Leroux profita de son séjour dans les différentes villes qu'il visita pour y organiser des conférences[1]. Il débuta par Genève où on l'écouta, sans doute avec déférence, mais où le succès fut moins brillant qu'il ne l'avait espéré. « Le silence le plus complet, écrit-il, a suivi les trois conférences que j'ai faites dans cette ville. A peine quelques exemplaires d'une édition (de *Job*), qui pourtant n'est pas d'une grande dépense, ont été vendus. Ont-ils été lus? Genève dira-t-elle encore qu'elle s'intéresse à la Bible ? Ne ressemble-t-elle pas plutôt à Paris qui ne s'y intéresse guère? Les pasteurs me laissent le droit de penser que je m'y intéresse plus qu'eux, moi qui, dans une extrême pauvreté (je ne crois pas m'abaisser à vos yeux en vous disant cela), ai pris à ma charge, après des années d'un pénible travail, de publier deux éditions, avec et sans commentaires, de ce chef-d'œuvre de la littérature hébraïque, et, suivant moi, de toutes les littératures. » Ce n'est point sans inquiétude, en effet, que les pasteurs protestants, comme les prêtres catholiques, voyaient un « profane » interpréter les livres sacrés: aussi crurent-ils prudent d'organiser « la conspiration du silence », et de répondre aux questions qui leur étaient adressées par des railleries.

A Lausanne, il trouva des auditeurs et des lecteurs plus enthousiastes. L'admirable début de sa première conférence lui concilia de suite tous les esprits. « Soyez indulgents pour

1. Toute cette partie de la vie de P. Leroux se trouve longuement racontée dans les lettres qu'il écrivit à ses enfants, à G. Sandré et à M. Darier.

moi. Je suis vieux, vous vous en apercevez bien. J'ai dépassé l'âge auquel on prenait chez les Hébreux le titre de vieillard. En outre, je n'ai jamais cultivé l'art de la parole; je ne suis ni avocat, ni prédicateur. Je suis même dépourvu d'art de toute façon, ou bien n'ai d'art que la vérité qui m'inspire. J'ai osé dans ce siècle ironique, reprendre la devise de Rousseau : *Vitam impendere vero*. Quand il m'est arrivé, dans les assemblées politiques, de résister à d'aveugles majorités prêtes à rendre d'injustes décrets, ce n'est que la force de ma conscience qui m'a soutenu contre les interruptions et m'a donné quelquefois la victoire sur l'erreur et les préjugés. Aujourd'hui que je suis vaincu du temps, comme dit Corneille, et, comme dit Job, qu'il ne me reste de mes dents que les gencives, comment ferai je pour oser dire devant vous des choses aussi nouvelles, aussi étranges peut-être pour vous que celles que j'ai à dire, et comment ferez-vous pour écouter jusqu'au bout mes paradoxes, qui sont pourtant des vérités? Je commencerai donc par prier Dieu, source de toute lumière pour vous comme pour moi, de me donner à moi la force, à vous la patience, afin que les paroles qu'il m'inspirera ne tombent pas dans le vide et ne soient pas pour vous un objet de scandale. »

Nouvel « évangéliste », Pierre Leroux trace ensuite le programme des conférences qu'il compte faire [1] et résume nettement le but de son œuvre entière dans les phrases suivantes : « Mon rôle, à moi, aura été celui-ci : *Partir de la philosophie pour arriver à comprendre le Christianisme et les religions extérieures, et parvenir ainsi à ramener le Christia-*

1. Voici le programme des conférences de Lausanne : Première partie : *La théologie antique*. 1. Histoire de la decouverte du veritable livre de Job. — 2. Appreciation de ce livre. — 3. Comparaison du Job d'Isaïe et du Promethee d'Eschyle. — Deuxième partie : *La Philosophie moderne* : 1. Les deux Dix-huitièmes siècles. — 2. Voltaire. — 3 Rousseau. — Troisième partie : *La doctrine de la perfectibilité* 1. Theorie de Condorcet, Saint-Simon; Fourier; Les Ecoles allemandes. — 2 Ma doctrine du progrès continu. — 3. Ma méthode. — Quatrième partie : *Les origines du christianisme*. 1. Les Prophètes. — 2. Les Disciples d'Isaïe ou la Franc-Maconnerie antique. — 3. Jesus-Christ. — Cinquieme partie : *La vraie vie future et le vrai sens de l'Evangile*. 1. De Dieu. — 2. Sur l'âme. — 3. La Resurrection. — Nous ne savons si ce programme a eté rigoureusement suivi et si toutes ces conferences ont ete faites.

nisme et les autres religions positives à la philosophie perfectionnée. Religieux dans ce double travail, la Religion que j'ai cherchée, la Religion de l'avenir est l'identification du Christianisme bien compris et de la philosophie bien comprise. »

En même temps qu'il poursuit ainsi son apostolat par la parole, Pierre Leroux achève son livre d'Isaïe qu'il dédie à tous les rabbins, à tous les professeurs d'hébreu et de théologie, à tous les prêtres catholiques, à tous les membres de l'église anglicane, à tous les ministres de l'Église réformée, au pape et au futur Concile ; mais la fatigue de tous ces travaux l'oblige, — il avait alors 72 ans ! — à se retirer à l'établissement des bains de Mammern, pour y trouver un peu de repos et des forces.

Une fois rétabli, il se décida avec peine à rentrer à Paris où l'attendaient les jours longs, ternes et monotones et où il eut si souvent l'occasion de regretter la Suisse, car il n'y avait plus le même cortège de disciples et d'amis. Les seules heures où il se reprenait encore à vivre, étaient celles où il revoyait Joseph Bertrand qui, fréquemment, recevait ses visites et les lui rendait.

C'est à cette époque seulement qu'il fit la connaissance de Taine. Celui-ci ayant manifesté le désir de voir et d'entendre notre philosophe, Joseph Bertrand les invita tous les deux, ainsi que quelques autres amis, au restaurant Voisin. Pierre Leroux retrouva ce soir-là tout son entrain et toute la verve de la jeunesse. Taine partit émerveillé, bien décidé à lire de plus près les ouvrages d'un tel convive. Nous savons qu'il tint sa promesse et nous avons dit ailleurs, comment il les apprécie.

Une dernière illusion, et par suite, une dernière déception était réservée à Pierre Leroux. Un jour qu'il rêvait à sa théorie du Circulus et à toutes les richesses que Paris laisse perdre, l'idée lui vint de les recueillir et de les utiliser. Que fallait-il pour cela ? Simplement avoir l'entreprise des boues de Paris, afin de pouvoir ensuite en régler méthodiquement l'emploi. Une fois maître de son idée, il court de nouveau chez Bertrand, lui expose son projet qui devait naturellement

donner les plus merveilleux résultats, et le prie instamment d'aller, sans retard, intéresser à sa cause Emile Ollivier qui, depuis peu devenu premier ministre, était tout-puissant. Bertrand fit la démarche désirée et trouva Emile Ollivier tout disposé à seconder, comme par le passé, celui qu'il avait déjà si souvent secouru; mais d'autres soucis bientôt vinrent occuper les uns et les autres, et les angoisses de la guerre firent oublier à Leroux lui-même et son entreprise humanitaire et les beaux rêves qu'elle lui avait donnés.

Quand les Prussiens approchèrent de Paris, se sentant trop faible pour prendre les armes, il dut, dans l'intérêt des siens, demander un refuge à la province. Il partit alors pour Nantes où Guépin, son ami et son ancien disciple, remplissait les fonctions de préfet de la défense nationale. L'un de ses fidèles nous raconte ainsi son arrivée et son séjour dans cette ville : « Ce que je puis affirmer, c'est qu'à son arrivée à Nantes, vers la fin de 1870, notre philosophe et sa famille étaient dans le dénûment le plus complet. Dès que nous fûmes informés de la triste situation dans laquelle il se trouvait, quelques républicains de 1848, dont je puis citer les noms, vinrent immédiatement à lui et une collecte promptement faite nous permit de subvenir aux besoins les plus pressants. Pallussière, à force de chercher, trouva un petit appartement meublé, situé dans le quartier de la Prairie-de-Mauves, c'est là que fut installée provisoirement la famille. Cantagrel, alors rédacteur en chef de l'*Union démocratique de Nantes*, s'intéressa à Pierre Leroux dont en 1848 il avait été le collègue à la Constituante. Remignard, de son côté, écrivit à Louis Blanc, député de l'Assemblée nationale, siegeant à Bordeaux. Il lui exposa la situation de son ancien collègue et le pria de joindre ses efforts aux nôtres, en faisant appel aux représentants de Paris. Cet appel fut entendu et de cette manière on se procura des ressources suffisantes pour faire vivre les exilés... Pendant son séjour à Nantes, Pierre Leroux, affaibli par la maladie, ne sortit guère de chez lui et je ne crois pas qu'il ait eu des relations suivies avec le docteur Guepin, complètement absorbé par les travaux de sa fonction, par les soucis et les angoisses de cette triste époque.

Cependant nous parvînmes à le faire assister, comme président d'honneur, à une grande réunion publique organisée en faveur de Pierre Leroux. Le citoyen Remignard présidait; j'étais un des assesseurs, et un rédacteur du *Phare de la Loire* improvisa une conférence politique. La salle de la Renaissance était comble et le conférencier était fréquemment interrompu par les applaudissements frénétiques d'une foule fiévreusement agitée. Pierre Leroux, d'une voix faible et presque éteinte, prononça quelques paroles qui furent à peine entendues[1]... » Ces hommages le dédommagèrent un peu des épreuves qu'il avait subies. Tout le grain qu'il avait semé n'avait donc pas été perdu.

V

Dès que le siège de Paris fut levé, Pierre Leroux revint dans la capitale qui était alors en pleine guerre civile. Il y mourut le 12 avril 1871. La commune décida de lui rendre les honneurs funèbres[2], et quelques jours plus tard, dans le *National* du 17 avril, Théodore de Banville en traçait le beau portrait suivant :

« Pierre Leroux, écrit-il, vient de mourir : c'était un juste.

1. J.-J. Aliez : *Le Petit Phare*, 30 mars 1903.

2. *Commune de Paris*. Séance du 13 avril 1871. Le citoyen Ostyn demande à la Commune de déléguer deux de ses membres aux funérailles de Pierre Leroux. — Le citoyen Jules Vallès, au nom de la famille, désirerait qu'au lieu d'une fosse temporaire, il fût accordé une fosse à perpétuité. — Tout en appuyant la demande du citoyen Ostyn, relative à la délégation, les citoyens Mortier, Lefrançais, Ledroit et Billioray repoussent la concession à perpétuité comme contraire aux principes démocratiques et révolutionnaires. — Le Président donne lecture de la proposition suivante, présentée par le citoyen Tridon.

« La Commune décide l'envoi de deux de ses membres aux funérailles de Pierre Leroux, après avoir déclaré qu'elle rendait cet hommage, non au philosophe partisan de l'école mystique dont nous portons la peine aujourd'hui, mais à l'homme politique qui, le lendemain des journées de juin, a pris courageusement la défense des vaincus. »

Cette proposition mise aux voix est adoptée. Les citoyens Martelet et Ostyn sont désignés pour assister aux funérailles. (Extrait de l'*Opinion nationale*, du 16 avril 1871.)

Nous trouvons également cette note dans *Le Mot d'ordre* du 16 avril de la même année : « Nous avons remarqué la présence de George Sand qui a tenu à accompagner à pied jusqu'au cimetière, le cercueil du célèbre socialiste. »

Nul plus que lui ne fut préoccupé des besoins, des souffrances, des déceptions du peuple... Et non seulement il fut l'ami du peuple, mais il fut le peuple lui-même par le constant effort, par le travail, par la misère, qui le prit au berceau et qui ne l'a pas quitté jusqu'à sa mort.

« Le front haut, les arcades sourcilières fermes et hardies, le regard puissant, le nez régulier, les lèvres charnues, le menton énergique et indiquant une invincible volonté, cette énorme chevelure crêpue, frisée, farouche, indomptée, superbe, et ces robustes épaules de portefaix et de héros, tout en lui indiquait le créateur fait pour inventer et porter un monde. Et en effet, il a créé et porté laborieusement tout un monde de pensées[1] ». Ajoutons simplement avec Erdan que ce « héros » était, comme nous l'avons surabondamment prouvé, l'homme le plus honnête, le plus doux, le plus serviable et le plus *humain*.

Il nous reste, maintenant, à étudier de plus près son œuvre, aussi mal connue que sa vie, et à en montrer l'unité.

1. Théodore de Banville, le *National* du 17 avril 1871

DEUXIÈME PARTIE

LA DOCTRINE DE PIERRE LEROUX

CHAPITRE PREMIER

NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION PHILOSOPHIQUE

I. Nécessité d'une religion pour les individus et pour les Sociétés. Les deux partis entre lesquels tout penseur doit choisir. Opinions de de Maistre, de Lamennais, etc. Tâche qui s'impose aux philosophes contemporains. — II. Conséquences de la guerre faite au Christianisme. Où mène le scepticisme religieux. — III. Union de la Religion et de la Philosophie. La Philosophie est la Science de la vie. Son caractère progressif : C'est un penser toujours nouveau. Objections des positivistes. Réfutation. — IV. Méthode de la philosophie. Critique de la méthode éclectique. La vraie méthode de la philosophie est *la méthode de conciliation*. Rôle de l'expérience, de la conscience, de la tradition, du sentiment et de l'inspiration.

I

Malgré son caractère encyclopédique et le grand nombre des écrits dont elle se compose, l'œuvre entière de Pierre Leroux est inspirée par une même pensée qui en explique à la fois et l'importance et l'unité. Cette pensée se trouve résumée dans les deux principes suivants auxquels, à chaque instant, Pierre Leroux en appelle. Le premier, emprunté à Hippocrate[1], c'est que la vie des corps ne résulte pas simplement de la juxtaposition des éléments qui les composent, mais bien de leur cohésion et de leur harmonie. Or, ce prin-

1. *Adresse aux Philosophes*, XXV.

cipe, dont la science chaque jour montre de mieux en mieux la portée, est tout aussi vrai de la vie mentale que de la vie organique ; tout aussi vrai de la vie des sociétés que de la vie des individus. Des unes comme des autres, l'on peut dire justement qu'en elles « tout consent et tout conspire ». — Toutefois, — et c'est là le deuxième principe invoqué par Pierre Leroux, — cet accord et cette harmonie, d'où résultent et la vie individuelle et la vie sociale, ne sauraient être réalisés sans une religion. Sans religion, en effet, « ne s'étant attachées à rien d'éternel », toutes nos tendances et toutes nos aspirations restent sans objet qui les explique et les satisfasse ; « le monde n'est plus qu'un désert ; ses sphères infinies, le néant » ; nous n'y voyons plus qu'une affreuse fatalité, des éléments en désordre, ou « un mauvais génie qui se rit de nos maux[1] ». Sans religion, privée également de principes de conduite communs, de croyances communes, d'idéal bien défini vers lequel puissent s'orienter les activités, la société n'est plus qu'une poussière d'individus qui s'entre-détruisent au lieu de se secourir, qui se haïssent au lieu de s'aimer, qu'opposent et divisent toutes les passions égoïstes[2].

C'est pourquoi, suivant Pierre Leroux, pour tout homme qui pense et qui a conscience de ce qu'il se doit à lui-même et de ce qu'il doit aux autres, il n'y a que deux alternatives entre lesquelles il puisse choisir. Ou bien, cédant au sentiment du divin qui est au cœur de tous, mais n'ayant ni l'intelligence, ni le courage suffisants pour faire subir à ses croyances l'épreuve de la critique, il s'en tiendra à une religion positive, celle dans laquelle il est né ; ou bien, plus confiant dans sa raison et plus jaloux de sa liberté, il entreprendra l'examen des croyances anciennes et se fera alors à lui-même une religion personnelle et sérieusement réfléchie. — Or, cette dernière alternative est la seule, suivant lui, qui convienne à un esprit indépendant et cultivé. Il considère, en effet, le christianisme « la plus grande religion du passé », celle qui « a le mieux compris jusqu'ici la vraie nature de

1. *Adresse aux Philosophes*, XIX.
2. *Id.*, I.

l'homme[1] », comme ayant rempli sa mission, ce que prouve, d'ailleurs, l'affaiblissement continu de son influence sur les âmes.

Et Pierre Leroux trouve la confirmation de ce jugement dans l'opinion des principaux penseurs de son époque, de Saint-Simon, de Chateaubriand, de Lamennais, de Lamartine, de de Maistre lui-même. « Il faut nous tenir prêts, écrit ce philosophe, pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus de religion sur la terre ; le genre humain ne peut rester dans cet état[2]. » Or, dit-il, ailleurs, « quand je considère l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble qne tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, *ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque façon extraordinaire*[3] ». Ainsi, de Maistre ne conçoit plus comme possible le maintien du christianisme tel qu'il est, et il en pressent la transformation prochaine. « Attendez, dit il, que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie : l'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et peut-être même existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux, et mettra fin au XVIII[e] siècle, qui dure toujours, car les siècles intellectuels ne se règlent pas sur les calendriers comme les siècles proprement dits[4]. » Et ce besoin et cet appel nous les trouvons formulés à chaque instant dans les écrits de Pierre Leroux.

Or, se demande-t-il, qu'avons-nous fait jusqu'ici pour y répondre ? — A mesure que se sont multipliées les découvertes de la science et que notre raison a mieux pris conscience de son pouvoir, nous nous sommes peu à peu détachés, comme l'a si admirablement expliqué Jouffroy[5], des

1. *De l'Humanité*, passim.
2. De Maistre : *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 11[e] Entretien.
3. De Maistre : *Considérations sur la France*, p. 66.
4. De Maistre : *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 11[e] Entretien. — Pierre Leroux : *Adresse aux Philosophes*, I.
5. Jouffroy : *Comment les dogmes finissent*.

vieux dogmes vermoulus, mais, sur leurs ruines, aucune foi nouvelle encore n'a germé. Nous avons tout détruit, mais nous n'avons rien édifié à la place. Les savants nous ont révélé, chacun dans leur domaine, un certain nombre de vérités positives qui s'imposent, mais toutes ces vérités demeurent éparses, sans lien qui les unisse : « elles se présentent comme autant de membres agités de mouvements, sans unité et sans harmonie[1] » ; tout reste morcelé, fragmentaire ; nous attendons toujours que l'on en fasse la synthèse et que l'on donne à cet ensemble la cohésion et la vie. La religion, en un mot, qui doit rétablir l'accord en nous et hors de nous ; en nous, entre nos aspirations individuelles ; hors de nous, entre les hommes et la société, entre la société et Dieu, reste toujours à fonder. « Voyez, un seul soleil éclaire tous les êtres et, leur donnant une même lumière, harmonise leurs mouvements ; mais où est, aujourd'hui, je vous le demande, le soleil moral qui luit pour toutes les consciences[2] ? » Il n'a point encore paru : examinons quelles en ont été les conséquences.

II

Tant que les hommes sont restés attachés à la religion chrétienne, toutes leurs tendances naturelles ont eu un idéal pour les diriger, une discipline rigoureuse pour les soutenir. Ils trouvaient, de plus, dans les dogmes de cette religion, une réponse aux problèmes que chacun de nous nécessairement se pose touchant sa destinée et son rôle dans le monde, et une consolation à leurs souffrances. De sorte que la vie avait alors un sens et qu'elle paraissait moins méchante.

En effet, dans la douleur qui l'accablait, le croyant voyait une conséquence du péché du premier homme, et cette douleur, souvent il l'acceptait avec joie, comme une utile épreuve. Il se disait que si la terre « est une vallée de larmes », il

1. *Adresse aux Philosophes :* Avant-propos de l'édition de 1841 (*Œuvres complètes*).

2. *Adresse aux Philosophes*, I.

existait un séjour meilleur où, après la mort, il serait heureux. Il avait foi dans la justice et dans la miséricorde divines puisque le Christ avait souffert et s'était sacrifié pour racheter les fautes du genre humain. — Ici-bas, il avait à subir l'autorité, parfois même les caprices des maîtres qu'il n'avait point choisis, mais il les considérait comme les représentants de Dieu et savait qu'un jour ils comparaîtraient devant le même juge et que, dans la même balance, seraient placées les bonnes et les mauvaises actions de tous. — Il constatait partout, autour de lui, l'inégalité, mais on lui répétait sans cesse que tous étaient égaux dans l'Église et qu'un moment viendrait « où les premiers seraient les derniers et les derniers, les premiers », de sorte que l'espoir de la justice future le rendait patient et courageux contre les injustices présentes. Ainsi, le ciel et la terre se correspondaient, s'expliquaient, se complétaient. Plus la condition des hommes était dure, plus leur foi était vive, leur espérance tenace. « Et, après cela, s'écrie Pierre Leroux, vous vous étonnez que l'humanité ait pu résister si longtemps, emprisonnée dans ce redoutable cercle ! — Ah ! je m'étonne bien plus qu'elle ait pu en sortir[1]. »

Voici maintenant ce qui s'est produit le jour où le peuple s'est écarté de ses antiques croyances : L'homme de labeur, celui qui peine et qui obéit s'est révolté. Sa foi dans un paradis lointain et chimérique est morte, mais non sa soif de bonheur et, comme il n'espère plus obtenir ce bonheur dans le ciel, il le veut sur la terre. — C'est sur la terre également, c'est-à-dire dans la cité laïque, qu'il veut l'égalité, puisque cette égalité ne peut plus être dans l'Église ; puisqu'il sait que servir un maître, ce n'est plus obéir à Dieu et qu'au-dessus de nous tous, il n'y a plus de juge suprême. Et si l'on veut maintenir encore une hiérarchie d'inférieurs et de supérieurs, il exige qu'on lui en donne des raisons que sa raison accepte, sinon il refusera toute obéissance et aura le droit « de se mettre à votre place et de vous mettre à la sienne. En termes consacrés, l'insurrection devient un droit ». Donc, à

1. *Adresse aux Philosophes*, II et *passim*.

bas tout ce qui nous opprime, si l'on ne nous dit pas pourquoi nous souffrons, pourquoi il y a des supérieurs et des inférieurs, pourquoi des riches et des pauvres, c'est-à-dire s'il n'y a plus de religion [1].

L'absence de toute religion paraît plus fâcheuse encore lorsque l'on considère le sort de la femme, « cette moitié du genre humain qui a toujours partagé jusqu'ici le sort des parias, des esclaves et des prolétaires, en ce sens qu'elle a été, comme eux, dépouillée de son droit d'égalité ». C'est que, en effet, comme le remarque de Maistre, « le cœur de la femme est l'instrument le plus actif et le plus puissant pour le mal, comme pour le bien », et, quand, dans une société, « la femme ne sait plus où est le bien, la société va aux abîmes ». — Or, autrefois, elle savait, ou du moins s'imaginait savoir où est le bien. Le christianisme, sans doute, la maintenait en tutelle et lui imposait la soumission à l'homme, mais il lui offrait, en échange, d'admirables compensations en lui assurant que son rôle était, avant tout, un rôle de dévouement et d'amour; qu'elle devait soutenir l'homme dans sa tâche et travailler à son salut; que Dieu aurait pour elle la plus enviable des récompenses. C'est là ce que Michel-Ange, avec un art sublime, exprime sous une forme allégorique, dans son tableau du jugement dernier où il nous montre un groupe de femmes s'élevant de la terre vers le ciel, *sans ailes et sans anges*, et emportant avec elles ceux qu'elles ont aimés, comme si leurs souffrances les avaient affranchies du lien de la pesanteur qui retient les hommes au sol. Les femmes devenaient ainsi capables de tous les sacrifices et, quelque pénible que fût leur mission, la plupart l'acceptaient et la remplissaient avec joie.

Mais voici que nous avons effacé l'Évangile, c'est-à-dire la Religion, et comme nous leur avons laissé la liberté, elles demandent à en user à leur guise. On connaît le mot de la fille du régent : « Courte et bonne », et qui oserait le lui reprocher? Nous n'avons plus d'autre Dieu que l'égoïsme, pourquoi la femme, elle, serait-elle dévouée? Nous ne con-

1. *Adresse aux Philosophes*, V, VI, VII

naissons plus que la vie présente, pourquoi placerait-elle son idéal dans une vie à venir? Et comme, en définitive, nous ne pouvons chasser tout à fait le besoin d'infini, pourquoi ne chercherait-elle pas dans le plaisir qui seul est certain, l'ombre de cet infini qui lui est nécessaire? Aussi Pierre Leroux n'hésite-t-il point à reconnaître ce qu'il y a de profonde vérité dans ces paroles de de Maistre : « Éteignez, affaiblissez seulement jusqu'à un certain point, dans un pays chrétien, l'influence de la loi divine, en laissant subsister la liberté qui en était la suite pour les femmes, bientôt vous verrez cette noble et touchante liberté dégénérer en une licence honteuse. Elles deviendront les instruments funestes d'une corruption universelle qui atteindra en peu de temps les parties vitales de l'État[1]. »

Enfin, — et ce détail nous révèle bien quelle est l'inspiration de sa doctrine, — rien, suivant Pierre Leroux, ne montre mieux ce qu'il y a d'aride, de froid et de glacial dans la vie privée de religion, que la manière dont nous nous comportons en face de la naissance et de la mort. « L'homme, remarque-t-il, ne sait plus dire un seul mot sur le berceau, ni sur la tombe : la statistique y a remplacé la religion et la poésie. Quand un homme naît, quand un homme meurt, on inscrit son nom sur un registre. — Quel est celui qui, ayant aimé et perdu ceux qu'il aimait, n'a pas senti sa tête s'égarer de folie en voyant comment se consacre la double initiation de la vie et de la mort[2]. »

Et alors, s'adressant aux savants, aux philosophes et aux hommes politiques qui, par leurs efforts, ont dissipé les illusions du temps passé et ruiné les croyances, Pierre Leroux leur demande s'ils n'ont rien à se reprocher. Vous avez, leur dit-il, détruit l'aimant qui attirait l'homme vers le ciel ; vous lui avez ôté la prière et fait taire les chants qui endormaient ses douleurs ; que lui avez-vous donné en échange des consolations dont vous l'avez privé ? — Vous avez effacé des cœurs de la foule celui qui commandait aux hommes de s'aimer les uns les autres, mais savez-vous que c'est une horrible chose

1. *Adresse aux Philosophes*, VIII et sqq.
2. *Id.*, XV.

que de conserver le bourreau après avoir ôté le confesseur ? Donc, ou reconnaissez l'antique religion, ou résumez votre science, vos lumières, votre philosophie et donnez à chacun de vos concitoyens des principes qui puissent les diriger[1]. — En parcourant ces pages qu'il faudrait non résumer, mais reproduire entièrement, tant elles sont encore actuelles, ne croit-on pas entendre comme un premier écho du célèbre discours qui, dans la séance du 21 novembre 1893, faisait, à la Chambre, applaudir même de ses adversaires, l'un des plus éloquents défenseurs du socialisme contemporain ?

III

Donc, la nécessité d'une synthèse des connaissances humaines s'impose impérieusement aujourd'hui et, ajoute Pierre Leroux, nous sommes précisément de ceux à qui une foi nouvelle s'est fait pressentir et qui sont attachés à cette perspective avec enthousiasme, avec conviction, avec résolution : qui méprisent l'incrédulité du présent, abhorrent la corruption, ont confiance dans la vérité et dans la vertu ; qui veulent, en un mot, terminer l'interrègne illégitime de la force et combattre la coalition des intérêts, en préparant l'avènement de la Religion attendue[2].

Nous savons que cette entreprise de Pierre Leroux fut vivement combattue par ses adversaires et même par quelques-uns de ses amis. Si plusieurs d'entre eux volontiers concédaient qu'il faut une religion au peuple, et qu'il est sage, par conséquent, de ne point attaquer celles qui ont encore une ombre de vie, la plupart déclaraient qu'une simple philosophie suffit à satisfaire les esprits éclairés. Il leur paraissait, du reste, illogique et dangereux de vouloir rapprocher des études aussi différentes que la religion et la philosophie : l'une qui s'appuie surtout sur le sentiment et l'autre sur la raison. — Pierre Leroux ne se laissa point convaincre, jugeant ces objections plus habiles que sincères, et plus politiques que morales. Il s'élève, d'abord, avec force contre la

1. *Adresse aux Philosophes*, V. X et *passim*.
2. *Revue indépendante*, t. I. INTRODUCTION, p. IX.

théorie trop généralement admise, qu'il faut au peuple, mais au peuple seul, une religion, quand bien même cette religion serait fausse, comme si l'erreur qu'elle contient ne devait pas être fâcheuse pour tous et, par tous, énergiquement combattue. En second lieu, l'opposition que l'on cherche à établir entre la religion et la philosophie lui paraît purement arbitraire. C'est que l'une et l'autre ont même essence, agitent mêmes problèmes, et répondent aux mêmes besoins de notre esprit. — Qu'est-ce, en effet, que la Philosophie ? — Tous ceux qui l'ont pratiquée et comprise ont toujours vu en elle une synthèse générale des connaissances humaines, un système embrassant à la fois Dieu, l'homme et la nature ou, avec plus de précision encore, *la Science de la vie,* car qu'est-ce que la vie, sinon le résultat de l'action et de la réaction qu'exercent l'un sur l'autre l'homme et la nature, et de leur communion avec Dieu. Écartez l'un de ces termes, et le monde tel qu'il est nous devient inintelligible.

Or, cette définition de la philosophie, nous en explique la vraie nature trop souvent méconnue. Par cela même qu'elle est la synthèse de nos connaissances et la science de la vie, il est évident qu'elle doit évoluer comme notre savoir et comme les conditions mêmes de la vie. « Qu'il y ait un fond de métaphysique commun à toute philosophie, nous ne saurions le nier : mais appliquer ce fond aux diverses situations de l'humanité et l'étendre, voilà le problème éternel de la philosophie. Elle doit donner, de la vie, des définitions et des explications qui s'accordent avec les résultats acquis de la science, avec les révélations vraies de l'art, de la politique et de l'industrie de chaque époque. Il ne faut pas entendre la philosophie comme Pascal entendait le progrès : le même homme avec une sorte de magasin de connaissances amassées les unes sur les autres, le même homme avec un mobilier toujours plus riche. Il faut l'entendre ainsi : *Un penser toujours nouveau*. Nous ne sentons pas comme au temps d'Homère. C'est que la nature et l'humanité ont, indépendamment de l'idée, une virtualité propre qui se mêle à l'idée et concourt à l'œuvre de la philosophie[1]. »

1. *L'Éclectisme*, 1re partie, III, p. 22 (Edit. Gosselin).

Par là s'explique également l'illusion de ceux qui séparent, comme par une cloison étanche, la philosophie de la religion. Lorsque la philosophie est parvenue à son apogée, c'est-à-dire lorsqu'elle a pu donner une explication des choses qui soit en rapport avec le savoir et les besoins de l'époque, elle fixe ses croyances dans des formules, et c'est à ce moment qu'elle est vraiment une religion et que naissent les rites et les cultes. Or, le tort du plus grand nombre, c'est précisément de faire consister la religion dans ces cultes et ces rites, c'est de prendre ces formules pour des dogmes immuables. La religion ainsi comprise n'est qu'une sorte de cristallisation de la philosophie ; l'attachement aveugle qu'on lui témoigne, un obstacle au progrès. Un jour arrive, en effet, où les formules acceptées jusqu'ici paraissent insuffisantes par suite des progrès de l'esprit humain, et c'est alors que les philosophes reprennent leur œuvre, non pour détruire ce qu'ils avaient construit, mais pour le consolider et le perfectionner. La religion ne meurt pas pour cela ; elle se transforme, elle cherche une expression plus exacte, évolue vers un idéal plus élevé : c'est le sentiment du divin qui s'affine et qui s'épure. — Donc, « n'écoutons pas ceux qui voudraient faire de la philosophie, je ne sais quelle petite science particulière, dont on ne voit pas nettement l'objet » : toute philosophie est, soit « une religion qui s'effrite », soit une religion qui « se continue ou s'élabore » ; Voltaire, saint Paul et Leibniz poursuivent un même but[1].

Mais, ce but est-il légitime de le poursuivre ? Aux positivistes qui le nient au nom de leur célèbre théorie des Trois États et au nom des découvertes de la science, Pierre Leroux répond en montrant, d'abord, que leur théorie est contredite par l'histoire. En effet, si l'humanité avait dû traverser, comme on nous l'affirme, l'ère de la Théologie et l'ère de la Métaphysique avant d'en arriver à l'ère du Positivisme, comment pourrait-on concevoir que la même époque

1. « La juxtaposition d'une philosophie indépendante qui explique la religion et d'une religion indépendante qui n'est pourtant pas la philosophie, est la plus grande des absurdités, si ce n'est pas la plus grande des hypocrisies. *Discours sur la Philosophie de Schelling. Revue indépendante*. 1842, t. III, p. 335.

ait produit à la fois un théologien comme Platon, un métaphysicien comme Aristote, et un positiviste comme Épicure ? — Il y a cependant dans cette théorie une vérité profonde que les positivistes ont entrevue, mais sans pouvoir la dégager nettement, c'est qu'en chacun de nous se trouve une triple tendance : tendance au mysticisme, plus ou moins entaché de folie et de superstition ; tendance au rationalisme, plus ou moins affecté de scepticisme ; tendance au sensualisme plus ou moins porté vers le matérialisme et l'athéisme, et que l'une de ces tendances peut l'emporter sur les autres et les dominer. — Il répond, en second lieu, aux positivistes en leur prouvant qu'ils se méprennent sur la vraie portée de la science qui laisse sans solution les problèmes qui nous tiennent le plus au cœur. La science considère les phénomènes comme expliqués, quand elle en a découvert les lois et quand elle a rattaché toutes les lois particulières à une loi suprême, mais cette loi elle-même qu'est-elle, comment s'explique-t-elle ? Ne serait-elle pas un substitut de l'antique Apollon, à moins qu'elle ne soit la plus creuse des abstractions et la plus vide des entités ? On a voulu organiser sans *Dieu*, on a banni l'âme et les causes finales ; tout, nous dit-on, s'explique mécaniquement, mais ce mécanisme lui-même, *ce plan* que la science nous révèle chaque jour plus clairement dans l'Univers, ne faut-il pas en rendre compte ? — Malgré les objections des positivistes, les recherches de la philosophie sont donc bien légitimes et la raison ne saurait s'en désintéresser sans abdiquer[1].

1. Cf. *Le livre de Job*, p. 164 et sqq. — Nous savons qu'Auguste Comte, après avoir écarté la métaphysique et « le théologisme », en vint à rêver lui-même d'une religion nouvelle et « d'un nouveau sacerdoce occidental » ; ce que l'on sait moins c'est que cette évolution, s'il faut en croire les disciples de Pierre Leroux et Pierre Leroux lui-même, serait due indirectement à l'influence de notre philosophe. Mme Clotilde de Vaux qui fit comprendre à Auguste Comte « la prééminence morale de la vraie religion », en dirigeant « sa tardive initiation aux meilleurs sentiments humains », aurait été, en effet, grande admiratrice de Leroux et tous ses efforts auraient tendu à convertir son ami à la doctrine de l'Humanité. Cf. sur ce petit point d'histoire un intéressant article de Luc Desages dans *l'Espérance*, n° 2, p. 78 et sqq.

IV

Voyons maintenant par quelle méthode ces recherches doivent être poursuivies. — Il en est une que, tout d'abord, écarte Pierre Leroux comme impuissante et dangereuse, c'est la méthode éclectique préconisée et pratiquée par Cousin et ses disciples, et qui consiste « à ne repousser aucun système, à n'en accepter aucun en entier ; à négliger ceci, à prendre cela, à choisir dans tout ce qui paraît vrai et bon et par conséquent durable[1] ». — Pour apprécier une telle méthode, il suffit de la voir à l'œuvre et d'en constater les résultats : — En métaphysique, elle a conduit à un syncrétisme confus et à une sorte de mosaïque de doctrines, sans lien, sans unité et sans vie. Qu'a rapporté Cousin de sa longue excursion à travers les philosophies anciennes et les philosophies modernes, écossaises et allemandes[2] ? Les matériaux disparates d'un vaste édifice qu'il n'a pas su construire parce qu'il manquait d'un plan d'ensemble, d'une idée directrice, en un mot d'un système personnel et logique. — En religion, même indécision, il n'ose se prononcer ni pour, ni contre le Christianisme, ou plutôt il aboutit à ce compromis honteux qui laisse la religion au peuple et réserve la philosophie à l'Élite, comme si la religion et la philosophie pouvaient se séparer ; comme si la vérité bonne pour les uns ne pouvait être que mauvaise pour les autres. — En morale, les défauts de l'éclectisme sont plus apparents encore. Écoutons plutôt Cousin : « Il n'en est pas, nous dit-il, d'un système de morale comme d'un système de géométrie où chaque proposition tire son évidence de propositions antérieures. Un système de morale ressemble plutôt à un système de botanique, collection de vérités qui ne s'enchaînent pas les unes les autres et dans lesquelles l'arrangement n'a pas pour but de produire l'évidence, mais simplement de faciliter la conception et de secourir la mémoire. » Or, que peut avoir de commun avec

1. Cousin : Préface au *Manuel de Tennemann* (1829).

2. « Son histoire de la philosophie est comme un cabinet de curiosités, comme un museum où sont rangés les produits de cette faculté spéciale qu'on appelle la Réflexion. » (*De l'Eclectisme.*)

la philosophie, cette collection de vérités sans lien ? Quelle peut en être l'autorité ? — Appliquée aux questions sociales, la même méthode est désastreuse. En effet, fidèle à ses habitudes d'esprit, l'éclectique restera nécessairement froid entre les partis et incapable d'agir. Sans doctrine personnelle, ne comprenant point le passé, n'osant prévoir l'avenir, il se fera spiritualiste ou rationaliste sans se décider ni pour l'ancien régime, ni pour la République, ni pour la religion, apportant partout sa neutralité impuisante. — Sa politique ne sera également qu'un syncrétisme incohérent : Prenez une dose de monarchie, une dose d'aristocratie et une dose de démocratie, vous aurez l'éclectisme en politique, c'est-à-dire le « Juste milieu », c'est-à-dire la Restauration. C'est là ce que Charlet caractérisait spirituellement dans un de ses dessins : « Déjeunons, dit sa légende, avec le classique et soupons avec le dramatique ; il y a d'excellents morceaux à manger dans les deux écoles. » L'éclectisme fait, lui aussi, sa part de tous les bons morceaux qu'il trouve dans tous les systèmes, ce que Pierre Leroux appelle fort irrévérencieusement : « manger à tous les rateliers. »

Et l'origine d'une telle manière de philosopher, Pierre Leroux la découvre dans la réaction de l'Empire contre la philosophie émancipatrice du XVIIIe siècle. — « Pour atteindre son but, Napoléon dont le génie était de diviser les hommes pour en faire des instruments plus dociles, commença par transformer l'École Normale en séminaire où l'on s'efforcerait de cultiver les langues, la littérature et la philosophie pour elles-mêmes, indépendamment de la vie politique et sociale. Il s'agissait de former des rhéteurs et des dialecticiens, comme à l'École polytechnique des ingénieurs et des officiers d'artillerie. » Avant tout, dit le gouvernement à Fontanes : « Formez-moi des hommes qui sachent de la logique, de l'analyse et qui, fideles sujets de l'empereur, ne s'occupent de politique et de religion que pour respecter et maintenir ce qui est. » De là sortit l'eclectisme. Plus tard, l'éclectisme devint le mot d'ordre de l'École doctrinaire attachée a la légitimité, « sans idéal comme sans sympathie aucune pour le peuple ; ne connaissant, d'ailleurs, ni les

misères des prolétaires, ni la vie qui fermentait au sein des masses ; sans religion et n'en sentant pas le besoin. » — Ainsi s'explique la guerre violente que Pierre Leroux fit à l'éclectisme pendant plus de vingt ans[1].

Tout autre est la méthode philosophique, telle qu'il la conçoit. Elle consiste non à glaner dans toutes les doctrines et à rapprocher des systèmes sans les unir, mais à chercher un point de vue plus élevé, une idée plus large et plus compréhensive où les oppositions enfin s'effacent. « Ayez donc, dit Pierre Leroux aux éclectiques, le sentiment de l'idée supérieure qui doit remplacer les idées en apparence adverses et *poussez cette idée*. Mais si, au contraire, vous voulez opérer pour ainsi dire mécaniquement sur les idées, vous n'aboutirez à rien. » C'est là précisément *la méthode de conciliation* déjà entrevue par Leibniz et que plusieurs de nos philosophes contemporains ont si heureusement définie et pratiquée[2].

Pour savoir maintenant quels critériums doivent nous guider dans l'application de cette méthode, il faut se rappeler quel est l'objet de la philosophie. Or, nous avons montré qu'elle cherche à connaître la vie sous toutes ses formes : la vie du monde extérieur à nous, la vie individuelle et la vie collective, toutes dépendantes de Dieu : donc nous devons nous adresser et à l'expérience et à la conscience et au consentement, mais en utilisant toutes nos facultés, quel que soit le critérium dont nous usions. Prétendre découvrir la vérité par la méthode purement rationnelle, telle que l'entendait Descartes, ou par la méthode purement expérimentale, telle que l'entendait Bacon, c'est se condamner à ne la rencontrer jamais. L'esprit est tout entier dans toutes ses recherches et il n'est pas un de ses jugements où il ne se retrouve comme sensation, sentiment et connaissance[3]. Et, suivant Pierre Leroux, c'est surtout le rôle du sentiment qui a été méconnu par Cousin et ses disciples, bien que le sentiment et non l'idée puisse seul nous donner la conciliation

1. *Éclectisme*, 2e partie, § 1.
2. Cf. Fouillée : *Histoire de la philosophie*. Introduction.
3. Cf. Renouvier : *Essais de critique générale*. Analyse de la certitude.

que nous cherchons. « Comment, en effet, *éclectiser* des idées quand on ne fait aucune acception du sentiment caché sous ces idées ? Des idées sont des propositions, des oui ou des non, et il est impossible de couper en deux un non ou un oui pour l'unir avec la moitié d'un autre oui ou d'un autre non. *C'est avec le sentiment caché sous les idées qu'on peut réellement faire de l'éclectisme, c'est-à-dire de la synthèse.* C'est en brisant les formes dans lesquelles le sentiment s'est enfermé, qu'on peut lui rendre la liberté et lui faire revêtir la forme d'une idée nouvelle. Et c'est en nous-mêmes, dans notre cœur, que se passe le mystère qui, de deux idées antérieurement émises, fait surgir une troisième idée, laquelle n'est ni l'une ni l'autre et les comprend toutes les deux[1]. » « L'idée, dit ailleurs Pierre Leroux, n'est qu'une enveloppe, une forme, nécessaire il est vrai : mais ce qui est réellement, c'est ce qui est sous cette forme, c'est le sentiment qui a pris cette enveloppe et doit la quitter pour en prendre une autre. Donc les idées, les formes tombent... qu'y a-t-il donc de solide au milieu de ce combat éternel des idées ? Ce principe que le sentiment se développe sans cesse et se perfectionne dans l'humanité[2]. » C'est pourquoi, « pour le vrai philosophe, la science ne sera jamais que la forme de sa raison, l'extérieur et la matière de sa philosophie. »

On conçoit dès lors qu'une large place soit réservée au cœur et au sentiment et, par suite, à *l'inspiration* ; on conçoit également que, pour Pierre Leroux, la philosophie relève à la fois et de l'art et de la science : de la science puisqu'elle s'appuie sur l'expérience, sur l'histoire et sur le raisonnement ; de l'art puisqu'elle écoute les suggestions du cœur et, « par une sorte de procédé divin, crée une œuvre qui dépasse les données mêmes de la science » ; de l'art encore, « car elle n'a pas seulement pour but l'intelligence et l'explication des choses, mais bien le développement des choses, l'amélioration de l'âme et la perfection du monde ». Aussi, parlant de lui-même, Pierre Leroux dit-il : « Nous n'écrivons ni pour amuser notre lecteur, ni même pour l'instruire, dans le

1. *De l'Éclectisme.* Conclusion.

2. *Id.*, 2e partie, § 17.

sens ordinaire du mot, mais pour lui *révéler* ce qui nous a été *révélé* » et, ailleurs : « Je suis un voyant ! » Nous avons dans cet aveu le secret même de son génie, de ses défauts et de ses qualités, le génie étant défini par lui-même : « un sentiment qui cherche une forme, une manifestation et qui la trouve. »

CHAPITRE II

LA SCIENCE DU MOI

Rapports de la psychologie et des autres sciences philosophiques. — I. De la méthode psychologique. Méthode des Écossais. Méthode des éclectiques. Nature de la conscience. Théorie de Maine de Biran. Méthode à suivre. — II. Analyse de la pensée : L'homme est sensation, sentiment, connaissance. Indissoluble union de nos facultés. Vraie nature de l'homme. Opinion de Bossuet. — III. De la raison. Théorie de la raison impersonnelle de Cousin. Comment l'esprit s'élève à la connaissance des lois. — IV. De la volonté. Critique de Condillac. Comment l'idéal affranchit la volonté et nous rend libres.

Si la psychologie n'est pas simplement, comme le croit Cousin, « le vestibule de la philosophie », il n'en est pas moins vrai que nous ne saurions sans elle aborder utilement aucun des grands problèmes qu'agitent la morale et la métaphysique, et que, chaque jour, plus impérieusement se posent les sciences sociales et politiques. Toute erreur fondamentale sur la connaissance de nous-mêmes nous conduit, en effet, logiquement et nécessairement à des erreurs touchant la nature de Dieu et touchant nos devoirs. C'est de conceptions psychologiques que sont sortis les systèmes de Malebranche, de Spinoza, de Locke, de Berkeley et, plus tard, le scepticisme universel de Hume, le sensualisme de Condillac et le matérialisme de Cabanis. Tous ceux qui se sont occupés de la science du moi et qui étaient capables de la comprendre, en ont dégagé non seulement une anatomie, mais encore une physiologie de l'âme, pour en arriver à une médecine et à une hygiène morales, propres à nous guider dans la vie[1]. — Aussi Pierre Leroux attachait-il à ces re-

1. Cf. *Réfutation de l'Éclectisme*, 2e partie, ch. VI, p. 119 et 120 ; *id.*, chap. X, p. 163.

cherches une importance capitale et c'est pourquoi il se proposait de publier, dans l'Édition complète de ses œuvres, des « Essais de Psychologie », où devait être exposée « la vraie définition de notre nature contre les sensualistes, les rationalistes et les catholiques ». — Comme plusieurs autres, malheureusement, cet ouvrage est resté à l'état de projet, mais il est possible d'un retrouver les éléments, — un peu confus, il est vrai, — dans la *Réfutation de l'éclectisme*, dans son livre de l'*Humanité* et dans ses différents articles de l'*Encyclopédie nouvelle*.

I

La première préoccupation de Pierre Leroux est de bien fixer la méthode qui convient à la psychologie et de la distinguer nettement des méthodes qui étaient alors en faveur : celle des philosophes écossais et celle des éclectiques.

Les philosophes écossais pensaient, non sans raison, qu'il importe au plus haut point de s'attacher aux faits et de recueillir à la fois dans son expérience personnelle, dans l'histoire et dans les récits des voyageurs, pour en dégager les résultats par voie de comparaison et d'induction, le plus grand nombre de matériaux possibles ; c'est pourquoi en faisant porter ainsi leurs recherches sur les hommes de tous les temps et de tous les pays, ils nous ont rendu d'incontestables services, mais leurs ouvrages mêmes nous prouvent combien une telle méthode était incomplète. Elle était incomplète, d'abord, parce qu'ils négligeaient les rapports de l'âme et du corps, ne soupçonnant même pas le précieux secours que leur pouvaient prêter les sciences naturelles ; elle était incomplète, en outre, parce qu'ils se bornaient à décrire les phénomènes qu'ils avaient réunis, multipliant les classifications et les facultés, plus soucieux de les bien caractériser et d'en montrer les différences que de nous faire saisir l'unité même de la vie mentale qu'ils révèlent : ils aboutissaient de la sorte à une simple anatomie de l'âme. — Or, tout autre doit être la vraie psychologie ; elle doit être à la psychologie des Écossais, ce qu'est

la physiologie à l'anatomie : loin de s'en tenir à la constatation et la description de nos facultés ; elle nous les fait voir en exercice, en d'autres termes, elle est « la science de l'âme en tant que vivante, agissante et opérante[1] ».

La méthode des éclectiques est plus imparfaite encore. Reléguant au second plan la méthode objective qui dominait dans l'École écossaise, ils recourent surtout à l'observation de soi-même, ce dont on ne saurait les blâmer, car cette observation est la seule qui permette à la vie de se saisir dans son activité propre, mais voyons comment ils la comprennent :

Suivant Jouffroy, rien de plus simple : De même que par les sens nous prenons connaissance du monde extérieur, de même, par la conscience, nous prendrions connaissance du monde de la pensée. Il existerait donc deux sortes d'observations radicalement différentes, l'une uniquement destinée à l'étude des phénomènes matériels, l'autre, uniquement destinée à l'étude des phénomènes intimes ; l'une se faisant avec l'unité de notre être, l'âme et le corps, l'autre avec l'âme seulement. De sorte que « le moi, par le moyen de la conscience connaîtrait le moi, ou encore, que la conscience, par le moyen de la conscience, connaîtrait la conscience ». — Or, « cet art nouveau » préconisé par Jouffroy, cette observation directe et immédiate du moi par lui-même, paraît être à Pierre Leroux absolument inintelligible. Il nous est aussi impossible, pense-t-il, de nous observer directement sentir ou raisonner, qu'il est impossible à un acteur de se voir jouer sur la scène. Il est, d'ailleurs, une objection qu'un enfant de dix ans pourrait faire à Jouffroy : « On ne saurait penser qu'on ne pense à quelque chose, et si l'on pense à quelque chose, on pense à cette chose et l'on ne s'observe pas penser. » L'âme ne peut être à la fois sujet et objet, contemplatrice et théâtre de sa propre contemplation. — Lorsque Cousin qui semble parfois s'écarter de la méthode de Jouffroy, appelle au secours de la conscience, la réflexion et l'attention, il ne remarque pas davantage « que l'attention

1. *Réfut. de l'Eclectisme*, 2e partie, ch. vi, p. 120 et suiv.

que nous portons comme observateurs, détruit l'attention que nous portons à l'objet du phénomène, ou, réciproquement, que l'attention portée à l'objet du phénomène, anéantit l'observation. Si l'attention porte sur nous, le phénomène s'évanouit et inversement ». — L'appel que Cousin fait à la mémoire n'est pas plus heureux, car il oublie d'abord que nous ne sommes pas libres d'évoquer à notre gré nos souvenirs ; ensuite, que la manie de nous observer directement empêcherait précisément le souvenir d'apparaître. — Nous n'avons pas à discuter ces critiques de Pierre Leroux, critiques que nous retrouvons chez Auguste Comte et qui, depuis, ont été si souvent reproduites, mais il était indispensable de rappeler qui les a pour la première fois formulées [1].

D'où viennent maintenant toutes les erreurs que nous avons signalées ? — De l'idée fausse que l'on s'est faite de la conscience. On la conçoit ordinairement comme « isolable des faits », comme une sorte de sens intérieur, comme un instrument, un spectateur, un œil qui discernerait des objets dont il est distinct et apercevrait d'un côté ce qui se passe de l'autre : autant de métaphores inexactes. La conscience, c'est le moi se manifestant dans le phénomène, se connaissant dans ses manières d'être et à l'occasion de ses manières d'être. C'est là ce qui a été nettement établi par M. de Biran que Royer-Collard appréciait en disant : « C'est notre maître à tous. » Or, pour M. de Biran, ce qui nous constitue essentiellement, c'est la force, c'est-à-dire une activité qui tend à se déployer, qui « aspire » à des états meilleurs. Mais cette force qui nous constitue est continuellement en rapport avec d'autres forces, et c'est précisément de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres que résultent leurs modifications diverses et par suite la conscience. C'est pourquoi la conscience qui naît « de cette pénétration du sujet et de l'objet a pour ainsi dire deux pôles : le moi et le non-moi. Elle est le sujet, sans doute, mais elle

1. *Réfut. de l'Eclectisme*, 2e partie, ch. VI, p. 130 ; ch. VII, p. 137 ; ch. IX, p. 160 ; *id.*, APPENDICE III. *De l'observation des faits de conscience*, p. 281 et suiv.

participe aussi de l'objet à tel point que si l'objet disparaît le sentiment du moi disparaît aussi : le moi dans ce que j'appelle l'état latent ou virtuel. La conscience c'est l'aperception de Leibniz, c'est le moi dans la sensation, *c'est le moi manifesté, c'est le moi dans le phénomène et se sentant dans le phénomène*. Leibniz a raison de la distinguer de la sensation, mais il a raison aussi de l'appeler un degré supérieur de sensation, car elle est liée indissolublement au phénomène. Elle était avant lui, *virtuellement*, sans doute ; mais alors elle était comme si elle n'existait pas. Sans doute, encore, pendant le phénomène, elle existe indépendamment de l'objet du phénomène, du moins virtuellement, puisque le sujet se distingue de l'objet, mais cette distinction n'a lieu que parce que le sujet connaît l'objet ; donc, sans cet objet, la conscience n'existerait pas ; elle est donc par lui, avec lui, et non sans lui. Aussitôt qu'il se montre, elle existe ; aussitôt qu'il disparaît, elle disparaît également, c'est-à-dire qu'elle rentre à l'état latent, ou passe à un autre phénomène et renaît sous une autre forme[1] ».

Nous pouvons dès lors comprendre les vrais caractères de la méthode qui convient à la psychologie. S'agit-il du sentiment du moi, du sentiment que nous avons d'être et de rester nous-mêmes dans toutes nos manières d'être, nul doute que ce sentiment ne nous soit donné *directement* dans la conscience qui accompagne chaque phénomène. S'agit-il, au contraire, de ce qu'on appelle les faits de conscience, de l'histoire de notre vie, des relations qui existent entre ce que nous sommes et ce que nous avons été, du développement de nos différentes fonctions mentales, notre observation ne peut plus être directe, mais *indirecte*, et doit recourir à la mémoire et à la réflexion. Ce que nous étudions ce sont les produits de notre vie antérieure, ce sont nos souvenirs. Or, ces souvenirs, ces traces du passé, c'est le corps seul qui les conserve et nous les représente. « C'est le corps et non le moi qui, par rapport à notre conscience, reproduit devant le

1. *Réfut. de l'Éclectisme*, ch. VI, p. 126 ; ch. VIII, p. 142 et suiv. ch. IX, p. 160 ; ch. X, p. 184 ; — L'*Encyclopédie nouvelle*, article *Conscience*.

moi les faits antérieurs du moi. » Le corps remplit en quelque sorte ici le rôle d'une glace qui réfléchirait notre image. C'est donc uniquement dans et par nos organes que nous sentons notre vie écoulée et que nous acquérons le sentiment de notre identité, et il suffit, pour s'en convaincre, de songer aux conditions physiologiques de la mémoire. Par conséquent, la distinction radicale établie par Jouffroy entre l'observation du monde extérieur et l'observation du monde intérieur doit être rejetée : Nous restons dans tous les cas psychologiquement identiques à nous-mêmes: « nous ne sommes pas autres quand nous réfléchissons sur nos manières d'être que lorsque nous percevons les corps. » La connaissance que nous avons de nous-mêmes dépend de l'état de nos organes, de leur état sain ou malade ; nos phénomènes intimes sont en partie corporels ; non point qu'ils perdent leur nature subjective, mais c'est d'une manière objective qu'ils nous sont représentés. — De même, lorsque nous étudions les corps, nous sommes à la fois moi et non moi : ils ne sont pour nous qu'autant que la conscience nous avertit de leur présence. « En tant que communication au moi, notre corps n'est que le résultat de la vie antérieure du moi, une représentation du non-moi interne [1]. »

A l'observation indirecte de soi-même, Pierre Leroux demande que l'on ajoute l'observation sur les autres, comme le faisaient les Écossais. « Le champ de la psychologie, écrit-il, c'est l'histoire. L'humanité n'expérimente-t-elle pas continuellement ? Si vous voulez connaître l'ambition, prenez César, Cromwel, Sixte-Quint, Napoléon. Mais si vous voulez étudier l'ambition sur vous-même, alors commencez par être ambitieux, *et surtout ne vous observez pas pendant que vous serez ambitieux*, car vous cesseriez bientôt de l'être. Si vous voulez étudier l'amour, rappelez-vous ce que vous étiez à dix-huit ans et *relisez les poètes*. » Bien plus, il nous conseille de compléter encore ces renseignements en recourant à l'étude de la physiologie, à l'étude du sommeil et à celle du somnambulisme [2]. — N'avons-nous pas ici le programme

1. *Réfut. de l'Éclectisme*, ch. VIII, p. 146 ; ch. X, p. 186.

2. *Encyclopédie nouvelle*, article *Conscience*.

qui a été suivi, nous savons avec quel succès, par les psychologues de nos jours?

II

De son analyse de la conscience, Pierre Leroux dégage touchant les facultés de l'âme et la nature de l'homme, plusieurs conséquences importantes dont nous verrons bientôt les nombreuses applications.

Par cela même que la conscience résulte de l'action réciproque qu'exercent l'un sur l'autre le moi et le non-moi, nous devons retrouver en elle les trois éléments distincts qui nous constituent essentiellement : *la sensation, le sentiment* et *la connaissance.* C'est là ce que Cousin lui-même a entrevu et ce qu'il a résumé dans cette formule heureuse que Pierre Leroux se plaît à citer : « La pensée est un fait intellectuel à trois parties qui périt tout entier dans le plus léger oubli de l'une d'elles. Les trois parties de ce fait sont dans la pensée, son objet, son sujet et sa forme. » Or, si l'on appelle le moi, connaissance, et le non-moi, sensation, leur rapport est le sentiment [1] : D'où le premier fondement de cette doctrine trinitaire qui jouera un si grand rôle dans l'œuvre de notre philosophe : L'homme est un et triple à la fois; il est *un*, car il est un être vivant, et que l'unité de la vie est indécomposable; il est *triple*, puisque la vie se manifeste en lui sous trois formes différentes.

Grégoire Champseix dans le commentaire qu'il écrivit sous le contrôle du maître, explique ainsi ces formules un peu trop imprécises : « Nous appelons sensation, écrit-il, l'impression produite en nous par les modifications des organes des sens; la connaissance, c'est l'intelligence saisissant la sensation; le sentiment, c'est le résultat de la sensation et de la connaissance, c'est le degré d'affection ou de passion qui se montre en nous chaque fois que nos organes reçoivent une sensation conçue par notre esprit. »

1. *Réfut. de l'Éclectisme*, ch. XII, p. 189 et suiv.

Et il ajoute : « La sensation met l'homme en rapport avec le monde physique, avec les formes, les couleurs, les sons, etc... Elle prend dans la langue le nom générique d'*activité*, c'est-à-dire faculté qui donne à l'homme le pouvoir d'agir sur la nature en lui fournissant les moyens d'être en communication avec elle. La connaissance découvre à l'homme par la sensation la nature des êtres, les lois qui les régissent et les rapports qu'ils soutiennent entre eux. Elle s'appelle du nom générique d'*intelligence*. Le sentiment fait pénétrer l'homme par le sentiment et la connaissance dans tout ce qu'il y a de beau et de bon dans les êtres, dans leurs formes, dans leurs couleurs, etc. Il indique à l'homme, en l'introduisant dans le monde de l'harmonie, une vie réglée sur cette harmonie, lui fait concevoir ses rapports avec tous les êtres et surtout avec ses semblables, et l'élève, par la vue des beautés qu'il lui découvre, à l'amour du bon, du beau et du vrai dans toute sa grandeur. Son nom générique est *moralité* [1]. »

Après avoir ainsi distingué et caractérisé les éléments essentiels de la pensée, Pierre Leroux s'applique à en montrer l'indissoluble solidarité : Analysez un phénomène de conscience quel qui soit, une sensation de brûlure, l'émotion produite par une nouvelle fâcheuse, un son, une couleur... vous y retrouverez toujours un élément affectif, un élément intellectuel et un élément appétitif ou volitif. L'homme est donc bien sensation, sentiment et connaissance [2].

Analysez de même un jugement quelconque et vous y retrouverez toujours également le moi, le non-moi et le rapport qui les unit : — En effet, l'essence du jugement est dans l'affirmation, or « qui est-ce qui affirme? c'est le moi, — mais, puisque le moi affirme, il se distingue donc de ce qu'il affirme; s'il s'en distingue, il le voit donc hors de lui : mais peut-il voir son objet hors de lui sans que cet objet ne soit pour lui une sensation? et, dès que la sensation et la connaissance existent, un troisième terme surgit nécessaire-

1. *Revue sociale*, decembre 1846, p. 34.

2. *Id.*, p. 34. — *Refut. de l'Eclectisme*, 2e partie, ch. XII, p. 194.

ment, c'est-à-dire l'impression que la sensation produit dans le moi qui connaît [1]. » — « Il n'y a donc pas de faits purement sensibles, pas de faits purement rationnels, pas de faits purement volontaires... L'homme est aussi bien composé de sensibilité et de connaissance que de ce que vous appelez volonté [2]. »

Mais, de ces remarques, Pierre Leroux ne conclut pas seulement à l'unité de nos facultés mentales, il conclut à l'unité de la vie humaine. L'homme n'est pas, comme le croyait Jouffroy composé d'une âme vivant dans le corps, comme un pilote sur son navire, pouvant, indépendamment de lui, penser, se souvenir, raisonner : Ce sont là de pures abstractions. Le corps, sans communion avec l'âme, n'est plus qu'un cadavre ; l'âme, sans communion avec le corps, n'est qu'une simple virtualité. Il n'est pas une seule opération intellectuelle qui ne soit liée à une opération des organes, pas un fait de conscience qui ne soit dépendant d'un fait physiologique et, par ce fait physiologique, de l'univers entier. Et c'est là ce que Bossuet, à l'autorité duquel Pierre Leroux en appelle, a si supérieurement démontré. « Le corps, dit Bossuet, n'est pas un simple instrument appliqué par le dehors, ni un vaisseau que l'âme gouverne à la manière d'un pilote. L'âme et le corps ne font ensemble qu'un tout naturel. » — « Aussi trouve-t-on dans toutes nos opérations *quelque chose de l'âme et quelque chose du corps ;* de sorte que pour se connaître soi-même, il ne faut pas seulement savoir distinguer, dans chaque acte, ce qui appartient à l'une d'avec ce qui appartient à l'autre, mais encore remarquer tout ensemble comment deux parties de si différente nature s'entr'aident mutuellement. Sans doute *l'entendement* n'est pas attaché à un organe corporel dont il suive le mouvement ; mais il faut pourtant connaître qu'on *n'entend* point sans imaginer, ni sans avoir senti ; car il est vrai que, par un certain accord entre toutes les parties qui composent l'homme, *l'âme n'agit pas*

1. *Réfut. de l'Eclectisme*, ch. XII, p. 195 ; *Encyclopédie nouvelle*, article *Conscience*.

2. *Réfut. de l'Eclectisme*, ch. XIV, p. 221, 223.

sans le corps, ni la partie intellectuelle sans la partie sensitive [1]. »

III

Pierre Leroux ne se borne pas à ces indications générales sur l'union et la distinction de nos fonctions mentales : fidèle à sa méthode, il nous les montre à l'œuvre, évoluant et se pénétrant les unes les autres, nous élevant peu à peu de la connaissance simple à la connaissance réfléchie, de la sensation pure à la raison, de la spontanéité à la liberté. — Et si son exposé est parfois, souvent même, un peu diffus, il nous en dédommage en semant, au passage, sur les causes physiologiques de la passion, par exemple, sur la pluralité des mémoires, sur le sentiment de notre identité, sur les notions de temps et d'espace, une foule d'idées originales et neuves que ses critiques n'ont point aperçues ou qu'ils ont écartées commes vaines et chimériques et qui sont admises aujourd'hui, à peu près sans conteste, par la plupart des psychologues contemporains. — Nous signalerons simplement ici les deux grandes théories qui dominent toutes ces explications de détail : sa théorie de la raison et sa théorie de la volonté.

Dans la première de ces théories, il s'élève à la fois et contre la doctrine des sensualistes et contre la doctrine de Cousin, qui, l'une et l'autre, méconnaissent la part des choses et la part de l'esprit dans l'œuvre de la connaissance. Prétendre, en effet, avec les sensualistes, que l'âme est, à l'origine, comme une *table rase* et que tout dérive de la sensation, c'est oublier que nous apportons en naissant certaines manières propres de penser, de sentir et d'agir. « L'enfant, nous dit Pierre Leroux, n'est pas en naissant une table rase ; il est un admirable instrument à la fois spirituel et corporel, que le vent du monde extérieur n'a pas encore touché, mais qui renferme déjà virtuellement en lui toutes les harmonies qui en sortiront un jour, quand le souffle de

1. *Réfut. de l'Eclectisme.* APPENDICE, p. 288 et suiv.

ce monde viendra le frapper. Le moi non manifesté est doué d'attractions et de prédispositions sans nombre[1]. » Prétendre, en se plaçant à un point de vue opposé, avec Cousin, que la raison est impersonnelle, c'est prétendre que l'homme, à proprement parler, ne pense pas et que Dieu seul pense en lui ; c'est aller au delà même de la thèse défendue par Malebranche, car si Malebranche admettait que nous pensons en Dieu, il admettait au moins, contrairement à Cousin, que nous pensons par nous-mêmes[2]. — Or, l'une et l'autre de ces théories méconnaissent la part de l'esprit dans l'œuvre de la connaissance et, notamment, dans l'acquisition des vérités nécessaires qu'elles ont le tort de faire dériver soit de l'expérience seule, soit de la raison impersonnelle seule. Tout autre est l'explication que nous en donnent M. de Biran et Leibniz, et c'est bien à cette explication, très librement interprétée il est vrai, que paraît se ranger Pierre Leroux.

Le vrai fondement de la raison, nous dit-il, doit être cherché dans la conscience et dans notre pouvoir d'abstraire[3]. Dans l'évolution de l'intelligence nous remarquons, en effet, trois phases successives : — A l'origine, l'homme « *pense, d'abord, ses sensations*[4] », mais sans aller au delà. Il est bien vrai, sans doute, comme nous l'avons montré, que nous avons immédiatement conscience de nous-mêmes dans chacune de nos manières d'être, mais il est non moins vrai que, primitivement, dans cette conscience initiale et toute spontanée, le sujet et l'objet à tel point se confondent que nulle distinction précise ne s'établit entre eux. — Tout change lorsque la réflexion apparaît. Nous devenons capables « *de nous penser nous-mêmes* » ; nous sentons que nous sommes une force au sein des phénomènes ; que cette force les précède et leur survit ; qu'elle est autre chose que ce qu'elle est en acte : qu'elle est agissante, en un mot, c'est-à-dire « qu'elle persiste en changeant et change en persis-

1. *Encyclopédie nouvelle* : article *Conscience*, 4. ; *Id.*, article *Condillac*. P. Leroux admet pleinement la formule : « Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu, nisi ipse intellectus. »

2. *Réfut. de l'Éclectisme*, 2e partie, chap. XIV.

3. *Id.*, p. 179.

4. *Id.*, p. 177.

tant », ce qui est la loi propre de la vie. L'âme, alors, a vraiment « conscience de sa conscience »; elle se distingue à la fois des faits dont la mémoire garde le souvenir et qui se déroulent dans le temps, et des corps qui sont situés dans l'espace; à chaque phénomène, elle prend de mieux en mieux possession d'elle-même et s'affirme enfin en disant : *Je* ou *moi*[1]. Et c'est là, précisément, la première abstraction importante que notre esprit opère.

De là, l'esprit s'élève, toujours grâce à la réflexion et au pouvoir d'abstraire, à la connaissance précise des axiomes et des vérités nécessaires : il devient apte à « *penser Dieu* ». — Voici comment :

« De ce fait bien certain que nous sommes forcés, inévitablement forcés de reconnaître les rapports nécessaires des choses », Pierre Leroux conclut d'abord qu'il doit exister un parfait accord entre les lois des choses et les lois de la pensée, ou encore, « qu'en dehors du monde visible, il y a un monde intelligible et que l'homme participe de ce monde de l'intelligence[2] ». Mais de ce monde de l'intelligence où les lois qui régissent l'univers, axiomes et vérités premières, seraient éternellement entendues, nous ne déchiffrons que graduellement les secrets, et. cela en nous appuyant avant tout sur l'expérience.

Soit, par exemple, l'axiome suivant : Deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles. Comment l'avons-nous acquis? — Nous avons constaté, premièrement, par une suite de comparaisons directes ou indirectes que deux *certaines* quantités *a* et *b*, rapprochées d'une troisième, prise comme commune mesure, lui sont rigoureusement égales : nous en concluons aussitôt, nécessairement, parce que nous le voyons d'une évidence irrésistible[3], que ces deux quantités sont égales entre elles. — Toutefois, cette

1. *Réfut. de l'Eclectisme*, ch. x.

2. *Id.*, p. 215.

3. P. Leroux fait remarquer justement qu'en presence des idées claires, évidentes, nous accordons spontanément et nécessairement notre adhésion, car alors « notre nature est satisfaite et complètement satisfaite : aussi ne cherchons-nous pas et ne pouvons-nous pas chercher au delà ». *Réfut. de l'Eclectisme*, p. 224.

affirmation n'est que particulière; comment passons-nous, maintenant, à l'affirmation générale contenue dans l'axiome que nous examinons ici? — Ce passage s'explique uniquement par le pouvoir que nous sentons en nous de répéter les mêmes comparaisons *réelles* ou *mentales* entre des quantités *quelconques*, comparaisons qui nous conduiraient à des résultats identiques. « Supprimez cette conscience que nous avons de nous-mêmes, et je vous défie d'arriver à aucun axiome », et de démontrer aucun théorème de mathématique. — Dans la recherche des lois qui régissent les faits, la marche que nous suivons est sensiblement la même. En physique, par exemple, lorsque le savant aperçoit entre deux phénomènes une relation qui le frappe, pour s'assurer qu'il est bien en présence d'une loi, il multiplie ses observations, il tente des expériences, et c'est uniquement quand il juge que toutes les expériences possibles ressembleraient à celles qu'il a faites, qu'il généralise. — Et cette explication nous montre bien la différence qui existe entre la certitude des sciences mathématiques et celle des sciences de la nature. les premières qui portent sur des objets nettement définis, les secondes sur des objets toujours imparfaitement connus. « La certitude du géomètre est complète, parce qu'elle repose sur le sentiment qu'il a de pouvoir répéter sa démonstration autant de fois que cela est nécessaire, puisque la chose dépend uniquement de lui-même : sa certitude est donc puisée *dans la conscience de lui-même*, et *cette virtualité qu'il sent en lui n'étant arrêtée par rien se projette pour ainsi dire dans l'infini* : Je veux dire qu'il répète mentalement sa démonstration une infinité de fois. Mais le physicien n'a pas cette confiance : il se sent bien, quant à lui, *en puissance* comme le géomètre ; mais il ignore si la nature ne lui résistera pas quelque jour. Il travaille sur des corps non définis. Il n'a pas commencé comme le géomètre par des définitions. Il ne s'est pas fait son œuvre. C'est Dieu qui a commencé l'œuvre, et qui a gardé les définitions de son côté. » Aussi n'avons-nous pas ici de certitude proprement dite, mais des probabilités [1].

1. Cf. dans l'*Encyclopédie nouvelle* les articles *Conscience* et *Certi-*

Qu'est-ce donc que la raison pour Pierre Leroux? La conscience que nous avons des lois constitutives de la pensée, lois qui correspondent, d'ailleurs, aux lois mêmes des choses. C'est pourquoi, « le plus ou moins de raison qui est en nous est cause de la quantité de raison absolue que nous percevons dans les phénomènes ». Quant aux vérités nécessaires et aux lois que nous formulons dans les sciences, elles ne sont que des généralisations, — les unes certaines, les autres simplement probables, — des données mêmes que la conscience nous a fournies.

IV

A la théorie de la raison est étroitement unie celle de la volonté. Il s'agit de savoir s'il existe vraiment en nous, comme on le croit d'ordinaire, outre l'activité « naturelle », commune à tous les êtres, à l'homme comme au grain de poussière, mais fatalement déterminée dans tous ses mouvements, une activité qui nous est propre et dont les manifestations, dans certaines conditions, sont libres. — Le problème est d'autant plus important que « toute la morale, et non seulement toute la morale, mais toute la police des États, toute la législation reposent sur cette distinction. Sur quel fondement, en effet, pourra-t-on baser la justice d'une peine ou d'une récompense, si chaque homme est déterminé fatalement dans toutes ses actions? Toute idée de vertu est par là anéantie, et il nous faut considérer la société des hommes du même œil que les phénomènes extérieurs à l'humanité. Pour ceux qui admettent cette distinction, il y a un monde moral, il y a des vertus et des vices. Pour ceux qui ne l'admettent pas, tout cela n'est que chimère et duperie « et je ne sais, dit Pierre Leroux, quelle illusion a formé et entretient la société des hommes [1] ». — Or, parmi les solutions données à ce problème, il en est trois, — les trois principales, — qui lui paraissent également inacceptables : la

tude qui contiennent les pages les plus remarquables sur les principaux problèmes de la psychologie et de la logique.

1. *Encyclopédie nouvelle*, article *Activité*.

première qui rattache complètement la volonté à la sensibilité; la deuxième qui la soumet entièrement à la raison; la dernière qui en fait un pouvoir absolument indépendant.

Pour Condillac, la volonté ne serait qu'une sensation transformée. De la sensation naîtrait le besoin; du besoin, le désir, et nous ne devrions voir dans la volonté qu'un désir prévalent, accompagné de la croyance à la réalisation de son objet. — Ce qu'il y a de vrai dans cette théorie, c'est qu'à la racine de toute volonté se trouve bien le désir, mais ce qu'elle n'explique pas, c'est l'existence même de ce désir. « Les désirs ne se produisent pas au hasard; ils ne s'enchaînent pas, ils ne se combattent pas par hasard. C'est nous qui les produisons, ou, si l'on veut, ils se produisent en nous, mais en vertu de nous, ou de ce qu'on peut appeler une impression morale. » Faute d'avoir reconnu cette part du sujet dans la sensation et dans les faits qui la suivent, sa thèse demeure indéfendable.

La plupart des adversaires de cette théorie ont, au contraire, fondé la volonté sur la raison. Pour eux, la liberté morale et la volonté qui est cette liberté en exercice, consiste dans l'empire de la raison qui est propre à l'homme, dans le gouvernement des passions par l'intelligence. — Mais qui ne voit ici que l'on établit en nous une dualité arbitraire, comme si l'intelligence et la sensibilité étaient séparées, et, d'autre part, que l'on compromet la liberté que l'on cherche à défendre? C'est là ce dont les théologiens mieux informés se sont parfaitement rendu compte. « Ils ont si bien senti que de la raison seule ne découlait pas la liberté morale, que la raison abstraite n'était pas l'homme entier, qu'ils ont appelé la grâce à son aide pour aider la liberté et la rendre agissante. Ils ont fait ainsi de la grâce, c'est-à-dire des sentiments supérieurs aux sentiments qu'ils regardaient comme résultant seuls de la nature humaine, un secours toujours nécessaire. » « Grand Dieu, disait saint Augustin, si vous voulez que je vous obéisse, faites d'abord que je vous aime, et commandez-moi ensuite ce que vous voudrez que je fasse. »

On a cru, enfin, échapper à ces difficultés en procédant

pour la volonté, comme on a procédé pour l'entendement proprement dit, c'est-à-dire en en faisant un pouvoir à part, « une force dont nous disposons à notre gré, et de la volition un principe primitif ». Par là, évidemment, on se tire de tout. Seulement ce qu'oublient ici les idéologues, c'est « que la volition ne saurait être un principe, puisqu'elle est toujours provoquée par un objet » ; on ne peut vouloir sans désirer et sans connaître.

Or, suivant Pierre Leroux, le défaut commun à toutes ces théories vient de ce qu'elles reposent sur une analyse psychologique incomplète.

Et d'abord, un fait incontestable, « c'est qu'il n'y a pas un seul acte qui ne soit le résultat de l'unité de notre nature et qui ne reproduise cette unité ». En effet, « les tendances qui nous constituent ne forment pas des séries parallèles qui se dérouleraient chacune dans un champ à part », elles se pénètrent les unes les autres, s'influencent réciproquement, de telle sorte que l'acte raisonnable le plus élevé est tributaire de la sensation, comme la sensation reflète en quelque sorte notre degré de raison. — Par conséquent, la source de la volonté doit être cherchée dans les tendances de notre être, même dans les plus humbles, tendances qui sont amenées, par suite même de leur interdépendance, à se hiérarchiser et à se subordonner à une tendance dominante, ou, comme dit Condillac, à un désir prévalent. — Si, maintenant, nous observons l'évolution de ces tendances et le développement progressif de nos différentes facultés, nous remarquons que « l'homme, ou plutôt les hommes, ont fait sortir de l'application de ces facultés au monde réel, un nouveau monde intellectuel, spirituel, idéal ». — La liberté morale précisément est là. « Tout homme qui a à sa disposition une vue plus ou moins nette de ce monde idéal est libre moralement. » — « Nous devenons moralement libres par suite d'un fait qui n'est ni l'attention, ni la mémoire, ni le désir, ni la volonté, ce fait c'est la création de l'idéal : avant l'idéal, point de liberté, mais la fatalité et la nécessité ; après l'idéal, les mêmes facultés qui nous constituaient esclaves, nous imposent le devoir, et c'est alors que, placés entre le devoir

et la passion, nous sommes libres. » En d'autres termes, « c'est l'idéal qui nous affranchit, et il nous permet d'opposer un désir à un autre désir ». « L'homme n'est pas libre quand il n'est capable d'enfanter qu'un désir. C'est le cas de certaines maladies. L'animal n'est pas libre pour les mêmes raisons : il obéit à ses instincts. Mais l'homme est libre lorsqu'il peut, à l'occasion d'un désir, engendrer un autre désir qui, se mettant en parallèle avec le premier, amène forcément une option, un choix, une volonté. Ce qui est libre en nous, à la vérité, ce n'est pas cette option qui ne résulte que de la comparaison des désirs, mais notre nature étant capable de produire à l'occasion d'un désir un autre désir, nous sommes libres par cela seul ; de même que nous sommes raisonnables par cela seul que nous pouvons comparer deux sensations ou deux jugements. La volition n'est pas libre au moment où elle a lieu ; le sujet est enchaîné à l'objet, la manifestation a lieu, tout est nécessaire. Mais nous nous sentons libres et nous le sommes, parce que nous nous sentons capables de produire des désirs comparables, d'où résulte une détermination. Nous sommes libres par ce fait d'innéité sentimentale et morale qui produit en nous des sensations comparables, d'où résulte une préférence que nous appelons volonté [1]. »

Greffée sur la sensibilité et sur l'instinct, éclairée par la raison, la volonté est donc bien tributaire de notre être tout entier, et la preuve en est dans l'idée même que nous nous faisons de la responsabilité. « Ce qui est imputable, c'est l'homme tout entier, c'est l'homme triple et un, sensation, sentiment, connaissance. Jugeons-nous un enfant avec la même règle qu'un homme fait ? Un homme a été attaqué, il a tué son agresseur ; lui imputons-nous ce meurtre ? Non. Et pourquoi ? il a cependant voulu tuer, en prenant les choses au pied de la lettre : mais nous décidons cependant qu'il n'a pas voulu, dans le sens réel du mot, parce que la sensibilité, violemment mise en jeu par l'agression, lui a enlevé la possibilité de raisonner et de vouloir. Nous disons donc de

1. *Encyclopédie nouvelle*, articles *Condillac* et *Activité*.

cet homme : il n'avait pas sa raison, donc il n'a pas voulu. Nous ne disons pas simplement : Il n'a pas voulu. Au contraire, nous reconnaissons, encore une fois, qu'à considérer les choses superficiellement, il a voulu ; mais nous n'appelons pas cela vouloir. Pour que l'homme nous paraisse réellement vouloir, il faut que son essence triple intervienne tout entière. Donc, nécessairement, dans tous nos jugements intervient la considération de l'être humain en tant que raisonnable et sensible, et non pas seulement en tant que volontaire [1]. »

De toute cette analyse, Pierre Leroux dégage cette conclusion qui résume son étude sur la volonté libre et prépare son étude sur la morale : « Il n'y a, ce me semble, de moralité que dans la double pratique de l'intelligence et de l'action, d'où ces deux devoirs nécessaires sans lesquels l'homme n'est pas l'homme : connaître et aimer, et pratiquer sa connaissance et son amour [2]. »

Tout dans cette théorie n'est point, sans doute, d'une égale clarté et, en lisant, même les pages que nous avons citées, on regrette parfois que la terminologie n'en soit pas plus précise, les développements plus concis, la marche plus méthodique ; mais, si l'on se reporte à l'époque où écrivait Pierre Leroux, on devra reconnaître que nul, avant lui, n'avait fait des théories sur le libre arbitre une critique aussi pénétrante, mis aussi bien au jour les vraies racines de la volonté, aussi nettement montré le rôle de l'idée, ou mieux de l'idéal, dans le développement de la liberté.

1. *Réfut. de l'Éclectisme*, p. 226.

2. *Encyclopédie nouvelle*, article *Activité*.

CHAPITRE III

LA SCIENCE DU NOUS. SOLIDARITÉ ET HUMANITÉ

I. Les deux sens du mot solidarité. La solidarité comme fait. Vie et solidarité. Influence de l'hérédité, de l'éducation, des milieux sur l'évolution de nos facultés. — II. Répercussion de nos actes sur le milieu social et, par contre-coup, sur nous-mêmes. — III. Caractère sociable de toutes nos tendances. — IV. De l'humanité. Comment il faut la concevoir. Rapports de l'homme et de l'humanité.

La science du moi a pour complément nécessaire « la science du nous ». Pour bien connaître l'homme, en effet, il ne suffit pas de l'étudier en lui-même, et comme individu, il faut l'étudier encore dans ses rapports avec ses semblables et comme membre de la cité. Cette dernière étude seule permet d'entrevoir toute l'étendue de ses devoirs et de ses droits, et le grand mérite de Pierre Leroux est de l'avoir, le premier, nettement compris et prouvé dans la plupart de ses ouvrages et, notamment dans son livre de l'*Humanité*. De là sa grande théorie de la solidarité[1] qui, après de longues années d'oubli, semble renaître plus forte que jamais.

I

Pierre Leroux voit, dans la solidarité, à la fois un fait et un devoir ; dans un cas, elle est ce lien d'étroite dépendance

1. « J'ai le premier, dit P. Leroux, emprunté aux légistes le terme de solidarité pour l'introduire dans la philosophie, c'est-à-dire, suivant moi, dans la religion. J'ai voulu remplacer la charité du christianisme par la solidarité humaine » (*La Grève de Samarez*). Si Pierre Leroux n'a point le mérite d'avoir créé le mot, il a du moins celui de lui avoir donné un sens particulier très précis qui, de suite, s'est imposé, comme le prouvent les écrits de ses contemporains, et qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

qui relie entre eux tous les hommes, dans l'autre, l'ensemble des obligations qui résultent de cette dépendance même et que nos pères résumaient dans le mot de fraternité. Examinons-la, ici, au premier de ces deux points de vue.

Et d'abord, l'existence de la solidarité *comme fait*, nécessairement, ressort de la loi de la vie, puisque la vie réside, comme nous l'avons montré, dans l'entente et l'accord, accord entre l'âme et le corps ; accord entre l'homme et son milieu ; accord entre ce milieu et l'univers. Et cette loi n'est pas vraie seulement de la vie physique, elle est vraie de la vie mentale, comme elle est vraie de la vie des sociétés. « La solidarité, écrit A. Guépin[1], commentant Pierre Leroux dont il se dit hautement le disciple, est écrite en gros caractères dans la physiologie de toutes les existences minérales, organiques et sociales. Si toute vie remonte à une émanation, toute existence individuelle tend à la vie générale, comme les feuilles à la plante dont elles sont issues, comme les organes d'un animal à l'être dont ils font partie, comme cet animal lui-même au milieu dans lequel il se manifeste. De là cette pensée que les hommes ne sont que des *molécules sociales*, les communes et les peuples, des organes sociaux, l'humanité qu'un seul être dont les parties sont solidaires. » L'existence de la solidarité ne ressort pas moins clairement des analyses que, précédemment, nous avons faites : S'il est vrai, en effet, que, dans tout phénomène de conscience, nous retrouvons sans cesse ces trois éléments indissolublement unis : le moi, le non-moi et leur rapport ; s'il est vrai que je ne puis m'affirmer sans m'opposer à quelque chose, n'est-ce pas que le sujet pensant est lié au monde entier, partant que tout agit sur tout et que la pensée consciente, — comme le reste — est la résultante de cette mutuelle interdépendance ?

Mais, à ces considérations d'ordre général, Pierre Leroux en ajoute de plus précises qu'il emprunte surtout à l'expé-

1. A. Guépin : *Philosophie du Socialisme*, p. 597. Ne trouvons-nous pas ici formulées, avec une rare netteté déjà les théories qui ont été défendues avec tant de succès de nos jours. Cf. notamment : *La Cité moderne*. (Izoulet.) — Pierre Leroux n'est cependant pas dupe de ces comparaisons et il en a lui-même signalé les dangers, lorsqu'on les entend mal.

rience. — Or, l'expérience ne nous montre-t-elle pas avec évidence que, seul, l'homme ne pourrait subvenir à ses besoins ? Si Robinson, dans son île, réussit à triompher des forces ennemies qui l'entourent, et à vivre, c'est qu'il est riche de tout un capital acquis dans le milieu civilisé où il a grandi [1].

Voyons, d'ailleurs, d'où nous viennent nos facultés et comment elles évoluent. — Nul ne contestera que nous ayons reçu de nos ancêtres non seulement la vie, mais encore les tendances particulières qui sont comme l'empreinte, sur nous, de la race et de la famille dont nous descendons. Ces tendances, nous pourrons les modifier par nos efforts, mais nous ne les extirperons jamais [2]. La vérité de cette loi est si manifeste que les anciens eux-mêmes l'avaient entrevue, comme le prouvent leurs dogmes du péché originel et de la réversibilité des mérites et des démérites.

Ces tendances que nous avons reçues de nos ancêtres, c'est sous l'influence des milieux où nous vivons, de l'éducation qui nous est donnée, des services que l'on nous rend qu'elles se forment peu à peu et, parfois aussi, se déforment. Nos sens ne s'ouvrent et ne s'affinent qu'au contact des objets extérieurs et grâce aux conseils de nos parents et de nos maîtres; d'eux dépendent également et la nuance de notre sensibilité, et le développement de notre caractère et de notre esprit : Supprimez cette ambiance, supprimez la cité, et toutes les facultés restent *à l'état de virtualité pure :* l'intelligence ne peut éclore [3]. — L'ignorant seul peut donc être porté à croire qu'il existe par lui-même. « Non, ni votre intelligence, écrit Pierre Leroux, ni vos sens, ni vos sentiments ne sont exclusivement à vous, car vous les tenez de l'humanité. Tes sens, sauvage orgueilleux, qui te les a faits ce qu'ils sont, sinon la longue suite de tes aïeux ? Tu as hérité ces sens de tes pères et tu les transmettras à tes fils. Il en est de même de l'intelligence du civilisé qui croit savoir et sentir par lui-

1. Cf. *Revue sociale*, octobre 1846, p. 8.

2. *L'Eclectisme*, 1re partie, et *Revue sociale*, novembre 1845, p. 25.

3. *De l'Humanité*, liv. III, ch. III. (C'est la même idée qu'exprime M. Izoulet lorsqu'il définit l'âme : *La fille de la cité Cité moderne*).

même. Insensé ! il n'a de connaissance et de sentiment que par l'humanité et pour l'humanité ! Son esprit dont il est si fier lui vient des autres : son âme, dont il s'enorgueillit, c'est l'humanité tout entière qui a contribué à la former. Si ce qu'il tient des autres lui était ôté, il resterait nu comme le geai de la fable [1]. » — Et ce que nous disons des facultés de l'homme, nous pouvons le dire également de ses œuvres. « Est-ce que toute production ne s'accomplit pas indivisiblement ? Est-ce que tout produit ne se fait pas sous l'empire des lois, sous la protection des lois ? Est-ce que nous tous qui composons la nation, nous ne concourons pas, par notre association, à tout fait quelconque de production ? Est-ce que les sciences et les arts ne sont pas un héritage collectif de tous ? Est-ce que Dédale n'a pas inventé la scie pour tout le monde [2] ? » Que resterait-il, soit à l'industriel, soit à l'artiste, si l'humanité qui, de toute façon lui a donné naissance et lui a fourni la matière de sa puissance, lui retirait ses dons ? Il ne lui resterait même pas la possibilité d'être [3].

C'est qu'il y a « pénétration du mouvement de chaque penseur isolé par le mouvement général de l'humanité ! Il y a, dans la moindre œuvre d'art, le reflet de toute une civilisation [4] ». « Comme l'air, en effet, la pensée est à tous : c'est comme un fleuve qui passe dans votre champ, parce qu'il a coulé auparavant dans une multitude d'autres champs [5]. » — Donc, « tout homme est, à des degrés divers, l'expression de son temps. N'eût-il jamais lu un livre, dès lors qu'il pense, il ne pense pas primordialement par lui-même ; il pense, parce que d'autres ont pensé avant lui, parce que cette pensée de ceux qui l'ont précédé dans la vie s'est incarnée dans le monde et que le monde lui reproduit objectivement cette pensée. L'esprit de chaque époque et de chaque homme est primitivement un édifice construit par des générations antérieures », par ceux que Pierre Leroux, avant Auguste

1. *De l'Humanité*, 1re partie, p. 205.
2. *Revue sociale : Le carrosse de M. Aguado*, juillet 1847, p. 156.
3. *De l'Humanité*, liv. V, ch. IX.
4. *Réfutation de l'Éclectisme*, 1re partie, § 2.
5. *Id.*, § 7.

Comte, appelle les « morts vivants », et c'est ainsi que « les esprits forment une chaîne indéfinie dont chaque génération et chaque homme en particulier n'est qu'un anneau..., et que, de siècle en siècle, la vie se nourrit des produits de la vie [1] ».

II

A cette influence de la cité sur l'individu correspond naturellement celle de l'individu sur la cité. De même, en effet, que nous sommes en partie ce que nous ont faits nos ancêtres et nos contemporains, de même, en partie, nos contemporains et nos descendants seront ce que nous les aurons faits. « Nous sommes causes, en même temps que nous sommes effets [2] » et il en est de chacun de nous comme des coureurs des Panathénées qui, de main en main, se transmettaient le flambeau de la vie :

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

« Chaque homme, écrit Pierre Leroux, est un conducteur de vie ; il n'y en a aucun qui ne soit propre à en produire et à en recevoir... L'esprit qui anime l'artiste de l'inspiration, ne demeure pas seulement un aliment de l'âme, mais se change en un produit matériel ; une fois communiqué, il anime, à leur tour, le savant et l'industriel, et, par des routes dont Dieu a le secret, produit des fruits de science et d'industrie. Et, réciproquement, le travail même le plus dénué d'intelligence, par cela seul qu'il modifie la nature extérieure, devient une source de vie spirituelle... C'est cette faculté de communiquer qui est la base et l'essence de la société. L'échange en est la forme [3]. » De cela même il résulte que la grande loi de la solidarité est efficace pour le mal, comme elle l'est pour le bien, et que chacun de nous concourt au bonheur et au malheur des autres par les actes bons ou mauvais qu'il accomplit. « La société n'est-elle pas un tout

1. *Réfut. de l'Eclectisme*, 1re partie, § 1 et 7.
2. *Id.*, § 1.
3. *Revue sociale. Le carrosse de M. Aguado*, p. 189.

dont les différentes parties communiquent entre elles, si bien que les mauvais nuisent aux bons et que les bons déversent leurs mérites sur les mauvais ; » ne sommes-nous pas tous, jusqu'à un certain point, responsables les uns des autres [1] ?

Mais il y a plus, l'homme devient, par une sorte de choc en retour, heureux ou malheureux du malheur ou du bonheur qu'il cause à ses semblables ; « il ne peut agir sur eux, en bien ou en mal, sans agir, par là même, sur sa propre nature, soit pour la perfectionner, soit pour la détériorer [2]. » — « Vous rejetez, vous persécutez vos semblables, c'est donc que vous n'aimez pas vos semblables : c'est donc que vous n'aimez pas. Vous voilà atteint par le défaut d'aimer, que devient votre vie ? « Le malheureux ! disait sainte Thérèse, en parlant de Satan, il n'aime pas ! » Le défaut d'aimer est son supplice... Oui, continue Pierre Leroux, non sans un peu de cette emphase assez fréquente à son époque, et, de nos jours encore, chez les écrivains de son école, oui, le despote, en se faisant despote, devient esclave ; le cupide, en dépouillant ses frères, s'appauvrit ; le cruel, en les déchirant, se déchire lui-même. En sorte que le christianisme a encore eu raison d'appeler esclavage et loi de l'esclavage aussi bien le mal de l'oppresseur que le mal de l'opprimé. En blessant l'homme hors de lui, il blesse l'homme en lui, car, son semblable, c'est lui, pour ainsi dire. Vous avez appauvri vos frères, vous vous êtes appauvri vous-même ; vous n'êtes riche qu'extérieurement, vous êtes pauvre dans votre âme [3]... » — Et ce sont ces idées que les disciples de Pierre Leroux et notamment Luc Desages, Grégoire Champseix et Pauline Roland s'efforcent de commenter et de vulgariser dans leurs articles de la *Revue sociale*, et que Renaud résume dans son ouvrage trop peu connu : *Solidarité*.

1. *Encyclopédie nouvelle*, article *Confession*, § 7 et *L'Humanité*, liv. III, ch. II.

2. *De l'Humanité*, liv. V, ch. II.

3. *Id.*, liv. III, ch. II.

III

Jusqu'ici, nous avons surtout constaté les conséquences nécessaires de notre interdépendance, mais Pierre Leroux ne s'en tient pas à cette constatation — et, par là, il prépare la transition entre son étude de la *solidarité comme fait* et son étude de *la solidarité comme devoir* ; — il nous montre, en outre, que cette société en dehors de laquelle nous ne serions plus des hommes, est appelée, désirée en quelque sorte, par toutes nos facultés ; que tout notre être, en un mot, est *sociable*. Une force intérieure et naturelle qui n'est autre que la force et l'essence même de la vie nous pousse à rechercher nos semblables pour vivre de la vie commune et à nous dépenser pour eux.

En effet, nous dit-il, « chacun a, par nature, besoin d'être en communion avec ses semblables et avec l'univers, et, dès qu'il en est empêché, il devient malheureux, parfois même criminel [1] ». — L'homme a, d'abord, besoin d'aimer, c'est pourquoi « la solitude du cœur est une si horrible chose que les passions y deviennent des tempêtes et des crimes, que l'erreur s'y change en folie [2] ». Aussi est-il porté à se créer une famille, désireux de se survivre dans d'autres lui-même ; à se faire des amis et à s'en rapprocher ; à tendre la main à tous et surtout à ceux qui souffrent, « rien de ce qui est humain ne lui étant étranger ». « A cette loi d'union et d'amour, nul ne saurait se soustraire sans souffrir [3]. » La vie de l'égoïste n'est donc pas la vie véritable, car elle est mesquine, étroite, sans grandeur. « La charité est notre loi et notre intérêt [4]. » — L'intelligence n'est pas moins que la sensibilité portée à s'épanouir et à rayonner au dehors. Elle ne jouit vraiment de la science qu'elle a découverte qu'en la communiquant. Et c'est là ce qui explique le courage souvent héroïque des penseurs et des apôtres dans la défense

1. *De l'Humanité*, liv. I et III, p. 2.
2. *Encyclopédie nouvelle*, article *Confession*, § 7.
3. *L'Humanité*, liv. III, ch. III et IV.
4. *Id.*, *id.*

de leurs idées ; ce qui explique l'admirable persévérance avec laquelle notre philosophe, au milieu de toutes ses épreuves et de toutes ses misères, a poursuivi la réalisation du rêve qui l'a toujours hanté. « L'espérance de faire sortir de mon cerveau ce qui y vibre encore, écrit-il à l'un de ses amis, dans une lettre que nous avons déjà citée, voilà la félicité à laquelle je tiens par-dessus tout[1]. » — Enfin, de même que nous avons besoin d'aimer autrui, de penser pour et avec autrui, de même nous avons besoin d'agir pour d'autres que pour nous, de collaborer à l'œuvre commune, d'aider l'humanité dans son ascension vers l'idéal de bien-être, de justice et de liberté qu'elle convoite, car agir ainsi est le seul moyen que nous ayons de vivre pleinement d'une vie vraiment humaine[2].

Toutes ces idées nous sont devenues si familières, qu'elles ont, aujourd'hui, l'aspect de lieux communs ; mais c'est pour cette raison même que nous avons tenu à les exposer un peu longuement, en reproduisant le plus possible les termes dont s'est servi Pierre Leroux. La comparaison sera ainsi plus facile entre ses œuvres et celles de nos contemporains qui, si souvent, les rappellent. — M. Émile Faguet qui voit, non sans raison, « la fameuse solidarité humaine à toutes les lignes des auteurs chrétiens des premiers âges, sous d'autres noms, s'écrie : « Ce que le christianisme a volé d'idées à Pierre Leroux est incroyable[3] ! » Il se pourrait fort bien, qu'après cette comparaison, on soit amené également à penser que c'est incroyable, le nombre des idées que notre philosophe... a empruntées aux philosophes d'aujourd'hui.

1. *Lettre à Démosthène Ollivier*. *Vid. sup.*, p. 160.

2. Cf. *Le Bonheur et l'Humanité*. « Vivre, pour l'homme, c'est être attiré vers l'humanité. » *De l'Humanité*, ch. IX, p. 259.

3. A propos de ce jugement un des derniers historiens de Pierre Leroux que, par charité, nous nous abstiendrons de nommer, s'écrie in ligne : « Le comble c'est d'entendre dire que le christianisme a emprunté beaucoup à Pierre Leroux. Ah ! Monsieur le chroniqueur, que dites-vous là ? Vous ne savez donc pas un mot de catéchisme ? Autant vaudrait dire que c'est à l'astre des nuits, que vous savez dépourvu de tout éclat propre, que le soleil emprunte ses rayons flamboyants ! » Une si belle indignation se passe de commentaire, mais M. Faguet en sera certainement attristé.

IV

Cette étude des rapports de l'homme et de ses semblables a conduit Pierre Leroux à examiner de nouveau le problème qui a tant préoccupé les philosophes du moyen âge, touchant la nature de l'humanité et les rapports qu'elle soutient avec l'individu. On sait combien le problème est ardu : aussi ne devrons-nous pas nous montrer trop surpris si les explications apportées ne peuvent dissiper toutes les obscurités qui l'enveloppent. Pierre Leroux, cependant, s'y est consciencieusement appliqué.

Avant tout, il cherche à écarter les conceptions inexactes que l'on s'est faites de l'humanité. Or, manifestement fausse est, d'abord, celle qui voit en elle l'un de ces *universaux a parte rei,* dont on parlait dans l'École, c'est-à-dire « une existence pareille en quelque chose à celle des êtres particuliers ». Loin d'être un être véritable, l'humanité n'existe que dans et par les êtres particuliers.

D'autres fois on la considère « comme l'ensemble des hommes qui ont paru ou qui paraîtront sur la terre, additionnés pour ainsi dire ensemble ; ou bien on s'élève jusqu'à concevoir par humanité une espèce d'être collectif, provenant du jeu et de l'influence réciproque de tous les hommes les uns sur les autres ; » mais ces deux conceptions doivent être également écartées, car « additionner toutes les générations d'hommes les unes au bout des autres, toutes les races, tous les peuples, ne donnera qu'un chiffre, et ne donnera pas l'humanité. Considérer que les hommes agissent et réagissent les uns sur les autres, et par suite voir, dans ces générations qui s'ajoutent les unes aux autres, comme une sorte d'être abstrait qui croît et se développe, cela est vrai et juste ; mais pourtant où est l'être, l'être véritable ? D'être véritable, je ne vois que les hommes, les individus, les êtres particuliers ; je ne vois rien qui ait vie, sentiment, conscience, intelligence, responsabilité, dans cet être abstrait que conçoit mon esprit. » — Donc l'humanité n'est ni un être au sens rigoureux du mot, ni la collection de tous les êtres

humains qui ont vécu, vivent ou vivront sur la terre. Qu'est-ce donc que l'humanité ? — Ici, l'explication est moins nette, bien que les formules abondent.

« L'humanité, nous dit Pierre Leroux, est virtuellement dans chaque homme, mais il n'y a que des hommes particuliers qui aient une existence véritable au sein de l'Être éternel. Elle est un être générique et universel... L'humanité, c'est chaque homme dans son existence infinie :... c'est l'homme-humanité, c'est-à-dire, c'est l'homme, ou chaque homme, dans sa virtualité qui le rend capable d'embrasser la vie entière de l'humanité, et de réaliser en lui cette vie... L'humanité, dans quelque sens qu'on entende ce mot, existe en nous, comme l'amour, l'amitié, la haine et toutes nos passions... L'humanité, donc, est *un être idéal composé d'une multitude d'êtres réels qui sont eux-mêmes l'humanité en germe, l'humanité à l'état virtuel.* Et réciproquement l'homme est *un être réel dans lequel vit, à l'état virtuel, l'être idéal appelé humanité.* L'homme est l'humanité dans une manifestation particulière et actuelle. Il y a pénétration de l'être particulier homme, et de l'être général humanité. Et la vie résulte de cette pénétration [1]. »

Les disciples de Pierre Leroux, et notamment Adolphe Berteault et Grégoire Champseix, dans la *Revue sociale* du mois d'octobre 1845 [2], ont longuement commenté ces définitions déjà bien longues ; de ces commentaires nous détacherons simplement cette conclusion de G. Champseix, qui nous paraît assez bien résumer la pensée du maître : « L'humanité est une espèce particulière, comme les autres espèces sorties de Dieu. Elle a son essence propre, ses qualités constitutives, son caractère personnel et déterminé. Elle est dans tout homme, et tout homme est un individu de l'espèce humaine et possède les trois facultés essentielles : sensation, sentiment, connaissance ; mais ces trois facultés ne se trouvent pas dans tous au même degré, car l'Humanité n'est pas un être fini... Elle est *comme une conception de Dieu que*

1. *De l'Humanité*, liv. I, p. 197 et suiv.

2. *Revue sociale*, p. 25 et 37.

l'homme est appelé à réaliser en développant des virtualités susceptibles d'un développement infini. »

Ce qui revient à dire, croyons-nous avec M. Sudre[1], que « le principe d'existence, l'être métaphysique qui se trouve dans chacun de nous, est indissolublement uni à la condition humaine et ne peut se manifester au dehors qu'avec cet ensemble de caractères qui constitue la qualité d'homme ». Par conséquent, l'humanité est un idéal qui ne se réalise qu'en nous et par nous, comme nous n'existons, en tant qu'homme, que dans et par l'humanité ; par conséquent, encore, c'est à la réalisation de cet idéal que doivent tendre tous nos efforts. — Nous verrons bientôt quelles conséquences tire de cette théorie Pierre Leroux, touchant nos croyances à la vie future, et touchant nos devoirs envers nos semblables.

1. Al. Sudre : *Histoire du communisme*, *op. cit.*, p. 428.

CHAPITRE IV

DE LA PERFECTIBILITÉ HUMAINE ET DE LA VIE FUTURE

I. De l'idée de perfectibilité. Ses principaux promoteurs au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècle. Comment il faut la concevoir aujourd'hui. — II. La perfectibilité comme conséquence de la loi même de la vie : vivre c'est tendre vers un autre bien que le plaisir, c'est aspirer à une vie de plus en plus raisonnable. Liens étroits de la perfectibilité et de la solidarité. — III. Preuve tirée de l'histoire : histoire de la civilisation, de la philosophie, des sciences et des arts. — IV. De l'immortalité de l'âme. Comment il faut la concevoir. Le ciel sur la terre. Objections et réponses. V. Confirmation de cette thèse par la tradition.

I

La loi de la solidarité a pour corollaire celle de la perfectibilité[1]. L'homme n'est pas seulement un animal sociable, comme disaient les anciens, il est aussi et par cela même qu'il est sociable, un animal perfectible et, par suite, sont perfectibles également et la société et le genre humain. Voilà, suivant Pierre Leroux, la grande découverte moderne, la suprême vérité qui renferme en elle toute la substance de la philosophie générale. — Cette vérité, Descartes l'avait entrevue déjà à la fin de son *Discours de la méthode*, où il dit quels bienfaits il espère des efforts des savants. Pascal la reprend avec plus de précision encore, lorsqu'il nous représente « non seulement chacun des hommes s'avançant de jour en jour dans les sciences, mais tous les hommes ensemble y faisant de continuels progrès, de sorte que la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être consi-

1 Cf. dans les *Mémoires de paléontologie*, 1837, p. 12, le bel éloge que fait Geoffroy Saint-Hilaire de la théorie de Pierre Leroux.

dérée comme un seul homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement[1] ». Enfin, Perrault complète les vues de Descartes et de Pascal, lorsqu'il soutient que « cette loi d'un incessant progrès est vraie et démontrable, non pas seulement pour les sciences exactes ou d'observation, et pour l'industrie ou la politique, mais même pour la morale et pour l'art ».

Et cette thèse, dont l'évidence frappe de plus en plus, et qu'il serait aisé de retrouver dans les écrits de Bacon, et, plus fortement défendue encore, dans les œuvres de Leibniz, est précisément celle qui se pose aux confins du XVIIe et du XVIIIe siècle, et qui, en « donnant aux hommes une révélation toute nouvelle de leur existence, un sentiment nouveau de leurs forces, a créé cette ère remarquable que l'on a nommée le XVIIIe siècle ». Il n'est donc point surprenant qu'elle ait trouvé de nombreux interprètes, aux premiers rangs desquels Pierre Leroux place justement Fontenelle, Turgot et Condorcet.

C'est à ces ancêtres que se rattache Saint-Simon, qui, mieux que ses devanciers, il est vrai, nous a fait comprendre pourquoi « l'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jus-

1. Le grand tort de Pascal, c'est d'avoir restreint sa thèse au progrès scientifique. Mais sa réserve ne pouvait être maintenue. « Vainement, lui dit Pierre Leroux, tu t'enchaînes à l'autorité sur ce qui tient à la foi, tandis que sur ce qui tient à la science, tu repousses l'autorité et tu en appelles à la raison. Tu es trop humble et trop superbe. S'il s'agit des idées d'Aristote, tu revendiques la perfectibilité de l'esprit humain ; s'il s'agit de Jésus et des Pères de l'Église, tu te prosternes, tu adores dans le tremblement. Mais tu as mis la main à la racine de l'arbre, c'en est fait de l'autorité... La science en tuant la tradition et la cosmogonie antique, arrive à faire une cosmogonie et une tradition nouvelles... Les mêmes raisons que tu as fait prévaloir en physique, prévaudront en théologie : le rationalisme envahira tout jusqu'à ce que la doctrine de la perfectibilité grandisse et s'étende à tout. » Cf. la belle étude que nous avons déjà mentionnée sur *la loi de continuité qui unit le XVIIIe au XVIIe siècle* (*Revue Encyclopédique*, 1883, t. LVII). Il s'y trouve plusieurs idées absolument neuves alors et qui, depuis, ont été largement exploitées, notamment celle-ci, développée par Cousin, que sous le nom de siècle de Louis XIV on a compris toute une période, — la plus forte et la plus durable, — appartenant à Louis XIII, et cette autre, illustrée par Hippolyte Rigauld, dans une thèse brillamment défendue en Sorbonne, que la *querelle des anciens et des modernes*, pour être bien comprise, doit être rattachée au grand problème du progrès et de la perfectibilité humaine. — Cf. P. Janet, *La Philosophie de P. Leroux*, *Revue des Deux Mondes*, 1899, t. III, p. 393 et suivantes.

qu'ici dans le passé, est réellement devant nous », et quelle portée doivent avoir ces croyances nouvelles[1] ; c'est à eux également que se rattache Pierre Leroux, mais, comme toujours, en disciple extrêmement indépendant.

Aussi, son premier soin est-il de définir le sens qu'il attache au mot perfectibilité. Suivant lui, il ne faut pas l'entendre comme Pascal entendait le progrès : « Le même homme, avec une sorte de magasin de connaissances amassées les unes sur les autres, le même homme avec un mobilier toujours croissant[2] » ; c'est-à-dire comme un accroissement de notre savoir et un perfectionnement de notre art et de notre industrie ; la perfectibilité implique tout cela, sans doute, mais elle implique, de plus, l'amélioration de la nature humaine elle-même ; chaque génération nouvelle étant plus forte, plus intelligente, plus vertueuse que ses aînées, et se rapprochant peu à peu du type éternel de justice et de perfection vers lequel gravite l'humanité. — Et cette doctrine, Pierre Leroux croit pouvoir la justifier, à la fois par l'étude de l'individu, par l'étude de la cité et de la solidarité, par l'étude enfin de l'histoire des peuples, de l'histoire de la philosophie, et de l'histoire de la littérature et des arts[3].

II

L'étude de l'individu, considéré en lui-même, nous l'a révélé non seulement comme un être essentiellement actif, mais encore comme un être qui tend sans cesse à développer ses virtualités propres, et qui aspire vers des états nouveaux. — Cette tendance, « cette aspiration qui nous constitue », n'est, du reste, qu'une conséquence de ces trois lois fondamentales de la vie : 1° « l'Être, le principe de vie, passe

1. *De l'Humanité*, 1re partie, ch. III, p. 3 et suivantes.

2. *De l'Eclectisme*, 1re partie, p. 22.

3. P. Leroux attache une telle importance à cette doctrine qui est pour lui une véritable religion, qu'il écrit : « Ce quelque chose en notre siècle qui fait les philosophes et les défait quand ils ne veulent pas marcher jusqu'au bout, c'est la religion du progrès, la religion de l'égalité humaine, la religion de l'avenir. » *Revue indépendante*, 1842, t. III, p. 334.

alternativement de l'état latent à l'état de manifestation ; » 2° « l'Être se provoque lui-même par l'esprit ou par l'amour qui est en lui, à sortir de son repos pour agir, pour se manifester, pour créer, pour vivre, pour être, enfin ; » 3° « l'Être, en passant de l'état latent à l'état de manifestation, est moi, non-moi, et rapport du moi au non-moi, triple et un à la fois [1]. »

Maintenant, ce mouvement incessant et *rythmique* de la vie, que *provoquent* et soutiennent le *sentiment* et l'*idée*, est un mouvement vers le mieux, et, partant, un progrès. Nulle part, peut-être, Pierre Leroux n'a apporté en faveur de cette théorie de preuve plus pénétrante que dans son étude sur le Bonheur [2], où il nous montre que le plaisir ne saurait être notre Souverain-Bien, puisqu'il ne nous satisfait jamais, et que l'activité qui le rencontre, au lieu de se reposer satisfaite, renaît au contraire et poursuit son ascension toujours plus impatiente. « Non, les créatures n'ont pas été faites pour être heureuses, mais pour vivre et se développer en marchant vers un certain type de perfection [3]. »

Quant à ce type de perfection, si différemment conçu par les philosophes, c'est seulement en nous consultant nous-mêmes, comme le conseillait Socrate, que nous pourrons le définir. Or, voici comment Pierre Leroux le conçoit : Dès que la vie en évoluant s'est élevée jusqu'au point où apparaît la réflexion, et où la raison l'éclaire, l'homme au lieu d'agir uniquement sous l'impulsion de l'instinct et sans apprécier la valeur de ses actes, commence à discerner et à juger les idées et les désirs qui sans cesse le sollicitent, et c'est alors qu'il devient libre. C'est alors également qu'il conçoit comme supérieure à toute autre, la vie raisonnable ; mais entendons bien ces mots : la vie raisonnable qui est conçue comme souverainement bonne, « comme type de perfection », ce n'est pas une vie composée de la seule raison, une vie qui résiderait dans la pensée pure, dans la connaissance froide de la

1. *Préface à la Trilogie sur l'institution du Dimanche* : Préface. *Revue Sociale*, 1847.

2. *De l'Humanité*. Introduction

3. *Id*. Introduction, p. 53

vérité ; c'est une vie qui, en même temps qu'elle présenterait ces caractères, serait une vie active, une vie libre, une vie aimante. Donc, la vie raisonnable n'est pas séparée de la vie sensible ; elle est cette vie sensible elle-même, à laquelle s'est ajoutée un complément d'essence supérieure ; ou plutôt, c'est la vie sensible elle-même développée, épanouie, métamorphosée : nos désirs ayant pris des nuances nouvelles et reflétant comme un rayon d'infini. « L'homme ainsi compris[1], n'est donc point un animal, plus la raison, c'est un animal transformé par la raison. »

Mais cette vie supérieure vers laquelle tendent toutes les énergies de notre être, qu'est-elle, sinon un reflet de la divinité ? C'est pourquoi Pierre Leroux résume ainsi toute sa pensée : « Oui, Platon dit vrai ; nous gravitons vers Dieu, attirés à lui, qui est la souveraine Beauté, par l'instinct de notre nature aimante et raisonnable. Mais, de même que les corps placés à la surface de la terre ne gravitent vers le soleil que tous ensemble, de même nous ne gravitons spirituellement vers Dieu que par l'intermédiaire de l'humanité[2]. »

C'est pourquoi, après avoir cherché les raisons de la perfectibilité humaine dans notre nature individuelle, il faut les chercher, en outre, dans les conditions mêmes de la solidarité. Or, ces raisons se trouvent, d'abord, dans l'influence des milieux, influence que nous subissons même avant la naissance, et d'où résulte ce que Pierre Leroux appelle notre « innéité », c'est-à-dire notre originalité propre et notre individualité. Elles se trouvent, de plus, dans ce fait qu'aucun acte n'est perdu : tout ce que font les hommes en bien ou en mal se traduisant dans les mœurs, dans les institutions, dans les législations, dans la littérature et dans les arts, dont l'action sur tous est d'autant plus puissante qu'elle est souvent moins aperçue. Et c'est pourquoi chaque génération est tributaire de celles qui la précèdent, comme seront tributaires d'elle, celles qui la suivront. Toutes les conquêtes de l'esprit humain, comme toutes ses défaillances, se trou-

1. *De l'Humanité*, p. 84 et suivantes.
2. *Id.* Introduction, p. 93.

vent donc ainsi fixées, d'une manière plus ou moins durable, de telle sorte que la tâche à remplir par les derniers venus, leur est, suivant les cas, toujours plus ou moins rude qu'à leurs prédécesseurs. Mais Pierre Leroux pense que, malgré cette lutte incessante entre le bien et le mal, — héréditaires tous deux, tous deux permanents et contagieux, — c'est le bien qui finalement l'emporte, et, partant, le progrès non seulement de l'individu[1], non seulement de la cité, mais de l'humanité entière; et c'est là, ajoute-t-il, ce que confirme l'histoire.

III

Les progrès des sciences sont trop manifestes pour être mis en doute; mais ce qui est non moins contestable, c'est que l'intelligence devient de plus en plus apte à s'assimiler les vérités acquises et à les compléter par d'autres vérités. « Les cerveaux s'élargissent comme les pensées. » — Or, la philosophie évolue comme la science, faisant, à chaque étape, une synthèse nouvelle de toutes les lois révélées et y adaptant, rectifiée et fortifiée, son explication générale des choses. La multiplicité de ses systèmes, il est vrai, et son oscillation perpétuelle entre le dogmatisme à outrance et le scepticisme sans mesure, parfois nous la rendent suspecte, mais sa marche n'en est pas moins ascendante et son progrès continu. Dans toutes les discussions que les philosophes engagent, c'est la vérité qui s'éprouve et s'élabore. Socrate et Voltaire, Platon et Épicure, collaborent à une même œuvre, chacun avec des armes différentes, les uns faisant la chasse aux préjugés et aux erreurs qui rendent les hommes malheureux, les autres s'attachant aux certitudes qui leur permettent de vivre. — Et, la meilleure preuve qu'au milieu de ces chocs et

1. « A mesure que la civilisation s'est développée, l'innéité est devenue un résultat de plus en plus complexe de l'influence paternelle et de l'influence générale du siècle où l'enfant prend naissance; c'est pourquoi les hommes apportent tous une innéité, une personnalité différente. — Nous continuons l'œuvre de nos pères, ce qui ne signifie pas que nous leur sommes nécessairement supérieurs moralement, mais que nous sommes autres. » *Encyclopédie nouvelle*, article *Conscience*, p. 4.

de ces déchirements, la pensée philosophique ne reste pas stationnaire, c'est que les institutions et les mœurs, qui n'en sont que le reflet, incessamment se perfectionnent. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'histoire des nombreuses inégalités qui peu à peu ont disparu, et, notamment, celle des transformations successives apportées à la famille, à la patrie et à la propriété. A l'origine, c'est le système des castes avec toutes les injustices qu'il entraine; puis, c'est le régime égalitaire entrevu et dont la réalisation, lentement mais sûrement, s'effectue parmi nous, rapprochant les hommes et les unifiant[1].

L'art lui-même est soumis à cette grande loi de l'évolution progressive et c'est le mérite de Ch. Perrault, dans sa querelle célèbre sur les mérites respectifs des anciens et des modernes, de l'avoir, le premier, nettement entrevu et plus nettement encore démontré. « La loi d'un incessant progrès, écrit-il, est vraie et démontrable non pas seulement pour les sciences exactes ou d'observation, et pour l'industrie ou la politique, mais encore pour la morale et pour l'art. » — Et ce progrès dans l'art consiste moins dans la forme nouvelle qu'il donne à ses œuvres, que dans les préoccupations qui l'inspirent, dans les problèmes qui l'agitent et dans l'effort constant pour s'adapter aux milieux qu'il traverse. Autrefois, comme le remarque judicieusement Fontenelle, c'était l'âge de la jeunesse, et aussi celui de l'éloquence et de la poésie; aujourd'hui, c'est l'âge de la virilité et, partant, celui de la raison et du raisonnement. Et l'on se rappelle quels conseils, à ce sujet, donne Pierre Leroux aux artistes. Ce qu'il leur recommande c'est de vivre davantage de la vie de leur temps, d'aller à la foule et d'en étudier les aspirations et les besoins. Là est la source vraiment féconde où tous doivent puiser et comme cette source est incessamment renouvelée, elle donne à ceux qui s'en approchent une jeunesse toujours nouvelle[2].

Ainsi donc le progrès est indéfini et il est indéfini parce

1. Cf. *De l'Humanité*, ch. III, *passim*, et *Discours sur la Doctrine de l'Humanité*, *Revue sociale*, mai 1847.

2. *Aux Artistes*, *op. cit.*

que la solidarité est éternelle. La solidarité telle est donc bien, en dernière analyse, la cause du progrès dans l'espèce humaine. « Par elle, quiconque développe en soi l'humanité, la développe hors de soi. Par elle, si tous les hommes progressent, l'humanité se développe avec grandeur, détruit le mal, augmente le bien, améliore la terre, agrandit la science, élargit l'amour et purifie la vie de tout ce qui la fait encore imparfaite, incomplète, misérable. Oui, la loi morale de l'homme, le principe d'organisation qui doit régler ses rapports avec ses semblables, la solidarité, peut changer et changera la face du monde. C'est le souffle de Dieu qui renouvellera toutes choses. Que l'homme rêve un avenir où la liberté régnera, où la fraternité régnera, où l'égalité régnera ; qu'il soupire après une vie éclatante de beauté, pleine de biens, riante, facile, heureuse, une vie où son être tout entier se dilatera dans toute l'expansion de ses facultés ; cette vie inconnue jusqu'à ce jour, il la goûtera dans sa plénitude, s'il pratique enfin la solidarité[1] », et il la goûtera, non dans un monde imaginaire, dans ce monde que nous appelons ordinairement le Ciel, mais sur la terre, grâce à des incarnations successives[2]. Et ici Pierre Leroux complète sa doctrine de la perfectibilité par sa théorie de la vie future, conséquence logique, pense-t-il, des principes qu'il a posés.

1. *Revue sociale*, 1847, p. 50. Exposé sommaire de la doctrine de l'humanité par G. Champseix. Il ne faut pas oublier que ce résumé a été écrit sous les yeux et sous l'inspiration directe de P. Leroux. Il en exprime donc fidèlement la pensée.

2. Un philosophe contemporain définit ainsi cette théorie du progrès de P. Leroux : « Tous les grands phénomènes du monde moral ne sont que l'expression, à des moments donnés, de l'état de développement intérieur de la vie de l'humanité. Chacun de ces états est enté sur l'état précédent. Tous se supposent en tant que les premiers contiennent les derniers, et que ceux-ci ne sont qu'un accroissement des premiers. Le résultat de ce progrès insensible, mais constant, c'est le développement de plus en plus clair de la conscience humaine, de l'idée de Dieu, et, d'autre part, la réalisation la plus complète de la destinée sociale. » (*Fragments de philosophie* de M. W. Hamilton avec préface de Louis Peisse, Paris, 1840.)

IV

La théorie de la perfectibilité implique, en effet, « l'immortalité de notre être », et, par là, Pierre Leroux entend que « les individus persistent au sein de l'espèce », c'est-à-dire, qu'en nous « revivent les générations disparues, comme nous revivrons dans les générations futures ». C'est pourquoi il écarte, comme « folies absurdes et étranges », et l'hypothèse des matérialistes pour qui « des modifications produites dans la matière inerte et uniquement douée de qualités physiques, suffisent à faire sortir un homme du néant », et les conceptions des philosophes qui pensent que « la voix des races vivantes doit s'abîmer, comme celle des races disparues, dans un silence éternel [1] ».

Pour lui, l'immortalité de notre être est une conséquence de notre propre nature. « Vous êtes, dit-il, donc vous serez, car, étant, vous participez de l'être, c'est-à-dire de l'être éternel et infini. » Or, « vous participez de l'être éternellement de deux façons, car non seulement vous vivez par une intervention continue de cet Être universel, mais encore vous participez en votre essence et comme créature de cet Être universel. Donc ce qui est éternel en vous ne périra pas. — Ce qui périra, ce qui périt à chaque instant, ou plutôt ce qui change, ce sont les manifestations de votre être, les rapports de votre être avec les autres êtres. Voilà ce qui n'a pas, quant à vous, de solidité et d'éternité. » Ce qui ne périra pas, ce qui est éternel en nous, c'est notre essence, c'est-à-dire la condition humaine à laquelle nous sommes indissolublement unis. Par conséquent, puisque nous ne pouvons périr, la vie future ne saurait être, pour nous, que la continuation de la vie présente : en renaissant, nous resterons liés à l'humanité dont le perfectionnement est inséparable du nôtre. « Vivre, c'est mourir quant à la forme pour renaître quant à la forme [2]. »

Cette renaissance reste toujours, sans doute, un fait mys-

1. *De l'Humanité*, t. I, p. 223 et 225.

2. *Id.*, p. 195 et suivantes.

térieux. Mais, « pourquoi refuseriez-vous au créateur le pouvoir de faire revivre dans l'enfant qui naît, un homme ayant vécu antérieurement ? Cette résurrection est-elle donc impossible à celui qui peut donner la vie ? Celui qui peut faire naître, ne peut-il pas faire renaître, de telle sorte que nous qui naissons nous nous trouvions être non seulement la suite, les fils de ceux qui ont déjà vécu, mais au fond et réellement ces générations antérieures elles-mêmes[1]. »

Ajoutons que cette doctrine de la Palingénésie humanitaire rend seule compte des différences qui nous séparent, dès la naissance. Supprimez l'hypothèse des vies antérieures, et la vie actuelle est inexplicable. « Est-il conforme aux idées de causalité, — et nous dirons aussi de justice, — de supposer que ce moi, cette créature ait été revêtue par le créateur de cette forme déterminée qui entraîne à sa suite tel ou tel état de bonheur ou de malheur, sans raison pour elle, et sans suite pour elle ? Dieu se conduirait donc sans motif par rapport aux créatures, puisque, sans raison, il les ferait vivre ou mourir, les embellirait de ses dons ou les frapperait de sa réprobation ou de sa colère[2]. » Ce que demande, au contraire, la justice c'est que notre « innéité et nos conditions nouvelles d'existence, représentent exactement la valeur actuelle de notre vie, parce qu'elles auront été posées dans la balance de celui qui est la justice et la mathématique même, et qui a fait le monde avec poids, nombre et mesure[3] ».

La principale objection que l'on élève contre cette explication est celle qui se tire de l'abolition de la mémoire. — Si nous avons déjà vécu, d'où vient que nous n'en gardions pas le moindre souvenir ? Et si nous avons réellement traversé des existences successives, n'est-il pas évident que nous ne sommes pas restés les mêmes, et que nous avons perdu, comme nous perdrons encore, notre identité et notre individualité ? Dès lors que nous importent les destinées métaphysiques de ce je ne sais quoi qui n'est plus rien de ce qui a fait notre personne, et qui, par conséquent, n'est plus nous ?

1. *De l'Humanité*, t. I, p. 216.
2. *Id.*, p. 224.
3. *Id.*, p. 226.

Pierre Leroux juge cette objection sans valeur. Et d'abord, est-il vrai que nous ayons perdu tout souvenir de notre vie antérieure ? — Beaucoup de philosophes le contestent, tels Platon qui voyait dans la science une réminiscence ; Descartes qui, à la théorie de la table rase, opposait celle des idées innées : Leibniz, surtout, pour qui l'homme ne sent et ne connaît que parce qu'il pressent et se rappelle. — Ce qui est incontestable, c'est que nous n'avons point « une mémoire formelle » de nos existences passées ; mais il est arbitraire d'en conclure que nous ne sommes plus les mêmes et que notre identité a disparu. Voyons plutôt ce qui se passe dans la vie ordinaire : Est-ce que nous avons toujours présents à l'esprit les actes que nous avons accomplis et les états que nous avons traversés ? que de lacunes dans la mémoire ! Et, cependant, ne sommes-nous pas toujours le même moi, que nous nous rappelions ou non ce qui est arrivé ? Ce qui suffit pour que nous soyons identiques, c'est que notre passé n'ait pas complètement disparu. Or, ce passé, nous le conservons sous forme de virtualités, c'est lui qui constitue notre manière propre de sentir, de penser et de vouloir. « L'innéité et les conditions diverses que les êtres réapparaissant aujourd'hui à la vie apportent en naissant, remplacent la mémoire perdue des existences passées. Cette mémoire est entrée, pour ainsi dire, plus profondément dans notre être ; elle est transformée en facultés, en puissance de vivre, en prédispositions de tout genre. » Et c'est précisément parce qu'il en est ainsi, parce que nos acquisitions antérieures sont fixées en nous sous une forme inconsciente, que le progrès est possible. En effet, la persistance de la mémoire, comme on la comprend d'habitude, empêcherait tout perfectionnement de l'espèce et de l'individu. « Prenez les plus grands hommes dont l'histoire fasse mention et imaginez-les transportés, avec tout l'attirail de la mémoire de leurs manifestations, dans un âge suivant ; ne voyez-vous pas combien ce prétendu trésor leur deviendrait pernicieux », en les rendant incapables de s'adapter aux nouvelles conditions de la vie[1] ?

1 *De l'Humanité*, t. I, p. 226, 228 et *passim*. « Plus il y a en nous de

La plupart des hommes, il est vrai, quand il s'agit de la vie future, voudraient, pour y croire, « qu'on leur démontrât qu'ils seront transportés dans cette vie avec tout leur bagage de souvenirs, absolument comme ils se transportent en voiture d'un lieu à un autre ». — C'est là, puérile vanité et pure folie. L'avare n'existerait-il pas plus réellement, si on le délivrait de son absurde passion pour l'or ? Un enfant parvenu à l'âge de marcher, a-t-il besoin de se rappeler tous les faux pas qu'il a faits au début ? Quand la chenille est devenue papillon, est-il donc nécessaire que le papillon se souvienne de la chenille ? « Oh ! que les anciens étaient plus dans la vérité avec leur mythe du fleuve Léthé ! Les plus nobles héros, les plus grands sages, n'aspiraient, suivant eux, qu'à boire à longs traits ces eaux d'oubli, sans croire perdre, pour cela, leur existence, leur être, leur personnalité, leur moi. »

Donc, « nous serons, nous nous retrouverons ; mais avons-nous besoin, pour être et pour nous retrouver, de nous rappeler nos formes et nos existences antérieures ? Qu'on me dise d'où viennent ces sympathies qui unissent, dans la vie présente, ceux qui s'aiment, et qu'on m'explique ces liens invincibles qui nous entraînent vers certains êtres. Croit-on vraiment que ces sympathies n'aient pas leur racine dans des existences antérieures ? — La mémoire n'est qu'un cachet fragile de la vie. Il se fait probablement dans le phénomène de la mort quelque chose de semblable à ce qui a lieu chaque jour dans le sommeil, que les poètes, les philosophes, et même le vulgaire, ont si souvent comparé à la mort, et appelé frère de la mort. Dans le sommeil, nos idées, nos sensations, nos sentiments de la veille, se transforment et s'incarnent en nous, deviennent nous, par un phénomène analogue à celui de la digestion de notre nourriture, qui devient notre chair. Dans le sommeil, dis-je, nos perceptions s'élaborent au point de devenir une force potentielle de notre être, et, en ce sens, notre être lui-même. C'est ainsi que le

virtualité, moins nous sommes occupés de ce que nous avons déjà fait, car nous avons hâte d'agir de nouveau et de marcher en avant. » (*Id.*, p. 222.)

sommeil nous régénère, et que nous sortons plus vivants et plus forts du sommeil, avec un certain oubli. Eh bien, dans la mort, qui est un plus grand oubli, il semble que notre vie se digère et s'élabore, de manière que, tout en s'effaçant sous sa forme phénoménale, elle se transforme en nous, et augmente, en passant à l'état latent, la force potentielle de notre être. Puis vient le réveil ou la renaissance. Nous avons été, nous ne nous rappelons plus les formes de cette existence, et néanmoins nous sommes, par notre virtualité, précisément la suite de ce que nous avons été et toujours le même être, mais agrandi[1]. »

Si cette thèse explique seule les faits, résoud seule le problème du mal, satisfait seule notre besoin de justice, « il faut donc que l'homme renonce enfin à une longue erreur qui lui a fait chercher hors du monde, hors de la nature, hors de la vie, un paradis imaginaire, ou craindre un enfer également imaginaire. Il n'y a pas de paradis, il n'y a pas d'enfer, il n'y a pas de purgatoire, hors du monde, hors de la nature, hors de la vie ». C'est parce qu'ils ont établi un absurde dualisme entre le ciel et la terre que les hommes ont vécu divisés, déchirés, malheureux, versant tour à tour dans la superstition et dans l'athéisme. « Les uns, emportés vers leur ciel imaginaire, ont délaissé la vie présente et ont abandonné la terre à la fatalité. — Ceux-ci n'ont plus eu de terre, c'est-à-dire de vie présente. — Les autres, regardant ce ciel en dehors de la nature comme une pure folie, ont nié à leur tour d'une autre façon toute immortalité de la vie, toute suite à la vie présente. — Et ceux-là, à leur tour, n'ont pas eu de ciel, c'est-à-dire de vie future. » Aussi, les uns sans présent, les autres sans avenir, en sont arrivés, « par cette double erreur, à séparer leur destinée de celle des autres hommes, de celle de l'humanité, et se sont mis en révolte véritable contre la providence et la volonté divine ».

Tout autre est la vérité : « Dieu n'est pas hors du monde et la terre n'est pas hors du ciel. — Le ciel existe doublement, pour ainsi dire, en ce sens qu'il est et se manifeste. Invisi-

1. *De l'Humanité*, t. I, p. 229-230.

ble, il est l'infini, il est Dieu. Visible, il est le fini, il est la vie par Dieu au sein de chaque créature. Il y a donc deux ciels : un ciel permanent, embrassant le monde tout entier et dans le sein duquel tout vit, et un ciel progressif qui est la manifestation du premier dans le temps et dans l'espace. — Ne me demandez pas où est situé le premier. Il n'est nulle part, dans aucun point de l'espace, puisqu'il est l'infini, ni quand il viendra, quand il se montrera. Il ne viendra jamais, il ne se montrera à aucune créature, il ne tombera jamais dans le temps ni dans l'espace, puisqu'il est l'Éternel... Notre foi est que le premier ciel, ou Dieu, l'Éternel, l'infini, se manifeste de plus en plus dans les créations qui se succèdent, et qu'ajoutant création à création, dans le but d'élever de plus en plus à lui les créatures, il s'ensuit que des créatures de plus en plus parfaites sortent de son sein, à mesure que la vie succède à la vie. C'est ainsi que sur notre Globe l'humanité a succédé à l'animalité. L'homme a dit Gœthe, est un premier entretien de la nature et de Dieu. »

1. *De l'Humanité*, t. I, p. 181 et suivantes. — « Le ciel sur la terre », tel est le rêve dont se bercent les rédacteurs de la *Revue sociale* et qui leur a inspiré peut-être leurs plus belles pages. « Il y a dans la nature un jour béni, écrit G. Champseix, où les hommes comprendront enfin la nature, l'humanité, Dieu, la vie. Partout et dans tout, l'unité. La terre n'est à personne, elle appartient à tous, et tous la cultivent... Il n'y a plus d'oisifs, plus d'improductifs... La faim, le froid, la misère sont inconnus ; le mal physique s'affaiblit et disparaît, l'homme demeure sain et fort... La loi morale, la solidarité est pratiquée. Toute l'organisation sociale repose sur elle. La Liberté règne, la Fraternité règne, l'Égalité règne. Nul n'est oppresseur, ni opprimé. Tous sont frères. L'amour remplit tous les cœurs et en deborde... L'organisation sociale favorise le développement de l'homme dans toutes ses tendances. Tout homme est dans la cité comme citoyen et comme fonctionnaire... Il n'est plus livré à l'ignorance, abruti par la superstition. La poésie, la musique, la peinture, les sciences sont l'apanage de tous. Enfin la vie est connue et goûtée dans sa beauté intime... La religion a ses temples et ses fêtes : l'homme glorifie l'Éternel, et, dans des hymnes sublimes, par ses œuvres, par ses poesies, par son amour, publie d'une manière éclatante quelle est sa félicite sous le règne de Dieu. L'Éternel sourit et prodigue de nouveaux biens à ses enfants. — Voilà le jour, voilà l'avenir promis, annoncé par toutes les prophéties. Qui oserait dire maintenant que le ciel ne peut être sur la terre ? » *Revue sociale*, 1847, p. 51.

V

En enseignant cette doctrine, Pierre Leroux, loin de se considérer comme un novateur et de se donner comme tel, prétend, au contraire, rester fidèle « à la tradition bien comprise de l'humanité. » Il s'est trouvé, il est vrai, des philosophes pour se représenter l'âme, après la mort, tantôt comme retournant à Dieu où elle s'anéantirait, tantôt comme renaissant sur la terre, mais sous d'autres formes que la forme humaine ; leurs conceptions ont été sans succès et sont venues se fondre dans la grande tradition de la renaissance dans l'humanité. L'importance et l'universalité de cette tradition nous seraient, d'ailleurs, prouvées par les témoignages de Virgile, de Platon, de Pythagore, d'Apollonius de Tyane, de Moïse et de Jésus-Christ.

N'est-ce point le dogme de la renaissance au sein de l'humanité que nous expose Virgile au VIe livre de son *Énéide*, lorsqu'il nous représente les âmes venant boire l'oubli au fleuve Léthé, pour renaître à la vie terrestre, à la nature et à la réalité ? — Platon fait dire à Socrate, dans le *Phédon* : « C'est une opinion bien ancienne que les âmes, en quittant ce monde, vont dans les enfers et que, de là, elles reviennent sur la terre et revivent après la mort. » Or, ce retour des âmes à la vie, tel est précisément le point sur lequel serait édifiée toute la doctrine de Socrate et toute celle de son disciple. — La même thèse se trouvait déjà dans Pythagore dont on a si souvent dénaturé la doctrine : « Il enseignait, en effet, « que l'espèce humaine a toujours été et ne cessera jamais d'être », et elle ne cessera jamais d'être parce que nos aînés reviendront animer, non point des animaux ou des plantes, mais d'autres hommes. — Apollonius de Tyane, le philosophe qui a le mieux connu les différents systèmes des Grecs, les mystères du polythéisme, la science des Égyptiens, les Gymnosophistes et les Brahmanes de l'Inde, écrit, dans le même sens, à Valérius pour le consoler de la perte de son fils : « Rien ne meurt qu'en apparence, de même que rien ne naît qu'en apparence. Quand quelque chose passe de

l'état d'essence à l'état de nature, nous appelons cela naître ; de même que nous appelons mourir, retourner de l'état de nature à l'état d'essence. En réalité, aucune chose n'est ni créée, ni détruite, elle devient seulement visible, ou elle est soustraite à la vue. » — La tradition sémitique ne diffère pas de la précédente. Nul part Moïse ne parle aux Juifs de l'immortalité de leurs âmes ; nulle part il ne leur fait espérer le ciel, ni la menace de l'enfer. — Ce qu'il enseignait, c'est l'unité de l'humanité, représentée par Adam, « l'homme universel, l'homme considéré à la fois comme individu et comme espèce ». En interprétant cette doctrine, les Saducéens s'attachèrent surtout à l'individualité, les Esséniens à l'espèce, et les Pharisiens qui se tinrent à égale distance de ces deux interprétations, placèrent, avec plus de raison, la renaissance de l'homme dans l'humanité. Tel fut également l'enseignement de Jésus-Christ : ce qu'il annonce au monde ce n'est point une vie future telle que nous la concevons d'ordinaire, une vie toute spirituelle, dans un paradis imaginaire, mais bien la résurrection des corps sur cette terre régénérée. Et cette croyance fut longtemps celle des chrétiens, et Pierre Leroux pense qu'il serait facile d'en retrouver la persistance à travers les dix-huit siècles qui nous séparent de l'avènement du christianisme [1].

Nulle question, comme on le voit, n'a été aussi longuement et aussi soigneusement traitée par Pierre Leroux que celle de la vie future, c'est que nulle autre, à l'époque où parut le livre de l'*Humanité*, ne préoccupait autant les esprits. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer aux innombrables sectes philosophiques et religieuses, toutes plus ou moins mystiques, qui, alors, allaient se multipliant de plus en plus, à mesure que l'on se détachait davantage du christianisme. Jamais, à aucune époque, on ne vit une telle légion de Swédenborgiens, de magnétiseurs, de fervents des tables tournantes, multipliant les expériences pour se mettre en relation avec les âmes des morts, afin d'apprendre d'elles le secret de notre destinée. C'est ce même secret qui hante le

1. Cf. *De l'Humanité*, t. I et II, p. 233-418.

cerveau de tous les illuminés dont le succès aujourd'hui nous étonne, tels que Coëssin, l'abbé Chatel, Michel Vintras, l'ex-abbé Constant, Towianski, Michiewicz et cent autres. Les philosophes eux-mêmes n'échappent pas à la fièvre générale. Fourier comme Pierre Leroux, et avant Pierre Leroux, s'était longuement occupé du problème de notre destinée et l'avait résolu. Non seulement il croyait que l'homme peut renaître plusieurs fois sur la terre, mais encore, en philosophe précis, il fixait à 405 le nombre de nos existences successives, et à 27.000 ans leur durée. Jean Reynaud, au contraire, au grand désespoir de P. Leroux, faisait voyager nos âmes, après les épreuves de la vie, dans les mondes meilleurs qui peuplent les espaces. Enfin, nous savons que beaucoup d'esprits, même parmi les plus sages, se laissèrent séduire par ces théories : M. Janet ne nous dit-il pas avec quel enthousiasme, — enthousiasme d'ailleurs passager, — il les accueillit ?

Toutes ces théories prouvent incontestablement l'importance du problème qu'elles agitent : Ce que nous regrettons, en lisant celle de Pierre Leroux, c'est qu'à côté des croyances et des faits propres à les justifier, ne soient point relatés et sérieusement discutés les faits et les croyances propres à les combattre. Parallèlement à la tradition dont il nous parle, n'en existe-t-il pas une autre toute différente ? La croyance à une vie extra-terrestre n'est-elle pas aussi générale que la croyance à la renaissance dans l'humanité, et peut-on dire, sans exagération, qu'elle n'est qu'une croyance grossière, méprisée des sages et des initiés ? Ce que nous regrettons, en second lieu, c'est que Pierre Leroux n'ait pas songé aux difficultés que présente, dans l'ensemble de sa doctrine, la thèse qu'il défend ici. Si les conditions d'existence faites à chacun de nous, dès la naissance, répondent exactement à ses mérites ; si la vie actuelle n'est que la suite, la conséquence de la vie passée, Dieu veillant toujours à ce que la justice soit satisfaite, que devons-nous penser des attaques violentes si souvent dirigées contre les inégalités sociales ? Pourrons-nous encore nous apitoyer sur le sort de l'enfant pauvre, par exemple, si nous sommes bien persua-

dès qu'en lui revit un homme qui a précisément reçu la part à laquelle il avait droit ? Bien plus, n'est-il pas à craindre qu'en cherchant à lui venir en aide, nous allions à l'encontre des desseins mêmes de Dieu qui est, comme le dit Pierre Leroux, « la justice et la mathématique suprêmes » ?

CHAPITRE V

DE DIEU

I. De Dieu et de ses rapports avec le monde. Importance de ce problème au point de vue scientifique et au point de vue moral. Des principaux points étudiés par Pierre Leroux. — II. Du panthéisme, de l'épicuréisme et du spiritualisme. Doctrine de Hegel : son analogie avec celles de Dupuis et de Lamarck. Critique de cette doctrine. — III. Critique de l'épicureisme et du spiritualisme. Vrais rapports qui unissent Dieu et les êtres particuliers. De la vie considérée dans les êtres particuliers et dans l'être universel. En quoi cette conception diffère du panthéisme. Objections qu'elle soulève. — IV. De la trinité divine. Obscurité du problème et obscurité de la solution. Conclusion.

I

De même que l'humanité est le lien qui unit les hommes entre eux, Dieu est le lien qui unit l'humanité et l'univers. En Dieu se trouve donc le principe d'unité qui seul rend les choses intelligibles. Tant que nous ignorons ce qu'il est et quels rapports il soutient avec le monde, « toutes nos sciences, sans exception, ne sont que des tâtonnements d'aveugles » ; si nous nions son existence ou simplement son intervention dans les actes de notre vie, « la charité, l'union, la solidarité mutuelle sont des chimères ; chacun doit chercher à se sauver isolément, et c'est Hobbes seul qui a raison avec son axiome : *Homo homini lupus* ». Il n'y a plus alors aucune religion, « et vivre sans religion est le plus douloureux des supplices ; ce n'est pas vivre, c'est errer dans les ténèbres, c'est être livré à tous les doutes, à tous les tourments du cœur et à toutes les maladies de l'âme [1] ». Aussi le nouveau

1. De Dieu : *Revue indépendante*, 1842, t. III, p. 24, 25 et 31.

problème que nous abordons ici est-il bien le centre de toute la philosophie de Pierre Leroux ; c'est à lui que, constamment, le ramènent toutes les questions d'histoire, de science, de politique ou de morale qu'il agite, mais, s'il en parle sans cesse et s'il nous en donne même, à maints endroits, la solution, il ne l'a sérieusement abordé et discuté que dans une étude sur Dieu parue dans la *Revue indépendante*, et qui est malheureusement restée inachevée, et dans un article sur la situation de la philosophie en Allemagne, publié dans la même revue [1].

Le discours d'ouverture que prononça Schelling le 15 novembre 1841, lorsqu'à l'âge de 67 ans et après un silence de plus d'un quart de siècle, il remonta dans sa chaire de Berlin où Hegel et Gans lui avaient succédé, fut l'occasion de cette double publication. Après avoir lu ce célèbre discours qui le remplit d'enthousiasme, Pierre Leroux songea d'abord, pour mieux montrer la grandeur de l'œuvre de Schelling, à retracer l'histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à lui, mais il renonça bientôt à son projet et crut plus utile de reprendre, en la complétant, l'étude qu'il avait écrite déjà ou, tout au moins, méditée, pour la *Revue des Deux Mondes* [2]. Et comme la question capitale qu'agite la philosophie allemande, comme toute philosophie, est la « question de Dieu et de son action sur les créatures », au lieu de nous donner simplement la solution qu'en ont donnée les autres, c'est sa propre opinion, motivée, qu'il nous exposera, non à la manière des Allemands et avec tout l'appareil de la scolastique, mais à la française.

Nous n'osons dire que Pierre Leroux a pleinement tenu sa promesse et que, dans son mode d'exposition, il a toujours évité la confusion et l'obscurité qu'il reproche, non sans raison, aux successeurs de Kant ; il nous sera, d'ailleurs, facile d'en juger en examinant successivement les trois points essentiels sur lesquels il insiste principalement dans ses articles, à savoir : l'examen critique des idées fausses que l'on s'est faites de la divinité ; l'étude des rapports qui unissent

1. *Revue indépendante*, t. III.

2. Vid. sup.

les êtres particuliers à l'être universel, et enfin un essai d'explication de sa doctrine de la Trinité.

II

Les fausses théories que l'on a défendues sur la Divinité sont, d'une part, celles des panthéistes qui, tantôt, anéantissent les êtres particuliers dans l'être universel, comme le fait Spinoza; tantôt, anéantissent l'être universel dans les êtres particuliers, comme le fait Hegel; d'autre part, celle d'Épicure, des atomistes de tous les temps et des chimistes de nos jours qui prétendent tout expliquer sans recourir à Dieu, par le simple agencement des corps. De cette théorie Pierre Leroux rapproche celle des spiritualistes et des chrétiens, ignorants du christianisme, qui croient que Dieu entretient la vie dans l'univers uniquement par l'ordre et l'arrangement des éléments qui le constituent, mais sans intervenir dans aucun des phénomènes soit du monde physique, soit du monde moral[1]. Or, les unes et les autres de ces thèses doivent être également écartées.

La thèse du panthéisme sous la forme, du moins, qu'elle revêt dans les écrits de Hegel, est celle que Pierre Leroux examine et discute le plus longuement, car c'est elle qui a eu le plus d'influence sur la philosophie allemande et sur la philosophie française, par Cousin. Le point de départ de cette thèse est la doctrine célèbre « *de l'identité* » de Schelling, dont les analogies sont frappantes avec la doctrine de Geoffroy Saint-Hilaire, *de l'unité de composition.* — Schelling avait entrevu qu'une même essence réside au fond des choses, essence qui dort dans la nature, qui rêve dans l'animal et qui pense dans l'homme. C'est de là qu'est sorti tout le système de Hegel. Pierre Leroux le résume ainsi à grands traits : « A l'origine des choses est l'idée, l'idée absolue, inconsciente, mais active et, par suite, tendant à se réaliser. Le résultat de ce premier mouvement est la nature. Dans la

1. De Dieu : *Revue indépendante*, 1843, t. III, p. 17 et suivantes

nature, il y a toutes les phases, toutes les combinaisons de l'idée sortie d'elle-même. L'idée qui s'est ainsi extériorisée, tend alors à venir à la *sui-conscience*, et ce phénomène, miracle ou dernier effort de la création, se produit dans l'homme. Mais ce miracle ne s'arrête pas à la création de l'homme ; il se continue dans la vie de l'humanité. Les diverses religions qui ont apparu juqu'à ce jour sur la terre, peuvent être considérées comme une création continuée ; elles sont l'expression de ce développement, de ce mouvement de l'essence divine dans l'homme ; elles en sont autant de phases. Le christianisme est la dernière de ces phases. « Dans le christianisme, dit Hegel, les transformations de l'esprit apparaissent presque à nu. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne représentent-ils pas, en effet, l'infini, le fini, et l'union de tous les deux. D'abord l'identité, puis la distinction, puis le retour à l'identité ? Or, c'est là toute la loi du développement de l'idée [1]. »

Examinons cette théorie. — Pierre Leroux nous fait observer, d'abord, combien elle ressemble à celles qui avaient été défendues déjà par Lamarck et par Dupuis, avec, d'ailleurs, beaucoup plus de force et de clarté : ce sont des idées françaises vêtues à l'allemande qu'à chaque page nous reconnaissons. Et cette remarque était d'autant plus utile à faire, qu'à l'époque où écrivait Pierre Leroux, on était trop volontiers porté à croire comme Bœrne [2], que la France était incapable de toute idée neuve et vraiment féconde dans le domaine de la philosophie.

En second lieu, quelle est la conclusion à laquelle aboutit Hegel ?

C'est que Dieu, par la religion, s'incarne successivement et prend conscience de lui-même dans l'homme ; ce qui peut, à la rigueur, se défendre, pourvu qu'on l'entende bien. Mais en quoi consiste cette incarnation ? A cette question capitale, Hegel ne sait plus répondre qu'une chose : « *A se savoir Dieu* [3]. » De telle sorte que « l'Être universel se trouve

1. *Revue indépendante*, t. III, p. 306.
2. *Id.*, p. 290.
3. *Id.*, t. III, p. 306.

remplacé par les êtres particuliers, devenus autant de fois Dieu qu'il y a de ces êtres dans l'idée divine et dans les combinaisons de cette idée[1] ».

Ainsi, l'idée fondamentale de Hegel est celle des incarnations successives et nulle part il ne nous apprend comment se fait cette incarnation, quels rapports existent entre l'infini et le fini, l'Être universel et les êtres particuliers[2] : nous ne voyons nettement ni ce qu'est Dieu, ni ce que nous sommes. En un mot, sa philosophie n'a pas d'âme, ce n'est qu'une *logique*, son Dieu n'est qu'une *idée*[3].

Enfin, autre reproche non moins grave aux yeux de Leroux ; nulle place n'est faite à la liberté dans un tel système : le fatalisme domine tout, et c'est avec ce fatalisme qu'on peut « accepter tout, expliquer tout, respecter tout », ce qui permet, sous tous les gouvernements, de se montrer satisfait... et d'en tirer profit.

Et quelle est la raison dernière de toutes ces lacunes et de toutes ces erreurs ? C'est la raison même de toutes les scissions qui se produisent au sein du rationalisme protestant, de toutes les explications souvent contradictoires des théologiens, à savoir : le désir de conserver à la fois et la Bible et la raison. De là tant d'efforts stériles, de là aussi tant de compromis dont souffrent en même temps et la Raison et la Bible[4].

Malgré ces critiques, Pierre Leroux est des premiers à signaler les services que Hegel a rendus à la pensée contemporaine. Et d'abord, en substituant, dans son système, au mot Nature, dont le XVIII[e] siècle abusait, le mot Dieu, il a puissamment contribué à ramener l'esprit humain dans la vraie voie de son développement, « car il a déserté la route de l'objectivité pure, pour rentrer et nous faire rentrer dans celle de la subjectivité ou de la vie en nous ». En outre, il nous a permis d'envisager sous un nouvel aspect la doc-

1. *Revue indépendante*, p. 28.

2. *Id.*, p. 310.

3. *Id.*, p. 341.

4. *Id.*, p. 296 et suivantes.

trine française de la perfectibilité indéfinie, d'en mieux apercevoir la source et d'en mieux juger la portée. Enfin, il nous a mis à même de mieux apprécier « le théisme, cette forme rabougrie du Dieu idolatrique que les chrétiens adorèrent », et la doctrine vulgaire de l'immortalité de l'âme que complète l'hypothèse d'un paradis et d'un enfer chimériques [1].

III

C'est par la crainte du panthéisme que s'explique la doctrine des spiritualistes et des chrétiens qui relèguent Dieu hors du monde et réduisent son action sur les choses à une action purement mécanique. Or, cette doctrine est tout aussi fausse que la précédente, tout aussi fausse que celle d'Épicure et, de plus, elle est en opposition manifeste avec la doctrine du christianisme, « la plus complète de celles qui nous ont été enseignées sur le mystère de la vie ». Que lisons-nous, en effet, dans les catéchismes de toutes les religions, à commencer par ceux du christianisme, sinon que *Dieu est partout ?* Saint Paul ne nous dit-il pas que « nous sommes en Dieu, que nous respirons, que nous vivons, que nous nous mouvons en lui ? » Et saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu et Dieu était le Verbe... Toutes les choses ont été faites par lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes. » Qui ne connaît encore la prière où Jésus, après sa dernière Pâque, dévoile, avant de mourir, tout le sens de son sacrifice : « Mon Père, l'heure est venue... garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient *un*, comme nous... Je leur ai fait part de la lumière que tu m'as donnée, afin qu'ils soient *un*, comme nous sommes *un*. Je suis en eux, et tu es en moi, afin qu'ils soient perfectionnés dans *l'Unité*. » Dieu n'est donc pas considéré, par le christianisme, comme une super-

1. *Revue indépendante*, 1842, t. III, p. 324 et suivantes.
2. *Id.*, 1842, t. III, p. 259 et suivantes.

fluité dans le monde, et c'est cette vérité que Pierre Leroux a le plus à cœur de démontrer.

La plus importante de ses preuves est celle qu'il dégage de l'analyse de la connaissance. Si nous considérons, nous dit-il, l'élément même de la connaissance, la sensation, — quelque particulière, quelque primitive et quelque isolée que soit, d'ailleurs, cette sensation, — nous ne pouvons pas ne pas remarquer qu'elle implique à la fois une certaine intervention et une certaine aperception, plus ou moins confuse, suivant les cas, de la vie universelle. « Sentir une fleur, par exemple, c'est avoir une odeur déterminée, distinguée de toute autre odeur ; c'est donc virtuellement avoir conscience de toutes les odeurs dont vous distinguez celle-là pour la connaître. Nous ne pouvons comprendre le particulier sans par là même montrer que nous comprenons virtuellement le général. Nous comprenons le général dans le particulier et voilà pourquoi nous comprenons quelque chose. L'infini entre dans chaque fait fini de notre intelligence. » Comment de la sensation, maintenant, nous élevons-nous à la science ? « Les sciences se composent sans doute de phénomènes aperçus et observés chacun à leur tour, mais n'y a-t-il rien qui nous conduise à agréger ces phénomènes et qui nous dirige dans cette agrégation ? Voilà des phénomènes : mais qui les liera pour nous ces phénomènes ? qui les fera vivre dans notre esprit, et par là même fera vivre l'esprit lui-même ? » Pas d'explication possible si l'on n'admet l'intervention de la vie universelle, c'est-à-dire de Dieu.

Et cette intervention de Dieu dans tous les actes de la connaissance, Pierre Leroux la compare à l'intervention de la lumière dans le phénomène de la vision et à l'intervention de la chaleur, de l'électricité, de tous les fluides généraux dans les sensations du toucher et des autres sens. N'est-ce point grâce à la lumière, qui est distincte à la fois de l'objet perçu et du sujet qui perçoit, que nous voyons les couleurs et les formes, et, en voyant ces couleurs et ces formes, n'est-ce pas la lumière elle-même que nous voyons ? Or, de même que dans le monde que nous appelons physique, nous ne voyons que par l'intermédiaire de la lumière que nous appe-

lons également physique, de même, dans le monde de l'intelligence, ce n'est que par l'intermédiaire d'une « *lumière supérieure* » que nous voyons « *spirituellement* », c'est-à-dire que nous jugeons, que nous comprenons, que nous raisonnons. « Nous ne pouvons pas porter un seul jugement sans elle ; nous ne comprenons que parce qu'elle nous éclaire, nous ne raisonnons qu'avec son aide. » Et, de nouveau, Pierre Leroux s'efforce de nous prouver que son explication est bien conforme à la tradition, aussi bien à la tradition chrétienne qu'à celle des plus grands métaphysiciens de tous les temps. « En Dieu, nous dit saint Jean, était la vie et *la vie était la lumière des hommes ; il était la lumière, la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde* ». « *Unum corpus,* dit saint Paul, *et unus spiritus ; unus Deus et pater omnium, qui est super omnes, et per omnia et in omnibus nobis.* » N'est-ce pas la même pensée que nous retrouvons encore dans le *Mens agitat molem* et le *Deum ire per omnes* de Virgile ; dans le *Jupiter est quodcumque vides* de Lucain ; dans ce jugement de Pascal : « Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout » ; dans toute la philosophie, enfin, de Descartes, de Leibniz et des plus grands penseurs contemporains.

De quelques comparaisons forcées et de quelques expressions peu rigoureuses, certains critiques ont conclu que cette théorie n'était au fond qu'un matérialisme déguisé et que Pierre Leroux s'abusait lui-même en se croyant religieux [1], mais un semblable reproche ne mérite point qu'on s'y arrête. Celui de tendre au panthéisme, le mérite-t-il davantage ? Pierre Leroux le conteste énergiquement. De ce principe que la vie universelle intervient dans chaque acte particulier de notre vie individuelle, on peut aboutir, sans doute soit au panthéisme sous toutes ses formes, soit à l'immatérialisme de Berkeley ; c'est qu'alors on l'interprète mal. « Il est bien évident que Dieu considéré dans sa *totalité* et dans

1. Raillard : *Pierre Leroux et son œuvre*, p. 56.

son universalité, comprend tous les êtres sans exception et les embrasse tous dans son être ; mais cette conception ne détruit pas l'individualité de chaque être, puisqu'il s'agit là de la vie avant sa manifestation, de la vie avant toute création et toute existence. L'antique philosophie dont nous parlons a donc bien pu, sans anéantir pour cela les individualités, admettre un Dieu antérieur à toute création, ou, *en transformant l'idée de création en celle de manifestation de la vie,* antérieur à toute manifestation des existences individuelles, et comprenant en lui, *comme des parties de sa totalité*, toutes ces existences qui en découlent ; elle a pu, dis-je faire cela sans anéantir pour cela l'individualité de chaque être, qui ne vient qu'après cette première hypostase de l'Être existant par lui-même[1]. » — La justification que nous donne ici Pierre Leroux est loin d'être satisfaisante. Substituer à l'idée de *création* celle de *manifestation*, se représenter l'Être universel comme une *totalité* dont les êtres particuliers ne sont que des *parties*, n'est-ce point parler précisément comme le font les panthéistes ? — Mais ce ne sont là, incontestablement, que des erreurs de langage car en maints autres endroits, Pierre Leroux soutient la distinction qui existe entre les êtres et Dieu. Dans sa critique de l'ontologie de Cousin, après avoir montré que c'est non point par des procédés logiques, mais bien par une sorte d'intuition métaphysique que nous acquérons la connaissance de Dieu, car Dieu nous est plus intime que nous-mêmes, car c'est lui qui nous éclaire par la raison et nous échauffe par le sentiment, il maintient que Dieu n'en reste pas moins « véritablement l'*être hors de nous*, quoique nous vivions en lui, l'être qui nous a créés et celui qui nous appelle à lui[2] ». — Dans son livre *De l'Humanité*, il écrit avec plus de précision encore : « Dieu est dans toutes les créatures, sans être ni aucune de ces créatures, ni toutes ces créatures ensemble[3]. » — Nul doute n'est donc permis sur la vraie doctrine de Pierre Leroux, bien que les expressions dont il se

1. *Revue indépendante*, 1843, t. III, p. 46.
2. *De l'Eclectisme*, p. 208 et 234.
3. *De l'Humanité*, p. 163, 164.

sert parfois pour la traduire puissent prêter à des malentendus.

IV

Pierre Leroux ne s'en tient pas à ces considérations générales. Après avoir étudié Dieu dans ses rapports avec le monde, il l'étudie en lui-même et nous expose sa doctrine de la Triade, interprétation libre du dogme de la Trinité chrétienne. — Dans des pages d'inégale valeur, mais dont quelques-unes sont fort belles par le souffle qui les anime, il s'efforce de nous démontrer que sa doctrine non seulement ruine à jamais tous les panthéismes, mais encore nous offre des choses la seule explication raisonnable, et qui soit « philosophiquement vraie ».

Bien que cette démonstration, dont nul ne peut contester l'originalité, paraisse évidente à Pierre Leroux « par les seules lumières du bon sens », nous renonçons à l'exposer en détail. Il nous suffira d'indiquer, pour savoir si notre auteur ne s'est pas fait illusion, les principaux arguments qu'il invoque : ces arguments reposent sur ce principe que l'Univers réflétant Dieu, comme nous l'avons montré, nous devons retrouver en Dieu tout ce qui est nécessaire pour expliquer l'Univers. — Or, l'Univers, — et c'est là son premier argument, — nous apparaît à tous sous un triste aspect : comme *totalité*, comme *force* et comme *cause*, donc il doit y avoir en Dieu « trois facultés ou natures différentes indivisiblement unies » qui leur correspondent. — Le second argument se tire du langage : toute langue est composée de trois sortes de mots : le nom, le verbe et l'adjectif qui expriment la vie aperçue dans les choses ; c'est pourquoi, « tout homme qui désigne par un *nom* une chose quelconque, reconnaît par là même la première distinction en hypostase divine. — Quiconque se sert d'un *verbe*, reconnaît la seconde. — Quiconque emploie un *adjectif* reconnaît la troisième. Donc toutes nos langues proclament la vérité de la théologie embrassée par le christianisme ». — Le troisième, beaucoup trop longuement développé pour pouvoir être résumé ici, s'ap-

puie sur les découvertes de la physique et de la chimie. — Quant au quatrième que nous connaissons déjà il repose sur l'analyse même du moi : A la sensation, au sentiment et à la connaissance qui nous constituent, et font de chacun de nous, un être triple et un, correspondent en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit [1].

Telle est cette doctrine de la Trinité qu'il ne faudrait pas juger uniquement sur les lignes qui précèdent. En lisant aujourd'hui les pages que lui a consacrées Pierre Leroux, nous sommes un peu surpris qu'elle ait pu si longtemps défrayer la verve des critiques et celle des caricaturistes, car à cette époque, comme le remarque M. Janet, elle ne devait point étonner beaucoup, la mode étant à la Trinité. En effet, M. de Bonald « avait inventé la formule trinitaire « de la cause, du moyen et de l'effet », qu'il traduisait théologiquement par cette formule : Dieu, le médiateur et le monde. — Lamennais la trouvait dans la physique : chaleur, lumière, électricité [2]. Dans beaucoup de petites sectes, on se querellait sur Jésus-Christ et sur le Paraclet et l'on attendait la venue d'un nouveau messie. — Donc on était préparé à lire les théories de Pierre Leroux ; mais ni Lamennais, ni de Bonald, ni les petites sectes mystiques, n'avaient sur ce point de théologie aussi longuement insisté, et n'en avait tiré des conséquences aussi inattendues : aussi Pierre Leroux les ayant tous dépassés, a-t-il payé pour tous.

1. *Revue indépendante*, 1842, t. III, p. 54 et suivantes.

2. P. Janet : *La Philosophie de P. Leroux*. *La Revue des Deux Mondes*, 1899, t. III, p. 392, 393.)

CHAPITRE VI

DE L'ÉGALITÉ

Conclusion des analyses précédentes. — I. De l'idée d'égalité. De l'égalité chez les anciens : Les repas des égaux. De l'égalité dans le christianisme. De l'égalité dans les temps modernes : La Révolution. — II. Origine de l'idée d'égalité. Critiques qu'elle a soulevées : fausses théories: « L'égalité est une loi divine antérieure à toutes les lois. » Du vrai fondement de l'égalité, du droit, de la justice. — III. Puissance de l'idée d'égalité. Comment elle tend à se réaliser de plus en plus dans la Société. — IV. Réformes nécessaires.

Trois conclusions importantes se dégagent des analyses qui précèdent : la première, c'est que l'homme qui est à la fois triple et un, essentiellement perfectible, n'a pas pour fin le bonheur, mais bien le complet épanouissement, en lui, de la sensation, du sentiment et de la connaissance, c'est-à-dire de la volonté, du cœur et de l'esprit ; — la seconde, c'est qu'une telle fin est inséparable de la fin même de l'humanité, car l'individu n'existe que dans et par la société, comme la société et l'humanité ne se réalisent que dans et par l'individu ; — la troisième, enfin, c'est que si nous voulons comprendre le lien qui unit tous les êtres et la loi qui les dirige, il faut nécessairement remonter jusqu'à Dieu. — Suivant Pierre Leroux, l'importance de ces conclusions ressort du simple examen des doctrines qui les ont méconnues. C'est parce qu'ils ont méconnu la vraie nature de l'individu, que tant de politiques, à la suite de Platon, n'ont pas craint de l'asservir entièrement à l'État ; c'est, au contraire, parce qu'ils ont méconnu le rôle de la cité, que tant d'autres ont abouti à l'individualisme le plus fâcheux[1] ; c'est également

1. *Œuvres complètes : Individualisme et Socialisme*, p. 365.

parce qu'ils ont méconnu l'action de Dieu dans le monde, que plusieurs ont versé dans le matérialisme le plus grossier, érigeant l'égoïsme en système. — Il reste donc à dégager les conséquences des trois propositions établies jusqu'ici, et, en passant des points de vue de la psychologie et de la métaphysique, aux points de vue de la morale et de la politique, à formuler notre règle de vie.

Or, cette règle lui paraît admirablement formulée par la devise de la Révolution française. Liberté, Égalité, Fraternité sont les trois termes qui précisément correspondent à la définition de l'homme : sensation, sentiment, connaissance. Par le mot de liberté, nous revendiquons le pouvoir d'agir sans contrainte dans le milieu où nous vivons ; il correspond donc au monde de la sensation. Fraternité veut dire : « Il est de la nature de l'homme d'aimer tous les autres hommes et d'agir conformément à ce sentiment. » Où manqueraient la liberté et la fraternité, la nature humaine n'existerait plus. Mais pourquoi la liberté et la fraternité sont-elles des devoirs dans la société ? A cela l'intelligence répond : parce que nous sommes égaux, parce que l'homme est égal à l'homme. L'égalité correspond donc à la connaissance. Au point de vue de la science, elle est la raison d'être des deux autres termes du symbole républicain, le fondement logique de la liberté et de la fraternité. « Il y a toute une science, dit Pierre Leroux, dans ce mot d'*égalité*, une science, aujourd'hui encore, obscure et enveloppée de ténèbres ; l'origine et le but de la société sont cachés dans ce mot, comme dans l'énigme du sphinx. » C'est précisément cette science, encore obscure qu'il s'efforce d'éclairer dans le long et solide ouvrage qu'il lui a consacré[1].

I

Remarquons bien, pour prévenir tous les malentendus, qu'il s'agit ici, comme Pierre Leroux nous en avertit à plusieurs reprises, non de l'égalité considérée comme fait, mais

1. *De l'Egalité*, § 1.

bien de l'égalité considérée comme un principe, comme une idée, ou, mieux encore, comme un idéal et comme un droit. C'est de cette égalité et de cette égalité seulement qu'il s'efforce de nous montrer quelle est l'origine, quelle est l'évolution et quelle est la véritable portée[1].

Or, si nous consultons l'histoire, nous dit-il, nous voyons que l'idée d'égalité, d'égalité morale et d'égalité de droits, ne s'est fait jour qu'assez lentement dans les esprits, devenant de plus en plus précise, à mesure que se développait la civilisation et que les hommes apprenaient à se mieux connaître. — Ce qui domine chez les anciens, c'est le sentiment de leur *liberté*. C'est leur liberté que défendent les Grecs, et c'est pour elle qu'ils meurent; c'est au nom de la liberté qu'en tout temps et en tout pays les esclaves se sont révoltés, mais ce mot, bon pour la guerre, n'a jamais engendré ni clémence, ni paix : nulle morale n'en peut résulter. En effet, vous aurez beau répéter aux hommes qu'ils sont libres et tous libres, ce mot de liberté n'équivaudra pour eux qu'à un droit égoïste d'agir ; ils en concluront leur propre virtualité, non la fraternité. Cependant, ils n'ont pas méconnu absolument l'*égalité*, et nous en avons la preuve dans les banquets communs établis en Crète par Minos, et à Sparte par Lycurgue. Les Spartiates qui assistaient à ces banquets s'appelaient *les égaux*. Nous retrouvons les mêmes caractères égalitaires dans les hétairies des Carthaginois, dans l'institut des Pythagoriciens, dans la vie en commun des prêtres et des guerriers de l'Égypte, voire même dans la Pâque des juifs et les banquets des Esséniens, première origine de l'Eucharistie des chrétiens[2]. — Toutefois, cette égalité, notamment chez les Grecs et chez les Romains, n'existait que dans la cité et, dans la cité, entre les membres d'une certaine classe. La cité n'était pas pour eux au sein du genre humain, elle était fondée hors du genre humain et contre lui, pour s'en défendre et pour le subjuguer. Voyez les Grecs : tous les étrangers

1. « Entre l'égalité envisagée comme un fait et l'égalité considérée comme un principe, il y a, pour me servir d'une expression de Montesquieu, autant de distance qu'entre le ciel et la terre. » *De l'Égalité*, § 2.

2. *De l'Égalité*, § 9, 15, etc.

sont des barbares. Voyez les Romains : Rome est fondée pour asservir l'Univers. Dans la cité, il y a les hommes libres et les esclaves : les hommes libres seuls sont égaux ; les esclaves n'ont aucun droit. Sparte se composait de dix mille égaux dominant sur trente mille Laconiens, sur les serfs et sur les esclaves ; de sorte que nous trouvons en elle une horrible inégalité, une cruelle barbarie à côté d'une fraternité modèle, d'une égalité modèle, d'une communauté modèle. Qu'en résultait-il ? Il en résultait que l'état de guerre était l'état naturel des peuplades entre elles, des nations entre elles, des hommes entre eux. — Et il devait en être ainsi nécessairement tant que les hommes, en tant qu'hommes, ne seraient pas reconnus égaux.

Avec le christianisme, ce n'est plus le sentiment de la liberté, comme chez les Grecs et les Romains, mais bien le sentiment de la fraternité qui domine ; mais, ce sentiment, non plus que le précédent, ne saurait nous servir de règle unique de conduite. En effet, « prêchez aux hommes la fraternité, vous les touchez sentimentalement, vous ne les éclairez pas », et vous pouvez toujours redouter d'eux et l'injustice et le fanatisme. « Les chrétiens se sont faits moines, et ont admis tous les despotismes. » — Et cependant, l'avènement du christianisme prêchant la fraternité humaine qu'Aristote, Térence, Sénèque et Cicéron n'avaient fait qu'entrevoir, marque un progrès immense dans l'évolution des idées morales, car il est l'extension de la cité antique à tous les hommes, et une reconnaissance plus explicite de l'égalité. Seulement, — et c'est là son défaut, — l'égalité que proclame le christianisme est plutôt l'égalité dans la cité spirituelle, que l'égalité dans la cité temporelle. C'est pourquoi, s'il admet que tous les hommes, sans distinction de race et de caste, sont égaux aux yeux de Dieu qui ne tient compte que de leurs mérites, il admet, également, comme naturelles et nécessaires les inégalités sociales ; — il apprend même parfois, à les dédaigner, et c'est par là qu'il a contribué, dans une certaine mesure, à les perpétuer à travers les âges. Donc, nous ne trouvons pas encore ici *l'homme complet dans la société complète*.

Il restait une dernière étape à franchir et elle l'a été, grâce aux efforts des philosophes du XVIII[e] siècle, et principalement de Rousseau, par la Révolution française qui, en tête de sa déclaration des droits proclame que « nous naissons libres et égaux en droits ». — L'égalité qui est ainsi proclamée n'est plus simplement l'égalité dans la caste, voire l'égalité dans l'Église et dans la cité spirituelle, c'est l'égalité sans restriction, l'égalité des droits, « l'égalité des hommes en tant qu'hommes ». — Voyons quelle est la valeur de ce nouveau principe.

II

Comme on devait s'y attendre, il a été violemment attaqué par tous les ennemis du progrès. Suivant les uns, il viendrait du vice et de l'ignorance plutôt que de la vertu et du génie, et si le peuple l'a accepté avec avidité, — comme il a accepté les principes de la liberté et de la fraternité, — c'est dans l'espoir d'une chimérique égalité avec ses maîtres. Mais une telle explication vaut-elle qu'on s'y arrête ? — Suivant les autres, les auteurs de nos lois et de nos constitutions auraient simplement entendu par le mot d'égalité, ce qu'on nomme l'égalité civile, l'*égalité devant la loi*, telle qu'elle est réalisée aujourd'hui : mais ce n'est là encore qu'une interprétation mesquine et fausse. Dans la formule révolutionnaire, il ne s'agit pas seulement de l'égalité devant la loi, même étendue à l'ordre politique, car ce n'est point là la vraie égalité, mais bien de l'égalité humaine : il ne s'agit pas davantage d'un fait plus ou moins restreint, il s'agit d'un droit qui commande ce fait. Par conséquent, nous ne devons voir dans le principe de l'égalité, ni une utopie, ni un rêve, ni une revendication malsaine de la paresse et de l'envie, ni un moyen imaginé pour s'emparer des biens et des honneurs, ou pour faciliter aux juges l'application des lois ; nous devons y voir une idée qui domine les faits, un principe qui est supérieur aux lois humaines et permet de les apprécier, « une loi divine antérieure à toutes les lois ». — Et c'est précisément parce qu'il en est ainsi, qu'au-dessus du monde actuel où

règnent des inégalités de toutes sortes, nous concevons un monde meilleur où de plus en plus s'établira l'égalité entre les hommes.

Si, maintenant, nous nous demandons pourquoi les hommes sont déclarés égaux, nous n'avons d'autre réponse à faire que celle-ci : les hommes sont égaux parce qu'ils ont même origine et même nature ; parce que, en tant que participants de l'humanité, c'est-à-dire, en tant que doués de sentiment, de raison et de volonté, ils sont inviolables et sacrés. En un mot, c'est parce que nous sommes des *personnes morales* que nous sommes égaux.

Là, est le fondement du droit, là, est le fondement de la justice. Le droit repose sur la valeur absolue de l'être humain, quels que soient, d'ailleurs, son développement et sa perfection relatives : il vient moins de l'état actuel de cet être que de son développement possible ; ce qu'il sauvegarde, ce sont ses *virtualités,* ses possibilités de progrès, le caractère humain qu'il possède [1]. Et la preuve que nous l'entendons bien de la sorte, c'est que nous considérons comme aussi sacrée, aujourd'hui, la vie d'un enfant que la vie d'un homme fait ; la vie d'un sauvage ou la vie d'un étranger, que la vie d'un homme civilisé ou la vie d'un de nos compatriotes. — Quant au sentiment de la justice, il n'est que la reconnaissance du droit et, par suite, la croyance à l'égalité des hommes.

Donc, le principe de l'égalité fonde bien le droit et la justice ; ajoutons qu'en même temps il en fixe les limites. Il est évident, en effet, qu'étant égal au vôtre, mon droit nécessairement doit cesser où le vôtre commence, comme il est évident que toute atteinte au droit d'autrui est une violation de la justice [2].

III

Ainsi entendu le principe de l'égalité est, pour Pierre Leroux, l'aboutissement logique de toutes les philosophies

1. « Tous les hommes ont même droit parce que la virtualité qui est dans les uns peut les rendre semblables aux autres. » *L'Égalité*, § 9.

2. *De l'Égalité*, § 3 et 7.

et de toutes les religions du passé. Il n'est même point éloigné de penser que tous les événements qui se sont produits dans l'humanité n'avaient d'autre but que d'en amener la proclamation et la réalisation dans les faits : « On cherche, écrit-il, la cause providentielle du renversement de la civilisation d'alors par les esclaves et par les barbares ; on ne voit là qu'obscurité et mystère ; on nie, à ce propos, le progrès et la perfectibilité. « Vous parlez de progrès, nous dit-on ; pourquoi le moyen âge, pourquoi la barbarie triomphante ?... » Je vous réponds qu'il y a eu sur cela un jugement de Dieu, un jugement juste comme sa justice [1]... Demandez à Cicéron ou à Virgile pourquoi Rome a fait la conquête du monde ; ils n'en savent rien. Le christianisme est le mot de l'énigme. Rome a fait la conquête du monde, et les barbares, à leur tour, ont fait la conquête de Rome, pour que la solidarité, la fraternité et l'unité du genre humain commencent [2] ». — Nous constatons, d'ailleurs, qu'à mesure que l'idée d'égalité se précise, les sociétés se transforment, les castes s'élargissent, les inégalités disparaissent. De nos jours, c'est le principe de l'égalité qui est devenu le véritable critérium de la justice. « Autrefois, dit Pierre Leroux, pour savoir ce qu'un homme avait le droit d'être dans la société, on demandait de quel sang, de quelle caste il était né. Aujourd'hui, toute caste est renversée ; le sang d'un homme est regardé comme aussi noble que celui d'un autre, et le seul titre de citoyen justifie toutes les ambitions... On ne croit plus aux races, on croit à tous les hommes, à la nation en général et on a introduit l'égalité dans le code pénal, dans le code civil et jusque dans la loi politique [3]. » Voyons plutôt :

N'est-ce pas le principe de l'égalité qui a présidé à notre *organisation militaire,* puisqu'il est censé admis que tous les citoyens indistinctement contribuent de leur personne au service militaire, et que chaque soldat porte, comme disait je ne sais quel prince, son bâton de maréchal dans sa giberne? — N'est-ce pas lui qui est consacré dans notre *organisation*

1. *De l'Égalité*, § 9.
2. *Id.*, § 12.
3. *Id.*, § 5.

politique, sous le nom de *souveraineté nationale?* — Lorsque la nation se livre à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, quel est encore le principe qui préside à ses travaux divers? C'est l'égalité sous le nom de *libre-concurrence*. — Le premier principe que nous trouvons inscrit en tête du *Code civil* et du *Code criminel*, c'est le principe de l'égalité et c'est lui qui règle les conventions et contrats des citoyens entre eux et en assure l'exécution. — Mais voici une proclamation bien plus étonnante du principe de l'égalité : qui aurait dit, au moyen âge, qu'un temps viendrait où la pensée du dernier citoyen serait regardée comme *égale en droit* à la pensée non d'un clerc quelconque, mais d'un évêque, du pape, et qu'ainsi tout homme serait virtuellement pape? C'est pourtant ce qui est arrivé : car, que proclamez-vous sous les noms de liberté de penser, liberté de publier ses opinions, liberté de conscience, liberté philosophique et religieuse, liberté des cultes, sinon l'égalité des esprits, l'égalité des intelligences? — Enfin, c'est ce même principe qui règle encore les relations privées des citoyens entre eux et cette foule de rapports qui participent, à différents degrés, de l'amour et de l'amitié [1].

Ainsi, que l'on considère aujourd'hui la société dans une grande partie de l'Europe, on y trouve l'égalité civile, — et même l'égalité humaine, — non seulement établie en fait, mais proclamée en droit.

IV

Est-ce à dire maintenant que cette égalité soit complètement réalisée? Nul n'en est moins persuadé que Pierre Leroux, aussi oppose-t-il à la liste des principes que nous défendons bien haut, celle des inégalités que nous tolérons ou même approuvons tout bas. Est-ce que l'égalité peut exister dans l'armée où le privilège d'une éducation spéciale, accessible aux seuls enfants des riches, ouvre nécessairement le chemin aux grades élevés? — On parle de libre-con-

1. *De l'Égalité*, § 4.

currence ; mais comment la vraie concurrence serait-elle possible dans une société où les instruments de travail sont détenus par un petit nombre d'hommes, les autres étant réduits au rôle de serfs de l'industrie ? — Pour que la justice fût égale entre tous, il faudrait d'abord qu'il n'y eût, à l'origine, ni enfants riches, ni enfants pauvres ; il faudrait, de plus, que, dans nos tribunaux, pour la même faute, par exemple, on traitât différemment celui qui, dès son enfance, a été laissé sans instruction, exposé à toutes les tentations du vice et de la misère, et celui qui, au contraire, par l'éducation qu'il a reçue, devait en être écarté. On les traite bien différemment, il est vrai, d'ordinaire, mais Pierre Leroux pense que la justice et l'égalité n'y gagnent rien, et que la possibilité de commettre toute espèce de délits, est partout en proportion de la fortune et du crédit. Et ici il faut citer, pour bien comprendre les raisons qui lui font souhaiter un état de choses nouveau : après avoir stigmatisé tous les crimes impunément commis par les loups-cerviers de la finance, ceux que la banqueroute enrichit, par les hommes politiques qui vendent les fonctions de l'État ou spéculent à coup sûr sur les fonds publics, que d'exemples semblables, écrit-il, ne pourrions-nous pas raconter : « Illustres diplomates qui ont trahi et vendu à prix d'argent les intérêts de leur patrie, honnêtes députés du peuple qui ont vendu pour des places leur voix au Parlement, scrupuleux fonctionnaires de tout rang qui ont trafiqué de leur autorité, vaillants généraux qui ont volé la subsistance de leurs soldats, prêtres dévots et saints évêques qui ont abusé de la religion pour subtiliser des héritages, la foule des délinquants de ce genre est vraiment innombrable. » Et tous jouissent de l'impunité. « Lovelace est à couvert par son or, comme autrefois il pouvait l'être par son rang et sa noblesse. Tartufe riche peut impunément ourdir ses trames, sans qu'à la fin de la pièce l'exempt arrive pour l'arrêter... Robert Macaire est ce poème de la licence et de l'impunité du crime dans les classes supérieures. Ce brigand trafique de tout, de la confiance, de l'amitié, de l'amour, de tous les sentiments possibles, et il arrive à tout. En effet, telle est notre époque : Cartouche et

Mandrin, déguisés en banquiers, supputent publiquement et, au besoin, établissent en justice le capital dont ils disposent : « on ne fait pas pendre un homme qui dispose de cent mille écus », disait insolemment un traitant du siècle dernier, qui avait mérité la corde. Aujourd'hui, non seulement on ne pend pas un tel homme, mais on lui rend tous les honneurs. Et si de tels crimes viennent à se découvrir, il ne manque pas de voix pour s'écrier qu'il faut empêcher le scandale de ces révélations, que de tels exemples ôtent au peuple la foi qu'il doit avoir dans la moralité de ceux qui le gouvernent, et que si les gens comme il faut sont ainsi démasqués, la société est compromise. Honnête société si elle ne vit que par le mensonge ! » Mensonge est également le principe de la liberté de penser et le droit égal des intelligences, puisque le pauvre est privé de l'éducation qu'il ne peut payer. Autrefois, l'Église était la cité spirituelle où toutes les âmes étaient reçues, où le même enseignement était donné à tous. Mais qu'avons-nous mis à la place de cette cité spirituelle que nous avons détruite ? De quelle vie intellectuelle peuvent vivre les hommes privés de religion et condamnés au travail [1]. » C'est donc à la disparition de ces inégalités et, par suite, de ces injustices que nous devons nous employer si nous acceptons la devise de la Révolution française [2].

En résumé, « nous nous trouvons entre deux mondes, entre un monde qui finit et un monde qui commence. Nous avons proclamé l'égalité dans la sphère de l'*activité*, et nous avons pu organiser le monde de l'activité suivant ce prin-

1. Pierre Leroux : *De l'Egalité*, § 4.

2. Pierre Leroux ne doute pas du succès : « Vous admettez, écrit-il, un principe, vous serez bien obligé d'en admettre les conséquences. Un principe embrasse dans son sein une multitude de conséquences qui ne se révèlent que successivement. Un principe c'est une force qui marche comme un conquérant : *Vires acquirit eundo*... Il faut être aveugle pour s'imaginer que notre société actuelle si souffrante et si pleine de maux a découvert les bornes d'Hercule de la justice : d'un autre côté, il n'y a qu'un insensé qui puisse croire que les conséquences de ce principe pourront être vaincues par la violence ou escamotées par la ruse. C'est croire que la création divine va s'arrêter. Faites donc cesser le mouvement de l'univers, arrêtez les astres dans leur marche, empêchez la pierre de tomber ! » (*De l'Egalité*, § 5 et 6).

cipe. Nous avons proclamé l'égalité dans la sphère du *sentiment,* et nous n'avons pas su organiser le monde du sentiment conformément à ce principe. Nous avons proclamé l'égalité dans la sphère de l'*intelligence,* et nous n'avons pas su organiser la libre communion des intelligences. De là une dualité de droit et de fait qui nous poursuit et nous rend éternellement malheureux[1] ». Recherchons par quels moyens nous pourrons la faire disparaître.

1. *De l'Égalité*, § 5.
« *Égalité*, ce mot résume tous les progrès antérieurs accomplis jusqu'ici par l'humanité ; il résume, pour ainsi dire, toute la vie passée de l'humanité, en ce sens qu'il représente le résultat, le but et la cause finale de toute la carrière déjà parcourue. C'est pour que l'égalité pût apparaître, que tous les initiateurs et tous les révélateurs se sont succédé, que toutes les découvertes ont été faites, que tant de guerres ont eu lieu, que tant de sang a coulé sur la terre, que tant de sueur a été répandue, pendant tant de siècles, par la masse entière du genre humain. Les souffrances individuelles des hommes, comme les souffrances collectives endurées par eux, ont eu pour but providentiel l'égalité, le sentiment de l'égalité, la notion de l'égalité. C'est pour que l'esprit humain arrivât à cette notion que Socrate et Jésus sont divinement morts ; mais c'est aussi pour ce but que la boussole a été découverte, l'Amérique découverte, l'imprimerie découverte, toutes les grandes inventions découvertes. C'est encore pour ce but que les Alexandre, les César et les Napoléon ont passé sur la terre ; mais c'est aussi pour cette même cause finale que les esclaves ont laborieusement aplani les routes qui ont servi aux armées des conquérants. » *Revue sociale*, 1845, p. 1. *De l'abolition des castes.*

CHAPITRE VII

DE LA SOLIDARITÉ COMME DEVOIR. FRATERNITÉ ET CHARITÉ

I. De la fraternité : Historique. De la fraternité chrétienne : Dangers qu'elle présente lorsqu'elle est mal comprise. De la charité. — II. De la vraie fraternité. Comment elle découle de l'égalité et de la solidarité humaines. Comment elle échappe aux défauts de la fraternité chrétienne. La loi morale ne consiste ni dans l'égoïsme, ni dans le sacrifice. De la solidarité comme devoir. — III. Conséquences politiques et sociales de cette conception nouvelle de la fraternité. Comment l'applique Pierre Leroux.

I

« L'égalité est une doctrine sur laquelle s'appuient à la fois le droit et le devoir de l'homme moderne : la fraternité est son devoir ; son droit est la liberté[1]. » En faisant consister le devoir dans la fraternité, Pierre Leroux, comme toujours, entend se rattacher à la tradition, mais en l'interprétant à la lumière de sa propre doctrine, et en la corrigeant comme l'exigent les progrès de l'esprit humain.

Rien de plus vague, en effet, que le sentiment de fraternité tant qu'il ne s'inspire pas d'une doctrine générale qui le précise et l'explique. Aussi ne le voyons-nous qu'assez tard s'affirmer et s'imposer comme règle de conduite. Sans doute, il apparaît déjà, dans la doctrine d'Aristote, sous le beau nom de *philanthropie ;* sans doute, c'est lui qui a suggéré aux stoïciens et notamment à Epictète, à Marc-Aurèle et à Sénèque, leurs pages les plus admirables, comme il a dicté à Térence le beau vers qui, au témoignage de saint Augustin,

1. *Discours sur la doctrine de l'Humanité*, *Revue sociale*, mai 1847, p. 135.

provoqua dans l'amphithéâtre un immense et universel enthousiasme[1] :

Homo sum et humani nihil a me alienum puto,

mais il ne s'est réellement montré dans toute sa force qu'avec le christianisme dont toute la morale se résume en ces mots : « Aimez-vous les uns les autres car vous êtes tous frères ; faites à autrui ce que vous voudriez que l'on vous fît à vous-même. »

Nul doute que cette morale ne l'emporte infiniment sur les morales de l'antiquité, mais à la condition de l'interpréter sagement. « Mal comprise et entendue sentimentalement plutôt que métaphysiquement », la fraternité peut avoir les plus fâcheuses conséquences. Elle peut nous conduire, d'abord, à n'établir plus entre les hommes aucune distinction, à placer au même rang tous les systèmes, l'erreur et la vérité. N'est-ce point ce qui arrive, par exemple, lorsque l'Évangile proclame : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, et exalte, comme dignes d'envie, et l'idiotisme et la nullité ? Elle peut nous conduire, en second lieu, à une indifférence paresseuse et à une véritable léthargie, comme on l'a vu trop souvent parmi les chrétiens les plus fervents, ceux-ci désertant pour la vie du couvent la vie vraiment active, oublieux de ce qu'ils doivent à la société dont ils sont sortis. Elle peut conduire enfin à souffrir lâchement toutes les imperfections sociales, toutes les inégalités, toutes les injustices, sans chercher à les corriger. Pratiquer la fraternité, alors, c'est travailler surtout à détacher les hommes des biens périssables d'ici-bas, pour tourner toutes leurs espérances vers des biens imaginaires ; c'est développer en eux la patience et la résignation plutôt que la volonté virile ; c'est inconsciemment, peut-être, mais c'est sûrement s'employer à rendre aussi lent que possible le progrès dans l'humanité[2].

Ces défauts paraissent plus évidents encore quand on étudie la charité chrétienne. Pierre Leroux y voit en effet : « Le *moi*, ou la liberté humaine abandonnée ; l'égoïsme

1. *De l'Égalité*, § 12 et *passim*.
2. *De l'Éclectisme*. 1re partie, ch. VII.

nécessaire et saint dédaigné, foulé aux pieds ; la nature méprisée, violée ; — Le *moi*, ou la liberté humaine tournée directement vers Dieu ; l'Être fini aspirant directement à n'aimer que l'Être infini ; — Le *non-moi* ou le semblable, dédaigné dans la charité même ; aimé en apparence seulement, et, par une sorte de fiction, en vue de Dieu, unique amour du chrétien. — Le chrétien fervent n'aime réellement ni lui-même, ni les autres et se trompe en croyant aimer Dieu, comme Dieu veut être aimé. C'est en effet au pur amour de Dieu et au renoncement de toutes les créatures que sont venus aboutir tous les docteurs un peu profonds du christianisme. Tandis que la charité prenait pour le vulgaire un air d'humanité, tandis que le vulgaire cherchait là une règle pratique de conduite et de vie, les vrais penseurs du christianisme comprenaient bien que la charité du christianisme n'avait réellement que Dieu pour objet, et que cette charité, entendue par le vulgaire comme l'amour des hommes, n'était qu'un amour abstrait pour Dieu [1]. » Ainsi donc, la charité chrétienne est entachée d'un triple défaut : Elle ne fait pas à l'égoïsme sa part, et méconnaît ce que l'amour de soi-même a de nécessaire et de sacré : c'est pourquoi elle a engendré la dévotion ascétique, les moines, les couvents, l'anachorétisme. — Elle n'accorde pas davantage à nos semblables l'amour qui leur est dû, car ce n'est pas à proprement parler pour eux-mêmes que nous les aimons : notre sentiment pour eux est plutôt de la pitié et de la commisération que du véritable amour. — Elle ne rend pas à Dieu le culte qui lui est dû, car elle ne l'aime pas comme il convient, dans son œuvre. Et cette triple imperfection de la charité chrétienne vient de ce que le principe métaphysique de l'unité de l'esprit humain, bien qu'entrevu, n'était encore qu'insuffisamment compris, comme étaient insuffisamment compris les rapports qui nous unissent à Dieu et à nos semblables. Aussi les trois amours qu'implique la charité ne sont-ils que juxtaposés dans sa formule, quand ils devraient être harmonisés.

1. *De l'Humanité*, 1re partie, p. 162.

II

Tout autre est la charité, suivant Pierre Leroux, quand on la fonde, non sur la seule révélation, mais sur le principe de l'égalité et sur celui de l'unité de l'esprit humain, tels que nous les avons définis. Si nous ne perdons point de vue ces principes, « tous les hommes sont frères » voudra dire simplement : tous les hommes sont solidaires, ce qui laisse le champ libre aux distinctions tout à l'heure supprimées. Dans une société organisée sur le principe de la fraternité ainsi entendue, « tous seraient égaux, tous seraient frères, et cependant tous ne rempliraient pas les mêmes fonctions ; au contraire, tous rempliraient des fonctions différentes ; il y aurait parmi eux des différences, non seulement d'âge, de sexe, mais de fonctions ; il y aurait, en un mot, parmi ces frères, une hiérarchie. En quels sens donc seraient-ils frères ? En ce sens qu'ils se sentiraient solidaires les uns pour les autres, unis les uns aux autres, de telle façon que chacun contribuerait au bien ou au mal de tous, par l'intermédiaire du lien qui les unirait[1]. » A une notion vague et confuse, se trouve donc substituée une notion claire et précise d'où il sera possible de dégager des devoirs rigoureux et nettement définis. — En second lieu, admettre que l'*esprit humain est un* et *que nous sommes tous solidaires*, bien loin de conduire à « l'indifférence paresseuse et à la léthargie », conduit, au contraire, à agir, à lutter, à organiser sur la terre le meilleur état social possible, et à ne plus souffrir lâchement les imperfections à mesure qu'on les découvre. On n'aboutit pas à l'absurde distinction de César et de l'Église, du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, et finalement à la papauté et à la monarchie, mais à l'établissement de la démocratie religieuse de l'avenir, car par, cela même que l'on reconnaît, telles que nous les avons définies, la liberté et la fraternité humaines, on est tenu de les réaliser sur la terre[2].

1. *De l'Éclectisme*, p. 45.
2. *Id.*, p. 47.

De même que la fraternité, la charité se transforme. Et d'abord elle reconnaît la légitimité de l'amour de nous-mêmes, au même titre que la légitimité des autres amours, et elle la reconnaît car la nier serait impossible, absurde et immoral ; impossible, car on ne saurait étouffer les aspirations les plus intimes de notre être : ne pas s'aimer, serait ne pas aimer la vie, mais le néant ; — absurde, car si l'amour du prochain est saint aux yeux de Dieu, comme on nous l'affirme, l'amour de nous-mêmes est saint également. Si ma personne est, pour vous, sacrée et aimable, pourquoi ne serait-elle pas sacrée et aimable pour moi ? — immoral, enfin, car je fais partie d'une société et pour remplir mes devoirs envers cette société, il est nécessaire que je m'aime moi-même. Je fuis le mal qui pourrait me nuire et nuire aux autres.

En second lieu, la vraie charité n'accorde plus à nos semblables un semblant d'amour, mais un amour véritable. Nous sentant intimement unis à eux, mêlés en quelque sorte à leur vie, comme ils le sont à la nôtre, ce n'est plus simplement Dieu que nous aimons en eux-mêmes, nous les aimons directement, efficacement, soucieux d'accroître leur bien-être et leur moralité.

Et il se trouve qu'aimer ainsi ses semblables et s'aimer ainsi soi-même, c'est en même temps aimer Dieu, car Dieu ne demande pas à être adoré à la distance où le christianisme le place, mais dans les êtres qu'il a créés et dans lesquels il se manifeste sans cesse par la vie dont il les anime. Aimez donc Dieu, mais ne prétendez pas l'aimer directement et pour ainsi dire face à face, il ne se révèle à nous que par l'intermédiaire de la vie. D'où ces formules dans lesquelles il résume toutes ses analyses.

« Aimez Dieu en vous et dans les autres. »

Ce qui revient à : « Aimez-vous par Dieu dans les autres. »

Ou à : « Aimez les autres par Dieu en vous. Ne séparez pas Dieu, et vous, et les autres créatures. Dieu ne se manifeste pas hors du monde et notre vie n'est pas séparée de celle des autres créatures[1]. »

1. *De l'Humanité*, t. I, p. 167.

C'est à la charité ainsi comprise que Pierre Leroux et ses disciples ont donné le nom de *solidarité*, ce terme désignant alors, non plus, comme précédemment, un simple fait, une simple loi d'expérience, mais un devoir. Beaucoup de nos contemporains ont, nous le savons, suivi son exemple sur ce point, mais sans toujours indiquer avec autant de précision que lui, comment s'effectuait le passage du premier sens au second.

Donc, finalement, la loi morale de l'homme n'est ni la fraternité, ni la charité, telles qu'on les entend d'ordinaire, mais bien la *solidarité*, et cette loi qui consiste à la fois à respecter les droits de nos semblables qui sont des égaux, — c'est-à-dire à pratiquer la justice, — et à les aimer puisqu'ils sont d'autres nous-mêmes, — c'est-à-dire à être bons, — se trouve être également éloignée de l'égoïsme des utilitaires et du sacrifice souvent prêché par le christianisme.

En effet, l'égoïsme « qui ne recherche que les biens matériels et qui invite tout homme à s'efforcer de les acquérir, n'importe à quel prix et par quels moyens, pour les posséder seul, en jouir seul, et par eux être sauvé tout seul[1] », est une doctrine étroite et mesquine, contraire aux lois de la vie, et qui, fatalement, nous éloigne du but même qu'elle nous propose.

Quant au dévouement pur, où le trouver? Il ne se rencontre ni dans les classes riches, ni dans les classes pauvres, ni dans la bourgeoisie, ni chez les prolétaires. « C'est que le dévouement pur, quelque noble qu'il soit, n'est qu'une passion particulière, ou, si l'on veut, une vertu particulière de la nature humaine, mais n'est pas la nature humaine tout entière. Un homme qui, dans toute sa vie, serait placé au point de vue du dévouement, serait un être insensé; et une société d'hommes dont la règle unique serait le dévouement, et qui regarderait comme mauvais tout acte individuel, serait une absurde société. Toute théorie donc qui voudrait se fonder sur le dévouement comme sur la formule la plus générale de la société, et qui déduirait ensuite de cette for-

1. G. Champseix : *Revue sociale*, 1847, p. 70.

mule des lois et des institutions qu'elle aurait l'espérance d'appliquer de force à la société, serait fausse et dangereuse. Proclamez, au contraire, le système qui satisfera le mieux l'individualité et la liberté de tous, et ne craignez pas que le dévouement du peuple vous fasse défaut : car un tel but sera senti de tous, et c'est le seul aujourd'hui qui puisse exciter le dévouement. Mais le *dévouement pour le dévouement* serait une théorie aussi absurde que l'art pour l'art de certains littérateurs[1]. »

La solidarité qui découle de l'égalité, échappe précisément aux deux défauts qui précèdent. C'est qu'en elle il y a à la fois « le sacrifice et l'égoïsme : en d'autres termes, la solidarité c'est le même sacrifice et le même égoïsme pour tout homme. Au *droit* qui se trouve dans l'egalité, correspond l'égoïsme dans la solidarité. C'est tout un. Au *devoir* qui renferme l'égalité correspond le sacrifice dans la solidarité. C'est tout un encore[2] ».

On voit dès lors quels liens étroits rattachent l'égalité et la fraternité, et comment, ici, elles se concilient. Dans le christianisme, la fraternité est un sentiment plus encore qu'une idée, une impulsion du cœur plus encore qu'un ordre de la raison ; dans la pensée de Pierre Leroux, la fraternité est à la fois une idée et un sentiment : l'intelligence reprend ses droits sans contester ceux du cœur, c'est pourquoi, au mot de charité dont souvent on abuse, il tend à substituer celui de solidarité. Dans un cas, la fraternité est le substitut de la justice, elle domine le droit et l'absorbe ; dans l'autre, elle a toujours pour règle le droit, toujours pour but le règne de la justice. L'égalité, c'est en quelque sorte la fraternité devenue intelligible, la fraternité comprise, raisonnée ; la fraternité, c'est l'égalité devenue sensible au cœur : de sorte que nous sommes amenés à voir en elles deux aspects différents d'une même idée, plutôt que deux idées différentes. Et ainsi s'explique pourquoi les hommes ont été mus par la fraternité, bien longtemps avant d'avoir de l'égalité une connais-

1. P. Leroux : *Individualisme et Socialisme*, œuvres complètes, t. I, p. 373 ; Cf. Izoulet, la *Cité moderne*, p. 411 et suiv. (Paris, F. Alcan).

2. G. Champseix : *Revue sociale*, 1847, p. 70.

sance précise ; pourquoi le sentiment de la fraternité tend à devenir de plus en plus éclairé et de plus en plus profond à mesure que nous entendons mieux le principe de l'égalité. Ajoutons que la fraternité, ou mieux la *solidarité fraternelle* ainsi transformée et éclairée, offre un immense avantage sur l'ancienne fraternité et sur la charité chrétienne : celui de pouvoir être organisée et, par suite, de pouvoir nous renseigner sur les devoirs particuliers que, suivant les temps et les circonstances, la société nous impose.

III

Le commentaire de cette théorie, l'une des plus belles assurément et des plus fortes qui aient été défendues par les philosophes, se trouve, non seulement dans toutes les pages de l'œuvre de Pierre Leroux, mais encore dans tous les actes de sa vie. C'est par elle que s'expliquent et les batailles qu'il a livrées contre les doctrines qu'il jugeait fausses, et les moyens dont il s'est servi pour défendre celles qu'il jugeait vraies. C'est parce qu'il croit fermement au droit de la pensée, qu'il expose librement, loyalement, courageusement la sienne; mais c'est parce qu'il croit aussi au droit égal chez tous, persuadé que nous ne saurions faire le moindre bien, ni le moindre mal qui n'ait sa répercussion dans la société entière, manquer de générosité et de bonté sans en être nous-mêmes victimes, qu'il condamne avec énergie le fanatisme et la violence, et prêche ce qu'il appelle d'un beau nom qui mériterait d'être conservé : *le prosélytisme de la persuasion.* Voici, d'ailleurs, le programme philosophique et politique qu'il publiait dans le numéro du *Globe* du 19 avril 1827 : « Les hommes emportés ou aveugles qui ont voulu tenter l'oppression de la pensée, doivent sentir qu'aujourd'hui c'est tenter l'impossible... *Le prosélytisme de la persuasion voilà la loi à laquelle il faut que tous les partis se soumettent.* Si un corps de prêtres, si les adhérents de la Congrégation, croient réellement posséder la vérité, qu'ils la prêchent, qu'ils la propagent par les associations publiques et avouées, par les livres, par la discipline. Quoi qu'on en ait

dit officiellement, l'homme préfère la vérité à l'erreur, le bien au mal, et il se rangera toujours finalement, du côté du bien et de la vérité. Que si, enfin, le siècle, par délire et perversité, repoussait les doctrines qui doivent, dit-on, faire son salut; si ce qui a dominé le monde, ne peut plus le dominer, c'est encore un devoir, pour le croyant sincère, de n'en appeler qu'à l'avenir et à la providence, et de ne pas ajouter au désordre des intelligences par des désordres politiques et des débats sanglants. Car c'est là que doit, en dernier résultat, aboutir, au XIXe siècle, tout essai de domination de la pensée de quelques-uns sur la pensée de tous. La majorité des citoyens doit aussi comprendre que, quelques erreurs qu'on lui propose, le droit de proposition appartient à tous. Son droit, à elle, c'est de rejeter après information; son devoir, c'est de ne jamais se soumettre sans conviction. Que chacun ait le courage de son opinion, que l'on ne voie point des libéraux et des incrédules de cœur afficher des croyances d'apparat, qui, dans leur bouche, sont un mensonge, et bientôt la vérité se fera jour, et l'erreur s'évanouira sans qu'il y ait ni violence, ni réaction à redouter. La vérité est au concours[1]. » Et ce programme de 1827, il le réimprime, sans y rien changer, en janvier 1848 dans sa *Revue sociale;* il le défend, malgré les murmures de son parti à l'Assemblée nationale et à l'Assemblée constituante; il le défend même en exil, pour obéir à sa conscience, sachant d'avance tous les reproches qu'il s'attirerait de ses meilleurs amis d'autrefois[2].

Dans ses projets de rénovation sociale, alors même qu'il dénonce avec le plus d'énergie les vices de notre organisation actuelle touchant la propriété, la famille, la cité, il ne néglige aucune occasion de protester contre ceux que l'excellence du but à atteindre rend facilement indulgents sur le choix des moyens à prendre. Nul penseur n'a jamais eu, plus que lui, confiance en sa doctrine; mais il veut la faire accepter, non l'imposer, persuader et non contraindre. Et

1. Le *Globe*, 19 avril 1827.

2. V. sup., *P. Leroux en exil*.

c'est là la vraie fraternité : Travailler au bien de tous, mais en respectant leur liberté et en les unissant.

Ceci nous explique également pourquoi, dans sa vie si agitée, mêlée à toutes les querelles politiques et à toutes les luttes des idées, même aux heures les plus difficiles, il ne se montra jamais ni intolérant, ni aigri ; pourquoi il n'eut que des contradicteurs, jamais d'ennemis ; sa bonne foi à toute épreuve, sa bienveillance pour les personnes, sa proverbiale bonhomie, non exempte de finesse, finissait toujours par désarmer les adversaires qui le combattaient. Parfois, sans doute, il lui arriva, dans le feu des polémiques, de se défendre un peu vivement, mais écoutons comme il s'en excuse : « Ce n'est point la haine du clergé, ce n'est pas l'esprit critique qui nous inspirent ; et, s'il y a eu, dans ce qui précède, quelques paroles amères, qu'on les pardonne à notre intention sincère d'opérer le bien. Dans les combats de l'intelligence, dont la fin est l'avancement et le progrès de tous les hommes, Jésus lui-même nous a donné l'exemple que l'on peut poursuivre ardemment l'erreur, tout en désirant le salut de ceux que l'on réprimande, parce qu'on ne les réprimande pas dans l'intérêt des passions humaines, mais dans l'intérêt de la vérité. Divine lumière qui ne nous est pas venue seulement de l'Évangile, mais par tous les grands monuments antérieurs et postérieurs que l'humanité nous a transmis, et par l'influence des vertus et du dévouement de la foule des martyrs ; non pas seulement du christianisme, mais de l'humanité, que ne nous est-il donné de te réfléchir assez fortement pour qu'entrant dans le cœur et dans l'esprit de ces prêtres du Christ, tu les éclaires et les échauffes, afin que, suivant la parole même du Maître, ils deviennent un avec nous, pour ton service, ô divine lumière[1] ! »

1. *Malthus et les Économistes*, *Revue sociale*, avril 1846, 2e partie, § 1.

CHAPITRE VIII

DE LA PROPRIÉTÉ

Objet de la morale. Nécessité de la propriété, de la famille et de la patrie. Tout le mal provient de leur mauvaise organisation. I. De la propriété. Importance qu'on lui attribue de nos jours. Ses transformations : Propriété féodale. Propriété industrielle. De la rente. De l'héritage. — II. Faux principes auxquels on rattache la propriété : le besoin, la première occupation, le travail. — III. Son véritable fondement : Du droit de propriété et de la manifestation de ce droit. Indivisibilité du travail de la nation. Du droit individuel et du droit social. De la vraie et de la fausse propriété. — IV. Critique de Proudhon. Objections et réponses.

« Le dogme de l'égalité n'est qu'un prolégomène de la morale et le sentiment de la fraternité un appel à la pratique de ses lois; quant à la morale proprement dite, elle est l'art d'organiser la fraternité et l'égalité[1]... les droits légitimes de la conscience et du consentement, en d'autres termes, de l'individualité et de la société[2]. »

Le plan de cette organisation nous est fourni par la formule psychologique de l'homme à laquelle Pierre Leroux constamment se reporte. Or, comme nous l'avons établi, l'homme est essentiellement, suivant lui, sensation, sentiment, connaissance, et, à chacun de ces éléments constitutifs de l'âme, correspond un objet qui lui est propre. La sensation exige, pour s'exercer, que nous soyons en rapport avec les objets matériels et que nous puissions, dans des conditions déterminées, nous les approprier : elle a donc pour condition *la propriété*. Le sentiment, lui, a besoin de *la famille*, c'est-à-dire d'un foyer où il s'échauffe et se fortifie par un mutuel échange de dévouement et d'affection. « Il faut pour que l'homme existe et se sente exister, qu'un cer-

tain nombre d'êtres soient groupés et harmonisés avec lui, de sorte que le moi qui le constitue s'incarne pour ainsi dire dans ces êtres qui l'entourent[1]. » Quant à la connaissance, elle ne saurait se développer sans le concours d'une grande réunion d'hommes qui mettent en commun leurs efforts, partant sans *la patrie* qui n'est qu'une famille agrandie. Ainsi donc, la patrie, la famille et la propriété correspondent aux exigences les plus profondes de notre nature et rien ne justifie l'opinion de ceux qui les représentent comme devant disparaître un jour de l'humanité. Supprimez-les, en effet, et vous supprimez, du même coup, non seulement le progrès, non seulement ce qui rend la vie bonne, féconde, digne d'être vécue, mais la vie elle-même. « Vous ne voulez pas de famille ; donc plus de mariage, plus d'amour stable ; vous ne voulez pas de patrie : vous voilà donc seul au milieu du milliard d'hommes qui peuplent aujourd'hui la terre ; vous ne voulez pas de propriété : comment vous nourrir et vous vêtir[2] ?... Les moines, il est vrai, ou plutôt, parmi les moines, les anachorètes ont seuls imaginé de vivre sans famille, sans patrie, sans propriété. Mais cette sorte de vie n'est-elle pas un suicide[3] ? »

Toutefois, si ces trois institutions sont bonnes en elles-mêmes, nécessaires, indestructibles, il importe, pour qu'elles ne deviennent pas nuisibles, qu'elles soient organisées de manière à servir à la communion indéfinie de l'homme avec ses semblables et avec la nature. Là est, en effet, le but vers lequel doivent tendre tous nos efforts, car, s'en écarter, c'est se condamner d'avance à n'avoir jamais « l'homme complet dans la société complète ». Malheureusement, ce but a été souvent perdu de vue, et c'est pourquoi au lieu de la propriété, de la famille et de la patrie telles qu'elles devraient être, nous avons eu jusqu'ici la propriété caste, la famille caste et la patrie caste qui, au lieu de contribuer à rapprocher les hommes, ont contribué à les diviser. De là, suivant Pierre Leroux, viendraient tous les maux qui accablent la

1. *De l'Humanité*, t. I, p. 128.
2. *Id.*, p. 136.
3. *Id.*, p. 131.

société : de la propriété, viendraient les maux qui se rapportent à la sensation; de la famille, ceux qui se rapportent au sentiment; des imperfections de la cité, ceux qui se rapportent à la connaissance. « En dehors des maux qui nous arrivent par ces trois sources, il n'y a pas de mal pour nous. Vainement dira-t-on qu'il y en a en dehors d'elles, le mal physique, tel que la maladie et la douleur, car il est évident que la maladie et la douleur proviennent du mal moral même. Cela est évident *a priori* et certain *a posteriori*. Tous les observateurs ne s'accordent-ils pas à reconnaître, et tous les faits ne prouvent-ils pas que l'immense majorité des maux dits physiques ou matériels qui accablent le genre humain proviennent de la mauvaise organisation de la société humaine? La douleur physique est le résultat de nos vices, et nos vices sont le résultat de la division du genre humain. Si donc, prenant la famille, la cité, la propriété, nous démontrons qu'elles ne sont sources de mal que parce qu'elles ont été jusqu'ici mal organisées, nous aurons démontré par là-même, que le mal peut disparaître graduellement des sociétés humaines[1]. » On voit que Pierre Leroux ne se départ jamais de son optimisme et de sa confiance entière dans le progrès; examinons donc quelle conception nouvelle il se fait des trois institutions fondamentales de la cité, et d'abord de la propriété.

I

De tous les cultes autrefois respectés, il semble qu'un seul ait survécu : celui de la propriété. Le veau d'or a remplacé les autres dieux. « Aujourd'hui, écrit Pierre Leroux, quand on parle aux hommes de vertu, ils rient; quand on leur parle d'héroïsme, ils rient; quand on leur parle de charité, ils rient; quand on leur parle de religion, ils rient; quand on leur parle de vie future, ils rient; quand on interroge leur âme pour voir s'ils n'ont pas quelque sentiment de la vie éternelle, ils rient; enfin, quand on leur parle de Dieu, ils

1. *Malthus*, p. 291 et *De l'Humanité*, t. I, ch. II, p. 43 et suivantes.

rient plus fort. Mais quand on leur parle de propriété, ils deviennent sérieux et attentifs. Il nous reste la propriété, osent-ils dire, avec cela, nous défions tout : avec cela, nous vaincrons les siècles! Il n'y a que cela de solide, mais cela est solide. La propriété a toujours existé et existera toujours. Les dieux, les religions, les croyances ont passé, mais la propriété est demeurée et demeurera à jamais [1]. » Voilà la base sur laquelle la société repose. Dès lors, ce n'est plus le droit politique qui règle la propriété, c'est la propriété qui règle le droit politique. Et c'est de là, précisément, que viennent la plupart des maux dont nous souffrons. Voyons plutôt quelle est cette propriété qu'ainsi l'on déifie.

L'axiome de tout le moyen âge fut : « Nulle terre sans seigneur », et les vassaux asservis cultivaient cette terre au profit de leurs maîtres dont les descendants héritaient. L'axiome a peu changé, car nous disons aujourd'hui : « Toute terre, tout instrument de travail a son propriétaire. » Il y a ainsi un homme qui possède cette terre, cet instrument de travail; qui peut, si cela lui plaît, les conserver improductifs ou les concéder à un travailleur et, dans ce dernier cas, en percevoir une redevance. La rente ou le revenu remplacent ici le droit du seigneur. Nous avons donc toujours deux classes d'hommes dans la cité : d'un côté les riches, ceux qui possèdent les sources de toute production et qui peuvent en disposer à leur gré ; de l'autre, les pauvres, ceux qui n'ont que leurs bras et restent sous la dépendance des premiers [2]. D'un côté, des hommes qui se transmettent de génération en génération leurs richesses, libres de vivre dans l'oisiveté; de l'autre, des hommes qui sont condamnés, eux et leur descendance, à un éternel labeur plus ou moins servile.

Et cette survivance du droit féodal, Pierre Leroux nous la montre manifeste dans toutes les formes qu'a revêtues la propriété et notamment dans la forme industrielle, la plus

1. *Revue sociale*, juin-juillet 1847. *Le carrosse de M. Aguado*, 1er article.

2. *Id.*, p. 150. « La propriété du travail est une chimère, quand l'instrument du travail manque au travailleur et quand celui-ci ne peut fixer son salaire. » *Malthus*, p. 71.

tyrannique de toutes. Qui peut empêcher, nous dit-il, les « loups-cerviers » de la finance, comme les appelait Dupin, de drainer à leur profit, grâce aux capitaux qu'ils possèdent, toutes les richesses du pays? D'emprunter à 3 p. 100 et de prêter à 10, de fixer à leur gré les salaires, d'imposer leur volonté dans tous les marchés? Ne soyons pas trop surpris si, quelque jour, ils convoquent eux-mêmes le conseil de nos ministres et y dictent des lois. De même, qui peut empêcher l'industriel millionnaire d'ouvrir usines et magasins, et d'écraser, toujours grâce aux richesses dont il dispose, les concurrents mal avisés qui voudraient lutter contre lui? Il n'y a que le choix entre ces deux alternatives : ou la soumission à ses caprices, ou la ruine. Comment, enfin, le fils de l'ouvrier qui débute dans la vie, sans ressources, et dont l'instruction n'a été qu'ébauchée, pourrait-il se mesurer à armes égales avec le fils du capitaliste que soutiennent les études qu'il a pu faire, et surtout la fortune qu'on lui a transmise? Nous ne sommes donc qu'en apparence sortis du régime de la féodalité. « Les millionnaires et les capitalistes sont les nobles de notre temps... Le droit féodal existe toujours. Autrefois nous étions esclaves d'un homme bardé de fer; aujourd'hui, nous subissons la loi des riches. Ce n'est plus une forteresse perchée sur une montagne qui nous domine et nous fait la loi; c'est un coffre-fort[1]. » L'état actuel est-il meilleur que l'ancien? Le porte-parole de Pierre Leroux, dans le carrosse de M. Aguado, paraît en douter, car il déclare qu'il « aimerait mieux mille fois servir sous Duguesclin que sous le premier baron de la finance[2] ».

II

Et sur quel principe ceux qui pensent qu'en dehors de

1. *Le carrosse de M. Aguado*, 1er article, p. 158. Pierre Leroux, le premier, a invoqué la statistique à l'appui de ses théories. Or, suivant lui, sur 9 milliards que produit le travail en France, 5 seraient absorbés sous forme de rente, d'intérêt de capital, d'impôt par deux cent mille familles propriétaires et budgétivores, et quatre seulement reviendraient à l'innombrable armée des vrais travailleurs. Cf. *De la Ploutocratie*, passim.

2. *Id.*, 2e article, p. 186.

toute religion, la propriété peut être encore une religion et servir de base à la société, cherchent-ils à fonder le prétendu droit qu'ils s'arrogent? Suivant les uns, ce droit ne serait qu'une conséquence de l'absolue nécessité où nous sommes de nous approprier certains objets pour vivre. « L'homme a besoin de la nature, donc il a le droit sur la nature. *Son besoin fait son droit.* » Je le veux bien, répond Pierre Leroux, mais j'ajoute : « Puisque l'homme a besoin de propriété et a droit à la propriété, tout homme a ce besoin et ce droit. Donc le droit de propriété n'existe que parce qu'il existe pour tous : le proclamer, c'est proclamer le droit de tous. Il n'existe que par la société... Il est donc absurde de fonder la *propriété individuelle* sur le besoin de la nature humaine, puisque, de ce besoin, on ne peut conclure que le droit de propriété pour tous, ou la propriété *indivise.* »

On ne saurait davantage la fonder sur le prétendu droit du *premier occupant*. Qu'est ce prétendu droit, en effet, sinon, en dernière analyse, le droit du plus fort, ou du plus heureux, ou du plus rusé et du plus habile? Considérer la propriété comme un fait, c'est légitimer à la fois et la violence et la guerre et le vol[1], ou simplement le hasard.

Ceux-là se rapprochent davantage de la vérité qui placent le fondement de la propriété dans le *travail*. Le travail n'est-il pas le véritable producteur de la richesse? L'appropriation du sol et sa mise en valeur ; la création d'une industrie, l'organisation et la gestion d'une banque, ne sont possibles que par le travail, et le travail intelligent et soutenu ; n'est-il pas juste, dès lors, que ses résultats appartiennent en toute propriété au travailleur? Sans doute, répond Pierre Leroux, mais à certaines conditions que l'on oublie de signaler. Qui travaille avec plus d'ardeur et affronte plus de fatigues que le conquérant? L'industriel le plus actif est oisif auprès de lui. Dirons-nous cependant que toutes ses conquêtes sont légitimes? Seront-ils considérés, également, comme légitimes les gains du financier, bien qu'il ait consacré à ses louches combinaisons et ses jours et ses nuits? Et ceux du

1. *Le carrosse de M. Aguado*, p. 157 et suivantes.

négociant dont toutes les forces intellectuelles et physiques sont appliquées à mieux duper ses clients? Évidemment non. C'est que ce n'est pas le travail seul, comme on paraît le croire, qui donne droit à la propriété des choses créées, mais seulement le travail en tant qu'il est légitime. Il faut qu'il soit accompli en vue d'une œuvre permise et ne nuise jamais au droit d'autrui. Quand on proclame le droit du travail, sans s'expliquer davantage, c'est, en dernière analyse, le droit du plus fort ou du moins scrupuleux que l'on proclame. — En second lieu, — et ce reproche est, comme nous le verrons bientôt, capital aux yeux de Pierre Leroux, — on oublie trop que, dans la production d'une richesse quelle qu'elle soit, matérielle, scientifique ou littéraire, le travail individuel est toujours aidé, soutenu, fécondé par le travail social et c'est généralement, la part de ce dernier travail que l'on néglige de faire, quand l'heure de la répartition est venue[1].

III

La plupart des erreurs que nous commettons, d'ordinaire, sur ce sujet, viendraient, suivant Pierre Leroux, de l'ambiguïté même du mot propriété qui s'emploie tantôt pour désigner le droit que nous avons de posséder, tantôt pour désigner la manifestation de ce droit, c'est-à-dire les choses matérielles qui en sont l'objet. De là une confusion qui nous fait attribuer au second de ces termes, des titres qui n'appartiennent qu'au premier. Or, « ce qui est naturel, légitime, absolu, ce qui est un droit de l'homme, un droit imprescriptible, c'est le droit de posséder, car il est l'exercice légitime de notre personnalité et de notre liberté... Tout homme a droit à la conservation de son existence et au libre développement de ses facultés; donc tout homme a droit à la sûreté et à la propriété, comme dit la déclaration des droits de 1793... Et, en ce sens, la propriété qui est nécessaire à l'homme, est sainte dans son essence... Mais remarquons

1. *Le carrosse de M. Aguado*, p. 187.

que ce droit de propriété est commun à tous, général et imprescriptible pour tous[1] ».

Passons maintenant à la manifestation de ce droit. Pour en bien comprendre les limites, il est nécessaire de se rappeler à quelle conclusion nous a conduit l'étude de la solidarité. Cette conclusion, c'est comme nous le remarquions tout à l'heure, « qu'il n'est pas de richesse qui ne soit le produit du travail indivisible de la nation ». « Le principe de l'indivisibilité, écrit Pierre Leroux, est la clé de voûte de l'édifice social et, comme tel, il régit la production comme toute autre chose. Est-ce que quelqu'un produit quelque chose isolément? Est-ce que toute production ne s'accomplit pas indivisiblement? ne se fait pas sous l'empire des lois, sous la protection des lois à la confection desquelles nous collaborons? Est-ce que les sciences et les arts ne sont pas un héritage collectif de tous les hommes? Est-ce que Dédale n'a pas inventé la scie pour tout le monde?... N'est-ce pas pour tous les hommes que les inventeurs des sciences, les révélateurs de tout genre qui ont perfectionné l'humanité, ont enrichi le monde du fruit de leurs pensées... Et si le fruit des divines pensées est immortel, qui le rend immortel, si ce n'est le grand Dieu lui-même qui se communique à tout[2]... Donc, c'est une pure illusion de croire que la richesse existe indépendamment de la société. Il n'existe, indépendamment de la société, que des ronces et des épines et, dans le cœur de l'homme, le principe de la société et des biens qu'elle procure[3]... Le moindre fait de production est dû au concours de tous[4]. »

S'il en est ainsi, c'est-à-dire si, dans toute production, intervient l'association; l'association, évidemment, a droit à la propriété produite[5]; cette propriété n'est ni ne saurait être le bien propre d'un seul, elle est le bien de la commu-

1. *Le carrosse de M. Aguado*, p. 158 et *Adresse aux Politiques*, œuvres complètes, t. I, p. 188.

2. *Id.*, p. 152 et 156.

3. *Id.*, p. 188.

4. *Id.*, p. 12.

5. *Id.*, p. 188.

nauté : elle n'a pas un propriétaire, mais des copropriétaires, partant elle est *indivise* jusqu'à ce que la société ait fait la part de chacun [1]. « La vérité, c'est donc que la propriété est indivise dans son essence, et que c'est l'équité sociale représentée par la loi essentiellement modifiable qui la divise ou la partage [2]. » Par conséquent, « que chacun reconnaisse cette individualité de son droit particulier et du droit de tous, et paie la dîme à l'humanité. Sinon, il n'y a plus qu'égoïsme et injustice. » C'est de la méconnaissance de ces vérités que résultent toutes les inégalités sociales. Chacun légitimant l'usurpation au moment où il sent le besoin de s'approprier un produit, il en résulte que le droit de chacun, ainsi entendu, donne, par illusion, une apparence de droit à cette propriété des ravisseurs du droit de tous et du droit de chacun. En cela, comme en tout, c'est le bien qui excuse le mal et lui permet d'exister [3].

La thèse défendue par Pierre Leroux est donc la thèse communiste : le rôle de la société « est de faire jouir tous ses membres, chacun suivant ses besoins, sa capacité et ses œuvres, du résultat du travail commun, que ce travail soit une idée, une œuvre d'art ou une propriété matérielle [4] ». Elle peut, par suite, changer la forme de la propriété, qui est essentiellement muable, et c'est bien, d'ailleurs, ce qu'elle a fait déjà et ce qu'elle doit continuer à faire en s'orientant de plus en plus dans le sens de la justice et de l'égalité.

On comprend, dès lors, à quoi répond la distinction établie par Pierre Leroux entre la vraie et la fausse propriété, distinction qui a été si vivement critiquée par ses adversaires, si impitoyablement raillée par les caricaturistes. Est vraie, c'est-à-dire légitime, toute propriété due au seul travail et acquise sans léser les droits d'autrui [5]; est fausse, au con-

1. *Le carrosse de M. Aguado*, p. 156-157.
2. *Id.*, p. 193.
3. *Id.*, p. 194.
4. *Aux Politiques*, œuvres complètes, t. I, p. 186 et suivantes.
5. P. Leroux résume toute sa doctrine dans cette définition de la propriété individuelle : *Le droit pour chacun d'une chose déterminée de la façon que la loi détermine.*

traire, c'est-à-dire illégitime, toute propriété qui vient d'une autre source. C'est donc à tort que les détenteurs de la terre, des instruments de travail, du capital sous quelque forme que ce soit, s'en croient les justes propriétaires, s'ils ne doivent ces richesses qu'à l'héritage; c'est à tort également qu'ils estiment pouvoir, *sans rien faire*, en retirer un revenu, alors même qu'ils proviendraient de leurs seuls efforts.

IV

Faut-il en conclure que la propriété actuelle *c'est le vol?* Non, puisque la propriété dépend de la loi et ne dépend que de la loi. « Puisque la loi autorise la propriété actuelle, la propriété n'est pas le vol. A plus forte raison, est-il faux de dire que la propriété, en général, c'est-à-dire le besoin et le droit de chacun et de tous, est le vol. Je ne comprends donc pas cette formule. Mais je comprends celle-ci que la propriété actuelle est la continuation de la propriété féodale. C'est au droit politique à accorder le droit civil avec le droit naturel ou avec l'idéal, c'est tout un. C'est au droit politique qu'il faut s'en prendre si la propriété actuelle est encore féodale. Mais parce que le droit politique ne remplit pas bien sa mission, le droit civil n'en est pas moins le droit. On ne saurait rendre les individus responsables, en tant qu'individus, du fait social. Ne serait-il pas absurde, par exemple, de dire que ce que gagne tout honnête industriel, qui s'évertue pour être riche, n'est pas légalement et, par conséquent, légitimement gagné. Légitimés également sont les gains de la danseuse et ceux du loup-cervier, puisque la loi autorise leur industrie[1]. Seulement, il faut

1. P. Leroux s'élève avec non moins de force contre les gains scandaleux de tous les empoisonneurs publics, marchands d'alcool et autres boissons frelatées, qui, pour deux liards, n'hésitent pas à tuer froidement, tranquillement leurs semblables. Est-ce que la Societe, ici encore, ne devrait pas intervenir dans l'intérêt de tous et surtout dans l'intérêt de l'ouvrier ? Nous savons que, de nos jours, beaucoup pensent encore comme P. Leroux et voient dans la mesure réglementaire qu'il reclame, le plus sûr remède contre l'alcoolisme. *Le carrosse de M. Aguado*, p. 1.

changer les lois, à mesure que les besoins et les progrès de l'esprit humain le demandent. *Je ne dis donc rien qui puisse engager à violer la loi.* Le vol est le vol et la propriété est la propriété. Mais la propriété est mal organisée, puisqu'elle est féodale dans son principe et dans ses effets. Qu'on défende donc la propriété actuelle par la loi, mais qu'on n'asservisse pas la loi à la propriété dans sa forme actuelle. Vous vous êtes fait donner des chartes, peut-on dire aux détenteurs actuels: vos seigneurs vous ont octroyé des chartes, ou vous avez, par la force, extorqué des chartes à vos seigneurs: mais que m'importent vos chartes, si vos seigneurs n'avaient pas droit! Et si vos chartes ont été faites d'après la loi qui régnait alors sur la terre; si le droit du plus fort y est devenu le droit du plus riche, c'est-à-dire encore du plus fort, je demande, à mon tour, une charte d'affranchissement comme vous en avez obtenu de vos maîtres. Voilà ce qu'on peut dire au nom du droit, aux propriétaires législateurs qui gouvernent aujourd'hui la France, afin que la loi qu'il est en leur disposition de changer, soit changée[1]. »

En résumé, pour Pierre Leroux, le droit de propriété est seul un *droit naturel* et imprescriptible; quant à la manifestation de ce droit elle est simplement un *droit social*, et cela parce que le travail productif est non pas le travail individuel, mais le travail collectif. A la société donc appartient de déterminer les formes de la propriété qui, par essence, est indivise, et de faire disparaître peu à peu, en réformant ses lois, l'héritage, le fermage et la rente, qui prolongent la féodalité parmi nous et retardent non seulement l'avènement de la justice et de l'égalité, mais encore la pratique de la fraternité, c'est-à-dire la communion de plus en plus étroite entre les hommes.

A l'appui de ces conclusions, désireux, comme toujours, de prouver qu'il s'appuie sur la tradition, Pierre Leroux invoque de nombreuses autorités; mais il s'applique surtout à nous montrer avec une ingéniosité merveilleuse,

1. *Le carrosse de M. Aguado*, p. 192.

sinon toujours convaincante, que sa doctrine est, au fond, conforme à celle de la Bible et à celle de l'Évangile. Dans la Bible, Adam n'est point un homme individuel, mais bien l'espèce humaine; ses fils, Caïn et Abel, représentent, l'un le propriétaire de la terre et, l'autre, le prolétaire; les patriarches qui succèdent à Adam, comme ceux qui succèdent à Noë, désignent, l'étymologie de leurs noms, paraît-il, en fait foi, les différentes phases du développement du mal sous l'influence de la propriété; de sorte que la propriété se trouverait condamnée par Moïse et par la sagesse égyptienne et chaldéenne. Elle le serait également par l'Évangile : le christianisme, en effet, défend non seulement l'usure, mais toute espèce de *gain* ou de bénéfice, ce que les chrétiens ont trop souvent oublié [1], ce qu'oublient également nos économistes et tous ceux qui se sont faits plus ou moins ouvertement les défenseurs des théories inhumaines et immorales de Malthus.

1. *De l'Humanité*, t. II, *Malthus et les Économistes*, *Discours sur la fixation des heures de travail*. (Extrait du *Moniteur universel* du 31 août 1848.)

CHAPITRE IX

DE LA FAMILLE

Nécessité de la famille. Caractères qu'elle doit avoir pour remplir sa mission. — I. De la communauté des femmes : le mariage fondement de la famille. De la famille dans l'antiquité : Des castes de famille. Situation de la femme dans la famille : autrefois et aujourd'hui. — II. De l'égalité de l'homme et de la femme comme personnes humaines et comme époux : La Bible, le Moyen âge, le Père Enfantin. Vraies raisons de cette égalité. — III. Fausses conséquences que l'on tire du principe de l'égalité : de l'émancipation des femmes. Devoirs qu'il nous impose.

« L'homme se cherche dans son semblable, la femme, et, de là, résultent l'amour et le mariage. Puis, de cette union s'engendrent les enfants qui participent d'une façon mystérieuse du père et de la mère ; et, de là, un nouvel amour, une nouvelle union, la famille[1]. » Par ce double amour qu'elle développe : l'amour conjugal et l'amour paternel, la famille non seulement répond au besoin le plus intime de notre nature, mais encore contribue au développement de toutes nos facultés et à l'éclosion de toutes les vertus sociales. La cité ne fait qu'élargir les sentiments éveillés par elle. C'est pourquoi Pierre Leroux ne néglige aucune occasion de la défendre contre les théories fâcheuses qui tendaient à l'affaiblir. Nul, d'ailleurs, n'en a mieux compris la sainteté ; nul n'en a mieux senti les joies et les tristesses, et rien n'est touchant comme les pages qu'il lui consacre dans ses ouvrages et les nombreuses lettres où il parle à ses amis de son affection pour les siens et des épreuves de son foyer, si souvent visité par la maladie et par la misère.

1. *Du culte*, p. 107.

Aussi, est-il une chose qu'il pardonne moins encore à Jean Reynaud que ses infidélités philosophiques, c'est le reproche qu'il lui fit un jour d'avoir, sans être riche, osé fonder une famille[1].

Mais, pour que la famille reste un bien, il faut qu'elle permette à ceux qui la composent de se développer et de progresser, dans son sein, sans y être opprimés[2]; il faut qu'elle serve, en outre, à la communion indéfinie de l'homme avec ses semblables et avec l'univers. Est-elle organisée en vue d'elle seule et contre le genre humain, alors elle est mauvaise, car elle est devenue *une caste;* elle est mauvaise également si le principe de l'égalité y est méconnu et si les personnes y sont asservies. C'est ce que prouve Pierre Leroux par l'étude de la famille aux différentes époques de l'histoire.

I

Et d'abord, il écarte comme purement chimérique l'utopie que Platon prête à Socrate, dans sa République : celle de la communauté des femmes et des enfants, qui supprime, en fait, la famille. « Jamais, en effet, nous dit-il, le genre humain n'a admis et jamais il n'admettra une communauté qui détruirait radicalement l'individualité humaine[3]. » Il reste donc à examiner la famille telle qu'elle a existé et à se demander si, par son organisation, elle répondait bien à sa mission véritable.

Or, ce que nous rencontrons, à l'origine, c'est la *famille-caste.* Cette famille se trouve partout « où on ne reconnait à chacun pour ancêtres que ses ancêtres naturels, où l'on nie la réversibilité d'une famille sur une autre pour établir, au contraire, une absolue réversibilité dans chaque famille, rattacher tout à la naissance, subordonner le fils au père et faire de l'homme un *héritier*[4]. » Telle est précisément l'or-

1. Vid. sup., p. 144.
2. *De l'Humanité*, p. 139, 141, etc.
3. *De l'Égalité*, § 10.
4. *De l'Humanité*, p. 140.

ganisation de la famille dans les anciens empires, l'Inde, la Chine, la Perse, la Chaldée, l'Égypte, l'Orient tout entier. « Demandez à l'homme antique, ce qu'il est et quel est son droit : il remonte vite à sa race, il vous dit le nom de sa tribu et de son ancêtre le plus éloigné ; il vient de Melchisédech ou d'Abraham ; il est sorti de la tête, ou de la main, ou du pied de Brahma. Paria, il ne s'étonne même pas qu'il y ait des parias et des brahmes ; il ne se reconnaît de droits que ceux qu'il a hérités ; il ne se sait, pour ainsi dire, et n'a conscience de lui-même, que parce qu'il sait ceux qui l'ont engendré et qui ont passé avant lui sur la terre par le même sillon de la naissance que lui. Cet homme n'existe donc réellement que par ses ancêtres ; n'a-t-il pas d'ancêtres à vous nommer, il ne sait ce qu'il est, il rentre dans le néant, il cesse d'être[1]. » Il est évident qu'une telle conception de la famille, en parquant l'homme dans un cercle restreint de personnes, fait obstacle à sa communion avec ses semblables et développe l'égoïsme le plus féroce de tous, l'égoïsme à plusieurs : aussi, devait-elle nécessairement disparaître. Gardons-nous de croire cependant qu'il n'en reste aucune trace parmi nous. Combien de familles-castes subsistent encore aujourd'hui ! Combien encore se parent des titres de leurs ancêtres devant un peuple qui les prend au sérieux, bien que ses ancêtres, à lui, aient fait la Révolution qui a aboli tous ces titres !

En Grèce, dans l'empire romain et dans toute la partie sud-occidentale de l'Europe, jusqu'à l'invasion des barbares, le régime des castes de patrie l'emporte sur celui des castes de famille, aussi l'esprit de famille devient-il moins étroit, moins exclusif et plus ouvert aux influences de la cité, mais il ne reconnaît pas le principe de l'égalité. De sorte que nous retrouvons dans la famille le second défaut que nous signalions tout à l'heure : les personnes y sont opprimées. Les droits de l'enfant sont souvent insoupçonnés ; quant à la femme, elle est en perpétuelle tutelle et la législation la traite toujours en mineure.

1. *Revue sociale*, octobre 1845, p. 3. *De l'abolition des castes*.

Les choses ont-elles beaucoup changé? Au point de vue de l'enfant, sans aucun doute ; mais pour savoir ce qu'il en est au point de vue de la femme, examinons les faits ou plutôt « ouvrons le code et voyons si ce code qui devrait être l'ideal de la justice et de la moralité, et qui reflète apparemment nos idées les plus élevées et les plus nobles, ne viole pas, au premier chef, de la façon la plus brutale, l'égalité de la femme comme épouse. Notre loi civile est, au sujet de la femme, un modele d'absurdes contradictions. Nous la déclarons, dans une multitude de cas, aussi libre que l'homme. Pour elle, plus de tutelle générale ou de fiction de tutelle; son âge de majorité est fixé; elle est apte par elle-même à heriter; elle hérite par portions égales: elle possède et dispose de sa propriété; il y a même plus, dans la communauté entre époux, nous admettons la séparation des biens. Mais est-il question du lien même du mariage, où ce ne sont plus des richesses qui sont en jeu, et où il s'agit de nous et de nos mères, de nous et de nos sœurs, de nous et de nos filles; oh! alors, nous sommes intraitables dans nos lois, nous n'admettons plus l'égalité; nous voulons que la femme se déclare notre inférieure, notre servante, qu'elle nous jure obéissance. Vraiment, nous tenons plus à l'argent qu'à l'amour; nous avons plus de considération pour des sacs d'écus que pour la dignité humaine, car nous émancipons les femmes en tant que propriétaires, mais, en tant que nos femmes, notre loi les déclare inférieures à nous...

« Ce sera, je n'en doute pas, pour les âges futurs, le signe caractéristique de notre état moral que cet article de nos lois qui consacre en termes si formels l'inégalité dans l'amour. On dira de nous : ils comprenaient si peu la justice, qu'ils ne comprenaient pas même l'amour, qui est la justice à son degré le plus divin : ils comprenaient si peu l'amour, qu'ils n'y faisaient pas même entrer la justice, et que, dans leur livre de la justice, dans leur code, la formule du mariage, le seul sacrement dont ils eussent encore quelque idée, au lieu de consacrer l'égalité, consacrait l'inégalité; au lieu de l'union, la désunion ; au lieu de l'amour

qui égalise et qui identifie, je ne sais quel rapport contradictoire et monstrueux, fondé à la fois sur l'identité et sur l'infériorité et l'esclavage. »

II

Toutes ces erreurs et toutes ces injustices viennent, suivant Pierre Leroux, de l'idée fausse que nous nous faisons de la vraie nature de la femme, sous l'influence de préjugés qui remontent à l'antiquité la plus haute. Nous ne croyons plus, sans doute, au mystère d'Ève tirée d'une côte d'Adam ; nous ne nous demandons plus, comme certains théologiens du moyen âge, si la femme a une âme, ou, comme Milton, si elle est capable de s'élever, par elle-même, jusqu'à Dieu et de le connaître sans l'intermédiaire d'Adam[1] ; et cependant un doute nous reste : nous hésitons à la considérer tout à fait comme notre égale et, surtout à le lui prouver. Or, c'est là une prévention que rien ne justifie ; la femme, en effet, est bien réellement notre égale, et par sa nature et par les épreuves qu'elle a partagées avec nous, à travers les siècles, et par son rôle de mère dans le mariage et, enfin, par l'amour[2].

Par sa nature : n'est-elle pas douée des mêmes facultés que nous ? N'est-elle pas, comme nous, sensation, sentiment, connaissance ? N'a-t-elle pas même origine ? Nous avons donc même définition. Quant aux différences qui séparent l'homme de la femme : prédominance, chez l'un, de la raison abstraite ; prédominance, chez l'autre, du sentiment ; elles ne sont pas d'un autre ordre que celles qui se constatent chez l'homme aux différents âges, chez l'enfant, chez l'adulte et chez le vieillard ; ou celles qui se manifestent entre le savant, l'industriel et l'artiste. Le sexe ne suffit pas davantage à créer entre nous une inégalité : « Il tient à ce que la femme est virtuellement, à tous les ins-

1. *De l'Egalite*, § 4.

2. *Id.*, § 4. P. Leroux oppose sa theorie a celle de Proudhon qui ne voyait dans la femme qu'une *receptivité* et soutenait son inferiorite physique, intellectuelle et morale par rapport a l'homme. Cf un interessant article de *l'Esperance* sur ce sujet, p. 95 et suivantes.

tants de son existence, prédestinée à former avec l'homme le couple humain ; » tant que cette particularité ne se manifeste pas, par l'amour, elle rentre dans le général de l'espèce humaine. Donc, « considérée hors du couple, la femme est un être humain semblable à l'homme, doué des mêmes facultés, à des degrés divers, une de ces variétés dans l'unité qui constituent le monde et la société humaine ». En un mot, la femme est notre égale, en tant que *personne morale*.

Par les épreuves qu'elle a subies : « N'a-t-elle pas partagé avec l'homme toutes les crises douloureuses de l'éducation successive du genre humain ? Elle a donc mérité autant que lui et a fait autant que lui. Elle a payé sa part de souffrances à la cause commune. Si nous sommes libres, c'est en partie par elle : qu'elle soit libre avec nous... »

Par son rôle dans le mariage : « Quelle égalité que le lien sacré et mystérieux qui, du père et de la mère, produit un être participant de tous les deux et les résumant en lui ! » Quel homme « oserait se croire d'essence supérieure à celle de la femme, lorsqu'il considère la mère penchée sur le berceau de son enfant ? »

La femme est enfin notre égale par l'amour et c'est sur ce point qu'insiste plus particulièrement Pierre Leroux avec une délicatesse extrême. L'amour est, en effet, pour lui, de toutes les choses, la plus sainte et la plus sacrée, car il est justice, car il est égalité, car il est fécondité et progrès. Il est justice, car, où la personne humaine n'est pas respectée, mais traitée en esclave, il n'y a que « licence, dépravation morale, passions grossières et dévastation brutale de la plus belle des facultés humaines ». Il est égalité, car, qui dit amour, dit union, union intime, identification de deux êtres qui se recherchent et se complètent pour se revivre dans d'autres eux-mêmes. « Quelle justice rendue à notre semblable femme que de l'aimer et de la prendre pour épouse ! Quelle égalité qu'un pareil lien qui nous fait partie d'elle et elle de nous, ou plutôt qui nous identifie à elle et elle à nous, qui transporte sur elle toutes les facultés de notre âme, et nous rend dépendants d'elle au point que nous existons en elle et pour elle ! » Aussi, conçoit-on que nos

romanciers et nos poètes aient défendu la cause de l'égalité dans l'amour, mariant à des prolétaires des princesses, et des princes à des bergères, et que « leurs conceptions idéales aient contribué et contribuent encore à renverser peu à peu les barrieres étroites et barbares de la réalité ». Il est fécondité et progrès, car non seulement il ne vit que par l'égalité et la justice, mais encore il crée la justice et l'égalité. C'est lui qui a été « le principal émancipateur du genre humain, s'étant mêlé à toutes les révolutions qui ont amené notre égalité civile et politique. C'est lui, en grande partie, qui, gémissant dans l'esclavage, a renversé toutes les barrières et a fait régner sur la terre le principe de l'égalité. »

Donc, hors du couple, la femme est l'égale de l'homme comme personne humaine : dans le couple, elle est son égale comme épouse. Lorsque le couple s'est formé, l'homme et la femme ne sont plus que les deux moitiés rapprochées du mystérieux androgyne primitif. De simple personne humaine, la femme est devenue à la fois vraiment femme et épouse : « Elle n'est donc femme que pour celui qu'elle aime et qui l'aime sous la loi de l'égalité : sa liberté d'amour lui est donc retirée en même temps qu'elle en fait usage ; cette liberté est remplacée par l'égalité du couple. » Le mariage et l'amour nous apparaissent alors avec leurs vrais caractères. « C'est par le mariage que la condition des femmes a été améliorée ; c'est par le mariage qu'elle le sera encore. C'est par la perfection du mariage que l'émancipation des femmes aura lieu véritablement[1]. » Par conséquent, sainteté du mariage et fidélité dans le mariage, telles sont les deux assises fondamentales sur lesquelles, suivant Pierre Leroux, repose la famille et, par la famille, la cité tout entière[2].

Et ces théories, nous savons que Pierre Leroux ne néglige aucune occasion de les défendre. Il les défendit d'abord par

1. « Je ne connais rien qui soit autant de droit individuel que le mariage. Honte aux théocrates de nos jours qui ont rêvé je ne sais quelle intervention coupable dans les relations des sexes. » *D'une religion nationale*, ch. XIII, p. 127.

2. *De l'Égalité*, § 1, *passim*.

son exemple de chef de famille absolument modèle, et nous pouvons en croire sur ce point George Sand et ses plus intimes amis. Il les défendit par ses protestations indignées le jour où il se sépara définitivement du Saint-Simonisme et du Père Enfantin, dont les doctrines sur l'amour lui paraissaient trop audacieuses[1]; il les défendit même à la Chambre où il fit écarter, par ses collègues un peu surpris, comme inéligibles, les individus condamnés pour adultère[2].

III

C'est au nom des mêmes principes que Pierre Leroux condamne ceux qui, sous le prétexte de les affranchir, prêchent l'émancipation des femmes comme une insurrection. Le féminisme avait, en effet, à cette époque, des apôtres non moins convaincus et non moins ardents qu'il n'en a aujourd'hui. Pierre Leroux craignait que ces prédications n'eussent un résultat diamétralement opposé à celui qu'il fallait poursuivre, c'est-à-dire un accroissement de démoralisation, de licence et, partant, d'esclavage. Dire aux femmes : émancipez-vous! c'est leur dire : usez et abusez de l'amour. « La femme ainsi transformée en Vénus impudique perd à la fois sa dignité comme personne humaine et sa dignité comme femme. » Ce qu'il faut leur dire, au contraire, le voici : « vous avez droit à l'égalité à deux titres distincts, comme personnes humaines et comme épouses; par conséquent, votre cause est celle de tous; elle se lie à la

1. Voici comment Bazard résume cette théorie du Père Enfantin, qui amena, dans l'École, la scission de ceux qu'on appelait les *moralistes* : « Il prétendait que l'intimité entre les sexes, considérée aujourd'hui comme n'ayant de légitimité, de sainteté, d'élévation que dans le mariage, ne devait plus être exclusive entre les époux : que le supérieur, par exemple (le prêtre ou la prêtresse), pouvait et devait provoquer et établir cette intimité entre lui et ses inférieurs, soit comme moyen de satisfaction pour lui-même, soit dans le but, en déterminant, de la part des inférieurs, un plus grand attrait pour sa personne, d'exercer une influence plus directe et plus vive sur leurs sentiments, leurs pensées, leurs actes et conséquemment sur leur progrès. — Cette conception fut présentée d'abord par Enfantin, et selon ses expressions, comme la transformation de l'ancien *Droit du Seigneur*. » (Discussions qui ont amené la séparation, etc., p. 2).

2. Vid. sup., p. 36.

grande cause révolutionnaire, c'est-à-dire au progrès général du genre humain. Par conséquent, il s'agit de nous émanciper les uns par les autres en faisant régner la justice dans tous nos rapports, et non pas de nous diviser en deux camps ennemis. »

Voilà ce qu'il faut lui dire, et voici maintenant ce qu'il faut faire. Il nous faut commencer par l'instruire, afin de faire peu à peu disparaître la plus criante des inégalités dont elle ait à souffrir ; il faut, en outre, lui permettre, dans la société, de gagner honnêtement sa vie, au lieu de l'exclure, comme nous le faisons, de tous les emplois lucratifs [1] ; il faut, enfin, lui reconnaître dans la famille les droits qui lui appartiennent, en faisant effacer de nos Codes tous les nombreux articles qui violent ouvertement la justice. — « Quelle éducation, s'écrie, non sans éloquence, Pierre Leroux, reçoivent les femmes aujourd'hui ? — Vous les traitez comme vous traitez le peuple. A elles aussi vous laissez la vieille religion qui ne vous convient plus, ce sont des enfants à qui on conserve le plus possible le maillot, comme si ce n'était pas là le bon moyen pour les déformer, pour détruire à la fois la rectitude de leur esprit et la candeur de leur âme. Que fait, d'ailleurs, la société pour elles ? De quelles carrière leurs ouvre t-elle l'accès ? Et pour tout il est évident, pour qui y réfléchit, que nos arts, nos sciences, notre industrie feront autant de progrès nouveaux quand les femmes seront appelées, qu'ils en ont faits, il y a quelques siècles, quand les serfs ont été appelés. Vous vous plaignez de la misère et des malheurs qui pèsent sur vos tristes sociétés : abolissez les castes qui subsistent encore : abolissez la caste où vous tenez renfermée la moitié du genre humain [2]. »

1. « Si vous refusez aux femmes *la fonction* dans l'action scientifique, artistique, industrielle, il faudra bien que leurs facultés s'atrophient ou tournent à mal. Vous en faites des monstres *par arrêt de développement.* » P. Leroux, *L'Espérance*, p. 99

2. Voir un éloquent exposé de ces revendications dans une lettre de Pauline Roland à Proudhon et à M. de Girardin : *Les femmes ont-elles droit au travail ? L'Espérance*, p. 98 et 99

CHAPITRE X

DE LA PATRIE. ORGANISATION DE L'ÉTAT

De l'idée de patrie. L'homme ancien et l'homme moderne. — I. Du principe ancien de l'organisation sociale : hiérarchies militaire, ecclésiastique et industrielle. Obéissance et despotisme. — II. Du principe nouveau de l'organisation sociale. L'égalité. De la souveraineté nationale. Théorie de Rousseau. Ses défauts. Vrai fondement de la souveraineté nationale. La Triade. — III. Plan d'organisation sociale. Organisation économique. Les trois classes de travailleurs : les artistes, les savants, les industriels. Réunion des travailleurs en ateliers. Leur division en triade. Répartition des richesses. — IV. Organisation administrative et politique. Organisation de la commune Organisation de l'État.

I

A la période des castes de famille succède en Grèce, dans l'Empire romain et dans toute la partie sud-occidentale de l'Europe, jusqu'au temps de l'invasion des Barbares, la période des castes de Patrie. « Demandez à l'homme de la moyenne antiquité, au Grec et au Romain, ce qu'il est et quel est son droit, il vous répondra en vous montrant la cité autour de lui. Il n'est plus enfermé dans les castes de naissance, mais dans les castes de nation : il naît avant tout sujet de son pays, et son droit sort de cette qualité. Lui et ses concitoyens forment une alliance, une cité, d'où résulte pour chacun le droit et tout le droit. Mais cette cité est séparée du genre humain, comme l'était la caste de naissance. Hors de la cité, n'y a que des étrangers, les Barbares, envers lesquels tout, à peu près, est permis [1]. » De là les guerres sans

1. *Revue sociale*, 1845, p. 3. *De l'abolition des castes.*

fin que se livrent les peuples et dont les sanglants récits remplissent notre histoire.

Cette conception de la patrie s'est naturellement modifiée quand les castes de propriété se formèrent, et, bien que son influence néfaste n'ait pas complètement disparu, on peut dire qu'elle est aujourd'hui universellement condamnée. L'homme moderne est, sans doute, toujours attaché à sa patrie par un amour profond, mais il ne se sent plus seulement *citoyen,* il se sent *homme,* et homme avant d'être citoyen. Il n'appartient plus à telle ou telle caste particulière, il appartient à la seule caste qui subsiste : le genre humain. Sa conscience s'est éclairée et élargie et il se rend compte, enfin, de sa vraie nature, de ses devoirs et de ses droits.

A une conception nouvelle de la patrie, il est logique que corresponde une nouvelle organisation sociale. Il semble, cependant, que l'humanité n'ait connu jusqu'ici d'autre principe général d'organisation que celui dont nous trouvons des applications dans la hiérarchie militaire et dans la hiérarchie ecclésiastique.

Que voyons-nous dans un régiment ? Un colonel qui commande à un lieutenant-colonel, qui commande à des capitaines, qui commandent à des sous-chefs, qui commandent à de simples soldats ; tous étant soumis à un monarque qui tient son autorité de Dieu, de sorte que, le monarque excepté, chacun dispose d'un pouvoir qui est en raison directe de son servilisme. — Même organisation dans l'Église : au sommet, un pape, représentant de Dieu, et, au-dessous de lui, toute la hiérarchie des évêques, des prêtres, des diacres et des simples fidèles. — Dans l'industrie, enfin, nous rencontrons encore, mais beaucoup moins bien organisés, le patron et toute l'armée de ses chefs, sous-chefs et employés. Or, partout le principe et les effets sont les mêmes : Despotisme d'un côté et obéissance de l'autre : Voilà toute l'économie du système [1]. — Et c'est là l'image de nos sociétés actuelles avec leur hiérarchie de chefs et de subordonnés.

1. Ce système, P. Leroux le combat avec une extrême vivacité en faisant le procès de l'industrialisme qui n'a abouti « qu'à constituer l'égoïsme sous le nom de propriété » ; de l'organisation militaire, qui

Pour remédier au mal inhérent à un tel état de choses, on a substitué, il est vrai, l'élection au droit divin et, au lieu de se laisser imposer des chefs, on a résolu de les nommer soi-même, espérant en finir ainsi avec le despotisme, mais, faute d'un principe d'organisation raisonnable, on n'a obtenu qu'un résultat dérisoire. Est-ce que l'obéissance et le despotisme ont disparu ? Le peuple est libre d'agir en souverain mais comment use-t-il de cette liberté ? Pour se donner des maîtres. — Que sont, d'ailleurs, ses élections ? « Des espèces de saturnales, — C'est le caractère qu'elles ont eu chez tous les peuples libres, à Athènes comme à Rome ; c'est le caractère qu'elles ont aujourd'hui à Paris et à Londres. Le peuple, roi un jour, vend ce jour-là sa royauté à qui veut l'acheter, certain, malgré son privilège électoral, de redevenir le lendemain sujet de ceux qu'il aura nommés [1]. » — Et qu'on n'objecte pas qu'il n'y a pas de despotisme où l'obéissance est volontaire : qui dit obéissance, dit despotisme.

Est-ce à dire qu'il faille supprimer toute distinction entre les hommes et les fonctions dans un État ? Nous avons vu précisément que non et dit pourquoi ; seulement, il faut que cette distinction repose sur une autre chose que sur cette formule vide et creuse qu'on appelle le principe républicain ou l'élection ; il faut qu'elle en revienne à ce qu'elle était autrefois dans l'armée, dans l'Église et dans l'industrie qui ont abouti, il est vrai, au vice de la propriété, au despotisme et au régiment, mais qui ont commencé par le compagnonnage, par l'amitié et par la fraternité.

II

C'est pourquoi Pierre Leroux oppose à la hiérarchie exis-

est la négation de toute liberté et de toute égalité : de l'organisation ecclésiastique, et surtout de l'organisation des ordres religieux où sont prononcés les trois vœux de pauvrete, de chastete et d'obeissance, chaque religieux devenant sous l'autorité de ses superieurs comme un cadavre, *perinde ac cadaver*, comme un bâton dans la main d'un vieillard.

1. *Discours sur la doctrine de l'Humanite*, *Revue sociale*, juillet 1847, p. 142.

tante qui implique obéissance et despotisme, l'égalité qui consiste « à ne commander et à n'obéir à personne ». — Notre conception nouvelle de la patrie et de l'homme, doit avoir pour effet non seulement de modifier les relations de peuple à peuple, en les rendant plus faciles, plus nombreuses et plus cordiales, les causes de conflit étant supprimées, mais encore de modifier profondément l'organisation adoptée jusqu'ici. — A l'ancienne souveraineté du monarque, roi, empereur, chef quelconque, s'est substituée une autre souveraineté, la *souveraineté du peuple*, la souveraineté nationale : c'est là un premier et immense progrès. Mais ce premier progrès en appelle un second plus important encore. Il nous faut maintenant bien comprendre, d'une part, la nature de cette souveraineté nationale et d'où lui vient cette autorité ; d'autre part, quelles conséquences logiques elle entraine dans nos institutions, à savoir : dans l'organisation du travail et dans l'organisation des pouvoirs de l'État ; dans l'organisation des services chargés de l'instruction et de l'éducation du peuple ; dans l'organisation, enfin, d'une religion nationale.

Et d'abord, quelle est l'origine de la grande doctrine de la souveraineté nationale et comment devons-nous l'entendre ? — Suivant Pierre Leroux, cette doctrine serait à la fois « la fille de Luther, de Descartes et de Rousseau. De Luther qui tira de la théologie le dogme de la liberté ; de Descartes qui répéta Luther en philosophie ; de Rousseau qui répéta Luther et Descartes en politique. » Toutefois, la liberté de Luther ne réussit qu'à engendrer des sectes, et la liberté de Descartes le rationalisme solitaire, destructeur de toute certitude ; quant au système de Rousseau dont s'est inspirée la Révolution, il n'aboutit, faute d'une intelligence suffisamment nette de la nature et des droits de l'individu, qu'à des contradictions dangereuses et pour la liberté et pour l'égalité qu'il croit défendre.

1. Dans son *Discours sur la doctrine de l'Humanité* (*Revue sociale*, août-septembre 1847, p. 169 et suivantes), Pierre Leroux discute longuement et avec une très grande subtilité le *Contre un* de La Boëtie, le *De Cive* de Hobbes et l'*Esprit des Lois* de Montesquieu dont s'est inspiré Rousseau, mais qui, ni les uns ni les autres, ne nous donnent un principe suffisant d'organisation sociale.

En effet, après avoir établi que, chacun étant libre, la souveraineté ne peut être que dans le peuple et que du peuple seul procèdent, en vertu d'un pacte social, le gouvernement légitime et le pouvoir qui lui appartient, Rousseau se montre tout à fait impuissant à bien caractériser les vrais rapports qui existent entre le pouvoir, la souveraineté nationale et les droits de l'individu. De là les erreurs auxquelles il a été conduit et dont la plus dangereuse est celle qui attribue à l'État un pouvoir illimité. « Comme la nature, écrit-il, donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique *un pouvoir absolu* sur tous les siens... ; il enferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refuse d'obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps. » Rousseau se hâte d'ajouter, il est vrai, pour nous rassurer, que cela « signifie simplement qu'on le force à être libre ». — Mais, malgré cette assurance qu'on lui donne, Pierre Leroux reste méfiant : « Cette façon de forcer les gens d'être libres, remarque-t-il, me paraît ressembler furieusement à ce mot du bourreau de don Carlos, qui lui disait à l'oreille en l'assassinant : « Prince, c'est pour votre bien. »

En outre, le gouvernement n'étant que l'expression de la volonté générale, il se trouve, dans cette théorie, que la majorité a, sur la minorité, un pouvoir sans limite ; qu'il peut la contraindre à obéir en employant tous les moyens dont il dispose, et les châtiments, et la mort, et l'exil. « C'est un tel raisonnement qui a servi à légitimer la guillotine, et notre Révolution a été la sanglante application de cette erreur. » On n'a pas vu que le droit du grand nombre, substitué au droit du plus fort, n'est encore que le droit du plus fort et que ce droit ne justifie rien.

« Je sais bien, ajoute Pierre Leroux, que Rousseau n'est pas seul coupable en admettant ainsi le *despotisme des majorités*. Aujourd'hui encore les plus grands adversaires de Rousseau et de ses doctrines ne se font pas scrupule de croire au droit absolu des majorités. Tous les jours on fait et on défait des lois en vertu de ce principe. Une voix de plus au

scrutin, et voilà une loi faite ; une voix de moins, il n'y aurait pas de loi, et ce qui est juste ne le serait pas. C'est le degré du méridien de plus ou de moins dont parle Pascal, et qui décide de la folie ou de la sagesse. Mais ce principe n'est pas un principe ; ce n'est qu'une convention grossière, faite par les hommes, pour ne pas arriver à chaque instant à se couper la gorge dans l'état de guerre où ils sont encore faute de science, et tout à fait semblable à ce qu'on appelait au moyen âge, le Jugement de Dieu. »

Comment, d'ailleurs, Rousseau édifie-t-il sa théorie ? — « Il fonde d'un côté le droit de l'individu, et il le fait absolu ; d'un autre côté, il fonde le droit de la société, et il le fait absolu, et il s'imagine que ces deux droits absolus ne se combattront pas... Il ne voit pas davantage que si l'homme a droit en tant qu'homme, la souveraineté du peuple ne saurait être sans limite. » C'est précisément cette terrible contradiction que les disciples de Rousseau essayèrent vainement de résoudre par la distinction faite en tête de nos constitutions entre l'*homme* et le *citoyen*.

En résumé, ce qui manque à Rousseau, c'est une claire notion de l'égalité dont il est l'apôtre, et cette notion lui fait défaut parce que, élevé, comme Montesquieu, à l'école des Grecs et des Romains, il n'a pas compris la vraie fraternité chrétienne, ou mieux, la vraie loi de la solidarité humaine[1]. — Il reste donc à examiner de plus près le dogme de la souveraineté nationale et à en rechercher le véritable fondement.

A cette question : où réside la souveraineté ? trois réponses sont possibles : « ou bien la souveraineté est dans le peuple, et le vrai législateur, c'est tous ; ou bien la souveraineté est dans la raison, et le vrai législateur, c'est chacun : — ou bien la souveraineté est en Dieu, et le vrai législateur, c'est quelqu'un ou quelques-uns ; ce n'est pas tous, ce n'est pas chacun. — Dans le premier cas, on a le *socialisme*, dans le second l'*individualisme*, dans le troisième la *révélation*. » Or,

1. *Discours sur la doctrine de l'Humanité*, *Revue sociale*, octobre 1847, p. 197 et suivantes. Cf. également, *Discours aux Politiques*, t. I, p. 109 et suivantes.

chacune de ces réponses est incomplète : En effet, si nous admettons que le vrai législateur, c'est la science, la vérité, Dieu, comme Dieu se manifeste dans chacun et dans tous, et comme il est « la lumière qui éclaire tout homme venant au monde », j'en suis participant au même titre que vous et, par suite, au nom même de la raison, le vrai législateur c'est chacun et c'est tous. — Si, au contraire, nous admettons que le vrai législateur est la raison individuelle, nous aurons autant de souverains que d'individus ; partant, plus de société, car comment tous ces souverains, sans règle commune, pourraient-ils s'accorder ? La force seule, dominera dans les conflits : donc plus de souveraineté. — Admettons-nous, enfin, que le vrai législateur, c'est tous ; nous le pouvons, sans doute, mais à la condition que tous s'entendent et s'accordent, et s'ils s'accordent, c'est qu'ils obéissent à une raison qui apparaît à tous et, alors, le vrai souverain c'est cette raison et non ceux qui lui obéissent. Ainsi, quel que soit le point de vue auquel on se place, on aboutit à des contradictions. C'est pourquoi, à la question : où réside la souveraineté, Pierre Leroux répond par ces trois formules qui concilient les réponses que nous venons d'examiner :

La souveraineté est dans Dieu, mais elle est dans chacun et dans tous ;

La souveraineté est dans chacun, mais elle est dans tous et dans Dieu :

La souveraineté est dans tous, mais elle est dans Dieu et dans chacun ;

Formules qui se complètent par les trois suivantes :

Le vrai législateur, c'est chacun par tous au moyen de la science et de l'amour ;

Le vrai législateur, c'est tous par chacun au moyen de la science et de l'amour ;

Le vrai législateur, c'est la science et l'amour par chacun et par tous.

Et il est aisé de retrouver ici une application nouvelle des principes qu'il a dégagés de ses études sur l'homme, sur la société et sur Dieu. Quant à la conclusion dernière à laquelle

il aboutit, elle est toujours la même : La démocratie ne saurait s'organiser sans religion. « Quoi ! sans la religion, écrit-il, sans la science, le peuple serait supposé le souverain légitime de chaque citoyen ! Assemblez donc ce peuple, et voyez si vous voulez le reconnaître pour souverain de votre conscience et maître légitime de tous vos actes ! La souveraineté du peuple n'existera, le peuple ne sera le vrai souverain, le souverain légitime que le jour où la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence [1]. » C'est pourquoi, dans tous ses ouvrages, il adjure tous les politiques, tous les philosophes, tous les artistes, tous ceux qui pensent et qui ont quelque influence dans le pays, de hâter l'éducation des masses.

III

Du domaine de la théorie, Pierre Leroux passe à celui de la pratique et c'est ici que notre tâche devient tout particulièrement délicate, car les théories qu'il nous reste à exposer sont d'une originalité et d'une logique qui, parfois, déconcertent.

Ce qu'il s'agit d'établir, c'est précisément le plan et l'organisation de la société nouvelle telle qu'elle a été définie dans les analyses précédentes. Or, qu'est cette société ? Une association d'égaux d'où le « propriétarisme » est formellement exclu, et dont le principe fondamental est celui de la souveraineté nationale. Il semble donc que nous nous trouvions, de suite, en plein communisme. Pierre Leroux cependant ne pense pas que l'on puisse s'en tenir à la communauté pure, car celle-ci, en se prolongeant, entrainerait la ruine de la société. Elle a donc besoin d'être régularisée, et elle ne peut l'être que par le principe que nous connaissons bien déjà : celui de la *Triade*. C'est par l'application de ce principe seulement que nous saurons conduire à bonne fin et l'organisation économique et l'organisation politique de la

1. *Aux Politiques*, œuvres complètes, t. I, p. 110, 121 et suivantes.

société. Et, pour nous en convaincre, Pierre Leroux déploie de vrais trésors d'ingéniosité.

Rappelant, d'abord, cette vérité capitale à ses yeux, que l'homme est sensation, sentiment, connaissance, c'est-à-dire en même temps triple et un, il nous fait remarquer que, suivant les individus, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre de ces facultés qui domine. Chez les uns, c'est la sensation ; chez les autres, c'est le sentiment : chez d'autres, enfin, la connaissance. De là naît, précisément, la grande division du genre humain en trois classes qui se retrouvent à toutes les époques : les *savants*, chez lesquels domine la connaissance; les *artistes*, le sentiment; les *industriels*, la sensation. A cette division, correspond celle des castes de l'Inde en brahmanes, kchatryas et soudras; celle des castes de l'Égypte en prêtres, guerriers, artisans : celle de la République de Platon en guerriers, en philosophes et en laboureurs... Seulement, jusqu'ici, l'on a établi entre ces classes des différences profondes, les unes étant destinées à commander, les autres à obéir ; nous devons, nous, les considérer comme égales dans toutes les fonctions sociales qu'elles doivent exercer ensemble.

Pour comprendre, maintenant, comment les hommes des différentes classes sont amenés à s'unir, il suffit de constater que tout travail implique l'intervention des trois facultés essentielles de l'homme. Une fonction quelconque ne peut être remplie aussi parfaitement que possible que « par l'association de trois personnes représentant chacune, en prédominance, l'une des trois faces de notre nature. L'élément social du travail n'est donc pas un individu, mais trois individus, ou la *triade* ». Ainsi, « la fonction qu'on appelle *imprimerie,* consiste en trois fonctions indivisiblement unies : celle du *correcteur* qui correspond à la connaissance: celle du *compositeur*, qui répond au sentiment, et celle de l'*imprimeur* ou *pressier* qui répond à la sensation ». Il arrive assez fréquemment, il est vrai, même dans la typographie, que la triade se réduit à deux, voire même à un seul individu, mais si elle n'existe pas réellement, elle existe au moins à l'état virtuel.

Les triades, en s'unissant, forment un atelier, et trois ateliers sont nécessaires pour l'exercice de toute fonction scientifique, artistique ou industrielle. Dans un atelier de typographie, par exemple, nous trouvons trois chambres : celle des correcteurs, celle des compositeurs et celle des imprimeurs, qui nomment, chacune, un représentant pour former la *triade directrice* qui règle la production et la centralise.

A toutes les triades associées sont naturellement confiés, par la communauté, les capitaux et les outils nécessaires pour le travail. Quant à la rétribution des travailleurs elle se fait suivant ce principe : « A chacun suivant sa capacité, — à chacun suivant son travail, à chacun suivant ses besoins. — La capacité se rétribue par la fonction, et impose la fonction. — Le travail se rétribue par le loisir. — Le besoin est satisfait par les produits soit naturels ou industriels, soit artistiques, soit scientifiques [1]. »

Le grand avantage de cette organisation, suivant Pierre Leroux et ses disciples, c'est de réaliser l'association et l'égalité parfaites. Plus de despotisme à redouter, comme dans l'ancienne organisation où le travail était livré à un seul, où il y avait toujours des exploiteurs et des exploités. Ce qui rapproche ici les hommes, ce n'est ni le désir de la richesse, ni le désir de la domination, c'est l'amitié. « L'amitié, telle est la source divine, écrit Pierre Leroux, de notre compagnonnage et de la triade qui en forme chaque anneau. On entre dans l'atelier par triades, chacun amenant ainsi avec lui à l'atelier, comme gage de sa propre virtualité, deux amis, deux compagnons, propres à le compléter, comme homme d'abord, et dans la fonction ensuite. Mais les triades, une fois entrées dans l'atelier, s'unissent dans un lien de solidarité générale, et chacun est membre de l'atelier au même titre. Viennent ensuite les choix relatifs aux différents emplois des capacités, choix faits en conformité des principes de notre règle générale, et qui appliquent les capacités introduites par le lien d'amitié aux fonctions ternaires de la profession, suivant le besoin de l'atelier et en rapport avec les instru-

1. Luc Desages, *Aphorismes de la doctrine de l'Humanité*

ments de travail. Ainsi, c'est la nature humaine, par sa libre expansion, qui produit la triade, et la triade donne à l'atelier les chances nécessaires pour que l'atelier organise collectivement la fonction. » — Que deviennent, dès lors, tous les puissants industriels et tous les richissimes banquiers qui accroissent chaque jour leurs colossales richesses? — De simples *fonctionnaires*, comme nous tous, qui, l'heure de la répartition venue, seront traités conformément à la règle commune. Nous entrerons, enfin, dans la pratique de la justice et de l'égalité.

IV

C'est également sur la triade qu'est basée l'organisation administrative et politique de l'État. L'État, en effet, est formé de communes qui résultent de la réunion de plusieurs ateliers, et l'administration de la commune comprend une triade judiciaire, une triade législative et un plus ou moins grand nombre de triades éducatrices[1], chargées de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. — Comme dans l'atelier, pour établir l'unité entre les diverses fonctions, et pour régler les rapports des communes entre elles, une gérance est nommée par tous les fonctionnaires et c'est à cette gérance qu'incombe, en outre, la mission d'organiser, chaque dimanche, des fêtes, des lectures publiques et des repas communs propres à entretenir entre les hommes des sentiments de bonne fraternité.

Dans l'État, même organisation que dans la commune et dans l'atelier. Des élections générales auxquelles prennent part toutes les classes de fonctionnaires, nomment une assemblée nationale qui se divise en trois corps bien distincts, tout en restant indivisiblement unis, l'un judiciaire, l'autre exécutif, l'autre législatif. Chacun de ces corps se subdivise lui-même en trois sections, qui nomment à leur tour une gérance nationale chargée de régler et de centraliser les

1. Cf. *Trilogie sur l'institution du dimanche*. *Revue sociale*, janvier 1848, p. 21.

travaux du pays tout entier et de s'occuper des relations avec l'extérieur. — C'est parce qu'il n'est pas conforme à cette organisation ternaire, que notre système actuel de gouvernement est si imparfait : Dans l'organisation du pouvoir judiciaire, on trouve bien, il est vrai, une ébauche de cette organisation, puisque nous avons des juges, un procureur du roi et un jury ; nous avons de même, dans l'organisation du pouvoir législatif, une Chambre des députés, une Chambre des pairs et le roi, mais, dans l'organisation du pouvoir exécutif, les trois éléments sont réduits à un seul : On n'y connaît que le *commandement* et l'*obéissance*. De là tout le mal et c'est à ce mal que doit remédier le plan de constitution dont nous venons de retracer les grandes lignes [1].

Mais Pierre Leroux ne s'en tient pas là : dans son *Projet d'une constitution démocratique et sociale*, il entre dans une foule de détails dont tous sont loin de mériter les railleries qu'ils ont provoquées. Ainsi, par exemple, à l'article 100 de cette constitution nous lisons que « des peupliers seront plantés et entretenus avec soin dans toutes les communes de la république » ; or, combien de promeneurs se doutent qu'ils doivent à Pierre Leroux les frais ombrages dont ils jouissent aujourd'hui, même sur nos routes poudreuses de la campagne ? — D'autres détails sont moins heureux, notamment ceux qui règlent les symboles et le blason de la nouvelle République. « L'État, écrit Pierre Leroux en train de légiférer, aura pour sceau un autel cylindrique surmonté d'un cône, surmonté d'une sphère rayonnante... Chacun des trois corps de la représentation aura pour sceau un des trois solides de révolution dont l'unité compose le sceau de l'État. Le corps exécutif aura pour sceau le cylindre ou son profil le carré, avec ce mot : *liberté*. Le corps législatif, le cône, ou son profil le triangle équilatéral, avec ce mot : *fraternité*. Le corps scientifique, la sphère rayonnante ou son profil, le cercle entouré de rayons, avec ce mot : *égalité*. » Ce symbolisme n'est peut-être pas beaucoup plus étrange que certains autres qui se perpétuent parmi nous et qu'a-

1. *Discours sur la doctrine de l'Humanité*, *Revue sociale*, septembre 1847, p. 177.

doptent sans rire des personnes d'esprit, mais il l'est autant, et avouons que c'est beaucoup trop.

Reste un dernier problème à résoudre : Admettons que, grâce à cette organisation nouvelle, l'égalité et la fraternité règnent parmi les hommes et qu'il n'y ait plus ici-bas de riches et de pauvres, d'oppresseurs et d'opprimés, serons-nous assurés d'être heureux ? — Comment pourrions-nous l'être si, comme l'affirment Malthus et les économistes de son école, « l'accroissement des moyens de subsistance n'a lieu qu'en progression arithmétique, tandis que l'accroissement de la population tend, partout et constamment, à se produire en progression géométrique ? » — N'est-ce pas la famine et la ruine qui attendent l'humanité à brève échéance ? — Sans aucun doute, si la loi de Malthus était vraie, mais elle n'est vraie que sous le régime capitaliste et ce régime doit disparaître : en outre, Pierre Leroux lui oppose sa grande théorie du Circulus dont nous avons ailleurs indiqué le sens et la formule et qui doit parer à tous ces maux [1].

1. Sur toute cette partie de l'œuvre de Pierre Leroux, Cf. principalement : *Projet d'une constitution démocratique et sociale ; — Analyse des fonctions*, *Revue sociale*, janvier 1848, p. 48. — *Malthus et les Economistes*. — *Le Principe de la fonction dans l'organisation de l'égalité*, par Luc Desages. *Revue sociale*, mars, mai et octobre 1846, p. 90, 118 et 7.

CHAPITRE XI

DE L'ÉDUCATION

I. Ce que devrait être l'éducation. Ce qu'elle est. L'éducation des femmes. L'éducation des enfants pauvres. L'éducation des enfants riches. Les écoles-sectes. — II. A qui appartient le rôle d'éducateur? Nécessité de confier ce rôle, non au père de famille, mais à l'État. Objections : on porte atteinte à la liberté de l'enfant et au droit des parents. Réponse. — III. Conditions requises pour que l'État puisse remplir son rôle d'éducateur. Réunit-il ces conditions? Dangers que présente une conception égalitaire de l'éducation. Réformes sociales qu'elle implique. — IV. De l'organisation de l'enseignement d'après le principe de la triade.

I

Nul n'a mieux compris que Pierre Leroux l'importance de l'éducation dans une société démocratique, et n'a poursuivi, avec autant de persévérance, la réforme de notre enseignement en France. Or, suivant lui, la justice et l'égalité, non moins que l'intérêt de la nation, exigent, d'une part, « une éducation publique et commune pour tous les enfants du peuple, une éducation égale pour tous virtuellement, mais variable suivant les capacités constatées » ; ils exigent, d'autre part, que cette éducation soit propre non à diviser les esprits, mais à les rapprocher, en unissant leurs efforts dans la poursuite d'un même idéal. « Si vous ne supprimez pas, écrit-il, toute distinction de naissance et ne donnez pas à tous la même éducation, comment voulez-vous qu'ils s'accordent, qu'ils luttent véritablement de vertu, qu'ils aient, dans la société, même responsabilité, qu'ils exercent utilement, par le vote, leur droit de souverain? » Sans instruc-

tion et sans éducation, l'homme reste un mineur [1]. Que faisons-nous pour l'affranchir ?

Si nous considérons quel est l'état actuel de notre enseignement en France, ce qui nous frappe, au premier abord, c'est que l'instruction de la femme y est complètement négligée : nous laissons aux vieilles religions dont nous nous sommes depuis longtemps détachés, le soin de la renseigner sur ses devoirs et de former à la fois son cœur et son esprit [2]. Comment, dès lors, pourrait-elle élever, comme elle le doit, ses enfants, et donner au pays les générations libres et sans préjugés dont il a besoin ?

L'éducation des enfants du peuple est tout aussi insuffisante, toutes nos faveurs étant réservées pour les enfants riches. Et le budget est, sur ce point, d'une éloquence probante : Il nous apprend, en effet, que neuf à dix millions seulement sont consacrés à l'enseignement primaire, tandis que l'enseignement, dit secondaire, absorbe plus de huit millions. Or, comme cet enseignement ne s'adresse qu'à cinquante-cinq mille enfants, — à cinquante-cinq mille fils de famille, — et qu'il y a, au minimum, en France, quatre millions d'enfants de six à douze ans, il en résulte que « l'aumône publique faite aux enfants des riches par tous, — puisque le budget est payé par tous, — est cinquante fois plus considérable que l'aumône faite aux enfants des pauvres. C'est pourquoi, aujourd'hui même, plus d'un million d'enfants en France, n'apprennent pas seulement à lire [3]. »

Qu'est maintenant l'éducation donnée à la jeunesse ? — Un ridicule et dangereux compromis entre les traditions du passé et la science moderne. En effet, « nous confions nos enfants aux prêtres qui leur enseignent le christianisme, puis aux savants et aux philosophes qui effacent tout cela. Les Scythes, dit-on, crevaient les yeux à leurs enfants esclaves : de même faisons-nous à nos enfants : Nous les élevons, d'abord, avec des dogmes pour qu'ils restent ensuite, toute

1. *De l'Égalité*, § 4 : *Malthus*, ch. VIII, p. 113.
2. Vid. sup., p. 282.
3. *Malthus*, p. 127 et suivantes.

leur vie, privés de la vue [1]. » Une réforme donc s'impose et, avant tout, il s'agit de savoir à qui nous laisserons le soin de l'éducation.

II

Il semble que ce soin revienne de droit au père de famille, et que seul il ait vraiment autorité pour choisir le genre d'éducation qu'il veut donner ou faire donner à son fils. — Bien que cette thèse ait compté et compte encore les plus nombreux et les plus ardents défenseurs, Pierre Leroux n'hésite pas à la combattre, tout en protestant de son respect pour les « relations naturelles, légitimes et impérissables qui existent entre les enfants et la famille » Et il la combat parce qu'il la croit contraire aux droits de l'enfant lui-même, que l'on feint toujours d'oublier, et aux droits de la société. — En effet, si nous admettons « le père souverain, nous en revenons à l'antique patriarchie : le père règne, commande, instruit [2] » et, de sa volonté, de ses ressources, de ses vertus ou de ses vices dépendent presque entièrement l'avenir de son fils [3]. — Que fait, d'ailleurs, le plus souvent le père lorsqu'il est livré à lui-même ? « Il appelle une secte, la secte particulière à laquelle il se rallie, pour régner et instruire à sa place » et, alors, ce ne sont plus simplement les droits de l'enfant qui peuvent se trouver lésés, c'est la sécurité de l'État qui peut se trouver compromise, car, abandonner l'éducation aux sectes, « c'est leur donner à dévorer les lambeaux de l'État. Comment voulez-vous qu'un homme élevé par les Jésuites, par exemple, dans des principes radicalement contraires aux principes de nos sociétés modernes, fasse un bon citoyen ? » Comment voulez-vous qu'il se mette d'accord avec ceux dont l'éducation aura été toute différente [4] ? A ce régime, votre société ne peut être qu'un enfer.

1. *Adresse aux Philosophes*, œuvres complètes, p. 15.
2. *D'une religion naturelle*, ch. v, p. 84.
3. *Malthus*, ch. v, p. 294.
4. *D'une religion naturelle*, ch. v, p. 87.

Si l'éducation ne peut être entièrement abandonnée aux soins du père de famille, il reste donc qu'elle devienne une fonction de l'État. A cette condition seulement pourront être réalisées l'unité nationale et, par suite, la justice et l'égalité. — Reste à savoir si, en confiant ce rôle d'éducateur à l'État, nous ne portons pas atteinte à la liberté de l'enfant, tout en croyant la défendre, mais ce scrupule n'arrête point Pierre Leroux. « L'individu, écrit-il, sera-t-il moins libre parce que, enfant, il aura appris à sentir, à penser, à se gouverner sous l'égide de la société, représentant alors, pour lui, l'humanité tout entière ? — Non, car alors il était enfant ; il n'était pas libre ; il était mineur. Que ce soit la société ou la famille, ou une sorte de hasard qui préside à son éducation, le fait n'en est pas moins le même. Un enfant reçoit son éducation du monde qui l'entoure, de la génération qui l'a précédé, de l'humanité antérieure. Or, vaut-il mieux pour lui qu'il soit livré au hasard, abandonné à l'ignorance et au despotisme paternel, ou confié à la société ? Évidemment puisqu'il doit vivre en société et devenir à son tour tige d'une nouvelle famille, il vaut mieux qu'il soit confié à la société[1]. » L'important c'est qu'une fois devenu homme, la liberté la plus complète lui soit rendue, et qu'il puisse, à son gré, combattre même, si sa conscience le lui suggère, et l'éducation qu'on lui a donnée et l'organisation de la cité dans laquelle il doit vivre.

Mais Pierre Leroux prévoit une autre objection : « Comment voulez-vous, dira-t-on, qu'imbu de bonne heure de certains principes religieux, l'enfant s'en débarrasse plus tard, surtout lorsque ces principes lui auront été inculqués par la société elle-même ? » — L'objection est sérieuse et il est probable que beaucoup trouveront la réponse de Pierre Leroux insuffisante : « Je réponds, nous dit-il, qu'il ne s'agit pas de se débarrasser de ces principes qu'on aura sucés dès l'enfance, mais de les développer, de les pousser en avant, de les rectifier, d'y ajouter. » — Il suppose donc que ces principes sont excellents en eux-mêmes : or la question est

1. *D'une religion nationale*, ch. X, p. 120.

précisément de savoir si l'État actuellement possède de tels principes et s'il est en mesure de les enseigner.

III

Pierre Leroux n'hésite pas à répondre que non. Et l'État actuel, suivant lui, n'a pas ces principes, parce qu'il n'a pas de religion. Or, je défie, « ajoute-il, qu'on puisse donner à un enfant un seul principe de morale sans aborder et, par là même, sans résoudre de façon ou d'autre la question religieuse ». — L'État, d'ailleurs, semble s'en rendre compte lui-même, puisqu'il se préoccupe presque exclusivement de l'instruction. Seulement il ne voit pas « que l'instruction sans morale est plus nuisible au peuple qu'elle ne lui est utile. La statistique, en effet, nous prouve que cette chétive instruction qui se borne à apprendre à lire au peuple, loin de tarir les délits et les crimes, semble, au contraire les multiplier. Ce n'est donc pas seulement d'instruction que le peuple a besoin, mais d'éducation. Or, sur quoi pouvez-vous fonder une éducation, une morale, sinon sur un système embrassant le passé, le présent et l'avenir de l'humanité, les rapports des hommes entre eux, et les rapports de l'humanité et de chaque homme avec Dieu[1]? »

Tant que nous n'aurons pas de religion nationale, nous devrons donc tolérer les sectes, et c'est pourquoi, dit Pierre Leroux, « nous sommes prêts à défendre, en apparence contre nos principes, la liberté d'éducation et le droit des jésuites, en tant que secte religieuse éducatrice. C'est qu'il peut arriver aux États des situations si douloureuses, si dégradantes, si abrutissantes, qu'espérer par voie politique l'unité spirituelle, c'est la plus chimérique des illusions; et c'est précisément à ce point que nous en sommes[2] ».

Mais une telle situation ne saurait être durable : c'est l'une des nombreuses crises que traverse l'humanité perfectible dans sa marche vers le progrès, et Pierre Leroux en est si bien persuadé que, reprenant les idées de Condorcet, il se

1. *Adresse aux Politiques*, *Revue indépendante*, p. 334, t. I.
2. *D'une religion naturelle*, ch. V, p. 87.

laisse aller aux plus brillants rêves d'avenir. « Supposons, nous dit-il, que les idées si chères aux théoriciens de la Révolution française se réalisent; que l'Institut devienne ce que Condorcet voulait qu'il devînt, un grand collège philosophique, et, qu'au sein de la France, un véritable *pouvoir éducateur* prenne place à côté du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, ayant comme eux sa sanction et sa source dans le pouvoir législatif, expression directe de la démocratie. Supposons que l'éducation publique et commune pour tous les enfants du peuple, égale pour tous virtuellement, mais variée suivant leurs capacités constatées, vienne à s'établir. Certes, ce n'est pas là un rêve, ou bien les principes tant proclamés de notre Révolution ne sont eux-mêmes que des rêves; cette éducation n'a-t-elle pas été proposée, délibérée, décrétée; et quel esprit aurait songé à en nier la légitimité, l'efficacité, la nécessité? — Ne voyez-vous pas que si les idées synthétiques qui commencent à régner dans la science et dans la philosophie étaient plus avancées qu'elles ne le sont encore, ces trois propositions se réaliseraient: que 1° ce que l'on a appelé Assemblée constituante, Convention, Chambre des députés, serait un *Concile*; que 2° les sciences réunies aujourd'hui à l'Institut, sans lien commun et sans conclusion, deviendraient des *dogmes* qui engendreraient de fait un pouvoir éducateur; que 3° ce pouvoir éducateur s'appliquant aux générations nouvelles, et donnant à ces générations, comme la société en a le droit et la mission, une éducation *unitaire*, dogmatique, positive, religieuse, il en résulterait un peuple unitaire et religieux [1]? » — Alors la société laïque serait vraiment ce qu'elle doit être, une socité complète et, dans cette société, même avec une religion nationale, l'individu serait libre, puisque le pouvoir législatif-religieux-éducateur sortirait directement de la démocratie.

IV

Pierre Leroux ne s'en tient pas à ces considérations géné-

1. *D'une religion naturelle*, ch. VIII, p. 112 et suivantes.

rales, il nous indique comment il conçoit l'organisation de l'enseignement national dans la cité nouvelle, et cette organisation, naturellement, est, comme toutes les autres, fondée sur le grand principe de la triade. — Suivant lui, on n'aurait nullement compris jusqu'ici ce que l'enseignement doit être. — Pourquoi, dans nos collèges et dans nos cours publics, le nombre des auditeurs qui profitent des leçons du maître est-il, relativement, si restreint ? — On en accuse, d'ordinaire, et le plus souvent à faux, soit le savoir des professeurs, soit leur inaptitude pédagogique, soit l'inintelligence des élèves ; mais n'arrive-t-il pas aux savants les plus célèbres, et dont l'habileté comme éducateurs ne saurait être contestée, d'échouer auprès de certains enfants qui, avec d'autres professeurs, réussissent à merveille ? — La vraie raison la voici : « C'est que toute science est triple et une à la fois, comme l'esprit qui l'a conçue, et qui la conçoit de nouveau lorsque cette science est enseignée. De là, trois aspects différents sous lesquels cette science existe, et sous lesquels elle peut et doit être enseignée. Or, le même homme n'est pas également propre à la présenter sous ces trois aspects, car cet homme est lui-même en prédominance, connaissance, ou sentiment, ou sensation. Réciproquement, les auditeurs qui sont là pour recevoir de lui le feu sacré de la science, se divisent en trois classes ayant chacune une faculté dominante. Donc si, par exemple, le fonctionnaire chargé de l'enseignement est connaissance en prédominance, il pourra bien s'établir un rapport entre lui et la classe des auditeurs qui offrent la même prédominance ; mais, entre lui et les classes qui demanderaient que la science leur fût présentée sous les deux autres aspects pour pouvoir la saisir, le rapport ne s'établira pas ou s'établira mal [1]. » — Et c'est par application de ces principes que, voulant évangéliser, leurs fidèles et leur faire comprendre l'Institution du dimanche, la triade Grégoire Champseix, Auguste Demoulins et Luc Desages, traite la même question en se plaçant successive-

1 *Trilogie sur l'institution du dimanche*, *Revue sociale*, janvier 1848, p. 22 et 23.

ment aux trois points de vue différents de la sensation, du sentiment et de la connaissance.

On a souvent reproché à Pierre Leroux d'être obscur ; on ne lui reprochera point de manquer de logique : Il pousse même la logique jusqu'au bout, en terminant son plan d'éducation par une invocation à la Trinité qui nous révèle bien quelle est sa préoccupation obsédante. « Trinité Sainte, toi qui es l'être, toi qui es la vie, toi qui es Dieu, toi que Dieu a mise dans tous ses ouvrages, toi par qui nous vivons, achève ce que tu as commencé. Ta loi a été écrite dans la parole humaine, puisque c'est toi qui as créé la parole. Que la parole créée par toi serve à faire triompher la loi. Tu n'as pas créé la parole apparemment pour une vaine œuvre, mais pour que, par elle, ta loi fût connue et ensuite pratiquée. Tu t'es donc révélée d'abord dans la parole, tu t'es faite ensuite science, tu t'es faite religion, mais pour te faire un jour pratique, société, organisation. Voilà pourquoi, Trinité Sainte, poussés et provoqués par toi-même, nous t'instaurons aujourd'hui parmi les hommes en leur montrant ce que ta loi leur conseille. Voilà pourquoi, répétant la promesse que tu inspiras jadis à Pythagore, nous leur disons : Associez-vous suivant les lois de la Trinité et vous serez heureux ; nous en jurons par celui qui a donné à notre âme l'unité dans la triplicité, source de l'éternelle nature[1]. » — On voit que dans le philosophe de Boussac se retrouve encore l'ancien apôtre Saint-Simonien.

1. *Trilogie sur l'institution du dimanche.*

CHAPITRE XII

D'UNE RELIGION NATIONALE

Nécessité d'une religion nationale. — I. Du christianisme. Ses rapports avec les religions du passé et la religion de l'avenir. Ses tranformations. Toute religion est progressive. Origine démocratique du christianisme. — II. Du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Nécessité de faire disparaître la distinction de ces deux pouvoirs, de l'État et de l'Église. — III. De la religion individuelle et privée, et du culte public et national. Comment peuvent être conciliés les droits de la cité et ceux de l'individu. — IV. Conclusion. Individualisme et socialisme.

Il n'est pas un ouvrage, nous pourrions presque dire pas un article de Pierre Leroux qui ne nous ramène au principe sur lequel repose toute sa doctrine, à savoir que l'homme est un être religieux, comme il est un être raisonnable, et que, sans religion, il n'y a plus dans la vie individuelle, comme dans la vie sociale, qu'incohérence et anarchie. Il reste donc, pour compléter l'œuvre que nous avons analysée, à rechercher comment Pierre Leroux conçoit cette religion nécessaire à tous, et quels en doivent être, suivant lui, et les caractères originaux et l'organisation nouvelle[1].

1. *D'une religion naturelle ou du culte* et *Du christianisme*. — Au début de son étude sur la religion naturelle Pierre Leroux établit longuement la nécessité d'une religion. S'appuyant à la fois sur l'histoire et sur la raison, il s'efforce de prouver, d'une part, qu'il n'y a pas un peuple qui ne croie à la divinité, qui n'ait ses temples, ses autels, ses sacrifices ; d'autre part, que, sans principes religieux, il ne saurait y avoir ni loi, ni morale, ni justice, ni éducation. Admettons, d'ailleurs, ajoute-t-il, que la religion et la métaphysique ne prouvent rien et que l'on puisse fonder le droit et la justice sur l'intérêt seul, une société organisée sur un tel principe pourrait-elle longtemps subsister ? — Évidemment non, car il faudrait, pour cela, que, dans une telle société, tous restent indifférents à l'égard de toute religion, ce qui est impossible « Je défie l'athée le plus intrépide de ne pas s'interroger sur le pro-

I

Pendant de longs siècles, avant la réforme de Luther, complétée par les philosophes, on put croire que le christianisme deviendrait et resterait la religion universelle. En effet, né au milieu de toutes les lumières concentrées de l'Orient, de la Grèce et de Rome, il a engendré, à son apparition, une lumière nouvelle. Les premiers Pères furent des philosophes, et ce sont des disciples de Platon et des écoles de Cicéron qui propagent sa doctrine et qui, dans ce grand bouleversement du monde qu'amena l'invasion des Barbares, nous conservent les sciences et les arts. « Si le christianisme a devant lui Platon, il amène Leibniz; s'il a, en avant, tout le chœur des poètes grecs, il a, à sa suite, un cortège de poètes comparables et qui sont bien à lui, depuis Dante jusqu'à Milton; si les temples de Phidias, si les statues des dieux ont croulé sous ses coups, il a montré que, le temps venu, il pourrait orner la terre de monuments plus grandioses que les basiliques romaines, et donner à la statuaire et à la peinture des types de beauté inconnus aux admirateurs de Vénus et d'Apollon. Raphaël et Michel-Ange ont exécuté pour lui ce que les séraphins, dont ils portent les noms, auraient pu rêver dans le ciel. » — Le christianisme a fait plus, il a répandu parmi les hommes, — bien qu'imparfaitement, — les idées d'égalité et de fraternité, et, surtout, il leur a fourni une explication des souffrances qu'ils endurent ici-bas, en donnant un sens à la vie. Nous ne saurions donc songer à le repousser entièrement, car « si le christianisme est en totalité une grossière erreur de l'esprit humain, le plus sûr est de douter de tout, et de déclarer à jamais la raison incapable d'asseoir sur une base solide aucune vérité morale. — Sur

blème de la vie éternelle, s'il vient à perdre sa maîtresse ou son enfant. » Ne pouvant être indifférents, les hommes seront-ils sceptiques et se borneront-ils à poser des questions sans les résoudre ? Cette attitude nouvelle est tout aussi intenable que la première : « Elle conviendra peut-être un temps aux heureux de ce monde ; elle ne saurait satisfaire ceux qui souffrent. » Aussi Pierre Leroux n'hésite-t-il pas à affirmer que celui qui serait capable de se désintéresser absolument des problèmes religieux ne « serait plus un homme, mais une brute ».

quel fondement, en effet, appuyer une vérité morale quelconque, si, pendant dix-huit cents ans, l'humanité a regardé comme vrais des dogmes chimériques et faux, si elle a cru à des rêves, à des absurdités, à des mensonges? » — Si le christianisme a vécu si longtemps, c'est qu'il a une âme de vérité que les philosophes n'ont pas toujours su entrevoir. « Homère nous peint dans ses combats Diomède frappant courageusement et blessant les dieux déguisés. L'excuse de Diomède, c'est que ces dieux étaient déguisés et que son œil mortel n'apercevait pas leur divinité. De même, les philosophes ont frappé les dieux des chrétiens, n'apercevant pas non plus la vérité cachée sous les mythes du christianisme. » — C'est cette vérité que Pierre Leroux s'est efforcé de dégager et de faire sienne, dans ses nombreuses pages sur la Trinité et dans ses études sur l'égalité, sur le baptême, sur la confession, sur la confirmation, sur la charité, etc., parues dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

Mais si, dans le christianisme, la part de vérité est grande, grande est aussi, suivant Pierre Leroux, celle de l'erreur; car, de bonne heure, comme toutes les autres religions, il a versé dans l'idolâtrie. Les critiques sont surtout dirigées ici contre l'idée fausse que l'on s'est faite de Jésus, et contre l'esprit d'autorité qui domine dans l'Église, trop oublieuse de ses origines.

Pierre Leroux est loin de nier la mission divine du Christ. « Jésus, écrit-il, fut le Prométhée qui anima du feu divin nos statues d'argile. La gloire d'avoir été le Messie, le Messie véritable, lui reste. Tous les siècles peuvent venir battre au pied de la croix; jamais l'homme ne passera sans respect auprès de ce gibet qui a été, pendant tant de siècles, le phare de l'humanité... L'idée de Jésus, fils de Dieu, est vraie, même philosophiquement : elle est vraie en soi, vraie par rapport aux desseins de Dieu et à son gouvernement du monde[1]... Si nous disions que Dieu ne s'est pas plus manifesté en Jésus

1. « Le fondement de la vérité contenue dans les religions, est dans *la vie subjective* que toutes les générations humaines portent avec elles, et dont tout homme, par cela seul qu'il est homme, a conscience. Mais la vie *du moi* n'est-elle pas perfectible, c'est-à-dire n'est-elle pas

qu'en tout autre mortel, alors le christianisme n'aurait eu rien de divin, et la religion serait une chimère. » — Mais ce qui est faux, c'est que Jésus soit *le Verbe*, soit Dieu ; que nous devions l'adorer comme la divinité elle-même. En réalité, nous sommes tous fils de Dieu, seulement la pensée divine peut se manifester plus clairement en quelques-uns, et ceux-là sont des révélateurs, mais des révélateurs qui restent unis à l'humanité, et qui ne communiquent que par cette humanité avec Dieu. — L'oublier, c'est précisément tomber dans l'idolâtrie. — On conçoit dès lors, tels étant la nature et le rôle des révélateurs, que la révélation soit *progressive*, toujours en rapport avec le degré de développement de l'humanité, et, par suite, que la religion, comme la philosophie, évolue sans cesse, interprétant et comprenant de mieux en mieux les vérités fondamentales sur lesquelles elles reposent, et qui proviennent d'une révélation première. — C'est là ce que Pierre Leroux croit démontré chaque jour plus clairement par la comparaison de la Bible catholique et des Bibles de l'Orient que nous commençons à connaître ; c'est ce qu'il cherche à prouver, dans un dialogue entre un chrétien et un philosophe, où il signale les liens qui rattachent les anciennes religions à la religion chrétienne, et les modifications mêmes que cette dernière religion a subies, depuis sa fondation, à travers les siècles.

Après avoir ainsi établi que le christianisme, « dans son essence, n'a été qu'un développement de la révélation éternelle qui constitue le fonds commun de toutes les religions », mais développement souvent anormal, Pierre Leroux l'étudie dans sa forme et prouve que la hiérarchie chrétienne a une origine démocratique. Qu'étaient, en effet, les premiers évêques, sinon les représentants élus du peuple chrétien ? Qu'étaient, par conséquent, les premiers conciles, notamment celui de Nicée où siégèrent trois cent dix-huit évêques ou prêtres, et où fut dressé le symbole qui a toujours passé,

susceptible objectivement de révélations nouvelles et successives ? Vous êtes bien forcés de l'admettre, vous autres chrétiens, puisque vous êtes forcés de convenir que Jésus a enseigné aux hommes autre chose que Moïse » *Du christianisme*, p. 222.

depuis, pour le fondement de la foi catholique ? Une véritable *assemblée constituante*, une véritable *convention*. C'est l'assemblée et non le pape, c'est la démocratie qui décide, c'est elle qui est inspirée, qui se fait une religion, qui fonde le christianisme. Ce sont des assemblées analogues qui, plus tard, en fixeront les dogmes nouveaux proposés à la foi des fidèles, et veilleront à son organisation intérieure. — Mais, à mesure que l'Église devient puissante, elle se transforme. De même que les « comices du peuple romain avaient fini par se changer en un empereur, de même les comices du peuple chrétien se transformèrent en un pape » : à l'esprit démocratique succède l'esprit aristocratique et autoritaire, et, au concile de Trente, s'affirme cette doctrine qui place le jugement du pape au-dessus même de celui des conciles généraux. — Ce fut là, suivant Pierre Leroux, « le testament historique de l'Église ». Devant les découvertes de la science et les progrès de la raison, la papauté a, peu à peu, perdu de son prestige, et, avec elle, tous les dignitaires et tous les prêtres qui en dépendent. Le christianisme ne suffit donc plus aux esprits, et il appelle une religion nouvelle qui le remplace.

II

Pierre Leroux se demande alors si cette religion nouvelle devra dépendre encore dans ses dogmes et son organisation d'une caste spéciale, et si, à son avènement, nous devrons toujours conserver la distinction actuelle de l'Église et de l'État, d'un ordre temporel et d'un ordre spirituel. Pour souhaiter le maintien d'un tel dualisme, il faudrait, pense-t-il, ignorer, et les leçons de l'histoire, et les exigences de la raison. — Voyons, en effet, quelle est l'origine de ce dualisme. Suivant Pierre Leroux, il serait né de l'institution même des *conciles*. On sait qu'à Rome, à côté des comices, *comitia*, ou assemblées politiques, il y avait des assemblées populaires ou conciles, *concilia*, qui pouvaient se réunir librement, sans le consentement du Sénat, pour élire certains magistrats, et, en dehors des affaires publiques, s'oc-

cuper de certaines affaires privées qui les concernaient spécialement. C'est précisément le pendant de ces assemblées populaires que nous offrent les premiers conciles chrétiens, comme l'indique le terme même de *conciles*, par lequel on les désigne. Primitivement, elles n'ont donc aucun caractère politique; les seules questions dont elles s'occupent sont des questions d'ordre purement religieux; de là, la liberté dont elles jouissent, et, comme elles rendent à César ce qui est dû à César, César paraît les ignorer. Le seul pouvoir réellement existant est encore le pouvoir temporel.

Mais voici que, peu à peu, l'importance de ces assemblées grandit, et il est facile de prévoir qu'elles n'attendent qu'une occasion de jouer dans l'État un rôle plus actif. Cette occasion se présenta quand le schisme des Donatistes et la controverse d'Arius forcèrent Constantin à convoquer le concile de Nicée. A dater de ce moment, le pouvoir spirituel est intronisée dans le monde, et l'Église entre ouvertement en scène. De là, l'existence de deux pouvoirs distincts qui, pendant toute la durée du moyen âge et des temps modernes, vont se quereller, se combattre, se détruire l'un l'autre, au grand préjudice de la paix et de la prospérité publiques.

Le principe de la séparation des pouvoirs est si bien implanté parmi nous, qu'il trouve encore aujourd'hui de nombreux défenseurs. Nous avons pris pour devise ces vers d'André Chénier :

> Sur ce point délicat si l'on veut s'accorder,
> L'État doit tout permettre et ne rien commander;

et nous aimons à chanter avec Béranger :

> Qu'on puisse aller même à la messe,
> Ainsi le veut la liberté.

Nous rêvons gravement d'un État qui ne s'occuperait que du temporel et laisserait le spirituel au gouvernement confus des différentes sectes. Mais un tel État n'est-il pas la plus absurde des chimères ? Est-il possible, autrement que par abstraction, de séparer ainsi en deux domaines distincts le spirituel et le temporel ? Est-il un seul acte qui ne relève de

l'un et de l'autre ? Vos croyances ne se manifestent-elles pas par votre conduite, et le milieu où vous vivez n'influe-t-il pas sur vos croyances ? De plus, l'expérience ne vous a-t-elle pas appris depuis longtemps que les deux pouvoirs dont nous parlons ont continuellement lutté pour la suprématie, l'Église cherchant à dominer l'État, l'État cherchant à dominer l'Église. Et que deviennent la tranquillité et la prospérité de la cité au milieu de ce perpétuel conflit ? — Les conséquences de ce conflit sont si désastreuses, que l'on s'explique l'opinion de ceux qui demandent l'abolition de toute religion, pour y mettre fin, chacun étant libre de se faire une religion personnelle ou de n'en avoir aucune, l'État n'ayant d'autre rôle que de maintenir la lice égale entre les combattants. — Mais alors on aboutirait à des résultats plus fâcheux encore. « Plus de lien entre les hommes, plus de société véritable, plus de nation, plus de patrie, plus d'égalité, plus de liberté. une horrible anarchie de toutes les opinions, une lutte affreuse de tous les égoïsmes : l'athéisme le plus ignorant auprès de la superstition la plus stupide ; l'inégalité de conditions la plus révoltante en face du principe de l'égalité des hommes ; des tyrans et des esclaves ; des riches qui regorgent, et des travailleurs qui meurent de faim. Voilà ce que devient une société livrée follement aux combinaisons du hasard. L'athéisme religieux a entraîné l'athéisme social. Tout cela a abouti à cette maxime que certains hommes ont aujourd'hui dans le cœur et sur les lèvres : « Il n'y a dans le « monde que des imbéciles et des fripons, et nous préférons ce « dernier rôle. » Ah ! misérables, taisez-vous ; si le peuple venait à vous entendre ! »

III

Si donc il faut une religion, et si la distinction du temporel et du spirituel est arbitraire et dangereuse, la société laïque, après avoir combattu l'Église et opposé partout la philosophie à la théologie, se doit à elle-même de remplacer ce qu'elle a détruit. Or, nous avons indiqué déjà, en parlant de l'éducation, par quels moyens elle pourrait y réussir. Il

faudrait que « quelque chose d'analogue au concile de Nicée et aux grands conciles du christianisme ait lieu de nouveau ; que de nouveaux mandataires, sortis du sein du peuple, formulent un symbole, et que la science et la philosophie se fassent religion. Qui pourrait alors empêcher la société laïque, déjà émancipée comme elle l'est de l'Église, de réunir en elle-même l'Église et l'État, de se faire pape et empereur ? Qui pourrait refuser à la démocratie inspirée le droit de se régir collectivement elle-même de toute manière, de se constituer religieusement aussi bien que civilement, de réaliser enfin le but vers lequel l'humanité gravite depuis tant de siècles : une société complète où l'individu soit libre ? » — Et Pierrre Leroux en revient au rêve de Condorcet : l'Institut transformé en grand collège philosophique, s'unissant aux Chambres issues du peuple, et, après avoir opposé au droit canonique aboli « la législation complète des laïques par des laïques », organisant la religion nationale et le culte national.

Deux écueils, toutefois, seraient à éviter contre lesquels notre réformateur tient à nous mettre en garde. Le premier est le despotisme ; le second est une liberté mal comprise. Or, il y aurait despotisme, si l'État devait simplement remplacer l'Église. Une religion qui nierait aujourd'hui le droit qu'a chacun de croire ou de ne pas croire, et de penser à sa guise, serait la plus atroce des iniquités. « On ne peut forcer personne à se soumettre aveuglément à une pensée qui n'est pas née et qui n'est pas descendue dans sa conscience. Ne renouvelons pas les horreurs du passé, et que les novateurs ne soient plus exposés, soit à boire la ciguë, soit à mourir sur le bûcher. » — Mais, par peur du despotisme, l'État tomberait dans un défaut tout aussi grave, s'il méconnaissait son droit et son devoir de présider à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse. Tous doivent recevoir cette éducation tant qu'ils sont mineurs et incapables de penser par eux-mêmes ; seulement, à leur majorité, ils seront absolument libres de se conformer à cet enseignement et de suivre le culte établi, ou de le repousser et de le combattre. « Je suppose, écrit Pierre Leroux, que la vérité religieuse, la foi,

l'enthousiasme, la poésie, la science aient pris la place de l'ignorance et de l'athéisme auprès du berceau, du lit nuptial et de la tombe, et que la municipalité soit devenue ce qu'elle devrait être, un lieu auguste, un temple. En quoi notre conscience pourrait-elle être lésée par de telles cérémonies? Vous trouvez que la prière prononcée sur la tête de votre enfant ou sur la tombe de votre mère ne répond pas à votre religion : corrigez-la. Faites plus : vous êtes citoyen, et, comme tel, vous faites partie de l'Église. Demandez hautement que le culte qui ne vous contente pas soit modifié, et proposez vous-même à vos concitoyens une autre prière. » Ainsi se trouvent conciliées l'autorité et la liberté. Nous avons un culte national sans théocratie, sans despotisme religieux, une société complète où l'homme est complet. Et Pierre Leroux rapproche justement ces conclusions de celles que défend Spinoza, et qu'il résume dans les deux phrases suivantes :

« Que l'administration des choses saintes doit dépendre des souverains, et que nous ne pouvons nous acquitter de l'obéissance que nous devons à Dieu qu'en accommodant le culte extérieur de la religion à la paix de la république.

« Que, dans une république libre, il doit être permis d'avoir telle opinion que l'on veut, et même de le dire. »

Ce que réclament Pierre Leroux, comme Spinoza, pour nos croyances, ce n'est donc pas seulement une tolérance plus ou moins bienveillante. « Ce n'est pas la tolérance qu'il faut, c'est le droit. Je ne veux pas être toléré, déclare hautement et avec raison Pierre Leroux, je veux connaître mon droit et en jouir. »

Remarquons, toutefois, que cette liberté que Pierre Leroux réclame pour les individus, il la refuse aux sectes religieuses. Ces sectes nous sont nécessaires aujourd'hui, car la religion nationale n'est point encore organisée, et que la pluralité des religions est préférable à l'absence de toute religion ; mais, le jour où l'État aura pris en main, comme il en a le devoir, et le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, la liberté des cultes aura vécu. Ainsi se trouvera supprimée

l'une des principales causes qui troublent la paix publique et nous divisent.

IV

Nous avons exposé, dans ses grandes lignes, la philosophie sociale de Pierre Leroux. Or, cette philosophie, il a pris soin de nous la résumer lui-même dans un article auquel il tenait beaucoup sans doute, puisqu'après l'avoir publié dans la *Revue encyclopédique,* il l'a reproduit, soit en partie, soit en totalité, dans son livre sur la *La religion naturelle,* dans la *Revue sociale*, dans son discours sur la fixation des heures de travail, et, enfin, dans le premier volume de ses *Œuvres complètes*. C'est à cet article qu'il faut toujours en revenir si l'on veut être sûr de bien interpréter sa pensée.

Le problème qu'il s'agissait ici de résoudre se ramène, en définitive, à celui des rapports de l'individu et de l'État. « Liberté et société sont, en effet, nous dit Pierre Leroux, les deux pôles égaux de la science sociale. » Or, si l'on s'en fait une idée inexacte, c'est-à-dire si l'on exagère les droits de l'individu, ou si on exagère les droits de la société, on aboutit aux conséquences les plus fâcheuses. Ne voit-on dans la société qu'un agrégat d'individus, et l'on arrive à ce que nous avons aujourd'hui, un épouvantable pêle-mêle avec la misère du plus grand nombre : l'individualité de chacun étant sans limite, et la raison sans règle, on est conduit au scepticisme en morale, et, en politique, à l'exploitation des honnêtes gens par les fripons. — Accorde-t-on, au contraire, tout droit à la société, l'individu n'est plus qu'un sujet obéissant : on en vient à l'abrutissement et au despotisme. On fait de la société « une espèce de grand animal dont nous serions les molécules, les parties, les membres ; dont les uns seraient la tête, les autres l'estomac... quand elle doit être le résultat de la vie libre et spontanée de tous ceux qui la composent ». — De là, les deux systèmes exclusifs dont nous sommes actuellement la proie : *l'individualisme* et *le socialisme*, repoussés de la liberté par celui qui prétend

la faire régner, et de l'association par celui qui la prêche : nous oscillons ainsi entre Charybde et Scylla.

L'individualisme pose en principe que, tout gouvernement devant disparaître un jour, il faut, en attendant sa disparition, restreindre son rôle le plus possible, et on en fait un simple gendarme chargé d'obéir aux réclamations des citoyens.

Le socialisme, au contraire, pour échapper aux dangers du système précédent, fortifie le pouvoir de l'État et réduit l'individu à n'être plus qu'un humble fonctionnaire qui doit se montrer bien docile et bien soumis, l'inquisition étant toujours à sa porte.

« Tandis que les partisans de l'individualisme se réjouissent ou se consolent sur les ruines de la société, réfugiés qu'ils sont dans leur égoïsme, les partisans du socialisme marchent bravement à ce qu'ils nomment une époque organique, s'évertuent à trouver comment ils enterreront toute liberté, toute spontanéité dans ce qu'ils nomment l'organisation.

« Les uns tout entiers au présent et sans avenir, sont arrivés à n'avoir aucune tradition, aucun passé. Pour eux, la vie antérieure de l'humanité n'est qu'un rêve sans conséquence. Les autres, transportant dans l'étude du passé leurs idées d'avenir, ont repris avec orgueil la ligne de l'orthodoxie catholique du moyen âge, et ils ont dit anathème à toute l'ère moderne, au protestantisme et à la philosophie.

« De là suit un égal entraînement vers ces deux buts désirés, et un égal éloignement de l'exagération exclusive de l'un ou de l'autre. Notre perplexité ne cessera que lorsque la science sociale sera parvenue à harmoniser ces deux principes, lorsque nos deux tendances seront satisfaites. »

« En attendant, ajoute Pierre Leroux, si l'on nous demande notre profession de foi, la voici : nous ne sommes ni individualistes, ni socialistes, en prenant ces mots dans leur sens absolu. Nous croyons à l'individualité, à la personnalité, à la liberté ; mais nous croyons aussi à l'autorité. » Il croit en la société, parce que c'est en elle que tous les hommes

communient; en elle et par elle qu'ils vivent; en elle qu'ils sont *solidaires;* il croit en la personnalité, parce que l'humanité n'existe qu'en nous et par nous, et c'est pourquoi nous restons libres, quoique associés. Nous sommes divinement unis à l'humanité; mais l'humanité, au lieu de nous absorber, se révèle simplement en nous. Dès lors, du fait même de cette union, il résulte encore que nous sommes tous responsables les uns des autres, partant « qu'une charité mutuelle est un devoir, et que la perfection de la société est en raison de la liberté de tous et de chacun », ce qui est à la fois la condamnation de l'individualisme et du socialisme.

Remarquons bien, toutefois, que si Pierre Leroux, qui a défendu si souvent, et avec tant de force le socialisme, notamment à l'Assemblée constituante, paraît ici se contredire, la contradiction n'est qu'apparente. Le socialisme qu'il repousse, — et il s'en est expliqué en cent endroits de ses œuvres, — c'est uniquement le socialisme exclusif, celui qui tend à supprimer les droits de l'individu, à faire de chacun de nous de simples rouages sans initiative et sans autorité. « Nous sommes socialistes, sans doute, écrit-il, mais dans le sens où nous le sommes, nous sommes socialistes, si l'on veut entendre par là la doctrine qui ne sacrifie aucun des termes de la formule : Liberté, Égalité, Fraternité, Unité, mais qui les conciliera tous ». — Ce socialisme évidemment n'a pas eu de défenseur plus ardent que lui; maintenant Pierre Leroux a-t-il trouvé la formule de cette organisation idéale qui doit réunir enfin et réconcilier les deux systèmes qu'il combat? Il serait téméraire de le prétendre, après avoir étudié attentivement, ses œuvres; mais il faut bien reconnaître que nul ne l'a cherchée avec plus de persévérance et plus de désintéressement et les événements contemporains nous prouvent chaque jour que ses efforts n'ont pas été perdus. Son œuvre, toute de bonté, et qui n'a jamais fait appel pour triompher qu'au « prosélytisme de la persuasion », reste encore l'une des plus riches et des plus utiles à méditer[1].

1. Dans un article publié par le *Figaro*, le 4 octobre 1893, J. Simon apprécie ainsi le socialisme de 1848. « Le socialisme a fait son entrée dans le monde officiel en 1848. J'étais membre de l'Assemblée ; nous

avions parmi nous jusqu'à trois socialistes sur 900 membres que nous étions. On voit quel chemin a été fait. Nous ne réussîmes jamais à trouver une définition du mot *socialiste* qui convînt à Proudhon, à P. Leroux et à Considérant. Ne pouvant définir le parti par ses espérances, parce que ses espérances variaient d'homme à homme, nous le définîmes par ses rancunes et il fut convenu et entendu qu'un socialiste était l'ennemi de la religion, de la famille et de la propriété. Je proposai, dans mon coin, de dire aussi qu'il est l'ennemi de la liberté, car il la supprime partout et toujours, dans la maison, l'atelier et la place publique... C'était injurier quelqu'un en 1848, que de l'appeler socialiste. A la Chambre, il y avait une démarcation profonde entre les trois socialistes et leurs collègues. On tremblait devant Proudhon : on affectait de rire de P. Leroux, on pardonnait à Considérant à cause de sa correction parfaite en tout ce qui ne touchait pas au Fouriérisme. Ils ne furent guère sur nos bancs qu'une protestation, et on peut dire qu'en dépit de leur grand talent, que personne ne contestait, ils n'exercèrent aucune action sur l'assemblée. »

Lorsque J. Simon écrivait ces lignes, il était assurément très mal servi par sa mémoire. Il est inexact, en effet, qu'il n'y eût à l'Assemblée, en 1848, que trois socialistes et le nom de Louis Blanc, — pour ne citer que celui-là, — méritait de n'être point passé sous silence. En second lieu, on conçoit mal que Pierre Leroux ait pu nous être représenté comme « un ennemi de la religion, de la famille et de la liberté ». Il combattit, toujours, il est vrai, à armes courtoises, et le catholicisme et le protestantisme, mais il ne s'est peut-être pas rencontré dans tout le XIXe siècle, d'esprit plus religieux que le sien. Quant à la famille et à la liberté, elles n'ont pas eu de défenseur plus ardent, plus convaincu, plus sincère. — Il est douteux, enfin, que les socialistes n'aient exercé aucune action sur l'assemblée et le résumé des débats que nous avons donné, tend plutôt à prouver le contraire ; en tout cas, ce qui est incontestable, c'est que leur action sur les masses populaires était considérable comme le prouve l'accueil enthousiaste que reçut toujours Pierre Leroux dans les réunions publiques auxquelles il assista, et le nombre des suffrages qui l'envoyèrent à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative.

APPENDICE[1]

I

Lettres de Mme Geoffroy Saint-Hilaire à Pierre Leroux.

Si le passé, Monsieur, ne m'avait appris vos sentiments pour M. Geoffroy, et votre indulgence pour moi-même, je n'oserais venir si tardivement près de vous remplir un devoir auquel, cependant, je mets du prix. Mais j'espère que le temps n'éteint pas les affections profondes, et que votre estime pour les travaux auxquels vous avez applaudi me permettent d'accomplir encore une intention de mon cher mari, sans craindre de trouver en vous sa mémoire effacée.

Dans un épanchement où votre nom, Monsieur, tenait sa place, M. Geoffroy a témoigné à ma fille le désir que son souvenir vous fût rappelé, et qu'un ouvrage souvent lu par lui, pût passer dans vos mains. Cet ouvrage est celui de F. Bacon... Le choix de ce volume est un hommage à celui qui sait comprendre ce qui est vraiment grand, autant que l'élan du cœur qui vous avait donné ses sympathies et son admiration sincère.

... Quand je vous transmets la pensée de M. Geoffroy, dans toute sa simplicité, veuillez croire que je m'y associe avec toute la

1. Des innombrables lettres reçues par Pierre Leroux et qui seraient pour les historiens d'aujourd'hui de la plus haute importance, très peu nous ont été conservées. En effet, au coup d'État, des caisses entières de correspondances durent être détruites, par prudence, à Boussac et à Paris. Celles qui ne l'avaient pas été furent saisies par la police et nous ignorons ce qu'elles sont devenues. En outre, en 1860, Luc Desages et Desmoulins qui s'étaient partagé les livres et les lettres de P. Leroux, au lieu de les conserver religieusement, les livrèrent en bloc à des revendeurs. C'est ainsi que nous avons pu nous procurer sur les quais, et chez différents libraires, le journal l'*Espérance* annoté de la main même de Pierre Leroux et plusieurs autres de ses écrits, ayant même provenance. Il est probable que dans les papiers laissés par J. Reynaud, se trouvent plusieurs documents intéressants touchant la vie et l'œuvre de notre philosophe, mais l'on sait que ses héritiers ont cru utile de les soustraire à la curiosité du public pour de longues années.

reconnaissance dont je suis pénétrée pour l'amitié dont mon mari fut heureux.

P. Geoffroy Saint-Hilaire.

5 janvier 1845.

Je n'essayerai pas, Monsieur, de vous dire combien je suis touchée de votre lettre. Il est des impressions profondes qui ne se peuvent exprimer, mais dont le cœur ressent un bien extrême. C'est ce que j'éprouve en lisant vos lignes, si pleines d'affection pour mon cher mari et si pleines, aussi, de confiance en celle qu'il vous portait. En effet, Monsieur, vous étiez bien avant dans son âme et bien haut dans l'admiration qu'il professait pour les grandes idées philosophiques dont vous êtes l'apôtre. Oh! non, ni le temps, ni l'absence ne vous avaient séparés ; il n'en doutait pas. Merci, Monsieur, de m'en assurer, en fortifiant en moi les seules pensées consolantes auxquelles je m'attache dans ma douleur.

Si, dans un de vos voyages à Paris, Monsieur, vous vouliez bien me consacrer quelques instants, je vous montrerai un souvenir de M. Geoffroy, celui qui ne l'a point quitté pendant son triste voyage en Allemagne. Ce pauvre ami avait placé au milieu du livre *De l'Humanité* une lettre de vous, reçue au moment du départ. Votre amitié élevée était venue en aide alors au courage qui fléchissait sous les attaques adressées à son génie incompris. Sans cesse M. Geoffroy, lors de notre excursion, lisait et relisait vos paroles remplies de la sublime philosophie qu'inspire seule une âme telle que la vôtre; il y puisait de la force, il y trouvait du bonheur même, recevant ces consolations d'un homme qu'il aimait et dont il revivait les travaux. — Ce volume, Monsieur, où, de sa main, M. Geoffroy a placé votre lettre m'est trop précieux pour m'en séparer jamais. Après qu'il a reçu les épanchements intimes et de sa reconnaissance pour vous et des chagrins que vous vouliez adoucir, il est devenu pour moi, pour mon fils, pour ma fille, l'objet d'une tendre vénération. C'est vous dire combien tous trois, Monsieur, nous étions persuadés de vos sentiments et vous portions de gratitude pour la noble affection dont nous possédons un tel témoignage. Mais moi, plus qu'aucun autre, Monsieur, j'ai assisté aux émotions que causait à M. Geoffroy la lecture de cette chère lettre, sans cesse reprise et jamais assez méditée, assez bénie par mon mari. Si, dans le souvenir que vous lui conservez, Monsieur, cette pensée peut vous être douce, qu'elle aille à votre âme comme elle s'échappe de la mienne.

P. Geoffroy Saint-Hilaire.

Ce 12 janvier 1846.

II

Lettre de Béranger à Pierre Leroux.

Mon cher Leroux,

Fortoul m'avait transmis il y a quelque *tems* une proposition

d'éditeur qui ne pouvait me convenir et que, dès lors, je lui disais qu'on aurait dû vous adresser. Il s'agissait d'une *Vie de Napoléon*, en plus ou moins de volumes, à la volonté de l'écrivain. Ce qui m'avait fait penser à vous, ce sont vos articles de l'ancien *Globe* que je me *rappele* parfaitement. Aujourd'hui cette proposition me revient par la *voye* d'un autre ami que je charge de cette lettre pour vous. Voici ce que je propose dans le cas où il vous conviendrait de gagner une assez belle somme, on parle de 15, 20 et même 30.000 francs. Je proposerais donc, si vous vouliez vous charger de ce travail, d'ajouter mon nom au vôtre et voici pourquoi : — Malheureusement, mon cher ami, tout votre mérite ne vous a pas acquis la popularité qui s'attache encore à mon renom de chansonnier. C'est donc le renom que l'éditeur veut exploiter. — Eh bien, il faut que vous subissiez la honte de faire cette affaire sous mes auspices et que le nom de Béranger protège celui de P. Leroux, comme celui de Félix Baudin a servi dans le *tems* de passe-port à Thiers. Voulez-vous accepter cette plaisante et absurde protection ? *Dabord* voulez-vous faire ce travail que, pour l'éditeur, je serai censé revoir et dont aussi je serai censé partager le lucre avec vous ? Ce dernier point est nécessaire pour que je discute vos intérêts le mieux possible et que le salaire vaille la peine qu'il vous faudra prendre.

L'ami qui vous remettra cette lettre, M. Blanc, est dans le secret, mais quoique lié avec M. Giraldon, l'éditeur de ce nouveau *Napoléon*, il n'en devra souffler mot.

Vous n'aimez pas à écrire ; donnez votre réponse à mon ami et il me fera savoir votre détermination que je vous prie de bien mûrir.

J'espère que vous êtes en bonne santé. Je me porte bien et suis tout à vous. — Votre ami.

BÉRANGER.

15 octobre 1838.

III

Lettre de Pierre Leroux à G. Sandré.

Le jeudi 25 mars 1852.

Mon cher et bon ami, voulez-vous prendre encore un petit soin pour moi, qui ne laissera pas que d'envahir sur votre temps que je sais si occupé ? Il s'agit de mon déménagement. Si vous n'y mettez pas la main, qui m'aidera ? C'est comme le dernier office à rendre à un mort : heureusement qu'il ne s'agit que d'enterrer mes propriétés. (Après avoir énuméré « ces propriétés » qu'il a laissées à Paris, Pierre Leroux ajoute.) On vendrait donc tout cela en bloc ou en détail. Je n'excepte que mes livres et mes paperasses. Pardon ! j'excepte encore, s'il est possible, un petit plateau en porcelaine peinte qui m'a été offert en présent par les ouvriers de Limoges et que vous trouverez dans une armoire de la salle à

manger. A chaque jour de fête de ses enfants, la maman le mettait sur la table avec quelques gâteaux. J'excepte ce plateau par reconnaissance pour ceux qui me l'ont donné; mes paperasses parce qu'elles ne sont bonnes à rien et que des lettres pourraient se rencontrer dans leur fatras, mes livres parce qu'il y en a quelques-uns qui peuvent un jour m'être nécessaires.

Cette vente procurera-t-elle la somme nécessaire pour m'acquitter envers le propriétaire de la maison, je l'ignore et je ne le crois pas. Mais j'indique à Dacosta quel service il peut me rendre pour ce qui s'en manquerait.

Vous, ou lui, aurez la bonté de donner asile à mes livres et papiers. Parmi ces livres, il y a une *Concordance de la Bible*, in-f°, que je désirerais ne pas être exposée à la moisissure, par ce que, par la nature du papier, elle y est très sujette. Je vous signale aussi ces livres de Rétif qui devaient me servir à finir ma *Réfutation de Fourier* et qu'il ne faut pas laisser exposés à tomber sous la main d'enfants ou de jeunes gens, car ce sont de très mauvais livres. Je ne suis pas assez riche, tant sans faut, pour vous prier de m'envoyer un seul de ces bouquins, car pour aborder dans cette île, les livres doivent payer, et payer au poids, quel que soit leur mérite ou leur nullité.

Ce que je serais tenté de vous prier de m'envoyer, sinon maintenant, dans quelques semaines, ce serait un peu de linge. Nous sommes à cet égard, comme à bien d'autres, dans un dénûment qui me fait de la peine pour la pauvre maman, obligée de blanchir tous les jours.

Et maintenant, cher ami, que vous dirai-je ? J'espère que vous ne doutez pas et ne douterez jamais de mon attachement.

P. L.

IV

Lettre de Mazzini à Pierre Leroux [1].

Septembre, 7 [2].

(Ora e sempre.)

Mon cher Pierre,

M[lle] Janny Lewald et un ami à elle désirent vous connaître. M[lle] Lewald est connue en Allemagne par ses écrits. Veuillez les accueillir avec sympathie pour elle-même et un peu aussi pour moi.

Il y a un siècle que nous n'avons pas eu de contact l'un avec l'autre, si ce n'est par les journaux. Mais nous ne nous en aimons

1. Cette lettre que reçut Pierre Leroux à l'Assemblée législative et qui est, probablement de 1851, caractérise fort bien sa politique et celle de Mazzini. Elle influa, probablement beaucoup, avec celle de Stuart Mill, sur le choix que fit Pierre Leroux de l'Angleterre comme lieu d'exil.

pas moins, je l'espère. Nous suivons deux routes qui ne sont pas identiques, mais qui convergent. Vous, Trismegiste, vous voulez que les hommes se régénèrent par eux-mêmes ; moi, je me sens dans l'âme quelque chose du Spartacus, et je n'entends pas qu'on puisse guérir un pestiféré sans purifier d'abord le *milieu* dans lequel il se trouve. Or, cette purification des milieux s'appelle insurrection.

Aimez toujours, malgré ça, votre ami.

J. Mazzini.

Londres.

V

Lettre de Barbès à Pierre Leroux.

Cher maître et ami,

Je reçois votre lettre. — Pardonnez-moi mon trop long silence. J'ai reçu les quatre livraisons de votre revue. Je voulais, dès la première, vous prier de m'inscrire au nombre de vos abonnés et vous envoyer ma cotisation.

Des chagrins, des anxiétés qui durent encore, sont venus se jeter à la traverse de ce devoir dont, cependant, je ne pouvais manquer de m'acquitter.

Vous m'avez conservé votre précieuse amitié : il y a paru aux éloges dont vous m'avez comblé, en publiant une lettre que je croyais, depuis longtemps, mise au feu[1]. Que suis-je, en comparaison de ce que vous dites ? Rien ou plutôt une pauvre âme en peine qui cherche sa voie, et ne la trouve pas.

Ceci ne signifie pas que ma foi ait baissé. Je crois, autant que jamais, en la République et au Socialisme. Je pense que ces deux mots n'en devraient faire qu'un, car le premier n'a pas de sens, s'il n'est pas le moyen de réaliser le second ; je reste convaincu que le dogme et le but de la République sociale doivent être définis et précisés avant la Révolution, si l'on ne veut pas s'agiter le lendemain dans les ténèbres, et tomber après avoir fait fausse route.

Mais voyez, — car je vous dois toutes mes pensées, — parfaitement d'accord avec vous, sur ces questions, je crains d'en différer sur quelques autres.

Ainsi, il me semble que, bien loin de pouvoir réussir à organiser par la liberté, le Gouvernement ne saurait être trop fort et trop puissant pour fonder la nouvelle ère sociale. Dictature pendant la première période au profit du peuple, pour empêcher le retour de la dictature contre le peuple ! Les assemblées viendront après, et, en troisième phase, je le crois, le Gouvernement direct du peuple, lorsque tous seront associés et instruits.

J'ai peur aussi de différer sur la question de nationalité. C'est peut-être une de mes faiblesses, mais j'ai passé ma vie à aimer, à

1. Cf. *La Grève de Samarez*, p. 322.

idolâtrer la France. Dans le petit pays d'outre-mer où j'ai pris naissance, dès les premiers sons qui ont frappé mes oreilles, j'ai entendu nommer avec je ne sais quel sentiment de vénération la *mère-patrie*. Ce nom de mère lui est toujours resté dans mon cœur, et je ne pourrais vous dire le bonheur que j'ai éprouvé plus tard, en apprenant que celle que j'aimais sans la connaître était digne de tout mon amour par les nobles instincts de son histoire, par le dévouement de sa Révolution.

Je crois toujours que c'est elle qui porte l'émancipation du monde dans ses flancs. Aussitôt qu'elle peut faire dans son vouloir, elle cherche à donner aux autres ce qu'elle gagne pour elle-même. Son épée même a presque toujours été douée, comme la lance d'Achille, du don de guérir ceux qu'elle blesse. — Elle est la patrie de l'égalité, de vous, cher citoyen, et de la plupart de ceux qui ont travaillé à faire irradier sur cette terre le rayon de sa triple devise. Et voilà pourquoi je la voudrais très forte, très grande et très puissante pour qu'elle puisse, plus vite et plus tôt, affranchir l'humanité.

Nous nous entendons peut-être sur ce sujet, plus que je n'ai su le comprendre.

Mais il faut que ma lettre parte aujourd'hui même. Je sors pour essayer de me procurer un billet d'une livre.

Je vous embrasse. Faites mes amitiés à notre brave Nettré et à tous les vôtres.

A. BARBÈS.

La Haye, le 23 février 1859.

VI

Lettre de Louis Blanc à Pierre Leroux.

2 mai 1859.

Mon cher ami,

... Mme Deroin est venue me voir dernièrement, au sujet de votre revue, et nous avons causé très au long des moyens d'en étendre la circulation. Malheureusement, l'Angleterre est, peut-être, le pays du monde où les abstractions philosophiques ont le moins de chance d'être goûtées ou même comprises.

Je lis l'*Espérance* avec beaucoup d'intérêt et beaucoup de profit, mais ne seriez-vous point, par hasard, un peu trop belliqueux, à l'égard d'hommes qui marchent, sinon à vos côtés, au moins derrière vous ? Car enfin nous avons l'ennemi en face.

Votre ami dévoué,

LOUIS BLANC.

VII

Lettres de Pierre Leroux à son fils Jules, ancien élève de l'École polytechnique, officier du génie[1].

Cher fils, cette lettre t'arrivera t-elle avant ton départ de Montpellier ? Si, comme tu me l'as marqué, tu ne pars que le 1er juin, elle t'arrivera certainement. Je t'écris le 29 mai, avant la levée de la poste.) Qu'elle aille donc te porter mes vœux pour que la mer et les vents te soient favorables et que l'Afrique te soit aussi propice que pendant le premier séjour que tu y as fait... Je viens de voir dans les journaux qu'il y a eu un triste événement militaire dans la Kabylie entre la colonne commandée par le général Saint-Arnaud et les Arabes et que les pertes ont été considérables de part et d'autre. Tous ces combats que je ne vois pas présidés par une grande idée morale et religieuse, mais amenés par une politique qui ne met en avant que l'intérêt et qui n'a pas d'autre Dieu que la fatalité, ne me plaisent pas : ou plutôt j'ai horreur de cette effusion de sang humain. Sous ce rapport, c'est un grand regret pour moi que de te voir enrôlé parmi les *guerriers* de notre temps. Mais je prie Dieu qu'il fasse tourner à bien notre destinée, et je le remercie même de ce qui me parait un mal et sais que cela peut, par sa grâce, devenir un bien. Cela est si vrai que, tout pacifique que je sois, en vertu de ma croyance ferme et complète en la solidarité de tous les hommes, entendue comme je l'ai expliqué, je me suis senti en diverses circonstances, dans l'état mental où la profession que tu as embrassée demande que l'on se place.

Mais ce que je sais bien, cher ami, c'est que, dans toute occasion, *tu observeras la justice et la clémence envers ces pauvres malheureux qui sont nos frères et nous sont unis dans la vie*. Non, tu ne partages pas les absurdes préjugés ou les sentiments grossiers des vulgaires esprits qui se croient des guerriers et qui ne sont que des sots, quand ils ne sont pas des tigres...

Adieu, cher ami, cher fils, je te mets aux mains de la Providence, car j'y crois... Un mot de politique, un mot sommaire : La Réaction me parait fort embarrassée, si fort, si fort, qu'il serait possible que l'on se traînât ainsi encore une année ou à peu près, c'est-à-dire que tout serait remis au résultat des élections en 1852.

P. L.

4 septembre 1851.

Cher vieux,... Tu auras vu ou tu verras par l'envoi que je t'ai fait, il y a trois ou quatre jours, d'un petit volume sur la *Fable*, pourquoi je ne t'ai pas écrit. Voilà trois ou quatre mois que je suis absorbé dans cet ouvrage. En le lisant, tu verras qu'il a dû

1. Les fragments que nous publions ici nous paraissent avoir une importance capitale pour l'entente parfaite du caractère et de la philosophie de P. Leroux.

me coûter de la peine et qu'il vise haut. J'ai véritablement, en me laissant aller à la découverte, fait de *grandes découvertes* sur la haute antiquité, dont ce volume n'est que la préface. Je voudrais avoir la force de faire maintenant l'ouvrage. Ce que je t'envoie ferait tout au plus le tiers de ce que j'ai à dire. Je vois la haute antiquité religieuse sous un jour tout nouveau, et je crois avoir résolu une foule de problèmes. Il en résulterait une lumière toute nouvelle et à laquelle on ne s'attend pas. Ce n'est donc pas tant ce commencement, — aujourd'hui imprimé et qui a paru comme préface au volume de Lachambaudie, — qui m'a absorbé pendant ces mois derniers, ainsi que je viens de te le dire, que la suite et tout ce que j'ai examiné; et c'est là ce qu'il faut faire sortir et mettre au jour. C'est un enfantement qui ne laissera pas que de me donner de la peine. Pardonne-moi donc mon silence. Il est véritablement impossible de chercher et de découvrir des vérités à une certaine profondeur, sans tomber dans un état misérable à certains égards : c'est une sorte d'imbécillité et d'incapacité qui ne vous permet pas de faire ce que souvent vous désirez le plus, ni de remplir tous vos devoirs. Les idées résultant du travail auquel vous vous livrez viennent incessamment traverser vos autres pensées, et vous êtes comme assiégé par elles. Il faut ajouter que la plupart du temps, le sommeil étant troublé par ces pensées qui ne laissent pas de repos une fois qu'elles ont pris une certaine intensité, il ne reste pas dans la veille assez de calme pour s'en arracher. C'est une sorte de fièvre. Quant à moi, je n'ai presque rien fait que dans cet état, lequel je reconnais pour triste et malheureux à certains égards : mais telle est mon infirmité, si ce n'est pas l'infirmité humaine. Je t'ai déjà plusieurs fois exposé cette situation où je tombe, et j'y reviens afin que ton cœur ne soit jamais blessé de mon silence et que jamais ce silence ne te fasse douter de mon amitié!...

J'ai cessé d'écrire dans le journal *La République* pour plusieurs raisons dont la première était celle d'écrire à jour fixe...

Ecris-moi, cher vieux, envoie-moi ton journal. Pense tous les jours que mon cœur pense à toi.

P. L.

20 mars 1853.

Cher fils, j'ai besoin de te voir, de m'entretenir avec toi. Voilà des années que je ne t'ai embrassé. Demande un congé, mon cher Jules. Je suis inquiet de ta santé après un si long service sous un climat représenté comme si dangereux et dont tant de nos officiers généraux m'ont dit avoir été fatigués après quelques années, au point de n'avoir sauvé leurs jours qu'en rentrant en France. Je t'en supplie, pour l'amour que j'ai pour toi, fais ce que je te demande. Je t'en prie pour tes sœurs qui sont toutes trois mariées aujourd'hui et qui seraient si heureuses de te voir. Revoir ceux que tu as aimés te fera du bien. Viens, si des motifs d'une nécessité absolue ne t'empêchent pas d'écouter la voix de ton vieux père. Toute la famille t'embrasse avec moi, mais tu serais bien

aimable si tu venais l'embrasser toi-même de ta personne, de tes lèvres et nous montrer les changements que l'Afrique et le temps ont apportés à ta mine. Tu trouveras plus de rides sur ma figure qu'il n'y en avait quant tu me quittas, mais pas plus de rides dans mon cœur ; mes cheveux plus grisonnants, mais mon âme aussi jeune, de quoi je remercie le grand Dieu...

Jersey, 3 avril 1860.

Cher fils, voici une lettre qui assurément t'étonnera. J'espère qu'elle te causera aussi de la joie. Tu sais bien, cher enfant, que je n'ai jamais cessé de t'aimer de toute mon âme, et, lors de ton séjour ici, je t'ai assez dit pourquoi, depuis tant d'années, je ne t'ai pas écrit une seule fois (pendant 6 ans). Que faire pour toi, à cette distance, et dans des voies si diverses ? Pourtant crois bien que je n'ai jamais vu une ligne de toi à ton frère sans un sentiment de bonheur, et je reconnais que j'aurais dû aussi te procurer quelque contentement de ce genre. Mais je suis, tu le sais, de cette nature un peu exagérée qui veut tout ou rien, et qui ne pouvant tout, reste *inactive*. Parmi tant d'adversités qui m'ont frappé, une des plus grandes a été de me voir séparé par le destin de mon fils Jules. Le destin, c'est d'abord l'Ecole polytechnique, qui t'a donné une direction d'idées qui ne s'accordent guère avec les miennes. Ce sont ensuite les événements. Voyant cela, je me suis volontairement tout à fait séparé de toi, en n'entretenant aucune correspondance, regardant, d'ailleurs, à cause de nos positions, qu'une correspondance entre nous pourrait t'être dangereuse plus qu'utile. Pourquoi donc t'écris-je aujourd'hui ? (Pierre Leroux lui expose alors la situation dans laquelle il se trouve et le prie de lui venir en aide) (Cf. *sup.* p. 150).

VIII

Lettre de I. Péreire à Pierre Leroux

27 avril 1865

Mon cher ami,

Je commence par vous remercier de la bonne lettre que vous m'avez écrite et je m'excuse ensuite de ne vous avoir pas remercié plus tôt de la dédicace que vous m'aviez adressée dans votre quatrième livraison de *La Grève de Samarez*. Dans le torrent d'affaires dans lequel je suis lancé dans l'intérêt des autres plutôt que dans le mien, je n'avais pas encore eu le temps de lire votre dernière publication ; j'attendais un moment de calme et de repos pour le faire..... Je crois remplir un devoir envers vous en vous aidant à accomplir l'œuvre d'intelligence que vous remplissez depuis si longtemps à travers les plus grandes souffrances, les plus cruelles épreuves. Il n'y a entre nous qu'une division de travail. Nous nous devons donc des remerciements mutuels...

Vous, mon cher ami, vous êtes un des martyrs de l'idée, moi je

suis vraiment l'un des martyrs du progrès matériel; c'est à qui se ruera contre moi pour partager les riches dépouilles qu'on me suppose, mais tous ces misérables ne savent pas à qui ils ont à faire. Je les attends de pied ferme et je les confondrai...

Adieu, mon cher Leroux je vous serre bien affectueusement la main.

Votre ancien et bon camarade,

I. Péreire.

IX

Lettre de Herzen à Pierre Leroux.

8 juin 1867.

Très cher monsieur,

Nous vous attendons à 5 ou 5 1/2 aujourd'hui. Il n'y aura personne à l'exception d'Ogareff qui désire beaucoup vous être présenté. Vous pouvez vous imaginer quelle sensation a produite dans notre cercle la nouvelle du coup de pistolet tiré sur le tsar.

Au revoir, avec sympathie et respect. Tout à vous :

Herzen.

X

Lettre d'Edgard Quinet à Pierre Leroux.

6 mai 1868.

Mon cher Leroux, les embarras et tracas d'un déménagement m'ont empêché de vous remercier sur-le-champ de l'envoi de vos précieux volumes. Je les lis avec tout l'intérêt qui s'attache à l'auteur et aux sujets ; je mêle à cela nos anciens souvenirs, et ils font un commentaire continu à votre texte. Vous savez donner à la philosophie l'accent d'un drame pathétique; on sent que vous avez souffert et l'on souffre avec vous. Quand viendra la récompense due à tant de travaux, à un amour si constant de cette pauvre humanité ? Mais cette récompense vous l'avez trouvée déjà dans les vérités que vous avez eu le courage de dire à la face des puissants de tous les régimes et de tous les genres. Encore une fois, merci de votre généreux envoi.

Votre tout dévoué,

E. Quinet.

XI

Lettre de P. Leroux à Émile Ollivier.

Paris, le 31 mars 1870.

Mon cher Émile,

Pour remerciements de tout ce que tu as dit de bon en ma faveur à Joseph Bertrand, et de ce que ton bon cœur t'a inspiré, sachant par lui mon dénuement, permets-moi de t'offrir les deux derniers ouvrages que j'ai publiés, en Suisse, le livre de Job et celui d'Isaïe.

Je te demande de vouloir bien y jeter un coup d'œil au milieu de tes occupations. Ce sera ma récompense que tu te détournes pendant quelques minutes de la politique et des affaires pour t'informer de ce que j'ai tenté de témérités hébraïques, si loin des choses du présent et de tout ce qui occupe les hommes de mon temps.

Ce n'est point cependant que mes découvertes, en apparence si étrangères au travail de l'humanité, y soient vraiment étrangères : tu le verras bien, si tu m'accordes un quart d'heure d'entretien quand ma santé me permettra d'aller te voir.

Joseph Bertrand avait trop compté sur cette santé, quand il accepta pour moi ton aimable invitation. Je te fais aujourd'hui mes excuses d'avoir manqué à la promesse qu'il t'avait faite pour moi.

En terminant, je me reporte vers ton père et je ne désespère pas, quelque invraisemblable que cela soit, de nous retrouver tous dans le bois de sapin où nous aimions à aller contempler le grondement des flots. Ce sera peut-être un jour ta consolation contre les revers de ce qu'on nomme la fortune.

Pour le moment, si nous nous rappelons tous les deux notre conversation au déjeuner, chez M. X... je conviens que tu es le vainqueur.

Souviens-toi pourtant de ce que te dit alors le vieil ami de ton vieux père.

P. Leroux.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Adam (Charles), v, 1.
Agoult (Mme d'), v, 119, 120, 146, 148.
Aicard (J.), 56.
Aliez (J.-J.), 165.
Ampère, 18.
Apollonius de Tyane, 226.
Arago (Étienne), 69.
Aristote, 177, 213, 244, 252.
Arnaud (Henry), 82.
Arnauld, 133.
Augier (Émile), 136.
Aulard, 24.
Avezac (d'), 56.

B

Bacon, 23, 180, 213, 317.
Banville (Théodore de), 136, 151, 165, 166.
Barbès, 51, 63, 109, 321, 322.
Barrault, 33.
Barrot (Odilon), 30, 88, 112.
Barthélemy Saint-Hilaire, 18, 19.
Basso, 159.
Baudin, 319.
Baudelaire, 136.
Baudry, 69.
Bazard, 12, 33, 35, 36, 38, 281.
Bazard (Mme), 33.
Béranger, 18, 26, 68, 309, 318, 319.
Berkeley, 183, 237.
Bernardin de Saint-Pierre, 18, 23.
Berteault (Adolphe), 210.
Bertrand (Alexandre), 5, 18.
Bertrand (Joseph), II, 3, 34, 151, 152, 163, 164, 327.
Billioray, 165.
Biran (Maine de), 183, 186, 193.
Blanc (Louis), v, 12, 63, 69, 89, 92, 116, 119, 121, 122, 123, 127, 164, 316, 322.
Blanqui, 51, 63.
Bodin, 23.
Boerne, 72, 74, 233.
Boëtie (La), 286.
Bonald (de), 21, 240.
Bossuet, 133, 183, 191.
Boysset, 168.
Buchez, 12.
Buloz, 54.
Brougham, 78.
Byron, 42, 74, 122, 132, 142.

C

Cabanis, 183.
Cabet, 12, 55, 61, 63, 127, 128.
Calvin, 74, 132.
Camp (Maxime du), 136.
Cantagrel, 164.
Carjat, VI.
Carnot (Hippolyte), 33, 37, 38, 53, 149.
Carrel (Armand), 18, 21.
Cavaignac, 26, 50, 51, 95.
Cazalès (l'abbé), 103.
Cazeaux, 33, 37.
Cellot, 1, 14.
Cham, 107.
Champesme (D.), 88.
Champseix (Grégoire), v, 82, 84, 85, 86, 189, 206, 210, 219, 225, 257, 258, 302.
Charlet, 176.
Charléty, v, 33.
Charpentier (Ulysse), 82.
Charton (Edouard), 33, 35, 37, 148, 149.

Chateaubriand, 18, 28, 42, 169.
Châtel (abbé), 228.
Chénier (André), 84, 309.
Chéron (Saint-), 33.
Chevalier (Michel Le), 33, 37.
Cicéron, 118, 244, 247, 305.
Claretie (J.), 68, 208.
Coëssin, 228.
Comte (Auguste), 71, 136, 177, 186, 205.
Condillac, 57, 183, 193, 197, 199.
Condorcet, 48, 162, 213, 300, 301, 309.
Considérant (Victor), 107, 316.
Constant (Benjamin), 18, 20.
Constant (l'ex-abbé), 228.
Courier (Paul-Louis), 156.
Cousin, 18-20, 30, 36, 49, 59, 60, 72, 73, 157, 178, 180, 183, 185, 189, 192, 193, 213, 232, 238.

D

Dacosta, 320.
Damiron, 18.
Dante, 135, 305.
Darrier, II, 161.
David d'Angers, VI.
Delavalade (Dr), 86.
Derouin (Mme), 232.
Desages (Luc), 82-89, 111, 131-136, 177, 206, 292, 295, 302, 317.
Descartes, 154, 156, 180, 213, 222, 237, 286.
Desmoulins (Auguste), 82, 85, 111, 136, 302, 317.
Didot (aîné), 9.
Dubois, 5, 15 et suiv., 29.
Duchâtel, 18, 20.
Ducourtieux, 92.
Ducoux, 95.
Dufaure, 110.
Dugied, 33, 37.
Dumilâtre, VI.
Dumont d'Urville, 56.
Dupin, 32, 95, 266.
Dupré, 69.
Dupuis, 72, 230, 233.
Durand, 69.
Dussoubs, 88, 90.
Duval (Louis), 83.
Duvergier de Hauranne, 18, 21, 77.
Duvernet (Charles), 67, 68.
Duveyrier (Charles), 33.

E

Enfantin, 12, 33, 35, 36, 37, 38, 96, 274, 281.
Épictète, 5.
Épicure, 177, 217, 232, 235, 251.
Erdon, V, 124, 151, 166.
Ésope, 118.
Étex, VI.

F

Fabas, 89.
Faguet (Émile), I, 7, 208.
Faucher, 104.
Faure (Jules), 51.
Faure (Philippe), 89, 90.
Fauvety, 145, 156.
Favre (Jules), 157.
Fénelon, 23.
Ferrari, 74.
Flocon, 109.
Fontanes, 179.
Fontenelle, 213, 218.
Fortoul, 318.
Fouillée, 180.
Fourier, 12, 162, 228, 320.
Fournel, 37.
Franklin, 58.
Freizières, 131.

G

Gadon, 86.
Galilée, 127.
Gans, 231.
Garnier-Pagès, 64.
Gassendi, 156.
Geoffroy Saint-Hilaire (Mme), 317, 318.
Geoffroy Saint-Hilaire, 21, [illegible], 72, 212, 232, 317, 318.
Gibon, 59.
Girardin (Mme de), 282.
Gœthe, 155, 225.
Gouges (Olympe de), 90.
Goudchaux, 96.
Grandin, 109.
Guépin (Ange), V, 12, 36, [illegible], 149, 164, 202.
Guéroult, 33, 161.
Guichard, 96.
Guillaume d'Orange, 27.
Guillon, 67.
Guizot, 18, 25, 26, 27.
Gutenberg, 116.

H

Hamilton, 219.
Hegel, 71, 72, 230, 231, 232, 233, 234.
Heine (Henri), VI, 64, 68, 72.
Hennequin, 159.
Herhan, 1, 8.
Herzen, 326.
Hoarn, 33.
Hobbes, 23, 156, 230, 286.
Holbach (d'), 5, 53.
Homère, 142, 154, 175, 306.
Hugo (Victor), 18, 28, 38, 43, 44, 45, 79, 92, 107, 131, 138, 139, 146.

I

Izoulet, 202, 203, 258.

J

Janet (Paul), v, 18, 20, 22, 58, 59, 213, 228, 230.
Jaurès, 174.
Jouffroy, 18, 38, 49, 55, 72, 73, 169, 185, 188, 190.
Jourdain, 86, 119, 191, 126, 136, 137, 138, 146.
Jourdan (Louis), 156.

K

Kant, 71, 231.
Kerdrel (de), 104, 105, 106.
Kossuh, 122, 124, 127, 131.

L

Lachambaudie, 118, 324.
Lachevardière, 1, 14, 29.
Lacroix, 69.
La Fayette, 1, 13, 30.
Lafon, 108.
La Fontaine, 118.
Lamarck, 72, 230, 233.
Lamartine, 43, 63, 66, 67, 112, 135, 169.
Lambert, 33.
Lamé, 56.
Lamennais, 51, 52, 64, 107, 167, 169, 240.
Lamiet, 86.
Lapointe (Savinien), 69.
Laprade (Victor de), 69.
La Roche-Jacquelin, 102.
Laromiguière, 74.
Lebon, 50.
Leconte de Lisle, 136.
Ledroit, 165.
Ledru-Rollin, 51, 63, 64, 109, 122, 124, 127, 130.
Le Français, 165.
Legouvé, 136.
Lehu, 10.
Leibniz, 56, 176, 180, 187, 193, 222, 237, 305.
Leperdit, 5.
Leplay, 56.
Lerminier, 18.
Leroux (Achille), 3, 69, 82, 147.
— (Alfred), II.
— (Charles), 3, 131.
— (Jules), 3, 34, 69, 82, 85, 90, 92, 131, 149, 157, 158, 323, 324, 329.
— (Joséphine), 153.
Leroyer de Chantepie (Mlle), 57.
Lewald (Jenny), 320.
Locke, 183.
Lokman, 118.
Lovenjoul (de), 66.
Lucain, 237.
Lucrèce, 5.
Luther, 71, 132, 133, 286, 305.

M

Machiavel, 23.
Magnin, 18.
Mahomet, 36, 62.
Maistre (de), 167, 169, 172, 173.
Malebranche, 6, 183, 193.
Marat, 59.
Marc-Aurèle, 5, 252.
Margerin, 33.
Marliani (Mme), 55, 68, 80.
Marrast (Armand), 50, 51.
Martelet, 165.
Martin (Henri), VI, 65, 86, 89, 149.
Mauguin, 32.
Mazu, 69.
Mazzini, 64, 68, 119-131, 320, 321.
Meysenbug (Mlle de), 123, 135, 126.
Miallot (abbé), 92.
Michiels (Alfred), 69,
Michiewicz, 228.
Mill (Stuart), 94, 113-114, 119-129, 320.
Milton, 135, 258, 305.
Mirecourt (Eugène de), v, 1, 2, 3, 14, 30, 71, 88, 99, 103.
Mony (Stéphane), 33.

Montesquieu, 101, 245, 286, 288.
Moreau (Hégésippe), 84.
Mourier, 165.
Mourier, 88.
Muller (Fr. de), 19.

N

Nadard, vi.
Nadaud (Martin), i, 89, 127, 136.
Narbonne, 86.
Nètre (Louis), 82, 85, 150, 322.
Nicole, 133.

O

Ozaneaud, 326.
Olivier (Démosthène), 64, 159, 160, 208.
Olivier (Émile), ii, 89, 143, 148, 149, 157, 159, 164, 327.
Ostyn, 165.
Owen, 21, 61.

P

Palissière, 164.
Palmerston (Lord), 122.
Pascal, 175, 213, 214, 288.
Passy, 84.
Patin, 18.
Peisse (Louis), 219.
Pelletan (E.), 69.
Pereire (Émile), 33, 37, 56, 159.
Pereire (Isaac), 325, 326.
Perrault, 213, 218, 237.
Petit (Mme Alexis), 34.
Pétrarque, 55, 73, 74, 120.
Pichat (Laurent), 136.
Pilpai, 148.
Pinel, 33.
Piogier, vi.
Planet, 81.
Platon, 118, 135, 177, 216, 217, 222, 226, 241, 275, 291, 305.
Ponsard, 136.
Ponsy (Charles), 57, 68, 69, 74.
Pouradier (Aristide), 136.
Prade (Victor de La), 136.
Proudhon, 12, 94, 108, 252, 278, 282, 316.
Pyat (Félix), 124, 126, 127.
Pythagore, 226, 303.

Q

Queyras, 86, 91.
Quinault, 73, 91.
Quinet (Edgard), 25, 160, 326.

R

Racine, 73.
Railliard, vi, 1, 90, 92, 237.
Remignard, 164, 165.
Rémusat, 18, 31.
Renan, 29, 30, 154, 155, 156, 157.
Renaud, 206.
Renouvier, 145, 180.
Requin, 56.
Rétif, 320.
Reybaud, v, 32, 35.
Reybaud (Jean), ii, 33, 34, 35, 37, 48, 50, 55, 56, 58, 61, 62, 64, 69, 79, 86, 88, 89, 144-150, 228, 275, 317.
Ribeyrolles, 126.
Richter (Jean Paul), 27, 28, 29.
Rigault (Hippolyte), 213.
Rochery (Paul), 85.
Rodrigues, 12, 74.
Roland (Pauline), 69, 85, 86, 90, 95, 206, 282.
Ronsard, 146.
Rougée, 124, 126.
Rousseau, 72, 73, 74, 101, 133, 162, 245, 283, 286, 287, 288.
Royer-Collard, 186.

S

Saint-Cyran, 133.
Sainte-Beuve, v, 14, 17-19, 21, 29, 31, 39, 42, 45, 138.
Saint-Simon, 18, 38, 74, 144, 162, 169, 213.
Sand (George), ii, 35, 64-69, 79-87, 119-120, 127-131, 135, 136, 165, 281.
Sandon, 86, 91.
Sandré (Gustave), ii, 89, 98, 131, 145-149, 161, 319.
Seigneuret, 135, 141.
Sénèque, 244, 252.
Senéquier, 160.
Servet, 132.
Shakespeare, 142, 143.
Shelley, 142.
Sibour (abbé), 103.
Simon (Jules), 315.
Sismondi (de), 73, 74.
Spinoza, 74, 183, 232, 302.
Staël (Mme de), 28.
Stern (Cf. Mme d'Agoult).
Sudre, v, 211.

T

Taine, 72, 151, 163.
Tallandier, 125.
Talleyrand, 25.
Tarnaud, 88.
Térence, 244, 252.
Tessier (Edmond), 85.
Thierry (Augustin), 18.
Thiers, 18, 92, 319.
Thoré, 69.
Thureau-Dangin, VI.
Towiensky, 228.
Trajan-Rogé, 157, 158.
Transon, 56.
Trélat, 92.
Tridon, 165.
Turgot, 213.

V

Vacquerie, 135, 141.
Vaiette, 59, 74.
Valès (Jules), 165.
Vaudoyer, 56.
Vaux (Clotilde de), 177.
Viardot (Louis), 56, 6[illegible], 68, 69, 86.
Viardot (Pauline), v [illegible]
Vignerte, 50.
Villegoureix, 88.
Villemain, 18, 152, 15[illegible].
Vintras (Michel), 228.
Virgile, 226, 237, 247.
Vitet, 18.
Voltaire, 5, 36, 55, 57, 58, 59, 72, 73, 74, 157, 162, 17[illegible], 217.

W

Weil, v, 26, 33, 34, 64.
Weil (A.), 69, 156.
Wolowsky, 97, 105.
Worcell, 123.

Y

Young, 56.
Yvernaud, 88.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos I

Bibliographie III

PREMIÈRE PARTIE

VIE DE PIERRE LEROUX

CHAPITRE PREMIER. — Premières années. Pierre Leroux typographe (1797-1824)

I. Sa naissance. Aux Mureaux. Ses premières études. Au lycée de Rennes. Au concours de l'École polytechnique. A la recherche d'une profession. — II. Pierre Leroux typographe. A l'imprimerie Herhan. Projets d'une typographie nouvelle. — III. Voyage en Angleterre. Première idée du *Globe*. Retour en France. Son mariage. Le carbonarisme. Sa visite à La Fayette. A l'imprimerie Cellot et Lachevardière. Fondation du *Globe*. 1

CHAPITRE II. — Le *Globe* (1824-1832)

I. Le *Globe* de la Restauration. Pierre Leroux et Dubois. Leurs principaux collaborateurs. Première entrevue avec Saint-Simon. Opinion de Gœthe sur le *Globe*. Caractère dominant du journal : Le libéralisme dans l'art, dans la religion et dans la politique. Études de Pierre Leroux. — II. Part de P. Leroux dans la rédaction du *Globe*. Ses principaux articles : L'Union européenne ; les Pays-Bas et le gouvernement de la Hollande ; la politique extérieure de l'Europe et le système de Napoléon ; le style symbolique et les œuvres de J.-P. Richter. — Le procès du *Globe* et la condamnation de Dubois. Les ordonnances de 1830. Protestation du journal. Rôle de P. Leroux. — III. Le *Globe* Saint-Simonien. Les nouveaux rédacteurs. P. Leroux et Enfantin. Mission en Belgique : réceptions à Bruxelles et à Liège. Prédications à Paris. Mission dans le Midi, à Lyon et à Grenoble. Pierre Leroux et ses amis se séparent d'Enfantin. Disparition du *Globe*. 15

CHAPITRE III. — La *Revue encyclopédique* et la *Revue des Deux Mondes* (1831-1836)

I. La *Revue encyclopédique*. Son programme. Adresse aux philosophes : Nécessité d'une religion philosophique. Autres articles de philosophie religieuse. — II. Adresse aux artistes : L'art et l'industrie. Vraie nature de l'art, son rôle. Caractère général de la poésie à cette époque. Jugement sur Victor Hugo. — III. Les partis politiques : Le prolétariat et la bourgeoisie. Nécessité d'une représentation pour les prolétaires. La souveraineté nationale. La loi du progrès. La philosophie de Jouffroy. — IV. Les troubles de 1834. Le procès monstre. Jugement de P. Leroux. — V. La *Revue des Deux Mondes* 38

CHAPTRE IV. — L'*Encyclopédie nouvelle* et la *Revue indépendante* (1836-1844)

I. L'*Encyclopédie nouvelle*. Ses principaux collaborateurs. Principaux articles de P. Leroux. Ses dissentiments avec J. Reynaud. Le livre de l'humanité. Articles sur Voltaire, l'Égalité, l'Éclectisme. — Pierre Leroux et Cabet. L'utopie icarienne. Jugement de P. Leroux. — III. P. Leroux et G. Sand. Mme Marliani. — IV. La *Revue indépendante*. Ses collaborateurs. Principales études de P. Leroux : Adresse aux philosophes ; adresse aux politiques ; de Dieu ; le cours de Schelling ; Mutilation d'un écrit posthume de Jouffroy ; Petrarque ; La Ploutocratie. — V. Les chroniques politiques de P. Leroux. [illegible]

CHAPITRE V. — Pierre Leroux à Boussac (1844-1848)

I. Nouvelles expériences de typographie, nouvel échec. Dévouement de G. Sand. Installation à Boussac. Maison de P. Leroux. Son imprimerie. Organisation de la colonie. Théorie du Circulus. Premières publications. — II. Fondation de la *Revue sociale*. Principaux collaborateurs. L'*Éclaireur*. But poursuivi par ces deux revues. — III. Influence exercée par Pierre Leroux dans le département de la Creuse. Le banquet de Limoges. Voyage à Paris. — IV. Proclamation de la République à Boussac. Discours de P. Leroux. Son élection à Paris 79

CHAPITRE VI. — Pierre Leroux député (1848-1851)

I. L'Assemblée constituante. Débuts de P. Leroux. Appréciation du *National*. Discours sur l'Algérie, sur l'état de l'agriculture en France, sur le décret relatif au sort des insurgés, sur la réglementation du travail. Séances des 15, 16, 17 et 28 juin, 10 et 30 août. — II. Le banquet des bergers et le banquet des femmes socialistes. Le banquet des typographes. Discours sur le projet de constitution, sur le service militaire et sur la liberté de réunion. Séances des 7 septembre et 21 octobre 1848, 3 et 20 mars et 14 avril 1849. — III. L'Assemblée législative. Campagne menée contre P. Leroux. P. Leroux et Proudhon. Discours sur la liberté de pensée (24 juillet). Interpellation du 22 octobre. Loi sur la déportation (20 avril 1850). Loi sur la garde nationale (22 avril). Lettre de Stuart Mill. 94

CHAPITRE VII. — PIERRE LEROUX EN EXIL (1851-1859)

I. P. Leroux chez la comtesse d'Agoult. Raisons qui le déterminent à se retirer en Angleterre. Le voyage. Arrivée à Londres. Accueil qu'il reçoit de Stuart Mill et de Mazzini. Difficulté de trouver un gîte. Extrême misère des exilés. Un article du *Times*. Inhumanité anglaise. — II. Divisions fâcheuses entre exilés. Les sectes politiques : toutes font la guerre à P. Leroux. Sa défense par Louis Blanc et par G. Sand. Conséquences de ces attaques. Départ de Londres. — III. Pierre Leroux à Jersey. Amis qui se réunissent autour de lui. Cours de philosophie et de phrénologie. Encore le Circulus. Fondation de l'*Espérance*. Entretiens avec Jourdain. — IV. Pierre Leroux et Victor Hugo. — V. Nouvelles épreuves. Trois lettres de Jersey 119

CHAPITRE VIII. — DERNIÈRES ANNÉES (1859-1871)

I. Retour de P. Leroux en France. Le *Poème de Job* et le prix de l'Académie. Conditions requises pour bien traduire. — Pierre Leroux à Versailles. Publication de la *Grève de Samarez*. — III. Voyage dans le Midi : Séjour à Saint Tropez, à Saint-Raphaël, à Cagnes et à Grasse. Ses déboires. Publication du *Poème de Job*. — IV. Voyage en Suisse et retour à Paris. Taine et Pierre Leroux. Nouveau projet et nouvelle déception. La guerre. Pierre Leroux à Nantes. — V. Mort de Pierre Leroux. Son portrait par Théodore de Banville et par Erdan 154

DEUXIÈME PARTIE

LA DOCTRINE DE PIERRE LEROUX

CHAPITRE PREMIER. — NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION PHILOSOPHIQUE

I. Nécessité d'une religion pour les individus et pour les sociétés. Les deux partis entre lesquels tout penseur doit choisir. Opinions de de Maistre, de Lamennais, etc. Tâche qui s'impose aux philosophes contemporains. — II. Conséquences de la guerre faite au christianisme. Où mène le scepticisme religieux. — III. Union de la religion et de la philosophie. La philosophie et la science de la vie. Son caractère progressif : c'est un penser toujours nouveau. Objections des positivistes ; réfutation. — IV. Méthode de la philosophie. Critique de la méthode éclectique. La vraie méthode de la philosophie est la *méthode de conciliation*. Rôle de l'expérience, de la conscience, de la tradition, du sentiment et de l'inspiration. 167

CHAPITRE II. — LA SCIENCE DU MOI

Rapports de la psychologie et des autres sciences philosophiques — I. De la méthode en psychologie. Méthode des Écossais. Méthode des éclectiques. Nature de la conscience : Théorie de M. de Biran. Méthode à suivre. — II. Analyse de la pensée : L'homme est sensation, sentiment, connaissance. Indissoluble union de nos facultés. Vraie nature de l'homme. Opinion de Bossuet. — III.

De la raison. Théorie de la raison impersonnelle de Cousin. Comment l'esprit s'élève à la connaissance des lois. — IV. De la volonté. Critique de Condillac. Comment l'idée affranchit la volonté et nous rend libres 182

CHAPITRE III. — La science de nous. Solidarité et humanité

I. Les deux sens du mot solidarité. La solidarité comme fait. Vie et solidarité. Influence de l'hérédité, de l'éducation, des milieux sur l'évolution de nos facultés. — II. Répercussion de nos actes sur le milieu social et, par contre-coup, sur nous-mêmes. — III. Caractère social de toutes nos tendances. — IV. De l'humanité. Comment il faut la concevoir. Rapports de l'homme et de l'humanité. 201

CHAPITRE IV. — De la perfectibilité humaine et de la vie future

I. De l'idée de perfectibilité. Ses principaux promoteurs au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècle. Comment il faut la concevoir aujourd'hui. — II. La perfectibilité comme conséquence de la loi même de la vie : Vivre c'est tendre vers un autre bien que le plaisir, c'est aspirer à une vie de plus en plus raisonnable. Liens étroits de la perfectibilité et de la solidarité. — III. Preuve tirée de l'histoire : Histoire de la civilisation, de la philosophie, des sciences et des arts. — IV. De l'immortalité de l'âme. Comment il faut la concevoir. Le ciel sur la terre. Objections et réponses. — V. Confirmation de cette thèse par la tradition . 212

CHAPITRE V. — De Dieu

I. De Dieu et de ses rapports avec le monde. Importance de ce problème au point de vue scientifique et au point de vue moral. Des principaux points étudiés par P. Leroux. — II. Du panthéisme, de l'épicuréisme et du spiritualisme. Doctrine de Hegel : Son analogie avec celles de Dupuis et de Lamarck. Critique de cette doctrine. — III. Critique de l'épicuréisme et du spiritualisme. Vrais rapports qui unissent Dieu et les êtres particuliers. De la vie considérée dans les êtres particuliers et dans l'être universel. En quoi cette conception diffère du panthéisme. Objections qu'elle soulève. — IV. De la Trinité divine. Obscurité du problème et obscurité de la solution. Conclusion. 230

CHAPITRE VI. — De l'égalité

Conclusion des analyses précédentes. — I. De l'idée d'égalité. De l'égalité chez les anciens : Les repas des égaux. De l'égalité dans le christianisme. De l'égalité dans les temps modernes. La Révolution. — II. Origine de l'idée d'égalité. Critiques qu'elle a soulevées : fausses théories. « L'égalité est une loi divine antérieure à toutes les lois. » Du vrai fondement de l'égalité, du droit, de la justice. — III. Puissance de l'idée d'égalité. Comment elle tend à se réaliser de plus en plus dans la société. — IV. Réformes nécessaires 241

CHAPITRE VII. — De la solidarité comme devoir. Fraternité et charité

I. De la fraternité : historique. De la fraternité chretienne ; dangers qu'elle presente losqu'elle est mal comprise. De la charité. — II. De la vraie fraternité : Comment elle découle de l'égalité et de la solidarite humaines ; comment elle échappe aux défauts de la fraternité chrétienne. La loi morale ne consiste ni dans l'égoïsme, ni dans le sacrifice. De la solidarité comme devoir. — III. Conséquences politiques et sociales de cette conception nouvelle de la fraternite. Comment l'explique P. Leroux 252

CHAPITRE VIII. — De la propriété

Objet de la morale. Necessite de la propriété, de la famille et de la patrie. Tout le mal provient de leur mauvaise organisation. — I. De la propriété. Importance qu'on lui attribue de nos jours. Ses transformations : Propriété féodale, propriété industrielle, de la rente, de l'héritage. — II. Faux principes auxquels on rattache la propriété : le besoin, la première occupation, le travail. — III. Son véritable fondement. Du droit de propriété et de la manifestation de ce droit. Indivisibilité du travail de la nation. Du droit individuel et du droit social. De la vraie et de la fausse propriété. — IV. Critique de Proudhon. Objections et réponses 262

CHAPITRE IX. — De la famille

Nécessité de la famille. Caractères qu'elle doit avoir pour remplir sa mission. — I. De la communauté des femmes : le mariage, fondement de la famille. De la famille dans l'antiquité : des castes de famille. Situation de la femme dans la famille : autrefois et aujourd'hui. — II. De l'égalité de l'homme et de la femme comme personnes humaines et comme époux. La Bible, le moyen âge, le père Enfantin. Vraies raisons de cette égalité. — III. Fausses conséquences que l'on tire du principe de l'égalité : de l'émancipation des femmes. Devoirs qu'il nous impose 274

CHAPITRE X. — De la patrie. Organisation de l'État

De l'idée de Patrie : L'homme ancien et l'homme moderne. — I. Du principe ancien de l'organisation sociale : hiérarchies militaire, ecclésiastique et industrielle. Obéissance et despotisme. — II. Du principe nouveau de l'organisation sociale : l'égalité. De la souveraineté nationale. Théorie de Rousseau ; ses défauts. Vrai fondement de la souveraineté nationale : La Triade. — III. Plan d'organisation sociale : *organisation économique*, les trois classes de travailleurs : les savants, les artistes, les industriels. Réunion des travailleurs en ateliers. Leur division en triades. Répartition des richesses. — IV. *Organisation administrative et politique :* organisation de la commune ; organisation de l'État. 283

CHAPITRE XI. — De l'éducation

I. Ce que devrait être l'éducation. Ce qu'elle est. L'éducation des femmes. L'éducation des enfants pauvres. L'éducation des enfants riches. Les écoles-sectes. — II. A qui appartient le rôle

d'éducateur. Nécessité de confier ce rôle, non au père de famille, mais à l'État. Objections : on porte atteinte à la liberté de l'enfant et au droit des parents. Réponse. — III. Conditions requises pour que l'État puisse remplir son rôle d'éducateur. Réunit-il ces conditions ? Dangers que présente une conception égalitaire de l'éducation : Réformes sociales qu'elle implique. — IV. De l'organisation de l'enseignement d'après le principe de la triade 296

CHAPITRE XII. — D'UNE RELIGION NATIONALE

Nécessité d'une religion nationale. — I. Du christianisme. Ses rapports avec les religions du passé et la religion de l'avenir. Ses transformations : toute religion est progressive. Origine démocratique du christianisme. — II. Du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Nécessité de faire disparaître la distinction de ces deux pouvoirs, de l'État et de l'Église. — III. De la religion individuelle et privée et du culte public et national : comment peuvent être conciliés les droits de la cité et ceux de l'individu. — IV. Conclusion. Individualisme et socialisme. 304

APPENDICE

1. Lettres de Mme G. Saint-Hilaire à Pierre Leroux 317
2. Lettre de Béranger à Pierre Leroux. 318
3. Lettre de P. Leroux à G. Sandre 319
4. Lettre de Mazzini à P. Leroux 320
5. Lettre de Barbès à P. Leroux 321
6. Lettre de Louis Blanc à P. Leroux 322
7. Lettres de P. Leroux à son fils Jules. 323
8. Lettre d'Isaac Pereire à P. Leroux. 325
9. Lettre d'Herzen à P. Leroux 326
10. Lettre d'E. Quinet à P. Leroux. 326
11. Lettre de P. Leroux à Émile Ollivier. 327

INDEX DES NOMS PROPRES 329

TABLE DES MATIÈRES. 335

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Extrait du Catalogue

HISTOIRE ET SYSTÈMES PHILOSOPHIQUES

ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Nancy. — **La philosophie en France** (*première moitié du XIXe siècle*). 1894. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

ALAUX, professeur honoraire à la Faculté des lettres d'Alger — **Philosophie de V. Cousin**. 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50

ALLIER (Raoul), agrégé de philosophie. — **La philosophie d'Ernest Renan**. 2e edit., 1903. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

BARZELLOTTI, professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Rome. — **La philosophie de Taine**. 1901. 1 vol. in-8. . . . . . . 7 fr. 50

BOUTROUX (G.), de l'Institut. — **Études d'histoire de la philosophie**. 2e édit., 1901. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

BRUNSCHWICG (E.), professeur au lycée Condorcet, docteur ès lettres. — **Spinoza**. 1894. 1 vol. in-8 . . . . 3 fr. 50

COLLINS (H.). — **Résumé de la philosophie de Herbert Spencer**, avec préface de HERBERT SPENCER, traduction de H. DE VARIGNY. 4e édit., 1904, 1 vol in-8. . . . . 10 fr.

DEWAULE, docteur ès lettres. — **Condillac et la psychologie anglaise contemporaine**. 1892. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

FERRI (L.), professeur à l'Université de Rome. — **Histoire critique de la psychologie de l'association, depuis Hobbes jusqu'à nos jours**. 1883. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

FLINT, professeur à l'Université d'Edimbourg. — **La philosophie de l'histoire en Allemagne**, trad. de l'anglais par Ludovic CARRAU. 1878. 1 vol in-8. . . . . 7 fr. 50

FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. — **La morale, l'art et la religion d'après Guyau**. 4e édit., 1901. 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. 75

— **Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive**. 2e édit. 1896. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

— **Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde**. 1896. 6e édit. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

— **Nietzsche et l'immoralisme**. 1902. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

FRANCK (Ad.), de l'Institut. — **La philosophie mystique en France au XVIIIe siècle**. 1866. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

HALÉVY (Elie), docteur ès lettres. — **La formation du radicalisme philosophique en Angleterre**. I. *La jeunesse de Bentham*. 1901. 1 vol in-8 7 fr. 50
II. *L'évolution de la doctrine utilitaire* (1789-1815). 1901. 1 vol in-8 7 fr. 50
III. *La formation du radicalisme philosophique*. 1904. 1 vol in-8 7 fr. 50

JANET (Paul), de l'Institut. — **La philosophie de Lamennais**. 1890. 1 vol in-16 . . . . 2 fr. 50

— **Victor Cousin et son œuvre**. 2e édit., 1893. 1 vol. in-8 . . . . . . 7 fr. 50

JANET (P.). — **Œuvres philosophiques de Leibniz.** 2e édit. 1900. 2 vol. in-8. 20 fr.

LÉON (Xavier), directeur de la *Revue de métaphysique et de morale*. — **La philosophie de Fichte et ses rapports avec la conscience contemporaine.** 1902. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut*) . . . . 10 fr.

LÉVY-BRUHL (L.), professeur à la Sorbonne. — **La philosophie de Jacobi.** 1894. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

— **La philosophie d'Auguste Comte.** 1900. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — **Descartes.** 2e édit., 1903. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

LICHTENBERGER (H.), professeur à l'Université de Nancy. — **La philosophie de Nietzsche.** 8e édit., 1904. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

— **Aphorismes et fragments choisis de Nietzsche.** 2e édit. 1902. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

LYON (Georges), recteur de l'Université de Lille. — **L'idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 1888. 1 fort vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

— **La philosophie de Hobbes.** 1893. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

MARION (H.), professeur à la Sorbonne. — **Locke, sa vie et ses œuvres.** 2e édit., 1893. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

NAVILLE. — **Les philosophies négatives.** 1899. 1 vol. in-8 . . . . . . 5 fr.

OLDENBERG (H.), professeur à l'Université de Kiel. — **Le Bouddha**, *sa vie, sa doctrine, sa communauté.* Traduit par P. Foucher, maître de conférences à l'École des Hautes études, préface de Sylvain Lévi, professeur au Collège de France. 2e édit., 1903. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

— **La religion du Veda**, trad. par V. Henry, professeur à la Sorbonne. 1903. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

OSSIP-LOURIÉ. — **La philosophie de Tolstoï.** 2e édit., 1903. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*) . . . . 2 fr. 50

— **Pensées de Tolstoï.** 2e édit., 1902. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

— **Nouvelles pensées de Tolstoï**, d'après les textes russes. 1903. 1 vol. in-12 . . . . 2 fr. 50

— **La philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900. 1 vol. in-16 2 fr. 50

— **La philosophie russe contemporaine.** 1902. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

OUVRÉ, professeur à l'Université de Bordeaux. — **Les formes littéraires de la pensée grecque.** 1900. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Académie française*) . . . . 10 fr.

PAULHAN (F.). — **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

PICAVET, docteur ès lettres, professeur à l'École des Hautes Études. — **Les idéologues.** 1891. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

PILLON (F.). — **L'année philosophique.** 13 années parues (1890, 1891, 1892, 1893 (*épuisée*), 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902). Vol. in-8, chaque année . . . . 5 fr.

PILLON (F.), directeur de l'*Année philosophique*. — **La philosophie de Charles Secrétan.** 1898. 1 vol. in-12 . . . . 2 fr. 50

RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — **La philosophie de Schopenhauer.** 9e édit., 1903. 1 vol. in-18 . . . . 2 fr. 50

— **La psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit., 1899. 1 vol. in-8 7 fr. 50

— **La psychologie allemande contemporaine** (école expérimentale). 5e édit., 1900. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

STUART MILL. — **Mes mémoires.** *Histoire de ma vie et de mes idées*, traduit de l'anglais, par M. Cazelles. 3e édit., 1903. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

— **Auguste Comte et la philosophie positive.** 7e édit., 1903. 1 vol. in-16 2 fr. 50

— **Lettres inédites à Auguste Comte** *et réponses d'Auguste Comte*, publiées et précédées d'une introduction par L. Lévy-Bruhl. 1899. 1 vol. in-8. 10 fr.

THOMAS (P.-F.), professeur agrégé de philosophie, docteur ès lettres. — **Pierre le Roux.** 1904. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

